Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8370044
Centre d'intérêt: 170

Québec (Province) Commission d'enquête sur l'éducation permanente à la Régionale Dollard-des-Ormeaux.

Rapport de la Commission d'enquête sur l'éducation permanente à la Régionale Dollard-des-Ormeaux. -- Saint-Jérôme : La Commission, 1967. 2 v. : graph. ; 25 cm.

Bibliographie: v. 2, p. 113. Dépouillement: v. 1. L'inventaire démographique ; Les ressources éducatives -- v. 2. Les besoins de la population ; Le plan régional.

Cote Dewey: 374.9'714/Q3r Cote LC: LC/5254.2/.Q3

Descripteur(s): *Besoins d'éducation *Population adulte *Caractéristiques socio-économiques *Marché du travail *Chômage *Assistance sociale *Développement régional *Plan de développement *Ressources didactiques *Education permanente *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *Départ (Opération)

Dans le cadre de l'Opération Départ, une vaste enquête sur la situation de l'éducation des adultes a été réalisée sur le territoire de la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux. Les résultats sont présentés en quatre volets: 1. un inventaire des caractéristiques démographiques du territoire (population, revenu, structure d'occupations, scolarité, offfre et demande d'emplois, assistés sociaux); 2. Le bilan des ressources éducatives mises à la disposition des adultes (cours, types de clientèle, professeurs, équipement, orientation, animation, organismes et responsables); 3. les résultats d'enquêtes sur les besoins éducatifs de la population adulte; 4. leur transposition en un plan régional d'éducation permanente.

Les données démographiques proviennent surtout du recensement de 1961, des centres de main-d'oeuvre et du Conseil du bien-être. L'étude des besoins porte sur des clientèles particulières ou des points précis: la population active au travail ou sans emploi; la population active féminive (questionnaire administré en entrevue à 160 personnes); les assistés sociaux; les jeunes adultes (enquête téléphonique auprès de 375 jeunes qui ont quitté l'école après une onzième année en 1965-1966; sondage écrit auprès de jeunes travailleurs); les besoins en formation humaine (sondage auprès de 109 personnes); enfin la création d'un centre de formation en éducation permanente.

Au total, 109 recommandations ont été formulées, tant en ce qui concerne les clientèles et les points particuliers évoqués plus haut qu'à propos de l'élaboration d'un plan régional d'éducation permanente. Pour ce qui est de ce dernier plan, les points suivants sont abordés: 1. les objectifs; 2. les échéances; 3. le financement; 4. les structures; 5. l'orientation, l'information et l'animation.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 061
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 837044 A

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR L'EDUCATION PERMANENTE A LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

TOME I

(1967)

- L'INVENTAIRE DÉMOGRAPHIQUE
- LES RESSOURCES ÉDUCATIVES

E D U Q 837044 A

St-Jérôme, septembre 1967.

Aux responsables du
Ministère de l'Education,
A Messieurs les Commissaires
de la Régionale,
A la population adulte de
la région,
A tous les mouvements et organismes intéressés à l'éducation
permanente.

Tel que promis en mars dernier, voici le mémoire de la Commission d'enquête sur l'éducation permanente à la Régionale Dollard-des-Ormeaux.

A cause de l'abondance des questions soulevées tout au long de cette étude, nous avons pris la décision de publier nos travaux en deux tomes: le 1er renferme une documentation statistique tant sur les caractéristiques de la population que sur les réalisations en éducation des adultes sur le territoire de la Régionale; le second volume étale les besoins de la population et dresse le Plan régional en éducation permanente pour les trois prochaines années.

Les responsables de l'Opération Départ, la centaine de personnes qui y ont participé directement et tous les collaborateurs qui ont contribué à ce document sont optimistes quant à la réalisation des recommandations incluses dans ce mémoire.

Nous faisons le voeu que ce texte connaisse une vaste diffusion et qu'il suscite chez toute la population une prise de conscience salutaire au progrès.

Espérant avoir contribué au développement de l'éducation permanente chez nous, veuillez accepter nos salutations les plus distinguées,

Léopold Hébert

Léopold HEBERT,
président

Bertrand Blondin

Bertrand BLONDIN,
secrétaire-coordonnateur et
responsable de la rédaction

Introduction

L'OPÉRATION DÉPART À LA RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

1. Historique

En février dernier, le Ministère de l'Education lançait à travers le Québec l'OPERATION DEPART (Développement de l'Education Permanente et Aménagement Régional du Territoire). A cette fin, il expédiait à chacune des commissions scolaires régionales un excellent guide décrivant la teneur et les étapes de cette vaste enquête. Il était alors recommandé aux Régionales de mettre sur pied une commission spécialisée devant effectuer une enquête et déposer un rapport.

Les Commissaires de la Régionale Dollard-des-Ormeaux confièrent à M. Léopold Hébert, directeur du service de l'éducation permanente, le soin d'instituer une telle commission. Celui-ci groupa alors les principaux agents socio-économiques, culturels et éducatifs du milieu de même qu'un certain nombre de personnes à titre individuel.

Du 24 février au 24 août 1967, la Commission centrale composée de 93 membres s'est réunie à sept reprises. Dès le début cependant, elle confia à un Exécutif de 18 personnes la tâche de mener à bien les travaux de l'Opération Départ. Des sous-commissions spécialisées furent créées à St-Jérôme et à Lachute.

La Commission exécutive a tenu dix réunions au cours desquelles une large besogne fut accomplie. Son travail s'est étendu principalement à la coordination des groupes d'étude.

En avril, l'Exécutif chargea le secrétaire et responsable de la rédaction finale du document, de coordonner l'oeuvre des sous-commissions.

Celui-ci proposa des échéances et rencontra fréquemment les responsables à diverses occasions. En juin, les mémoires préliminaires lui parvenaient. A ce moment, le secrétaire-coordonnateur s'adjoint à plein temps, un étudiant, M. Michel Dubé, qui consacra ses efforts aux compilations statistiques et à l'illustration des figures et des tableaux. La rédaction fut faite en juillet et août. Septembre étant l'échéance ultime, notre mémoire répond de notre labeur.

2. Une régionale à deux pôles : St-Jérôme et Lachute

Nous servant de l'expérience de diverses études à la Régionale ces dernières années, nous n'avons pas jugé efficace la création de groupes mixtes où les deux pôles sont représentés. Toutefois, les réunions de l'Exécutif et de la Commission centrale groupaient des représentants des deux secteurs. A l'échelle des sous-commissions, des groupes similaires oeuvraient à Lachute et à St-Jérôme. M. Léon Cauchon, vice-président de l'Opération Départ, a bien voulu accepter la lourde tâche de diriger le secteur de Lachute.

Les deux villes polarisatrices de la Régionale, St-Jérôme et Lachute, possèdent des caractéristiques communes. Centres urbains évoluant dans un certain type de sous-développement, tous deux "zones désignées", milieux aux prises avec une proportion similaire de la main-d'oeuvre active en chômage, régions ayant une configuration et une structure socio-économiques et éducationnelles à peu près identiques, nous avons apporté le moins de distinctions possibles dans l'élaboration des recommandations provenant de ces deux pôles.

Par ailleurs, les suggestions mises de l'avant par des personnalités de Lachute corroboraient celles de St-Jérôme, et vice-versa. On constatera toutefois que certaines données statistiques disponibles pour St-Jérôme ne le sont pas pour Lachute. La raison en est fort simple : la population de ce dernier secteur étant environ le tiers de la Régionale, les groupes de travail étaient moins nombreux et en conséquence, les résultats moins volumineux. Par contre, une certaine proportion des statistiques du milieu jérômien peuvent être adaptées à Lachute, compte tenu des variables démographique et linguistique.

3. Participation de la population

Sous-tendant les objectifs immédiats et à long terme de la présente étude, le Ministère de l'Education, par sa direction générale à l'éducation permanente avait pour but la sensibilisation de la population à son perfectionnement à divers niveaux : professionnel, académique, culturel, etc.

A cette fin, on recommandait la participation d'hommes et de femmes représentatifs de tous les milieux à la mise en forme d'un plan en éducation permanente en relation avec les besoins régionaux.

Nous croyons avoir répondu dans une certaine mesure à ces aspirations par le fait qu'environ une centaine de personnes, la plupart au nom d'organismes de la région, ont accompli une partie des tâches à l'intérieur de sous-commissions à St-Jérôme et à Lachute. Environ un millier d'individus furent sensibilisés d'une façon quelconque au problème de l'éducation permanente, ne fut-ce que pour avoir complété les réponses aux questionnaires de sondages des cellules de recherche !

Permettez-nous d'ajouter que la véritable prise de conscience de la population adulte viendra à la suite du présent document. Les auteurs souhaitent qu'on le diffuse par la radio, les journaux, les corps intermédiaires, les autorités régionales à travers toutes les couches de la population. C'est à partir de ce rapport d'enquête, croyons-nous, que les leaders au plan régional pourront travailler auprès des adultes et les rendre conscients de leur rôle de promotion individuelle et collective.

Une réflexion un tant soit peu attentive des besoins nous démontre qu'une forte majorité des adultes requiert une formation plus poussée dans les secteurs professionnel, scolaire et culturel. Cette réalité fondamentale et même cruciale oblige la collectivité à une activité prioritaire, immédiate et nettement impérative en regard du développement économique, social et humain de la région. C'est de là que doit partir toute politique de promotion collective.

4. Les objectifs de l'enquête

L'Opération Départ poursuivait un double but : d'une part, inventorier les caractéristiques de la population, d'où notre inventaire démographique, et dresser le bilan des ressources éducatives pour adultes, ce que nous reproduisons dans une 2ième partie; d'autre part, l'enquête voulait connaître les besoins de la population adulte (3ième partie, tome II) et de cette variété de besoins, élaborer un plan régional en éducation permanente, ce que nous tentons de réaliser dans une 4ième partie de ce rapport.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Commission d'enquête de la Régionale Dollard-des-Ormeaux a mis sur pied des sous-commissions : main-d'oeuvre et assistés sociaux; jeunes adultes; travail féminin et formation humaine ou culturelle sont les quatre secteurs dans lesquels oeuvrèrent les groupes de travail. Leurs recommandations furent mises en forme et reprises à nouveau à l'Exécutif et à l'Assemblée générale avant leur adoption finale. C'est pourquoi, le mémoire ci-après prétend refléter les opinions véritables de notre population dans le domaine de l'éducation permanente.

5. Suite à l'Opération "55"

Notre étude prolonge et complète celle menée par l'Opération "55" en 1965. On se rappelle que cette dernière avait établi un plan d'équipement régional dans le cadre de la régionalisation scolaire au Québec. Le COmité REgional de Planification Scolaire (COREPS) a travaillé sur la population scolarisée ou en voie de l'être. L'Opération Départ a centré ses préoccupations vers les adultes, un monde constitué d'une diversité étonnante et dont nos travaux en sont l'illustration.

Notre Commission a emprunté du COREPS deux éléments : d'abord les zones d'analyse du territoire dont nous définirons les frontières au 1er chapitre; puis les informations relatives à l'équipement et aux institutions scolaires.

Etant donné le magnifique travail effectué par le sous-comité de la carte scolaire du COREPS, nous avons considéré cet élément comme acquis. Par ailleurs, les cours pour adultes sont dispensés et continueront vraisemblablement de l'être dans les deux principales villes de la Régionale, c'est la raison pour laquelle, nous avons attaché peu d'importance à la délimitation géographique.

6. Les structures en éducation permanente

Ce rapport renferme plusieurs recommandations d'importance diverse. On en trouvera la liste complète à l'appendice "E". Nous soutenons qu'il est impossible, dans le présent contexte, d'appliquer ces diverses recommandations, notamment le Plan, sans la structuration immédiate des initiatives provenant de tous les milieux engagés dans le champ de l'éducation permanente.

Toutes ces structures gravitent autour du Conseil Régional de l'Education permanente et du service de l'éducation permanente de la Régionale dont nous précisons les modalités au chapitre XXIII de la 4ième partie.

Nous insérons ici cette remarque pour bien marquer l'importance que nous accordons à ces recommandations spécifiques tout en attirant l'attention des organismes en cause sur leurs réalisations à brève échéance. Nous sommes prêts à affirmer que sans des structures appropriées, il ne saurait être question d'effectuer les changements radicaux proposés, de nature à répondre aux impérieuses nécessités des prochaines années. Le

CREP s'inscrit dans cette donnée fondamentale qu'est la vitalisation de l'éducation permanente sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux.

7. L'information statistique

Le premier tome de cette étude consigne surtout des informations statistiques. La Commission s'est interrogée longuement sur l'usage du recensement de 1961. Après mûre réflexion, il fut décidé de traiter et de présenter quand même ces sources statistiques, étant donné que les prochaines informations complètes du recensement 1971 ne nous parviendront pas avant 1973.

En revanche, une forte quantité de tableaux proviennent des centres de Main-d'Oeuvre de St-Jérôme et de Lachute, du Conseil de Bien-Etre du diocèse et de l'Opération Départ de la Régionale Dollard-des-Ormeaux. Ceux-là sont de date plus récente même si les critères scientifiques et leur caractère exhaustif ne sont pas partout d'une présence indiscutable.

On pourra s'interroger à bon droit sur le choix des tableaux et des figures. Nous avons voulu y effectuer une sélection pertinente et pratique. Nous avons dû laisser de côté un très fort volume de matériel quantitatif. Nos éléments statistiques s'avéraient si nombreux que nous aurions été en mesure de doubler nos informations. Cela aurait donné, toutefois, un rapport d'une densité statistique démesurée.

Enfin, nous n'avons pu en faire une interprétation. Nous les avons colligés et expliqués brièvement au début de chaque chapitre. Tant l'interprétation complète que la divulgation de toutes les données auraient nécessité un budget quintuplé et des échéances beaucoup plus longues.

8. Les limites de ce rapport d'enquête

Nous tenons à souligner les limites de ce rapport d'enquête. Les lecteurs avertis remarqueront l'absence d'un cadre théorique précis. Cette option s'explique par le fait que beaucoup d'auteurs ont traité des principes de l'éducation permanente dans le monde contemporain. Les esprits curieux pourront consulter avec intérêt notre bibliographie (bien qu'incomplète) des ouvrages en ce domaine - Appendice H. En second lieu, le document reflète la pensée des participants à l'Opération Départ et à cette fin, le rédacteur du texte final a tenu à respecter autant que possible leur ordre de préoccupations.

Nous avons délibérément laissé de côté l'éducation "informelle" selon l'expression du Rapport Ryan sur l'éducation des adultes. On entend par là toutes les formes de perfectionnement en relation avec les loisirs organisés, la vie culturelle et artistique, les moyens d'information tels la presse, la radio et la télévision, etc... A ce propos, on pourra consulter le rapport Bélisle sur l'éducation physique, les loisirs et les sports au Québec, publié en 1964, le rapport Rioux, sur l'enseignement des arts au Québec, à paraître en 1968, le rapport Latour, enquête sur les loisirs à St-Jérôme en 1964, les multiples publications de l'Institut Canadien de l'Education des Adultes (I.C.E.A.).

Nous avons concentré nos efforts dans trois domaines particuliers de l'éducation permanente dite formelle: les secteurs académique, professionnel et culturel.

Dans cette optique, nous ne nous sommes pas arrêtés à l'éducation post-secondaire ou universitaire. L'I.C.E.A. vient de publier une brochure intéressante sur l'éducation des adultes dans le cadre des collèges d'enseignement général et professionnel. L'Association canadienne des dirigeants de l'éducation des adultes des universités de langue française vient aussi de rendre public un rapport sur la promotion des adultes à l'université.

Nous sommes conscients tout de même de nous intéresser à la forte majorité des adultes. Il faudra également considérer dans les limites de ce rapport le temps relativement court mis à notre disposition (six mois), le budget ($5,000.) et l'absence de plusieurs spécialistes oeuvrant à l'éducation des adultes chez nous.

9. Le plan du rapport

Notre rapport, à cause de son volume, est publié en deux tomes. Le premier volume fait l'inventaire de la population et des réalisations de l'éducation des adultes. Le second est consacré aux besoins et au Plan découlant de l'analyse de ces besoins. La dernière tranche fut consacrée aux appendices.

La présentation de ce document respecte les éléments essentiels propres à un rapport d'une commission d'enquête. La division fut faite en paragraphes, précédés chacun d'un sous-titre et d'un numéro. Les recommandations apparaissent à la fin de chaque chapitre et, globalement, à l'appendice E. Revêtant une certaine allure scientifique, le lecteur peut se retrouver facilement en consultant les index analytiques à la fin des volumes.

10. Des hommages particuliers

Nous concluons cette introduction par des hommages mérités aux personnes, groupes de personnes et corps suivants :

- Aux autorités et aux responsables de l'Opération Départ au Ministère de l'Education.
- Aux Commissaires de la Régionale Dollard-des-Ormeaux
- Au directeur du service de l'éducation permanente à la Régionale, M. Léopold Hébert.
- Aux directeurs du Centre d'apprentissage et du service d'éducation des adultes à l'école des métiers, MM. Claude Deschamps et Benjamin Cyr.
- Aux responsables et aux employés des Centres de Main-d'Oeuvre à St-Jérôme et Lachute ainsi qu'au Conseil de Bien-Etre du diocèse de St-Jérôme.
- Au responsable du secteur Lachute, M. Léon Cauchon.
- Aux présidents des sous-commissions de travail à St-Jérôme et à Lachute.
- Aux membres de l'Exécutif de la Commission.
- Aux membres des sous-commissions et de la Commission centrale.
- Aux journalistes qui ont couvert nos travaux.
- Au statisticien et responsable des illustrations, M. Michel Dubé, ainsi qu'à la correctrice des épreuves, Mlle Rita Maurice.
- A la SSJB du diocèse de St-Jérôme à qui nous devons l'impression et la présentation technique (off-set) de ce document.
- Mentionnons le Dr Roderick Jodoin, président, Mlle Claire Filiatrault, imprimeur et de façon toute particulière, M. GUY MERCIER, directeur général de la permanence dont les judicieux conseils et l'expérience ont permis la publication de ce document.
- A tous ceux et toutes celles qui ont collaboré à la réussite de cette gigantesque entreprise.

Bertrand BLONDIN,
secrétaire-coordonnateur
et responsable de la
rédaction du mémoire.

Partie I

L'INVENTAIRE DEMOGRAPHIQUE

Chapitre I

LA RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

1. Le cadre historique

En novembre 1964, des pourparlers s'engagèrent entre les principaux agents de l'éducation des régions de St-Jérôme et de Lachute en vue de la fondation de la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux.

En février 1965, le COmité REgional de Planification Scolaire s'engageait à étudier un plan d'équipement pour l'ensemble du territoire. En mai de la même année, il déposa un rapport exhaustif dont les recommandations sont encore en voie de réalisation. Dollard-des-Ormeaux compte à l'heure actuelle deux années d'existence.

Durant cette période, la régionale scolaire se donna de multiples services pédagogiques, psychologiques et administratifs en réponse aux besoins d'une population étudiante toujours plus dense.

En mai 1966, à la suite d'instances gouvernementales, la Régionale Dollard-des-Ormeaux ouvrit un service d'éducation permanente et M. Léopold Hébert fut chargé d'en assumer le directorat. Une tâche gigantesque lui fut assignée : cours de récupération scolaire, cours de pré-emploi - partie académique - et cours de perfectionnement en pédagogie pour les enseignants et en culture populaire pour les adultes, etc. La seconde tranche de ce rapport fait état des réalisations du service.

A la fin de février 1967, sous l'instigation du Ministère de l'Education, l'Opération Départ fut lançée. L'introduction à ce mémoire nous en rappelle les circonstances. Septembre 1967, la Commission d'enquête publie son rapport.

2. Le cadre géographique

La Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux se compose de trente municipalités civiles. Elle recouvre partiellement trois comtés québecois : Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne. Elle comprend également dix-neuf municipalités scolaires dont neuf du secteur Lachute et dix du secteur St-Jérôme.

Pour des précisions supplémentaires sur les frontières du territoire desservi, on consultera avec intérêt l'excellente carte soumise par le Comité de la carte scolaire du COREPS ou encore, celle publiée par la division de la carte scolaire du Ministère de l'Education.

Notons que la population globale s'élevait en 1966 à 75,690 habitants dont environ - par extrapolation - 42,905 faisant partie de la population active (15-64 ans) et en conséquence, non susceptibles d'appartenir aux cadres scolaires réguliers.

3. Les cinq zones d'analyse

Le COmité REgional de Planification scolaire a déjà divisé le territoire régionalisé en cinq zones englobant toutes les commissions scolaires. Ces zones dont on trouvera la liste ci-après s'avérèrent statistiquement très maniables en raison de leur homogénéité économique et sociale, leur composante démographique et leur répartition géographique.

Trois de ces zones sont de type rural : zone I (Lachute), 3 et 4 (St-Jérôme) comptant de six à huit mille habitants. Les zones II (Lachute) et V (St-Jérôme) de caractère urbain ont une population respective de 19,175 et 35,870 habitants.

ZONE	COMMISSION SCOLAIRE
I	Grenville, Pointe-aux-Chênes, Calumet, St-André-Est, Carillon, Saint-Hermas
II	Lachute, Brownsburg, Saint-Philippe
III	Saint-Hippolyte, Lesage et Sainte-Sophie
IV	Sainte-Monique, St-Janvier, St-Canut et St-Colomban
V	St-Jérôme, St-Antoine et Lafontaine

4. Les cadres locaux

Toutes les données statistiques présentées plus loin sont consignées dans l'ordre des municipalités, paroisses, cantons suivants, lequel correspond aux Commissions scolaires énumérées par zone d'analyse :

ZONE	MUNICIPALITE CIVILE
I	Gore (canton)
	Harrington (canton)
	St-André d'Argenteuil
	Wentworth (canton)
	Calumet
	Carillon
	St-André-Est
	Grenville (village)
	Grenville (paroisse)
	St-Hermas
II	Lachute
	St-Jérusalem d'Argenteuil
	Brownsburg
	Chatham (canton)
III	Shawbridge
	Prévost
	Lesage
	St-Hippolyte
	Ste-Sophie
	New-Glasgow
IV	St-Canut
	St-Colomban
	Ste-Monique
	St-Janvier-de-Blainville
	St-Janvier-de-Lacroix
V	St-Jérôme (ville)(De Bellefeuille)
	St-Jérôme (paroisse)
	St-Antoine (ville)
	St-Antoine (paroisse)
	Lafontaine

Faute d'espace, nous avons combiné dans certains cas la ville, le village et la paroisse, de telle sorte que de 30 municipalités, notre inventaire n'en présente que 24. La localité de St-Hermas est exclue de certains tableaux à cause d'une absence d'information.

Les regroupements effectués sont : Grenville (village et paroisse); Ste-Sophie et New-Glasgow; St-Janvier-de-Blainville et St-Janvier-de-Lacroix; St-Antoine (ville) et St-Antoine (paroisse); St-Jérôme (ville) et St-Jérôme (paroisse) auquelle s'ajoute De Bellefeuille.

La Zone I comprend neuf (9) localités;

La Zone II, quatre (4) localités;

La Zone III, cinq (5) localités;

La Zone IV, quatre (4) localités;

La Zone V, trois (3 localités). A remarquer que la municipalité de De Bellefeuille qui n'était pas fondée en 1961 est comprise avec la ville de St-Jérôme.

Les informations de cette première partie furent toutes compilées suivant trois niveaux présentés successivement : la Régionale (Dollard-des-Ormeaux); les zones du territoire (au nombre de cinq); les municipalités (cantons ou paroisses) au nombre de vingt-quatre (24).

Chapitre II

LA POPULATION

Ce chapitre se propose de faire le point relativement à la population de 1961, 1966 et 1971. Nous n'avons pas jugé utile d'effectuer une rétrospective de population ni une prospective de plus de cinq ans. Cette dernière alternative provient du fait que le Plan en éducation permanente n'a qu'une dimension triennale et le recensement de 1971 établira scientifiquement les composantes démographiques de notre territoire. D'autre part, toutes les perspectives de population que nous avons consultées affectaient des erreurs majeures. Nous considérons que nos propres perspectives comme une projection à partir des chiffres de 1966 et tenant compte que la population croîtra ou demeurera stationnaire (dans le cas où on observait une diminution) dans la même proportion que les cinq dernières années.

La première série de tableaux (1 à 30) contient trois séries de données : la population par sexe et par catégorie d'âge pour l'ensemble de la Régionale, pour chacune des zones et pour chaque municipalité civile en 1961. Les pourcentages indiqués dans chaque groupe d'âge furent calculés par rapport à l'ensemble de la population de la Régionale, de chaque zone et de chaque municipalité

A remarquer que pour 1961, 1966 et 1971, les statistiques des zones et de la Régionale proviennent toutes de l'addition des chiffres officiels ou prévus (pour 1971) des municipalités recensés en 1961 et 1966.

Le tableau 31 est extrait du recensement 1961 en ce qui a trait à la population globale de la Régionale. Il en est de même pour la variable sexe. Le bureau fédéral de la statistique n'avait publié, au moment de la rédaction du mémoire, que la population globale tirée du recensement de 1966. Afin de déterminer la population par sexe en 1966, nous avons calculé le pourcentage d'augmentation ou de diminution de chaque zone et nous avons extrapolé la donnée pour le sexe de chacune d'elles. La figure I n'est que l'illustration de la croissance ou de la diminution présentée au tableau 31.

Le tableau 32 fut établi selon le même processus que le tableau précédent : évaluation globale par le recensement pour chaque municipalité et extrapolation pour chacun des sexes. Le tableau 33 complète le dernier au sens où il montre la croissance ou la diminution de la population entre 1961-1966 dans chaque municipalité civile de la Régionale et pour l'ensemble.

Les tableaux 35, 36 et 37 exhibent nos perspectives de population par sexe pour chaque municipalité civile, zone d'analyse ou la Régionale. Ces projections quinquennales résultent du même calcul effectué précédemment. Toutefois, lorsqu'il fut nécessaire de considérer les catégories d'âge, comme celles-ci nous manquaient pour 1966, nous avons établi l'hypothèse que la croissance ou la diminution de la population s'effectuerait avec la même densité dans chaque groupe d'âge que pour l'ensemble de la population. Nous connaissons la valeur relative d'une telle projection mais nous avons tenu à montrer cette perspective quand même tout en faisant part des réserves inhérentes au procédé statistique.

Le tableau 36 fait état des perspectives de 1971 par groupe d'âge et par sexe. Disons que ce calcul comprend les municipalités de la paroisse St-Jérôme (De Bellefeuille incluse), de Lafontaine, de St-Antoine paroisse et St-Antoine village, de St-Jérôme. Nous aurions voulu présenter les mêmes données pour la ville de Lachute mais la population diminuant légèrement, nous avons crû inutile d'offrir quasi les mêmes données pour 1971 que pour les statistiques, même extrapolées, de 1961.

Les spécialistes en sciences humaines constateront que nous n'avons pas fait état des effets de migration, ni des taux de naissance ou de décès. D'une part, les informations nous manquaient, de l'autre, ces seules données ou projections permettent de présenter globalement le phénomène population sur notre territoire.

Tableau 1

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE
POUR LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	4583	4410	8993	13.2
5-9	4311	3982	8293	12.2
10-14	4069	3783	7852	11.6
15-19	3169	3270	6439	9.5
20-24	2472	2329	4801	7
25-29	2273	2248	4521	6.7
30-34	2277	2303	4580	6.7
35-39	2143	2219	4362	6.4
40-44	1854	1920	3774	5.6
45-49	1759	1695	3454	5.1
50-54	1510	1429	2939	4.3
55-59	1092	1190	2282	3.4
60-64	961	927	1888	2.8
65 +	1865	1870	3735	5.5
TOTAL	34338	33575	67913	100

Tableau 2

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE
POUR LA ZONE 1

Hommes	Femmes	Total	%
473	460	933	12.6
409	437	846	11.4
390	335	725	9.8
318	325	643	8.7
293	216	509	6.9
260	222	482	6.4
247	193	440	5.9
240	222	462	6.3
219	227	446	6.
203	161	364	4.9
193	157	350	4.7
171	118	289	3.8
134	146	280	3.8
334	313	647	8.7
3884	3532	7416	100

Source : recensement 1901 et O. Départ

Tableau 3

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA ZONE II

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	1220	1178	2398	12.4
5-9	1228	1064	2292	12
10-14	1092	1026	2118	11.1
15-19	804	851	1655	8.6
20-24	665	620	1285	6.7
25-29	585	636	1221	6.4
30-34	630	630	1260	6.6
35-39	620	637	1257	6.6
40-44	542	579	1121	5.9
45-49	473	502	975	5.1
50-54	470	439	909	4.7
55-59	331	369	700	3.7
60-64	334	295	629	3.3
65 +	658	680	1338	6.9
TOTAL	9652	9506	19158	100.

Tableau 4

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA ZONE III

Hommes	Femmes	Total	%
283	295	578	12.2
293	271	564	12.5
340	261	601	13.4
239	186	425	9.4
133	101	234	5.2
123	127	250	5.6
125	122	247	5.5
133	122	255	5.7
127	110	243	5.4
125	111	236	5.2
104	86	190	4.2
75	95	170	3.8
77	70	147	3.3
210	180	390	8.7
2367	2133	4500	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 5

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA ZONE IV

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	409	393	802	14.7
5-9	389	369	758	13.9
10-14	346	369	715	13.1
15-19	247	273	520	9.5
20-24	186	176	362	6.7
25-29	189	155	344	6.3
30-34	168	171	339	6.2
35-39	162	161	323	5.9
40-44	148	134	282	5.2
45-49	131	122	253	4.6
50-54	102	93	195	3.6
55-59	78	83	161	2.9
60-64	84	57	141	4.7
65 +	138	119	257	4.7
TOTAL	2777	2675	5452	100.

Tableau 6

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA ZONE V

Hommes	Femmes	Total	%
2218	2094	4312	13.7
1992	1841	3833	12.2
1901	1792	3693	11.8
1561	1635	3196	10.2
1195	1216	2411	7.7
1116	1108	2224	7.
1107	1187	2294	7.3
988	1077	2065	6.6
818	864	1682	5.4
827	799	1626	5.2
641	654	1295	4.1
437	525	962	3.1
332	359	691	2.2
525	578	1103	3.5
15658	15729	31387	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 7

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LE CANTON DE GORE (I)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	2	5	7	4.7
5-9	4	4	8	5.3
10-14	3	4	7	4.7
15-19	5	3	8	5.3
20-24	6	3	9	6.0
25-29	3	3	6	4.0
30-34	3	3	6	4.0
35-39	9	4	13	8.7
40-44	8	6	14	9.3
45-49	3	3	6	4.0
50-54	8	2	10	6.7
55-59	5	6	11	7.3
60-64	8	5	13	8.7
65 +	10	13	32	21.3
TOTAL	80	64	150	100.

Tableau 8

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LE CANTON D'HARRINGTON (I)

Hommes	Femmes	Total	%
49	51	100	14.5
41	54	95	13.8
41	22	63	9.2
15	35	50	7.3
24	20	44	6.4
17	24	41	5.9
20	15	35	5.1
26	18	44	6.4
21	11	32	4.7
17	11	28	4.1
16	18	34	4.9
13	12	25	3.6
13	16	29	4.2
37	31	68	9.9
350	338	688	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 9

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE
POUR LA MUNICIPALITE DE ST-ANDRE D'ARGENTEUIL (1)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	67	57	124	14.9
5-9	52	43	95	11.4
10-14	53	39	92	11.1
15-19	39	39	78	9.4
20-24	41	23	64	7.7
25-29	27	27	54	6.5
30-34	27	16	43	5.2
35-39	28	23	51	6.1
40-44	16	26	42	5.1
45-49	22	17	39	4.7
50-54	22	17	39	4.7
55-59	21	11	32	3.9
60-64	14	12	26	3.1
65 +	22	29	51	6.1
TOTAL	451	379	830	100.

Tableau 10

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE
POUR LE CANTON DE WENTWORTH (I)

Hommes	Femmes	Total	%
3	2	5	6.9
8	2	10	13.9
2	2	4	5.6
2	1	3	4.2
3		3	4.2
	3	3	4.2
3		3	4.2
2	3	5	6.9
3	1	4	5.6
1	2	3	4.2
4	5	9	12.5
6	4	10	13.9
1	1	2	2.8
6	2	8	11.1
44	28	72	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 11

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE CALUMET (I)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	55	46	101	11.3
5-9	43	53	96	10.8
10-14	43	51	94	10.5
15-19	41	39	80	8.9
20-24	55	31	86	9.6
25-29	23	31	54	6.1
30-34	28	19	47	5.3
35-39	24	27	51	5.7
40-44	20	31	51	5.7
45-49	20	23	43	4.8
50-54	29	27	56	6.3
55-59	27	15	42	4.7
60-64	9	16	25	2.8
65 +	14	29	63	7.3
TOTAL	451	438	889	100.

Tableau 12

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE CARILLON (I)

Hommes	Femmes	Total	%
22	21	43	10.1
19	27	46	10.8
25	21	46	10.8
21	13	34	7.9
26	9	35	8.2
34	10	44	10.3
24	14	38	8.9
17	10	27	6.3
16	9	25	5.9
14	10	24	5.6
8	6	14	3.3
14	6	20	4.7
4	6	10	2.3
11	10	21	4.9
255	172	427	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 13

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE ST-ANDRE-EST (I)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	72	89	161	13.6
5-9	58	49	107	9.1
10-14	49	36	85	7.2
15-19	40	40	80	6.8
20-24	47	47	94	7.9
25-29	69	36	105	8.9
30-34	45	45	90	7.6
35-39	35	27	62	5.2
40-44	31	29	60	5.1
45-49	24	29	53	4.8
50-54	29	25	54	4.6
55-59	23	20	43	3.6
60-64	20	25	45	4.6
65 +	69	72	141	11.5
TOTAL	611	572	1183	100.

Tableau 14

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE GRENVILLE (I)

Hommes	Femmes	Total	%
203	189	392	12.3
184	205	389	12.2
174	160	334	10.5
155	155	310	9.8
91	83	174	5.5
97	88	175	5.5
97	81	178	5.6
99	110	209	6.6
104	114	218	6.9
102	66	168	5.3
77	57	134	4.2
62	44	106	3.3
65	62	127	3.9
136	127	263	8.1
1610	1541	3177	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 15

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA VILLE DE LACHUTE (II)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	688	688	1170	11.1
5-9	698	599	1297	12.3
10-14	562	560	1122	10.7
15-19	461	482	943	8.9
20-24	390	375	765	7.3
25-29	338	362	700	6.6
30-34	337	365	702	6.7
35-39	345	344	689	6.5
40-44	274	301	575	5.5
45-49	249	266	515	4.9
50-54	241	241	482	4.6
55-59	169	215	384	3.6
60-64	159	147	336	3.2
65 +	316	315	631	6.2
TOTAL	5257	5260	10517	100.

Tableau 16

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR ST-JERUSALEM D'ARGENTEUIL (II)

Hommes	Femmes	Total	%
139	135	274	12.4
148	111	259	11.7
130	134	264	11.9
91	98	189	8.6
69	52	121	5.5
61	67	128	5.8
81	79	160	7.2
69	66	135	6.1
79	64	143	6.5
53	54	107	4.8
58	42	100	4.5
35	33	68	3.1
33	41	74	1.4
94	86	180	8.4
1140	1062	2202	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 17

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE BROWNSBURG (II)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	209	183	392	10.8
5-9	202	205	407	11.3
10-14	216	185	401	11.1
15-19	128	162	290	8.2
20-24	122	122	244	6.7
25-29	118	115	233	6.4
30-34	110	109	219	6.1
35-39	104	140	244	6.7
40-44	119	147	266	7.4
45-49	107	105	212	5.9
50-54	90	94	184	5.1
55-59	63	80	143	3.9
60-64	60	63	123	3.4
65 +	110	149	259	7.1
TOTAL	1759	1859	3617	100.

Tableau 18

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LE CANTON DE CHATHAM (II)

Hommes	Femmes	Total	%
184	162	356	12.6
180	149	329	11.7
184	147	331	11.7
124	109	233	8.3
84	71	155	5.5
68	92	160	5.7
102	77	179	6.3
102	87	189	6.7
70	67	137	4.9
64	77	141	4.9
81	62	143	5.7
64	41	105	3.7
52	44	96	3.4
138	130	268	9.5
1475	1325	2822	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 19

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE SHAWBRIDGE (III)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	46	51	97	9.3
5-9	55	68	123	11.8
10-14	134	71	205	19.7
15-19	97	42	139	13.3
20-24	23	29	52	4.9
25-29	24	15	39	3.7
30-34	16	24	40	3.8
35-39	24	32	56	5.4
40-44	27	25	52	4.9
45-49	31	19	50	4.8
50-54	22	19	41	3.9
55-59	13	21	34	3.3
60-64	18	12	30	2.9
65 +	35	41	76	8.1
TOTAL	505	469	1034	100.

Tableau 20

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE PREVOST (III)

Hommes	Femmes	Total	%
15	13	28	14.7
13	11	24	12.6
10	18	28	14.7
9	9	18	9.4
8	3	11	5.8
6	7	13	6.8
6	4	10	5.2
2	5	7	3.7
8	5	13	6.8
3	5	8	4.2
2	1	3	1.6
3	7	10	5.2
4	4	8	4.2
7	3	10	5.2
96	95	191	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 21

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE LESAGE (III)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	48	54	102	14.6
5-9	47	37	84	12.0
10-14	41	33	74	10.6
15-19	31	34	65	9.2
20-24	23	18	41	5.9
25-29	26	36	62	8.9
30-34	32	29	61	8.7
35-39	17	15	32	4.6
40-44	23	18	41	5.9
45-49	15	18	33	4.7
50-54	12	12	24	3.4
55-59	10	9	19	2.7
60-64	10	9	19	2.6
65 +	20	28	48	6.7
TOTAL	355	344	699	100.

Tableau 22

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE ST-HIPPOLYTE (III

Hommes	Femmes	Total	%
57	60	117	12.6
63	61	124	13.4
54	51	105	11.3
45	30	75	8.1
29	18	47	5.1
22	24	46	4.9
19	30	49	5.3
34	24	58	6.1
30	22	52	5.6
30	30	60	6.5
20	21	41	4.4
19	17	36	3.9
19	20	39	4.2
50	11	51	5.5
491	439	930	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 23

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE STE-SOPHIE (III)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	97	107	204	12.4
5-9	115	94	209	12.7
10-14	101	88	189	11.5
15-19	57	71	128	7.8
20-24	50	33	83	5.
25-29	45	45	90	5.5
30-34	52	35	87	5.3
35-39	56	46	102	6.2
40-44	39	45	85	5.2
45-49	46	39	85	5.2
50-54	48	33	81	4.9
55-59	30	41	71	4.3
60-64	26	26	52	3.2
65 +	98	82	180	10.9
TOTAL	860	786	1646	100.

Tableau 24

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE ST-CANUT (IV)

Hommes	Femmes	Total	%
71	77	148	13.3
102	81	183	16.4
62	76	138	12.4
61	64	125	11.2
35	35	70	6.3
30	24	54	4.8
29	34	63	5.6
34	30	64	5.7
33	26	59	5.3
28	24	52	4.7
18	20	38	3.4
20	15	35	3.1
17	17	34	3.0
22	29	51	4.7
562	552	1114	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 25

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE
POUR LA MUNICIPALITE DE ST-COLOMBAN (IV)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	11	16	27	9.0
5-9	13	13	26	8.7
10-14	18	12	30	10.
15-19	11	10	21	7.2
20-24	10	4	14	4.7
25-29	6	5	11	3.7
30-34	5	7	12	4.
35-39	10	11	21	7.2
40-44	12	7	19	6.3
45-49	10	8	18	6.
50-54	10	12	22	7.4
55-59	16	11	27	9.
60-64	12	2	14	4.7
65 +	23	16	39	12.4
TOTAL	167	134	301	100.

Tableau 26

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE
POUR LA MUNICIPALITE DE STE-MONIQUE (IV)

Hommes	Femmes	Total	%
87	67	154	12.9
85	82	170	14.3
77	93	170	14.3
65	66	131	11.1
50	34	84	7.1
35	32	67	5.7
39	35	74	6.2
29	40	69	5.8
38	26	64	5.4
26	27	53	4.5
21	17	38	3.2
9	16	25	2.1
22	15	37	3.1
24	17	41	4.1
610	567	1177	100.

Source : recensement 1901 et O. Départ

Tableau 27

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE ST-JANVIER (IV)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	240	233	473	16.5
5-9	186	193	379	13.3
10-14	189	188	377	13.2
15-19	110	133	243	8.5
20-24	91	103	194	6.8
25-29	118	94	212	7.4
30-34	95	95	190	6.6
35-39	80	80	160	5.9
40-44	65	75	140	4.9
45-49	67	63	130	4.5
50-54	53	44	97	3.4
55-59	33	41	74	2.6
60-64	33	23	56	1.9
65 +	69	57	126	4.4
TOTAL	1438	1422	2860	100.

Tableau 28

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA VILLE DE SAINT-JEROME (V)

Hommes	Femmes	Total	%
1770	1594	3364	13.1
1564	1450	3014	11.7
1540	1439	2979	11.5
1289	1367	2656	10.3
972	1052	2024	7.8
930	921	1851	7.2
899	974	1873	7.3
793	877	1670	6.5
667	741	1408	5.4
718	704	1422	5.4
550	595	1145	4.4
383	466	849	3.3
292	311	603	2.3
453	532	985	3.8
12520	13021	25541	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 29

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE ST-ANTOINE (V)

Age	Hommes	Femmes	Total	%
0-4	320	371	691	17.3
5-9	314	280	594	14.9
10-14	262	265	527	13.2
15-19	201	175	376	9.4
20-24	138	129	267	6.6
25-29	150	141	291	7.3
30-34	125	151	276	6.9
35-39	124	128	252	6.3
40-44	113	94	207	5.2
45-49	74	75	149	3.7
50-54	71	49	120	3.1
55-59	48	48	96	2.4
60-64	25	37	62	1.6
65 +	44	36	80	2.1
TOTAL	2009	1979	3988	100.

Tableau 30

POPULATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE ET POURCENTAGE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE POUR LA MUNICIPALITE DE LAFONTAINE (V)

Hommes	Femmes	Total	%
128	129	257	16.1
114	111	225	14.1
99	88	187	11.7
71	93	164	10.3
85	35	120	7.5
36	46	82	5.1
83	62	145	9.1
71	72	143	8.9
38	29	67	4.1
35	20	55	3.4
20	10	30	1.9
6	11	17	1.7
15	11	26	2.3
28	10	38	3.6
829	727	1556	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 31

POPULATION EN 1961 ET 1966 PAR SEXE
ET PAR ZONE D'ANALYSE EN CHIFFRES
ABSOLUS ET EN POURCENTAGE

ZONE	1961 H	1961 F	1961 T	1966 H	1966 F	1966 T
I	4461	4057	8518	4373	3973	8346
	19.8	11.9	12.3	11.4	10.6	11.0
II	9652	9506	19158	9629	9546	19175
	27.6	27.9	27.8	25.2	25.5	25.3
III	2367	2133	4500	2954	2754	5708
	6.8	6.3	6.5	7.7	7.3	7.5
IV	2777	2675	5452	3355	3236	6591
	7.9	7.8	7.9	8.8	8.6	8.7
V	15658	15729	31387	17899	17971	35870
	44.9	46.1	45.5	46.8	47.9	47.4
TOTAL	34909	34100	69009	38210	37480	75690
	100.	100.	100.	100.	100.	100.

Source : recensement 61-66 et O. Départ

Tableau 32

POPULATION EN 1961 ET 1966 PAR SEXE POUR CHAQUE MUNICIPALITE ET POUR LA REGIONALE

ZONE	MUNICIPALITES	1961			1966		
		H	F	T	H	F	T
I	Gore	86	64	150	99	77	176
	Harring.	350	338	688	335	315	650
	St-A.d'A.	451	379	830	418	373	791
	Wentworth	44	28	72	57	45	102
	Calumet	451	438	889	405	388	793
	Carillon	255	172	427	127	109	236
	S-André-E	611	572	1183	653	548	1201
	Grenville	1636	1541	3177	1724	1613	3337
	St-Hermas	577	525	1102	555	505	1060
II	Lachute	5257	5260	10517	5087	5128	10215
	S.Jérusa.	1140	1062	2202	1325	1221	2546
	Brownsburg	1758	1859	3617	1744	1852	3596
	Chatham	1497	1325	2822	1473	1345	2818
III	Shawbridge	565	469	1034	558	480	1038
	Prévost	96	95	191	95	118	213
	Lesage	355	344	699	486	466	952
	S.Hippo.	491	439	930	609	586	1195
	S.Sophie	860	786	1646	1206	1104	2310
IV	St-Canut	562	552	1114	622	626	1248
	S.Colomban	167	134	301	243	202	445
	S.Monique	610	567	1177	634	589	1223
	S.Janvier	1438	1422	2860	1856	1819	3675
V	S.Jérôme	12820	13023	25843	13948	14241	28189
	S.Antoine	2009	1979	3988	2712	2623	5335
	Lafontaine	829	727	1556	1239	1107	2346
TOTAL		34915	34100	69015	38210	37480	75690

Source : recensement 1961-1966 et O. Départ (DDO)

Tableau 33

CROISSANCE OU DIMINUTION DE LA POPULATION DE 1961 À 1966 POUR CHAQUE MUNICIPALITE ET POUR LA REGIONALE - EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE

ZONE	MUNICIPALITES	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
I	Gore	13/86	15.1	13/64	20.3	26/150	17.3
	Harrington	-15/350	4.3	-23/338	6.8	-38/688	5.5
	S.A.d'Ar.	-33/451	7.3	-6 /379	1.6	-39/830	4.7
	Wentworth	13/44	29.6	17/28	60.7	30/72	41.7
	Calumet	-46/451	10.2	-50/438	11.4	-96/889	10.8
	Carillon	-128/255	50.2	-63/172	36.8	-191/427	44.7
	S.André-E	42/611	6.9	-24/52	4.2	18/1183	1.5
	Grenville	88/1636	5.4	72/1541	4.7	160/1177	5.
	St-Hermas	-22/577	3.8	-20/505	3.9	-42/1102	3.8
III	Lachute	-170/5257	3.2	-132/5260	2.5	-302/10517	2.9
	S.Jérusa.	185/1140	16.2	159/1062	14.9	344/2202	15.6
	Brownsburg	-14/1758	.8	- 7/1859	.4	-21/3617	.6
	Chatham	-24/1497	1.6	20/1325	1.5	-4/2822	.1
III	Shawbridge	- 7/565	1.2	11/469	2.3	4/1034	.4
	Prévost	- 1/96	1.	23/95	24.2	22/191	11.5
	Lesage	131/355	36.9	122/344	35.5	253/699	36.2
	S. Hippo.	118/491	24.	147/439	33.5	265/930	28.5
	S.Sophie	346/860	40.2	318/786	40.5	664/1646	40.3
IV	St-Canut	60/562	10.7	74/552	13.4	134/1114	12.
	S.Colomban	76/167	45.5	68/134	50.7	144/301	47.8
	S.Monique	24/610	3.9	22/567	3.9	46/1177	3.9
	S.Janvier	418/1418	29.	397/1422	27.9	815/2860	28.5
V	S.Jérôme	1128/12820	9.8	1218/13021	9.4	2346/25841	9.1
	S.Antoine	703/2009	34.9	644/1979	32.5	1347/3988	33.8
	Lafontaine	410/829	49.5	380/727	52.3	790/1556	50.8
TOTAL		3,295	9.6	3,380	9.	6,675	9.8

Source : Opération Départ (CSR DDO)

Tableau 14

POPULATION EN 1961 et 1966 PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE POUR L'AGGLOMERATION DE SAINT-JEROME

Age	1961			1966		
	H	F	T	H	F	T
0-4	2206	2034	4240	2514	2330	4844
5-9	1981	1831	3812	2264	2098	4362
10-14	1893	1784	3677	2157	2044	4201
15-19	1552	1590	3142	1769	1822	3591
20-24	1191	1207	2398	1358	1382	2740
25-29	1148	1192	2340	1309	1366	2675
30-34	1030	1080	2110	1174	1238	2412
35-39	944	1006	1950	1076	1152	2228
40-44	852	901	1753	971	1032	2003
45-49	789	782	1571	899	896	1795
50-54	663	656	1319	756	751	1507
55-59	458	514	972	520	585	1105
60-64	330	389	719	376	446	822
65 +	663	721	1384	756	826	1582
Total	15700	15687	31387	17809	17971	35870

L'agglomération de St-Jérôme comprend De Belle-feuille, Lafontaine et Saint-Antoine

Tableau 15

PERSPECTIVES DE POPULATION PAR SEXE ET PAR ZONE D'ANALYSE POUR 1971

Zone	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
I	4434	10.1	3975	9.2	8409	9.7
II	9635	22.6	9509	22.9	19244	22.5
III	3752	8.9	3629	8.7	7411	8.5
IV	4118	9.6	3965	9.5	8083	9.6
V	20844	48.8	20833	49.7	41677	49.2
Total	42513	100.	42011	100.	84524	100.

Source : Opération Départ (CSR DDO)

Tableau 30

PERSPECTIVES DE POPULATION POUR 1971 PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE DE L'AGGLOMERATION DE ST-JEROME (De Bellefeuille, Lafontaine et St-Antoine y comprises)

Age	Hommes	Femmes	Total
0-4	2565	2670	5535
5-9	2581	2404	4985
10-14	2458	2342	4800
15-19	2017	2088	4105
20-24	1548	1584	3132
25-29	1493	1565	3058
30-34	1338	1419	2757
35-39	1227	1320	2547
40-44	1107	1183	2290
45-49	1025	1027	2052
50-54	862	861	1723
55-59	593	674	1267
60-64	429	511	940
65 +	862	947	1809
Total	20405	20595	41000 (1)

Source : Opération Départ (CSR DDO)

(1) On peut noter que les perspectives du tableau 37 montrent une population probable de 41,677 dans le Saint-Jérôme métropolitain en 1971. Cette légère différence provient de nos modes de calcule tantôt par catégorie d'âge et sexe, tantôt pour le sexe seulement. Par ailleurs, la croissance des municipalités de l'agglomération varie pour chacune d'elles.

Tableau 37

PERSPECTIVES DE POPULATION POUR 1971 PAR SEXE POUR LES MUNICIPALITES ET LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

ZONE	MUNICIPALITES	Hommes	Femmes	Total
I	Gore	114	92	206
	Harrington	320	292	612
	S.André d'A	385	367	752
	Wentworth	73	73	146
	Calumet	359	338	697
	Carillon	127	109	236
	S.André-Est	698	524	1222
	Grenville	1825	1695	3520
	St-Hermas	583	485	1018
II	Lachute	4917	4996	9913
	S. Jérusa.	1539	1403	2942
	Brownsburg	1730	1845	3575
	Chatham	1449	1365	2814
III	Shawbridge	551	491	1042
	Prévost	94	147	241
	Lesage	665	631	1296
	S. Hippo.	756	782	1538
	S. Sophie	1716	1578	3294
IV	St-Canut	689	710	1399
	S.Colomban	353	304	657
	S. Monique	659	612	1271
	S. Janvier	2417	2339	4756
V	St-Jérôme	15197	15606	30803
	St-Antoine	3795	3541	7336
	Lafontaine	1852	1686	3538
TOTAL		42813	42011	84824

Source : Opération Départ (CSR DDO)

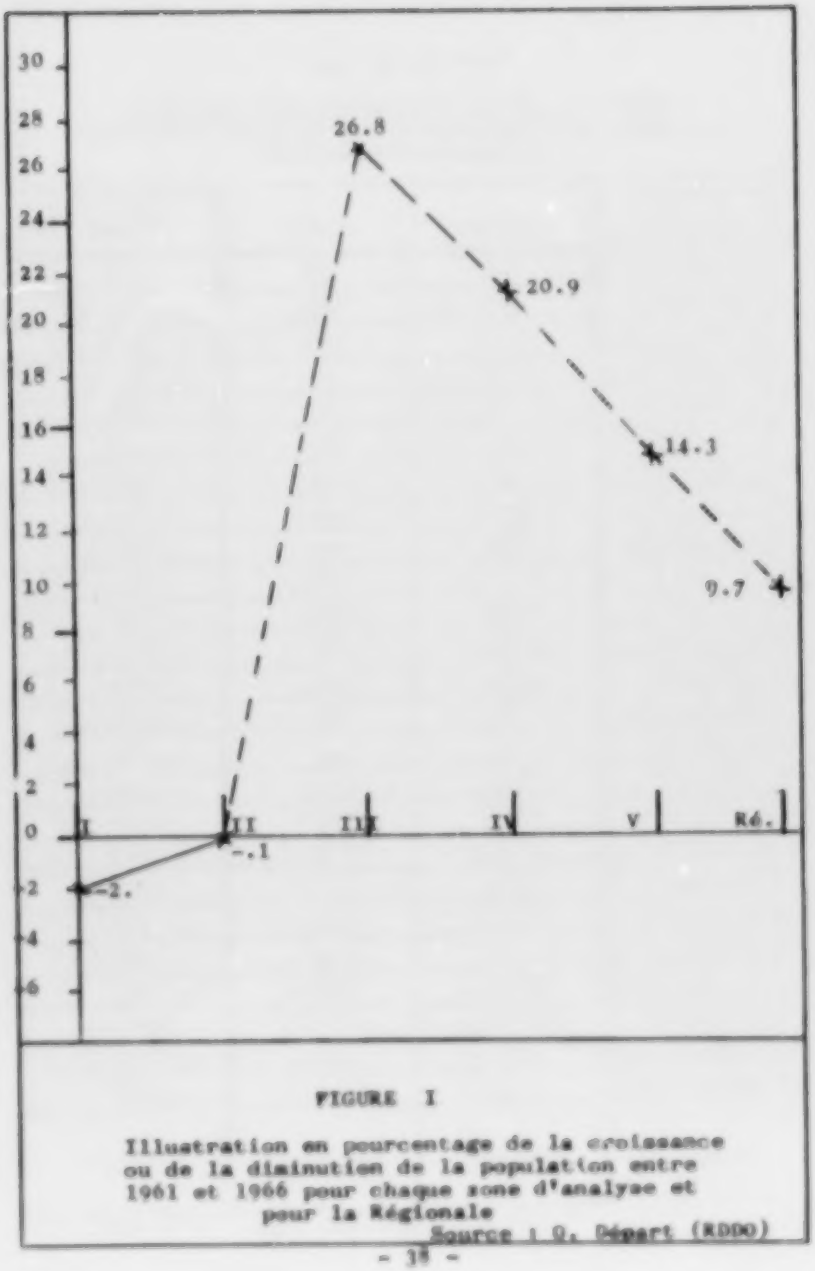

FIGURE I

Illustration en pourcentage de la croissance ou de la diminution de la population entre 1961 et 1966 pour chaque zone d'analyse et pour la Régionale

Source : O. Départ (RDDO)

Tableau 37

PERSPECTIVES DE POPULATION POUR 1971 PAR SEXE POUR LES MUNICIPALITES ET LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

ZONE	MUNICIPALITES	Hommes	Femmes	Total
I	Gore	114	92	206
	Harrington	320	292	612
	S.André d'A	385	367	752
	Wentworth	73	73	146
	Calumet	359	338	697
	Carillon	127	109	236
	S.André-Est	698	524	1222
	Grenville	1825	1695	3520
	St-Hermas	583	485	1018
II	Lachute	4917	4996	9913
	S. Jérusa.	1539	1403	2942
	Brownsburg	1730	1845	3575
	Chatham	1449	1365	2814
III	Shawbridge	551	491	1042
	Prévost	94	147	241
	Lesage	665	631	1296
	S. Hippo.	756	782	1538
	S. Sophie	1716	1578	3294
IV	St-Canut	689	710	1399
	S.Colomban	353	304	657
	S. Monique	659	612	1271
	S. Janvier	2417	2339	4756
V	St-Jérôme	15197	15600	30901
	St-Antoine	3795	3541	7336
	Lafontaine	1852	1686	3538
TOTAL		42813	42011	84824

Source : Opération Départ (CSR DDO)

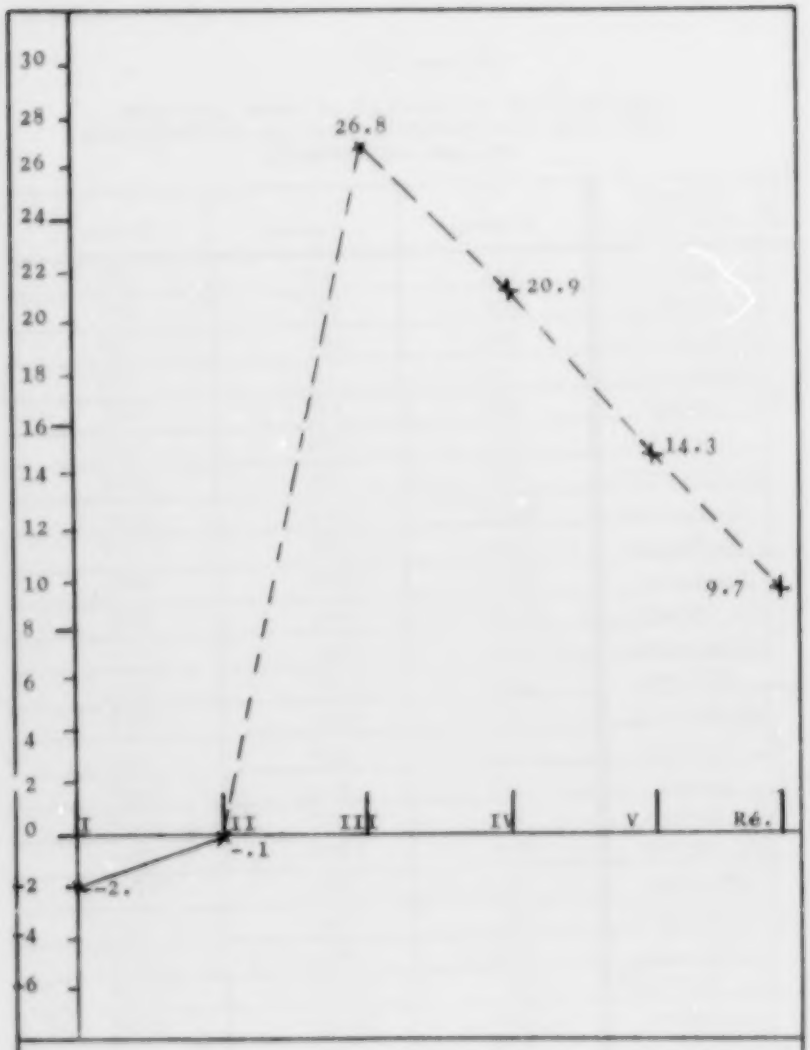

FIGURE I

Illustration en pourcentage de la croissance ou de la diminution de la population entre 1961 et 1966 pour chaque zone d'analyse et pour la Régionale

Source : O. Départ (RDDO)

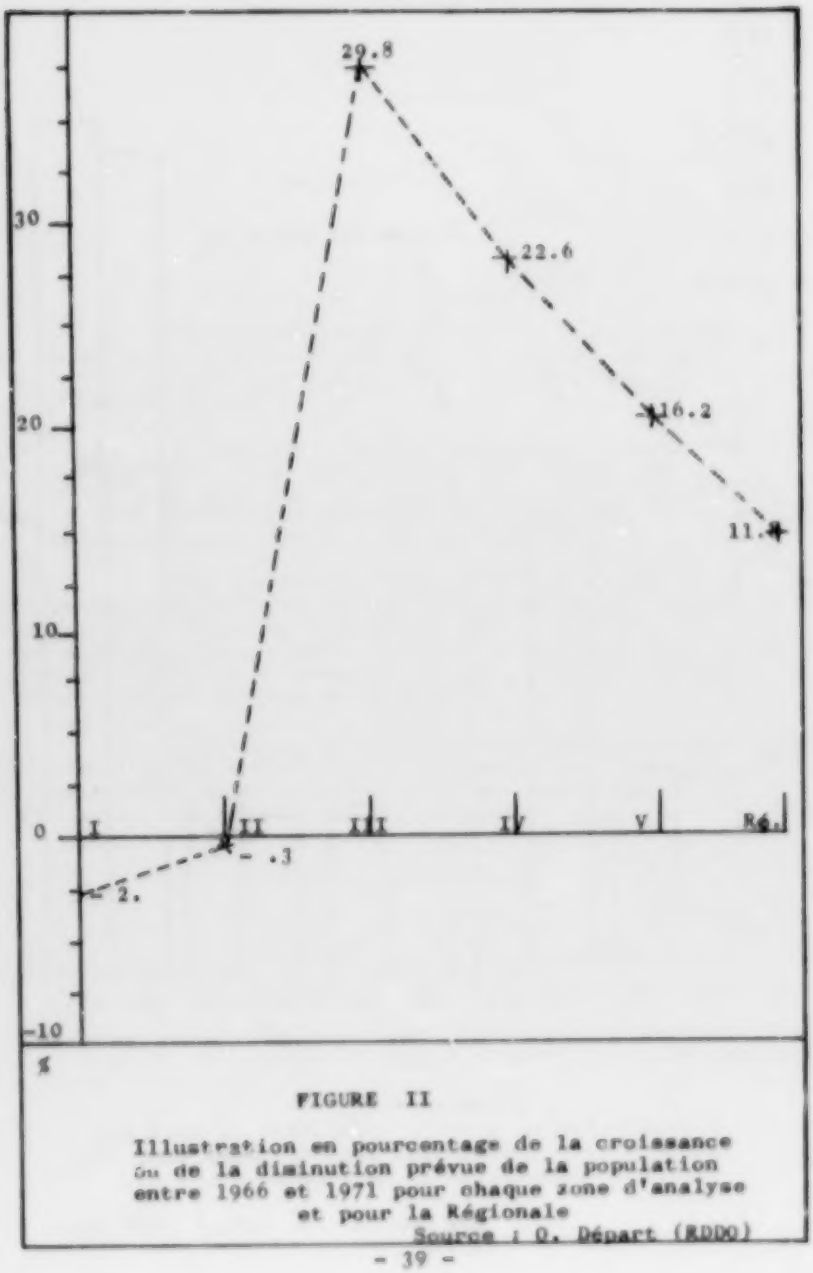

FIGURE II

Illustration en pourcentage de la croissance ou de la diminution prévue de la population entre 1966 et 1971 pour chaque zone d'analyse et pour la Régionale

Source : O. Départ (RDDO)

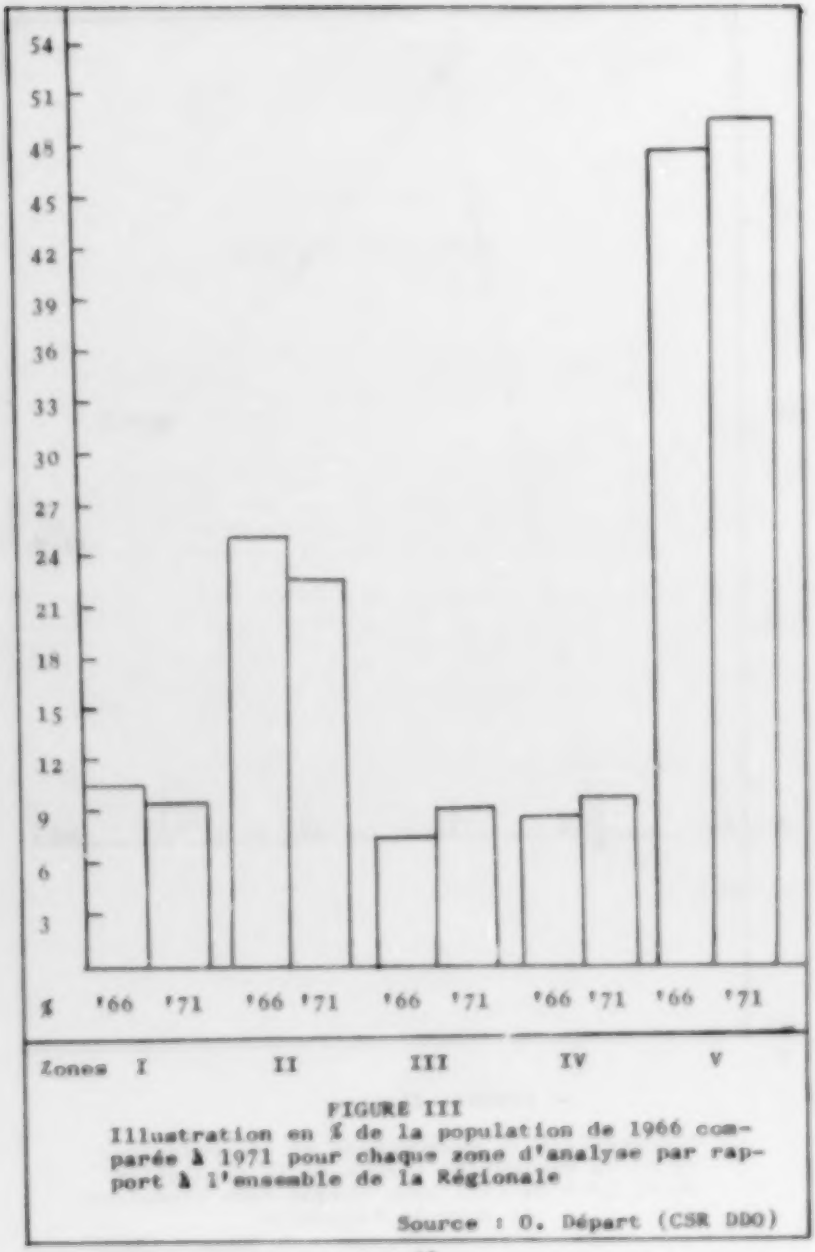

FIGURE III
Illustration en % de la population de 1966 comparée à 1971 pour chaque zone d'analyse par rapport à l'ensemble de la Régionale

Source : O. Départ (CSR DDO)

Chapitre III

LE REVENU DES SALARIÉS

Ce secteur couvre l'inventaire des catégories de salariés pour la Régionale, les zones d'analyse et les municipalités civiles d'après le recensement 1961 et l'Opération Départ.

A remarquer que ces revenus ne concernent que les salariés. Ainsi sont exclus ceux qui vivent de d'autres revenus tels que les honoraires pour les professionnels, les rentes pour les gens âgés, les placements pour les commerçants, industriels et financiers.

Ces données ne donnent qu'une valeur approximative des revenus retirés par la population du territoire en 1961. Nous les présentons qu'à titre d'information supplémentaire plutôt que sous la forme de renseignements complets et actuels des personnes qui vivent à l'intérieur des limites de la Régionale.

Toutefois, le lecteur considérera l'ordre de grandeur de ces statistiques, notamment les pourcentages, comme valables aujourd'hui tout en tenant compte de la croissance des revenus et des niveaux de vie.

REPARTITION DES SALAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE DE REVENU POUR LA REGIONALE ET POUR LES ZONES D'ANALYSE

Tableau 38. La Régionale

Revenu	H	F	Total	%
-1.000.	1105	1019	2147	11.4
1000-1999	1721	1405	3126	17.9
2000-2999	1067	1557	4024	20.5
1000-1999	3771	395	4109	23.8
4000-5999	2526	72	2595	14.9
6000-9999	527	4	531	3.
10,000. ≠	78	1	81	.5
TOTAL	12995	4479	17476	100.

Tableau 39. Zone I

H	F	Total	%
192	105	297	16.2
218	84	302	16.5
302	71	373	20.4
422	21	443	24.2
318	7	325	17.8
78		78	4.3
11	1	12	.7
1541	289	1830	100.

Tableau 40. Zone II

Revenu	H	F	Total	%
- 1,000.	345	294	639	12.4
1000-1999	407	299	706	13.7
2000-2999	850	499	1349	26.3
3000-3999	1181	105	1286	25.1
4000-5999	872	28	900	17.5
6000-9999	215	2	217	4.2
10000. ≠	40		40	.8
TOTAL	3910	1227	5137	100.

Tableau 41. Zone III

H	F	Total	%
121	52	173	20.1
160	69	229	26.5
160	52	212	24.6
111	18	129	14.9
101	3	104	12.1
14		14	1.6
2		2	.2
675	188	863	100.

Tableau 42. Zone IV

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	103	76	179	17.9
1000-1999	124	95	219	22.
2000-2999	203	60	263	26.4
3000-3999	205	11	216	21.7
4000-5999	103	2	105	10.6
6000-9999	12		12	1.2
10,000.≠	1		1	.1
TOTAL	751	244	995	100.

Tableau 43. Zone V

H	F	Total	%
547	512	1059	12.2
806	864	1670	19.3
1552	875	2427	28.1
1852	243	2095	24.2
1132	32	1164	13.5
208	2	210	2.4
24	2	26	.3
6121	2530	8651	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

REPARTITION DES SALAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE DE REVENUS POUR CHAQUE MUNICIPALITE CIVILE

Tableau 44. Gore (I)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	7		7	22.6
1000-1999	15	1	16	51.6
2000-2999	2		2	6.5
3000-3999	2		2	6.5
4000-5999	1		1	3.2
6000-9999				
10,000. ¢	3		1	9.7
TOTAL	30	1	31	100.

Tableau 45. Harrington(I)

H	F	Total	%
26	10	36	25.5
15	2	17	12.1
27	7	34	24.1
41		41	29.1
8	2	10	7.1
2		2	1.4
1		1	.7
120	21	141	100.

Tableau 46. St-André d'Argenteuil

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	16	4	20	16.
1000-1999	23	8	31	24.8
2000-2999	23	4	27	21.6
3000-3999	18	4	22	17.6
4000-5999	19	1	20	16.
6000-9999	5		5	4.
10000 ¢				
TOTAL	104	21	125	100.

Tableau 47. Wentworth

H	F	Total	%
6		6	11.1
3		3	16.7
4		4	22.2
5		5	27.8
18		18	100.

Tableau 48. Calumet (I)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	10	16	26	10.7
1000-1999	22	22	44	18.1
2000-2999	60	12	72	29.6
3000-3999	54	3	57	23.5
4000-5999	36	2	38	15.6
6000-9999	6		6	2.5
10000 ¢				
TOTAL	188	55	243	100.

Tableau 49. Carillon(I)

H	F	Total	%
22	6	28	17.8
24	3	27	17.2
25	3	28	17.8
32		32	20.4
32		32	20.4
9		9	5.7
1		1	.6
145	12	157	100.

Source : Recensement 1961 et O. Départ

REPARTITION DES SALAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE DE REVENUS POUR CHAQUE MUNICIPALITE CIVILE

Tableau 50. St-André-Est (I)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	12	15	27	9.9
1000-1999	40	11	51	35.8
2000-2999	59	11	70	28.9
3000-3999	59	3	62	19.3
4000-5999	65		65	20.2
6000-9999	29		29	9.
10000 +	3		3	.9
TOTAL	252	40	122	100.

Tableau 51. Grenville(II)

	H	F	Total	%
	99	56	142	17.9
	76	37	113	14.2
	92	34	126	15.9
	211	11	222	27.9
	157	2	159	20.1
	27		27	3.4
	3	1	4	.5
	856	139	743	100.

Tableau 52. Lachute (III)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	183	144	327	10.9
1000-1999	232	209	432	14.9
2000-2999	600	240	840	29.9
3000-3999	671	47	718	24.7
4000-5999	465	15	480	16.5
6000-9999	115		115	3.9
10000 +	14		14	.5
TOTAL	2280	640	2906	100.

Tableau 53. St-Jérusalem

	H	F	Total	%
	41	44	85	17.5
	39	21	60	12.4
	62	19	80	16.5
	100	20	120	24.7
	99	6	95	19.6
	32	2	34	7.
	10		10	2.1
	373	111	484	100.

Tableau 54. Brownsburg (II)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	73	72	145	12.4
1000-1999	57	49	106	9.1
2000-2999	93	190	259	24.9
3000-3999	280	11	291	2..9
4000-5999	260	5	265	22.7
6000-9999	59		59	4.9
10000 +	13		13	1.1
TOTAL	914	353	1167	100.

Tableau 55. Chatham (II)

	H	F	Total	%
	69	34	102	17.6
	79	29	108	18.6
	95	45	140	24.1
	150	7	157	27.1
	58	2	60	10.4
	10		10	1.7
	3		3	.5
	464	117	580	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

RÉPARTITION DES SALAIRES PAR SEXE
ET PAR CATÉGORIE DE REVENU POUR
CHAQUE MUNICIPALITÉ CIVILE

Tableau 56. Shawbridge (III)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	17	10	27	14.1
1000-1999	21	16	37	19.4
2000-2999	47	9	56	29.4
3000-3999	24	5	29	15.
4000-4999	25	2	27	14.1
5000-9999	6		6	3.1
10000 +				
TOTAL	140	41	191	100.

Tableau 57. Prévost (III)

	H	F	Total	%
	5	1	6	24.
	2		2	8.
	3	1	4	16.
	4	1	5	20.
	4		4	16.
	20	5	25	100.

Tableau 58. Lesage (III)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	7	9	16	11.2
1000-1999	24	10	34	23.9
2000-2999	29	16	44	30.9
3000-3999	20	2	22	15.4
4000-4999	21		21	14.7
5000-9999	5		5	3.5
10000	1		1	.7
TOTAL	106	37	143	100.

Tableau 59. Ste-Agathe-Lyte

	H	F	Total	%
	33	10	43	22.7
	57	13	70	36.9
	27	9	36	19.0
	17	4	21	11.1
	16		16	8.4
	2		2	1.1
	154	36	190	100.

Tableau 60. Ste-Sophie (III)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	57	22	79	24.8
1000-1999	62	24	86	26.5
2000-2999	53	16	69	21.3
3000-3999	46	6	52	16
4000-4999	15	1	16	11.1
5000-9999	1		1	.3
10,000 +	1		1	.3
TOTAL	235	89	324	100.

Tableau 61. St-Canut (IV)

	H	F	Total	%
	16	11	27	15.6
	22	20	42	24.3
	33	11	45	27.9
	36	1	37	21.4
	19		19	10.4
	1		1	.3
	126	66	192	100.

Source : recensement 1951 et S. Dagenais

REPARTITION DES SALAIRES PAR SEXE ET PAR CATEGORIE DE REVENUS POUR CHAQUE MUNICIPALITE CEVILE

Tableau 62. St-Colomban (TV)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	14	10	24	14.4
1000-1999	17	3	21	47.
2000-2999	7	1	32	35.2
3000-3999	9	1	10	11.1
4000-5999	5	1	6	3.3
6000-9999	2		2	2.7
10000 +				
TOTAL	265	20	295	100.

Tableau 63. St-Monique

H	F	Total	%
29	12	41	27.1
20	23	39	29.1
32	12	44	30.1
11	6	17	17.6
6		6	3.3
1		1	.7
114	36	250	100.

Tableau 64. St-Damien (TV)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	47	25	72	12.7
1000-1999	89	49	99	35.2
2000-2999	109	10	119	23.9
3000-3999	129	3	132	24.1
4000-5999	74	1	75	13.9
6000-9999	9		9	1.7
10000 +				
TOTAL	417	121	539	100.

Tableau 65. St-Jacques(V)

H	F	Total	%
480	422	902	12.1
979	739	1419	14.1
1111	909	2114	29.1
1194	224	1919	24.1
617	11	685	12.4
191	2	193	2.1
21	2	23	.1
1147	2291	7411	100.

Tableau 66. St-Antoine (V)

Revenu	H	F	Total	%
-1,000.	72	41	113	12.9
1000-1999	99	91	193	10.7
2000-2999	170	47	221	24.1
3000-3999	191	10	201	21.9
4000-5999	174	1	171	19.9
6000-9999	23		23	2.7
10000 +				
TOTAL	730	194	924	100.

Tableau 67. Lafontaine(V

H	F	Total	%
30	10	40	13.
39	12	51	18.
65	20	85	29.
67	9	76	25.
43		43	13.
2		2	.
1		1	.
284	11	295	100.

Source : recensement 1971 et D. Dupuis

Chapitre IV

LA STRUCTURE D'OCCUPATIONS

Nous retrouverons ici l'état détaillé de la composition de la population active en relation avec le statut socio-économique. Tout comme précédemment, les informations sont hiérarchisées pour la Régionale, les zones et les municipalités civiles du territoire en 1961.

Une première série concerne la main-d'oeuvre féminine au Canada depuis 1911 et son importance par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre.

Les tableaux 71 à 100 précisent la répartition de la main-d'oeuvre par sexe et par profession pour la Régionale, les zones d'analyse et les administrations locales. A remarquer le regroupement effectué dans le secteur primaire de la structure d'occupations où nous avons cru valable de classifier sous la catégorie "agriculture" quatre types d'emplois auxquels nous avons par ailleurs ajouté les bûcherons, les métiers de la forêt, les pêcheurs, les trappeurs, les chasseurs et les mineurs. Etant donné l'espace disponible et la très faible population de ce secteur dans notre région, une seule catégorie pouvait se justifier.

Les pourcentages accolés aux totaux des catégories d'occupations furent compilés par rapport à tous les travailleurs de l'aire géographique considérée.

Les tableaux numérotés de 101 à 130 font état de la répartition de la main-d'oeuvre par secteur industriel. La catégorisation précédente était reliée à la nature du travail accompli par les individus, indépendamment du genre d'établissement qui les emploie. Cette fois, la main-d'oeuvre répartie par secteur industriel précise le type d'entreprise où travaillent les individus.

Cependant, notons que les chiffres globaux sont plus faibles que ceux de la main-d'oeuvre par profession principalement par le fait qu'un certain nombre d'individus travaillent à l'extérieur de la région, notamment dans la région métropolitaine de Montréal.

Le recensement structure les occupations selon les trois types classiques en économie : primaire, secondaire et tertiaire. La subdivision ramifie en 24 sous-catégories que nous énumérons ci-après :

1) PRIMAIRE : agriculture, forêts, chasse et pêche, mines

2) SECONDAIRE : aliments et boissons, textiles, bois, pâtes et papiers, imprimerie et édition, industries métalliques primaires, produits en métal et machinerie, autres industries.

3) TERTIAIRE : construction, transports, communication, électricité, commerce de gros, commerce de détail, finance, éducation, santé, services privés, autres services, administration publique.

Certaines personnes exprimeront peut-être leur déception devant cet aperçu schématique des faits. Retenons les motivations suivantes : l'espace et les moyens insuffisants; le temps; le fait que ces statistiques datent de six ans; ces renseignements sont accessibles à tous dans les cahiers du recensement fédéral décennal; l'objet de l'enquête étant l'éducation permanente, cette information n'est pas directement liée à nos recherches d'autant plus qu'elle recoupe en partie la première série de tableaux que nous publions (71 à 100).

La dernière série de tableaux ou de figures représentent pour la Régionale, les zones d'analyse et les municipalités civiles, divers taux d'activité. Que signifient ces taux ?

Le TAUX D'ACTIVITE BRUT correspond au pourcentage de la population productive en rapport avec la population globale.

Le TAUX D'ACTIVITE NET veut dire la population au travail (main-d'oeuvre) en relation avec la population totale de 15 à 64 ans.

Le TAUX DE MAIN-D'OEUVRE FEMININE relie la main-d'oeuvre féminine sur la population féminine de 15 à 6 ans.

Le TAUX DE LA MAIN-D'OEUVRE SALARIEE, le total des salariés par rapport à la main-d'oeuvre totale.

Le TAUX DE DEPENDANCE, la population de 14 ans et moins et 65 ans et plus par rapport à la population de 15 à 64 ans.

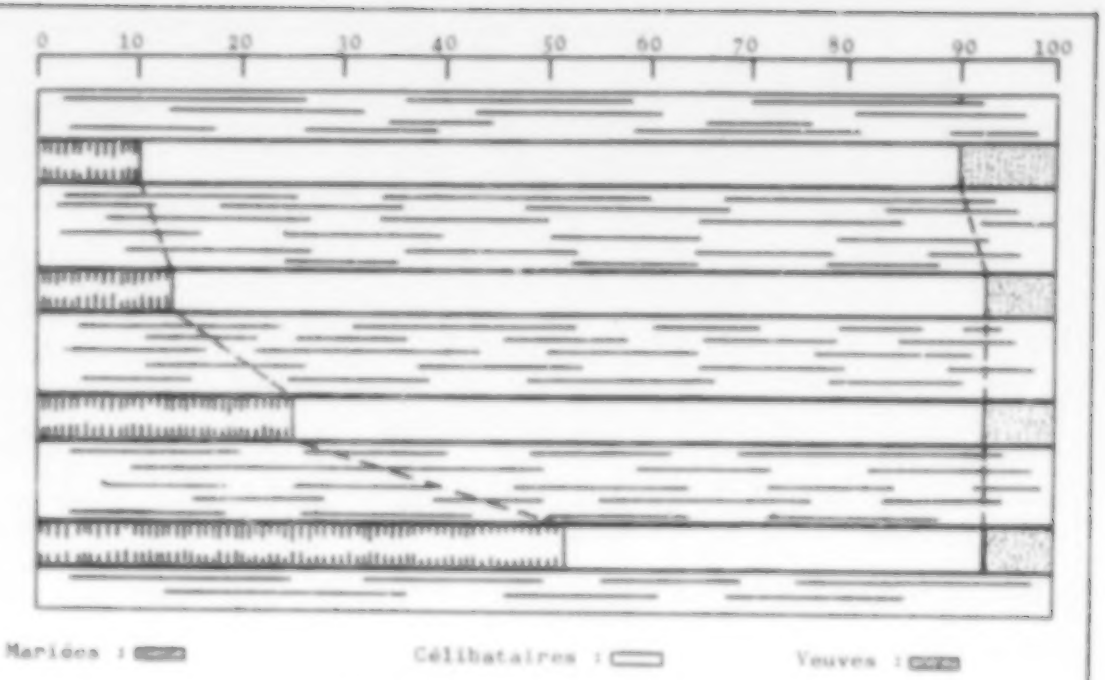

FIGURE IV

Croissance de la main-d'oeuvre féminine au Canada selon le statut civil

Source : bureau fédéral de la statis.

Tableau 68

LES FEMMES SALARIEES, SELON L'AGE ET L'ETAT CIVIL, EN % DE LA POPULATION FEMININE DE 1951 A 1961 au CANADA

Date et état civil	Groupes d'âge							
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 +	15 +
Mariées								
1951	15.9	16.8	10.8	10.5	8.8	4.4	1.2	9.6
1961	23.1	25.8	18.7	21.0	21.1	11.9	2.2	18.5
Augmentation procentuelle du taux 1951-1961	44.9	53.3	73.9	100.	138.9	168.0	83.3	93.2
Célibataires								
1951	37.9	76.3	76	71.1	64.1	49.3	16.9	56.2
1961	33.0	80.4	79.2	74.4	68.7	50.4	19.7	52.6
Augmentation procentuelle du taux 1951-1961	-12.8	5.4	4.1	4.7	7.1	14.4	16.4	- 6.5
Veuves et divorcées								
1951	37.0	55.5	55.8	49.1	35.6	19.1	3.3	16.0
1961	45.6	59.6	57.5	54.3	48.6	29.3	4.4	19.7
Augmentation procentuelle du taux 1951-1961	23.2	7.3	3.0	10.5	36.3	53.4	34.2	22.9

Source : recensement 1961

Tableau 69

TAUX DE PARTICIPATION DES FEMMES MARIEES A L'ACTIVITE OUVRIERE SELON LE DEGRE D'INSTRUCTION ET LE GENRE DE FAMILLE ET SELON LE REVENU DE L'EPOUX (CANADA)

Degré d'instruction de l'épouse et genre de famil	Revenu de l'époux					
	3,000 -	3000-4999	5000-6999	7000-9999	10000 +	Total
Total	26.0	24.9	20.2	14.2	9.4	22.4
Un enfant ou plus de moins de 6 ans						
élémentaire ou moins	12.0	9.7	6.2	5.2	6.2	9.7
secondaire	19.0	15.3	10.0	5.2	4.5	12.8
université	36.2	24.5	15.7	8.8	6.6	15.3
Des enfants, aucun âgé moins de 6 ans						
école élémentaire ou moins	23.5	21.8	17.1	12.4	10.6	20.8
école secondaire	35.6	36.4	28.7	18.1	9.7	29.8
université	36.1	53.7	44.2	29.0	11.4	33.3
Sans enfant						
élémentaire ou moins	29.1	27.0	21.3	14.2	15.6	26.1
école secondaire	40.9	49.9	42.4	27.9	14.1	44.0
université	60.2	63.0	57.3	40.6	20.5	51.4

Source : recensement canadien, 1961

Tableau 70

RÉPARTITION DES TRAVAILLEUSES SELON CERTAINES PROFESSIONS (1961) AU CANADA

Catégorie professionnelle	N. en 1961 (milliers)	% de la main-d'oeuvre totale	% représenté par les N. cumulés	% que représentent les femmes dans la cat. prof.
Sténo. et dactylographes	209	11.9	11.9	97
Vendeuses	133	7.6	19.5	58
Institutrices	119	6.7	26.2	70
Serveuses de restaurant	62	3.5	29.7	71
Infirmières diplômées	59	3.4	33.1	96
Gardes-malades auxiliaires	49	2.8	35.9	79
Téléphonistes	34	1.9	37.8	95
Femmes de ménage	32	1.8	99.6	32
Cuisinières	25	1.4	41.0	49.5
Coiffeuses	23	1.3	42.3	55
Infirmières stagiaires	23	1.3	43.6	99
Blanchisseuses	23	1.3	44.9	71
Mécanographes	22	1.3	46.2	79
Couturières	16	.9	47.1	96
Professeurs de musique	7	.4	47.5	60

Source : recensement 1961

Tableau 71

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION A LA REGIONALE

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	1438	201	1639	7.5
Prof. libérales et techniciens	999	767	1766	8.1
Employés bureaux	948	853	1801	8.3
Vendeurs	725	335	1060	4.9
Services et récré.	986	1059	2045	9.4
Trans. et commu.	1378	107	1485	6.8
Agriculture	1618	87	1705	7.8
Ouvriers spéci.	6950	1555	8505	39.1
Manoeuvres	1140	90	1230	5.7
Mal ou non décla.	370	128	498	2.3
TOTAL	16558	5182	21740	100.

Tableau 72

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA ZONE I

Hommes	Femmes	Total	%
163	22	185	7.7
118	64	182	7.5
79	58	137	5.7
31	20	51	2.1
92	109	201	8.4
155	9	164	6.8
438	13	451	18.8
675	51	726	30.3
232	7	239	9.9
44	19	63	2.6
2027	372	2399	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 73

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA ZONE II

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	408	55	463	7.5
Prof. libérales et techniciens	334	183	517	8.3
Employés bureaux	264	279	543	8.7
Vendeurs	186	69	255	4.1
Services, récré.	254	264	518	8.3
Trans. et commu.	383	14	397	6.4
Agriculture	395	45	440	7.
Ouvriers spéci.	2054	474	2528	40.7
Manoeuvres	371	26	397	6.4
Mal déclarés	115	41	156	2.5
TOTAL	4763	1450	6214	100.

Tableau 74

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA ZONE III

Hommes	Femmes	Total	%
86	22	108	8.7
52	45	97	7.8
25	31	56	4.5
42	11	53	4.2
75	77	152	12.2
75	3	78	6.3
208	3	211	16.9
353	32	385	30.9
81	3	84	6.8
12	8	20	1.6
1008	235	1244	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 75

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA ZONE IV

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	75	13	88	5.7
Prof. libérales et techniciens	20	50	70	4.5
Employés bureaux	39	29	68	4.4
Vendeurs	38	24	62	3.9
Services, récré	40	73	113	7.3
Trans. et commu	87	5	92	5.9
Agriculture	383	18	401	25.8
Ouvriers spéci.	466	81	547	35.2
Manoeuvres	78	5	83	5.3
Mal déclarés	20	9	29	1.9
TOTAL	1246	307	1553	100.

Tableau 76

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA ZONE V

Hommes	Femmes	Total	%
706	89	795	7.7
475	425	900	8.7
541	456	997	9.6
429	211	640	6.2
525	536	1061	10.3
678	76	754	7.3
205	8	213	1.9
3402	917	4319	41.8
384	49	433	4.2
179	51	230	2.2
7514	2518	10332	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 77

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LE CANTON DE GORE (I)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	6		6	12.2
Prof. libérales et techniciens	1		1	2.
Employés bureaux		1	1	2.
Vendeurs		1	1	2.
Services et récr.	1		1	2.
Trans. et commu.	4		4	8.2
Agriculture	21		21	42.9
Ouvriers spéci.	11		11	22.5
Manoeuvres	3		3	6.1
Mal déclarés				
TOTAL	47	2	49	100.

Tableau 78

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LE CANTON D'HARRINGTON (I)

Hommes	Femmes	Total	%
12	1	13	6.5
9	3	12	5.9
	6	6	2.9
1	1	2	.9
7	7	14	6.9
13	1	14	6.9
74	3	77	37.9
40	1	41	20.2
23	1	24	11.8
179	24	203	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 79

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR ST-ANDRE D'ARGENTEUIL (I)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	5		5	2.
Prof. libérales et techniciens	3	5	8	3.2
Employés bureaux	5	7	12	4.9
Vendeurs	2		2	.8
Services, récré.	6	7	13	5.3
Trans. et commu.	14		14	5.7
Agriculture	110	2	112	45.3
Ouvriers spéci.	56	1	57	23.
Manoeuvres	10	2	12	4.9
Mal déclarés	10	2	12	4.9
TOTAL	221	26	247	100.

Tableau 80

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LE CANTON DE WENTWORTH (I)

Hommes	Femmes	Total	%
4		4	16.7
1	1	2	8.2
3		3	12.5
5		5	20.8
8		8	33.7
2		2	8.2
23	1	24	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 81

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE CALUMET (I)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	25	6	31	10.7
Prof. libérales et techniciens	12	10	22	7.6
Employés bureaux	17	5	22	7.6
Vendeurs	3	4	7	2.4
Services, récré.	5	15	20	6.9
Trans. et commu.	18	3	21	7.3
Agriculture	11		11	3.8
Ouvriers spéci.	88	22	110	38.1
Manoeuvres	34		34	11.8
Mal déclarés	10	1	11	3.8
TOTAL	223	66	259	100.

Tableau 82

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE CARILLON (I)

Hommes	Femmes	Total	%
12	2	14	7.5
9	2	11	5.9
6	1	7	3.8
2	1	3	1.6
8	8	16	8.7
10	1	11	5.9
13		13	7.
70		70	37.8
39		39	21.1
1		1	.5
170	15	185	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 83

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE ST-ANDRE-EST (I)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	40	3	43	11.6
Prof. libérales et techniciens	22	7	29	7.8
Employés bureaux	19	12	31	8.4
Vendeurs	8	3	11	2.9
Services, récré.	28	14	42	11.3
Trans. et commu.	24		24	6.5
Agriculture	11		11	2.9
Ouvriers spéci.	126	1	127	34.2
Manoeuvres	42	2	44	11.9
Mal déclarés	6	3	9	2.4
TOTAL	326	45	371	100.

Tableau 84

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE GRENVILLE(I)

Hommes	Femmes	Total	%
59	10	69	6.7
62	37	99	9.6
32	26	58	5.6
15	10	25	2.4
36	57	93	9.1
69	4	73	7.1
193	8	201	19.4
276	26	302	29.3
79	2	81	7.9
17	13	30	2.4
838	193	1031	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 85

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA VILLE DE LACHUTE (II)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	244	34	278	8.2
Prof. libérales et techniciens	162	105	267	7.9
Employés bureaux	137	158	295	8.7
Vendeurs	131	44	175	5.2
Services, récré.	149	153	302	8.9
Trans. et commu.	245	9	254	7.5
Agriculture	65		65	1.9
Ouvriers spéci.	1240	253	1463	43.3
Manoeuvres	195	13	208	6.2
Mal déclarés	56	17	73	2.2
TOTAL	2624	756	3380	100.

Tableau 86

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR ST-JERUSALEM D'ARGENTEUIL (II)

Hom...	Femmes	Total	%
66	4	70	10.2
35	17	52	7.6
22	42	64	9.3
20	4	24	3.5
18	35	53	7.7
38	3	41	5.9
118	3	121	17.7
167	16	183	26.7
48	2	50	7.4
22	5	27	3.9
554	131	685	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 87

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE BROWNSBURG(II)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	75	9	84	6.6
Prof. libérales et techniciens	116	46	162	12.7
Employés bureaux	80	61	141	11.
Vendeurs	21	16	37	2.9
Services, récré.	60	51	111	8.7
Trans. et commu.	49	1	50	3.9
Agriculture	12	12	24	.9
Ouvriers spéci.	400	182	582	45.6
Manoeuvres	63	7	70	5.5
Mal déclarés	22	6	28	2.2
TOTAL	898	379	1277	100.

Tableau 88

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION ET PAR SEXE POUR LE CANTON DE CHATHAM (II)

Hommes	Femmes	Total	%
23	9	32	3.7
21	15	36	4.2
25	18	43	4.9
14	5	19	2.2
27	25	52	5.9
51	1	52	5.9
199	42	241	27.6
247	53	300	34.4
65	4	69	7.9
15	13	28	3.2
687	185	872	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 89

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE SHAWBRIDGE(III)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	23	8	31	13.2
Prof. libérales et techniciens	24	13	37	15.7
Employés bureaux	4	6	10	4.3
Vendeurs	9	2	11	4.7
Services, récré.	22	24	46	19.6
Trans. et commu.	10		10	4.3
Agriculture	11		11	4.7
Ouvriers spéci.	59	2	61	25.9
Manoeuvres	7		7	2.9
Mal déclarés	8	3	11	4.7
TOTAL	177	58	235	100.

Tableau 90

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE PREVOST (III)

Hommes	Femmes	Total	%
5	1	6	13.6
2	1	3	6.8
2		2	4.5
	1	1	2.3
3	1	4	9.1
6		6	13.6
15	1	16	36.4
4		4	9.1
2		2	4.5
39	5	44	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 91

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE LESAGE (III)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	18	6	24	10.9
Prof. libérales et techniciens	10	6	16	7.3
Employés bureaux	5	10	15	6.8
Vendeurs	13	2	15	6.8
Services, récré.	11	14	25	11.4
Trans. et commu.	10	1	11	5.
Agriculture	26	1	27	12.3
Ouvriers spéci.	63	8	71	32.3
Manoeuvres	10		10	4.5
Mal déclarés	1	5	6	2.7
TOTAL	167	53	220	100.

Tableau 92

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE ST-HIPPOLYTE

Hommes	Femmes	Total	%
23	4	27	9.9
4	9	13	4.7
5	8	13	4.7
6	1	7	2.6
25	9	34	12.4
19		19	6.9
25		25	9.1
89	6	95	34.7
39	1	40	14.7
1		1	.4
236	38	274	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 93

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE STE-SOPHIE (III)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	17	3	20	4.3
Prof. libérales et techniciens	12	16	28	5.9
Employés bureaux	11	7	18	3.8
Vendeurs	11	6	17	3.6
Services et récré.	17	29	46	4.8
Trans. et commu.	33	1	34	7.2
Agriculture	131	2	133	28.4
Ouvriers spéci.	127	15	142	30.3
Manoeuvres	21	2	23	4.9
Mal déclarés				
TOTAL	388	81	469	100.

Tableau 94

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE ST-CANUT (IV)

Hommes	Femmes	Total	%
10	4	14	4.6
5	7	12	3.9
4	10	14	4.6
3	2	5	1.7
9	21	30	9.9
23		23	7.6
98	4	102	33.7
80	7	87	28.7
7	1	8	2.6
2	6	8	2.6
241	62	303	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ.

Tableau 95

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE ST-COLOMBAN (IV)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	12	2	14	13.
Prof. libérales et techniciens	1	4	5	4.7
Employés bureaux	3	2	5	4.7
Vendeurs	3		3	2.8
Services, récré.	2	4	6	5.6
Trans. et commu.	7	1	8	7.5
Agriculture	18		18	16.8
Ouvriers spéci.	26	8	34	31.8
Manoeuvres	14		14	13.
Mal déclarés				
TOTAL	86	21	107	100.

Tableau 96

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE STE-MONIQUE(IV)

Hommes	Femmes	Total	%
6	2	8	2.4
3	16	19	5.8
7	4	11	3.3
1	5	6	1.8
9	21	30	9.1
14	1	15	4.5
112	7	119	35.9
86	15	101	30.5
18		18	5.4
4		4	1.2
260	71	331	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 97

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE SI-JANVIER(IV)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	47	5	52	6.4
Prof. libérales et techniciens	11	23	34	4.2
Employés bureaux	25	13	38	4.7
Vendeurs	31	17	48	5.9
Services, récré.	20	27	47	5.8
Trans. et commu.	43	3	46	5.7
Agriculture	155	7	162	19.9
Ouvriers spéci.	274	51	325	40.1
Manoeuvres	39	4	43	5.3
Mal déclarés	14	3	17	2.1
TOTAUX	659	153	812	100.

Tableau 98

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA VILLE DE ST-JEROME (V)

Hommes	Femmes	Total	%
594	68	662	7.6
361	375	736	8.5
486	453	909	10.4
363	195	558	6.4
462	485	947	10.9
551	72	623	7.2
54	1	55	.6
2804	829	3633	41.7
314	35	349	4.
158	41	199	2.3
6183	2524	8707	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 99

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE ST-ANTOINE(V)

Professions	Hommes	Femmes	Total	%
Administration	85	16	101	8.8
Prof. libérales et techniciens	27	36	63	5.5
Employés bureaux	43	28	71	6.2
Vendeurs	48	15	63	5.5
Services, récré.	41	44	85	7.4
Trans. et commu.	93	4	97	8.5
Agriculture	72	6	78	6.8
Ouvriers spéci.	424	69	493	43.1
Manoeuvres	47	9	56	4.9
Mal déclarés	21	6	27	2.4
TOTAL	911	233	1144	100.

Tableau 100

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SEXE ET PAR PROFESSION POUR LA MUNICIPALITE DE LAFONTAINE(V)

Hommes	Femmes	Total	%
27	5	32	6.8
87	14	101	20.9
12	5	17	3.5
18	1	19	3.9
22	7	29	6.1
34		34	7.1
23	1	24	4.9
174	19	193	40.1
23	5	28	5.8
	4	4	.8
420	61	481	100.

Source : recensement 1961 et O. Départ

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR ECONOMIQUE POUR LA REGIONALE ET LES CINQ ZONES D'ANALYSE

Secteurs économiques	Tableau 101 La Régionale		Tableau 102 ZONE I		Tableau 103 ZONE II	
Primaire	1655	7.8%	398	16.9%	403	6.6%
Secondaire	7768	36.5%	738	31.3%	2622	43.2%
Tertiaire	11841	55.7%	1223	51.8%	3047	50.2%
Total	21264	100.0%	2359	100.0%	6072	100.0%

Secteurs économiques	Tableau 104 Zone III		Tableau 105 Zone IV		Tableau 106 Zone V	
Primaire	199	16.3%	415	27.3%	240	2.4%
Secondaire	236	19.3%	236	15.5%	3936	39.0%
Tertiaire	786	64.4%	869	57.2%	5913	58.6%
Total	1221	100.0%	1520	100.0%	10089	100.0%

Source : recensement 1961 et O. Départ

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR ECONOMIQUE POUR LES HUIT MUNICIPALITES CIVILES (CANTONS) DE LA ZONE I

Secteurs économiques	Tableau 107 Gore		Tableau 108 Harrington		Tableau 109 St-André d'Argen.		Tableau 110 Wentworth	
Primaire	24	48.9%	77	37.9%	109	46.4%	2	8.3%
Secondaire	3	6.1%	53	26.2%	27	11.4%	5	20.8%
Tertiaire	22	44.9%	73	36.1%	99	42.0%	17	70.9%
Total	49	100.0%	203	100.0%	235	100.0%	24	100.0%

Secteurs économiques	Tableau 111 Calumet		Tableau 112 Carillon		Tableau 113 St-André-Est		Tableau 114 Grenville	
Primaire	6	2.3%	6	2.9%	9	2.5%	165	16.5%
Secondaire	153	55.4%	7	3.2%	75	20.9%	415	41.5%
Tertiaire	117	42.4%	201	93.9%	274	77.3%	420	42.0%
Total	276	100.0%	214	100.0%	358	100.0%	1000	100.0%

Source : recensement 1961 et O. Départ

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR ECONOMIQUE POUR HUIT MUNICIPALITES CIVILES DES ZONES II et III

Secteurs économiques	Tableau 115 Lachute (II)		Tableau 116 St-Jérusalem d'Argenteuil		Tableau 117 Brownsburg (II)		Tableau 118 Chatham (II)	
Primaire	48	1.5%	118	18.0%	10	.9%	227	27.0%
Secondaire	1393	42.0%	162	24.5%	803	63.9%	264	31.4%
Tertiaire	1875	56.4%	378	57.4%	445	35.4%	349	45.7%
Total	3316	100.0%	658	100.0%	1258	100.0%	840	100.0%

Secteurs économiques	Tableau 119 Shawbridge (III)		Tableau 120 Prévost (III)		Tableau 121 Lesage (III)		Tableau 122 St-Hippolyte(III	
Primaire	9	4.0%	6	13.9%	27	12.6%	29	10.6%
Secondaire	31	13.7%	9	20.9%	60	27.9%	40	14.6%
Tertiaire	185	82.3%	28	64.6%	128	59.6%	204	74.7%
Total	225	100.0%	43	100.0%	215	100.0%	273	100.0%

Source : recensement 1961 et O. Départ

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR ECONOMIQUE POUR HUIT MUNICIPALITES CIVILES DES ZONES IV et V

Secteurs économiques	Tableau 123 Ste-Sophie (III)		Tableau 124 St-Canut (IV)		Tableau 125 St-Colomban (IV)		Tableau 126 Ste-Monique (IV)	
Primaire	128	27.5%	108	36.8%	17	16.1%	106	32.1%
Secondaire	96	20.6%	41	13.9%	23	21.5%	37	11.2%
Tertiaire	241	51.8%	144	49.3%	66	62.9%	187	56.7%
Total	465	100.0%	293	100.0%	106	100.0%	330	100.0%

Secteurs économiques	Tableau 127 St-Janvier (IV)		Tableau 128 St-Antoine (V)		Tableau 129 St-Jérôme (V)		Tableau 130 Lafontaine (V)	
Primaire	184	23.3%	99	8.9%	124	1.5%	17	3.5%
Secondaire	135	17.0%	384	34.3%	3425	40.3%	127	26.7%
Tertiaire	472	59.7%	635	56.8%	4948	58.2%	330	69.4%
Total	791	100.0%	1118	100.0%	8497	100.0%	474	100.%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 131

TAUX D'ACTIVITE BRUT, NET, MASCULINE ET FEMININE POUR LA REGIONALE ET POUR LES ZONES D'ANALYSE

ZONES	Taux d'activité brut	Taux d'activité net	Taux d'activité masculine	Taux d'activité féminine
Régionale	22425/68274 = 32.8%	22425/39089 = 57.4%	17184/19535 = 87.9%	5241/19837 = 26.4%
I	2696/7417 = 36.3%	2696/4265 = 63.2%	2312/2278 = 101.5%	384/1987 = 19.3%
II	6602/19179 = 34.4%	6602/11012 = 59.9%	5106/5454 = 93.6%	1496/5558 = 26.9%
III	1242/4499 = 27.6%	1242/2396 = 51.8%	1007/1261 = 79.9%	235/1151 = 19.9%
IV	1553/5459 = 28.4%	1553/2920 = 53.2%	1245/1495 = 83.3%	308/1661 = 18.5%
V	10332/31720 = 33.0%	10332/15496 = 56.0%	7514/9047 = 83.0%	2818/9450 = 30.0%

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 132

TAUX DE MAIN-D'OEUVRE FEMININE, DE MAIN-D'OEUVRE SALARIEE ET TAUX DE DEPENDANCE POUR LA REGIONALE ET LES ZONES D'ANALYSE

ZONE	Taux de main-d'oeuvre féminine	Taux de main-d'oeuvre salariée	Taux de dépendance
Régionale	5241 / 22425 = 23.4%	17550 / 22425 = 78.3%	29871 / 39089 = 76.4%
I	384 / 2696 = 14.2%	1830 / 2696 = 67.9%	3842 / 4265 = 90.0%
II	1496 / 6602 = 22.7%	5137 / 6602 = 77.8%	8167 / 11012 = 74.2%
III	235 / 1242 = 18.9%	863 / 1242 = 69.5%	2099 / 2396 = 87.6%
IV	308 / 1553 = 19.8%	1069 / 1553 = 68.8%	2539 / 2920 = 86.9%
V	2818 / 10416 = 27.0%	8651 / 10416 = 30.0%	13224 / 15496 = 71.0%

Source: O. Départ (CSR DDO)

Tableau 133

TAUX D'ACTIVITE BRUT ET TAUX D'ACTIVITE NET POUR CHAQUE MUNICIPALITE CIVILE

Municipalités civiles	Taux d'activité brut		Taux d'activité net	
Gore	59/150	.3%	59/96	61.5%
Harrington	266/688	38.7%	266/362	73.5%
St-André d'Argen	356/830	42.9%	356/468	76.7%
Wentworth	28/72	38.9%	28/45	62.2%
St-André-Est	371/1182	31.4%	371/689	53.8%
Calumet	289/891	32.4%	289/535	54.0%
Carillon	191/427	44.7%	191/271	70.5%
Grenville	1136/3177	35.8%	1136/1799	63.1%
Lachute	3422/10535	32.5%	3422/6091	56.2%
Brownsburg	1285/3615	35.5%	1285/2158	59.5%
St-Jérusalem	798/2207	36.2%	798/1225	65.1%
Chatham	1097/2822	38.9%	1097/1538	71.3%
Shawbridge	235/1042	22.0%	235/553	44.0%
Prévost	44/191	23.0%	44/101	43.0%
Lesage	220/699	31%	220/395	55%
St-Hippolyte	274/928	30%	274/503	54%
Ste-Sophie	469/1639	28.6%	469/1864	54.3%
St-Canut	303/1115	27%	303/594	51%
St-Colomban	107/299	36%	107/179	60%
Ste-Monique	331/1185	27%	331/642	51%
St-Janvier	812/2860	28.4%	812/1505	53.9%
St-Antoine	1144/4038	28.3%	1144/2106	54.3%
St-Jérôme	8707/26086	33.4%	8707/15521	56.0%
Lafontaine	481/1596	30%	481/869	55%

Source : O. Départ (CSR DDO)

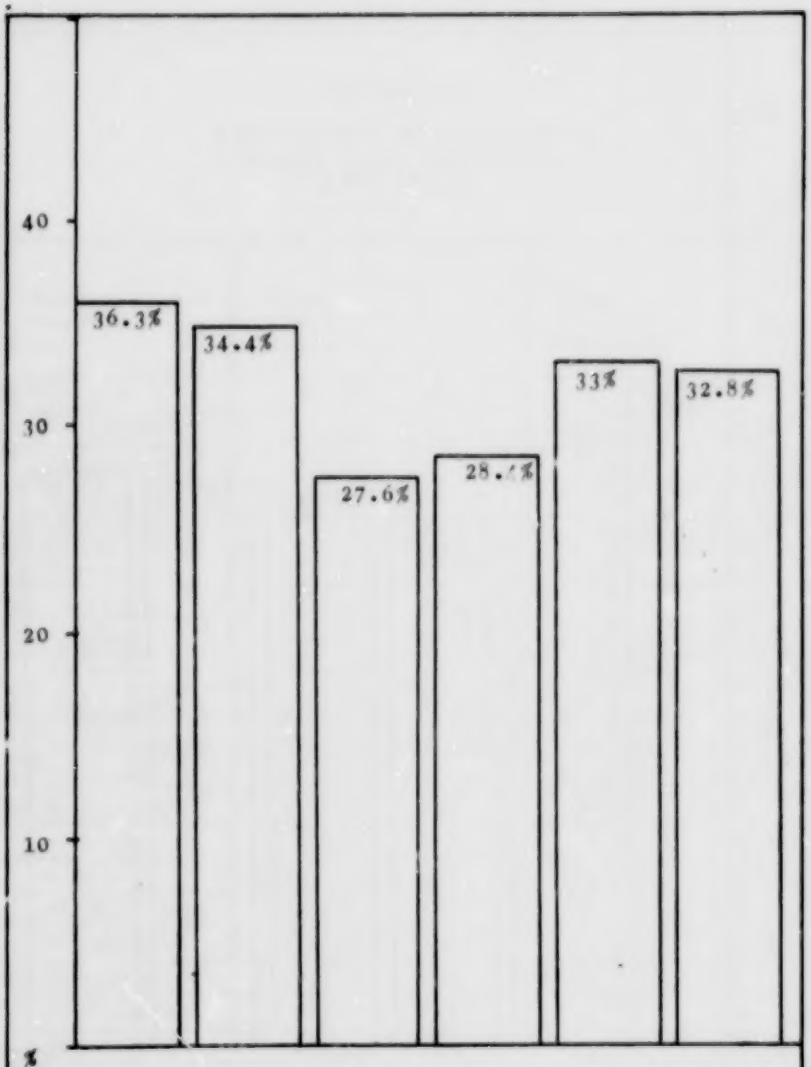

FIGURE V

TAUX D'ACTIVITE BRUT POUR LA REGIONALE
ET LES CINQ ZONES D'ANALYSE

Source : O. Départ (CSR DDO)

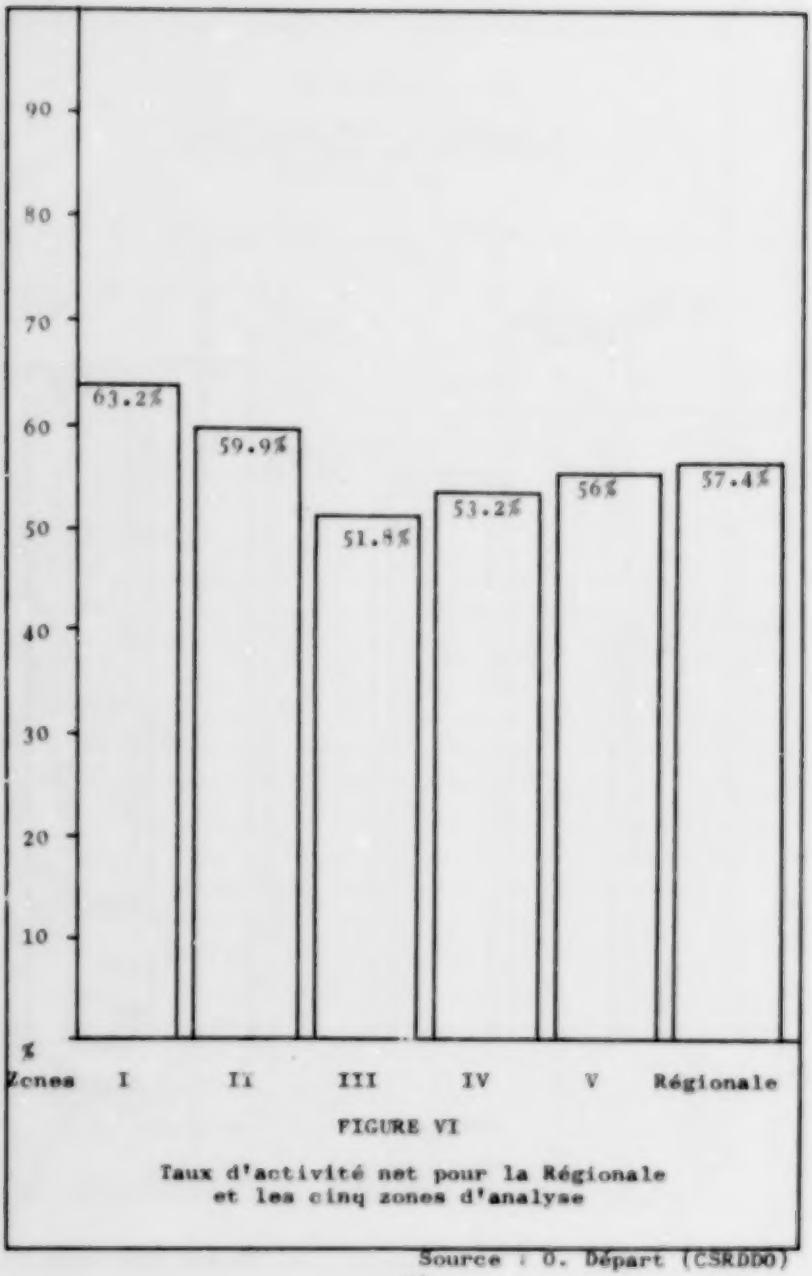

FIGURE VI

Taux d'activité net pour la Régionale
et les cinq zones d'analyse

Source : O. Départ (CSRDDO)

Tableau 134

TAUX D'ACTIVITE MASCULINE ET FEMININE POUR CHAQUE MUNICIPALITE CIVILE

Municipalités civiles	Taux d'activité masculine		Taux d'activité féminine	
Gore	57/58	98.3%	2/38	5.3%
Harrington	239/182	131.3%	27/180	15.0%
St-André d'Ar.	328/257	127.6%	28/211	13.2%
Wentworth	27/25	108.0%	1/20	5.0%
St-André-Est	326/363	89.8%	45/326	13.8%
Calumet	223/276	80.8%	66/259	25.5%
Carillon	176/178	98.9%	15/93	16.1%
Grenville	936/939	99.7%	200/1136	17.6%
Lachute	2666/2993	89.7%	756/3098	24.4%
Brownsburg	906/1021	88.7%	379/1137	33.3%
St-Jérusalem	664/629	105.6%	134/596	22.5%
Chatham	870/811	107.3%	227/727	31.2%
Shawbridge	177/295	59%	58/283	20%
Prévost	39/51	76%	5/50	10%
Lesage	167/199	83%	53/197	27%
St-Hippolyte	236/267	83%	38/236	16%
Ste-Sophie	388/449	86.4%	81/415	19.5%
St-Canut	241/305	79%	62/289	21%
St-Colomban	86/102	84%	21/77	27%
Ste-Monique	260/334	78%	71/308	23%
St-Janvier	658/754	87.3%	154/812	18.9%
St-Antoine	911/1074	84.8%	233/1144	20.4%
St-Jérôme	6183/7503	82.4%	2524/8707	28.9%
Lafontaine	420/470	89%	61/399	15%

Source : O. Départ (CSR DDO)

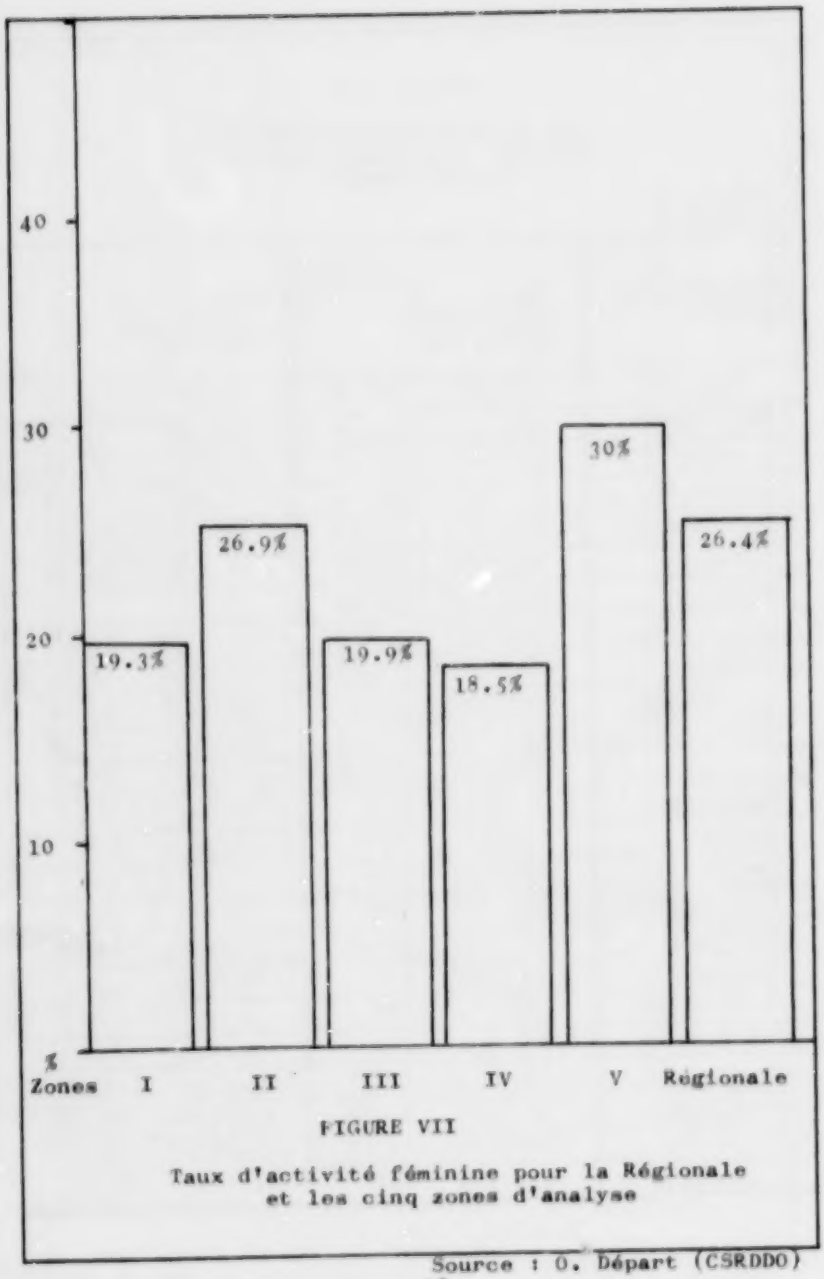

FIGURE VII

Taux d'activité féminine pour la Régionale et les cinq zones d'analyse

Source : O. Départ (CSRDDO)

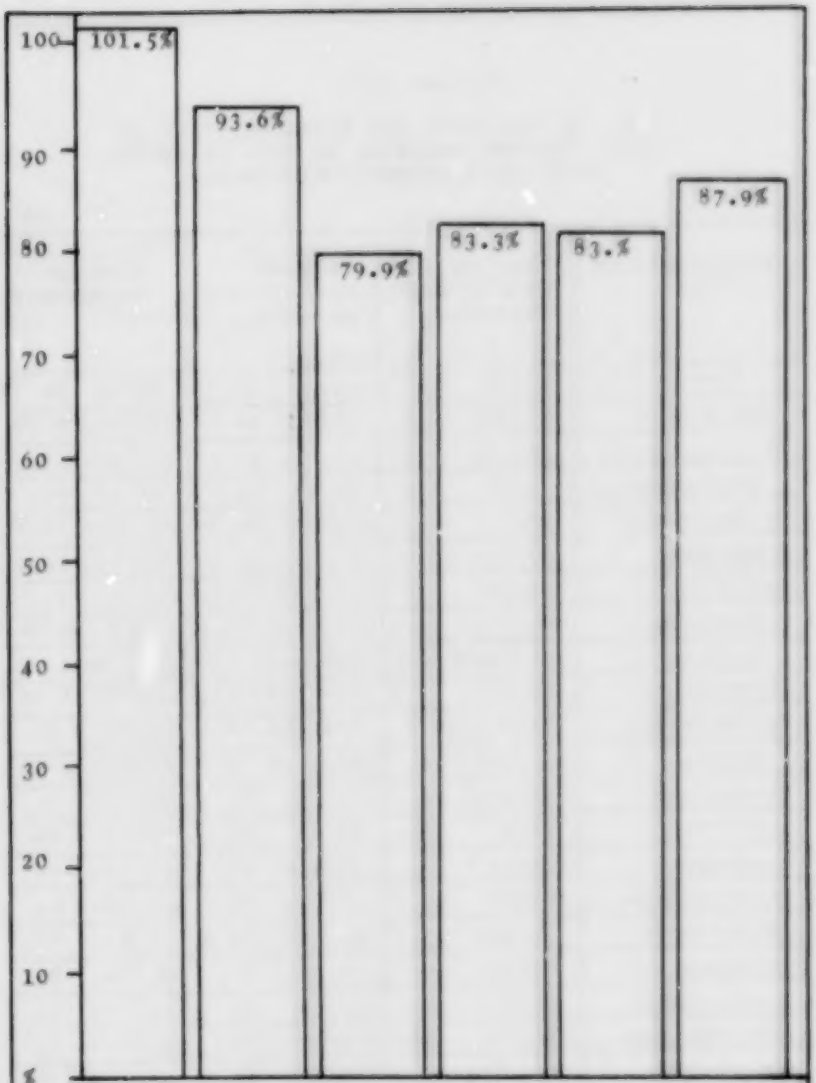

FIGURE VIII

Taux d'activité masculine pour la Régionale et les cinq zones d'analyse

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 135

TAUX DE MAIN-D'OEUVRE FEMININE, TAUX DE MAIN-D'OEUVRE SALARIEE ET TAUX DE DEPENDANCE POUR CHAQUE MUNICIPALITE

Municipalités civiles	Taux de Main-d'oeuvre féminine	Taux de Main-d'oeuvre salariée	Taux de dépendance
Gore	2/59 3.4%	31/59 52.5%	54/96 56.3%
Harrington	27/266 10.2	141/266 53.0	326/362 90.0
St-André d'Ar.	28/356 7.9	125/356 35.1	362/468 77.4
Wentworth	1/28 3.6	18/28 64.3	27/45 60.
St-André-Est	45/371 12.1	322/371 86.8	493/689 71.6
Calumet	66/289 12.3	243/289 84.1	356/535 66.5
Carillon	15/191 7.9	157/191 82.2	156/271 57.6
Grenville	200/1136 63.1	793/1136 69.8	1378/1799 76.
Lachute	756/3422 56.2	2906/3422 85.	4444/6091 73.
Brownsburg	379/1285 29.5	1167/1285 91.	1457/2158 68.
St-Jérusalem	134/798 16.8	484/798 60.7	982/1225 80.2
Chatham	227/1097 21.	580/1097 53.	1284/1538 84.
Shawbridge	58/235 24.	181/235 77.	509/533 91.
Prévost	5/44 11.	25/44 57.	90/101 89.
Lesage	53/220 24.	143/220 65.	303/395 79.
St-Hippolyte	38/274 14.	190/274 69.	425/503 84.
Ste-Sophie	81/469 17.3	324/469 69.1	775/864 89.7
St-Canut	62/303 60.	173/303 57.	521/594 87.
St-Colomban	21/107 19.	74/107 69.	120/179 66.
Ste-Monique	71/331 21.	284/331 85.	523/642 84.
St-Janvier	154/812 53.9	538/812 66.3	1355/1505 90.
St-Antoine	233/1144 20.4	924/1144 80.8	1932/2106 92.
St-Jérôme	2524/8707 28.	7432/8707 851	10565/15521 68
Lafontaine	61/481 12.	295/481 61.	727/869 83.

Source : O. Départ (CSR DDO)

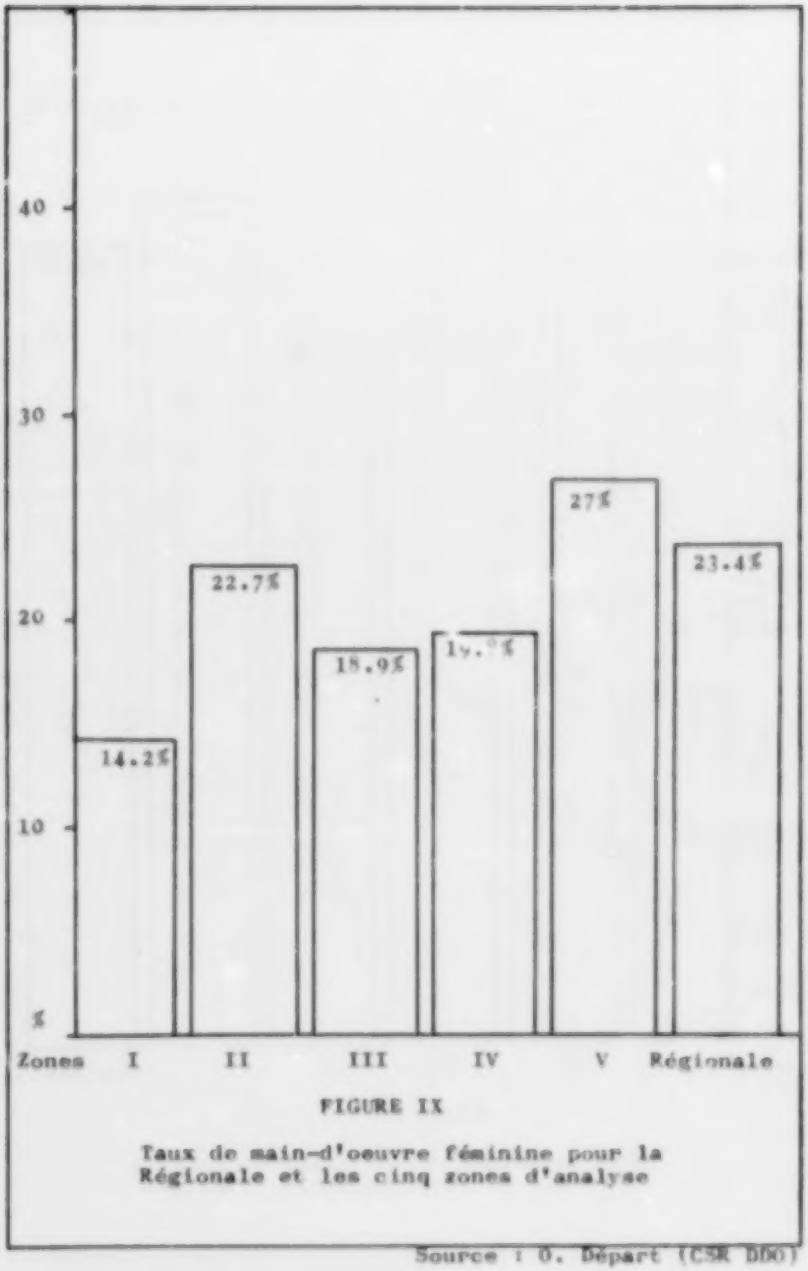

FIGURE IX

Taux de main-d'oeuvre féminine pour la Régionale et les cinq zones d'analyse

Source : O. Départ (CSR DDO)

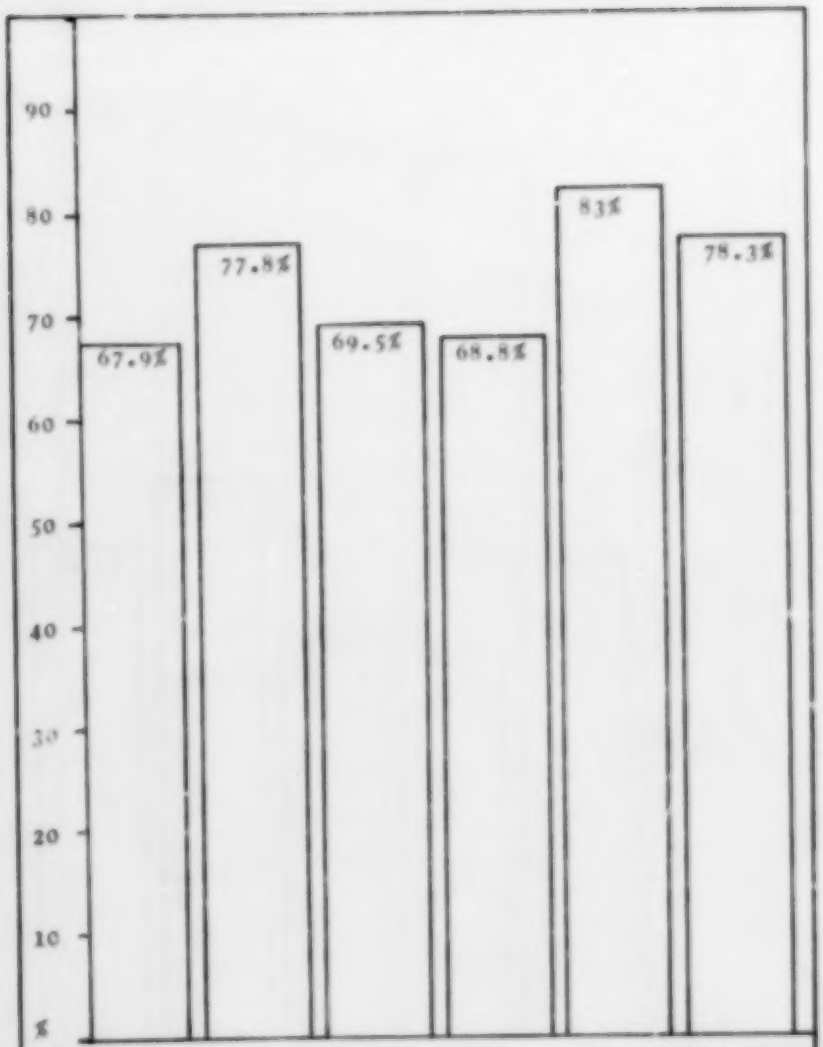

FIGURE X

Taux de main-d'oeuvre salariée pour la Régionale et les cinq zones d'analyse

Source : O. Départ (CSRDDO)

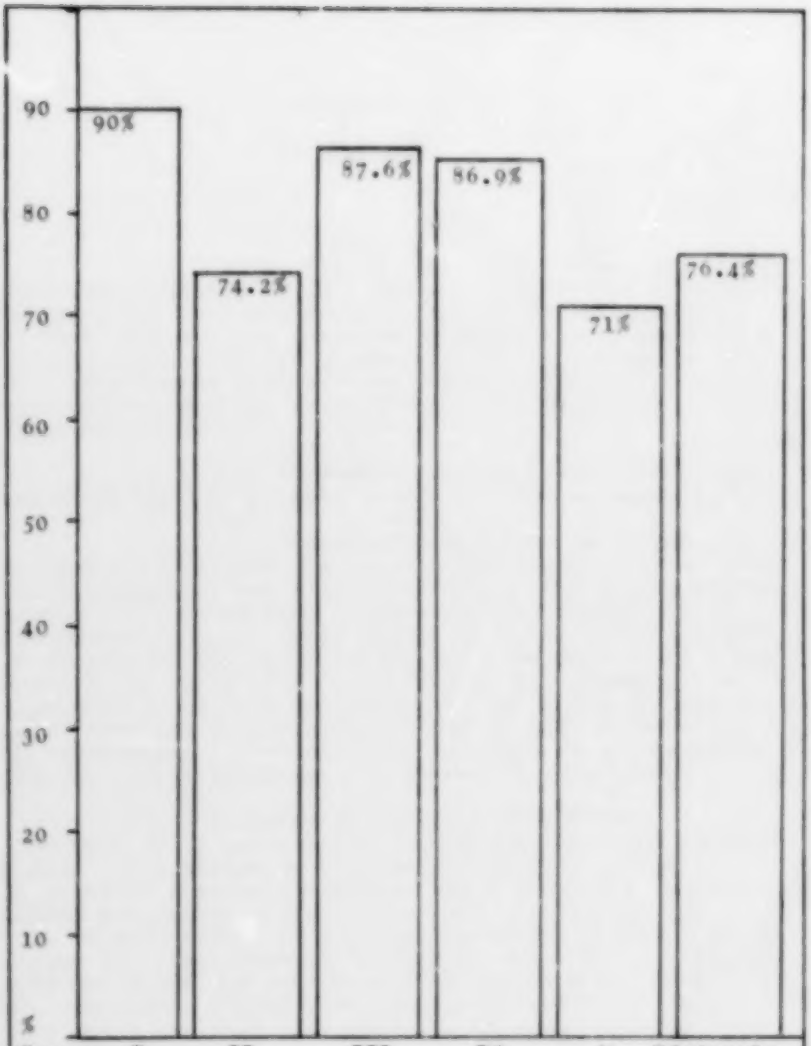

FIGURE XI

Taux de dépendance pour la Régionale
et les cinq zones d'analyse

Source : O. Départ (CSRDDO)

Chapitre V

LA SCOLARITÉ

Cette section nous paraît centrale par rapport aux objectifs de la présente enquête. Si l'on désire planifier ce vaste domaine de l'éducation continue, il faut posséder les instruments statistiques relatifs à la scolarité, fut-elle académique, de la population active. Sous toutes les facettes possibles, nous croyons devoir offrir dans les pages qui suivent une documentation valable.

Afin de rendre compréhensible cette masse chiffrée, voyons quelques points de repères importants.

Les niveaux de scolarité tout comme les groupes sont catégorisés par les officiers du recensement: les analphabètes qui n'ont pas fréquenté l'école; l'élémentaire 1er cycle (une à quatre années de scolarité), l'élémentaire 2ième cycle (5ième, 6ième et 7ième année); le secondaire 1er cycle (8ième et 9ième année); le secondaire 2ième cycle (10ième, 11ième et 12ième année); le post-secondaire (les personnes qui ont poursuivi des études dans les écoles spécialisées ou à l'Université). Le recensement datant de 1961, la 12ième année au Québec faisait partie intégrante du cours dit secondaire.

La série de tableaux (136 à 142) font état de la scolarité à la Régionale Dollard-des-Ormeaux. Deux séries de pourcentage sont à considérer : la première a trait (verticalement à droite) à la répartition par groupe d'âge de ceux qui ont atteint tel niveau de scolarité. La seconde (horizontalement et exprimée entre parenthèses au-dessous des chiffres absolus) à la scolarité des personnes d'un groupe d'âge donné. Ces résultants furent compilés par groupe d'âge et par sexe ainsi que pour l'ensemble de la population de la Régionale.

A noter que tant pour les tableaux 136-142 que 143-149, les chiffres absolus représentent le nombre d'individus par groupe d'âge et par sexe. Les totaux du bas comprennent l'ensemble de la population par groupe d'âge et par sexe par rapport à la Régionale. Les tableaux 143 à 149 cependant montrent les chiffres et les pourcentages de scolarité dans l'Etat du Québec pour fins de comparaison avec la Régionale.

Les tableaux 150 à 180 situent la scolarisation de la population active par sexe et par niveau pour chacune des zones ou des municipalités civiles du territoire. Les chiffres absolus (selon le sexe) et les pourcentages furent traités par rapport à la population masculine ou féminine. Les totaux en ligne verticale présentent des pourcentages par rapport à la population totale de la zone et de la municipalité civile. Le dernier (à droite) fixe la population de la zone en relation avec la Régionale, abstraction faite du sexe ou du niveau de scolarité.

Nous avons tenu de même à visualiser le phénomène scolarité par trois séries de figures. La première montre la fréquentation scolaire des groupes d'âges par niveau et par sexe (et globalement) pour l'ensemble de la Régionale.

La seconde nous offre une vue synthétique de cette scolarisation par niveau de scolarité et par sexe (et globalement) pour tous les groupes d'âge.

La troisième série illustre les tableaux 150 à 154, c'est-à-dire par niveau et par sexe (et globalement) pour chaque zone d'analyse.

Tableau 136

ANALPHABETISATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE DE LA POPULATION ACTIVE DE LA REGIONALE

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	17 (1.3)	9.8	6 (0.4)	6.1	23 (0.8)	8.6
20-24	13 (0.6)	7.5	6 (0.3)	6.1	19 (0.4)	6.9
25-29	2 (0.1)	1.2	6 (0.3)	6.1	8 (0.2)	2.9
30-34	17 (0.8)	9.8	8 (0.4)	8.	25 (0.6)	9.2
35-39	14 (0.7)	8.1	12 (0.6)	12.1	26 (0.6)	9.6
40-44	24 (1.3)	13.9	7 (0.4)	7.	31 (0.8)	11.4
45-49	23 (1.3)	13.3	15 (0.9)	15.2	38 (1.1)	13.9
50-54	22 (1.5)	12.7	16 (1.2)	16.2	38 (1.3)	13.9
55-59	12 (1.1)	6.9	10 (0.9)	10.1	22 (1.0)	8.1
60-64	29 (3.1)	16.8	13 (1.4)	13.1	42 (2.3)	15.4
TOTAL	173 (1.0)	100%	99 (0.6)	100%	272 (0.8)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 137

SCOLARITE DE NIVEAU ELEMENTAIRE (1er cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE LA REGIONALE

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	68 3.3 (5.0)	37 2.3 (2.2)	105 2.8 (3.4)
20-24	89 4.3 (4.1)	49 3. (2.3)	138 3.7 (3.2)
25-29	111 5.4 (5.2)	66 4.1 (3.1)	177 4.8 (4.2)
30-34	146 7.1 (6.7)	134 8.2 (6.0)	280 7.6 (6.4)
35-39	249 12. (12.1)	215 13.2 (10.)	464 12.6 (11.1)
40-44	270 13.1 (14.9)	251 15.4 (13.4)	521 14.1 (14.2)
45-49	298 14.4 (17.4)	237 14.6 (14.3)	535 14.5 (15.8)
50-54	315 15.2 (21.6)	221 13.6 (15.9)	536 14.5 (18.8)
55-59	271 13.1 (25.4)	232 14.3 (20.1)	503 13.6 (22.6)
60-64	250 12.1 (26.5)	183 11.3 (19.9)	433 11.7 (23.2)
TOTAL	2067 100% (12.2)	1625 100% (9.4)	3692 100% (10.8)

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 138

SCOLARITE DE NIVEAU ELEMENTAIRE (2ième cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE LA REGIONALE

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	602 8.2 (44.7)	690 8.9 (40.6)	1292 8.6 (42.4)
20-24	870 11.8 (39.8)	524 10.7 (38.2)	1694 11.2 (39.)
25-29	970 13.2 (45.5)	956 12.4 (44.8)	1926 12.8 (45.2)
30-34	973 13.2 (44.7)	1059 13.7 (48.)	2032 13.5 (46.4)
35-39	932 12.7 (45.4)	1009 13.1 (47.3)	1941 12.9 (46.4)
40-44	810 11. (44.9)	843 10.9 (45.)	1653 10.9 (44.9)
45-49	736 10. (42.9)	768 9.9 (46.2)	1504 9.9 (44.6)
50-54	630 8.6 (43.3)	616 7.9 (44.3)	1246 8.3 (43.8)
55-59	451 6.1 (42.2)	552 7.2 (47.8)	1003 6.7 (45.1)
60-64	382 5.2 (40.5)	394 5.1 (42.9)	776 5.2 (41.7)
TOTAL	7356 100% (43.6)	7711 100% (44.5)	15067 100% (44.0)

Source : recensement 1961 et O. Dép

Tableau 139

SCOLARITE DE NIVEAU SECONDAIRE (1er cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE LA REGIONALE

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	369 (27.4)	10.8	512 (30.1)	13.9	881 (28.9)	12.4
20-24	566 (25.9)	16.6	532 (24.7)	14.5	1098 (25.3)	15.5
25-29	474 (22.3)	13.9	486 (22.8)	13.2	960 (22.5)	13.6
30-34	498 (22.9)	14.6	463 (21.1)	12.6	961 (21.9)	13.6
35-39	371 (18.1)	10.9	414 (19.4)	11.3	785 (18.8)	11.1
40-44	334 (18.5)	9.8	374 (20.0)	10.2	708 (19.3)	10.
45-49	287 (16.8)	8.4	298 (17.9)	8.1	585 (17.3)	8.3
50-54	215 (14.8)	6.3	253 (18.2)	6.9	468 (16.4)	6.6
55-59	153 (14.3)	4.5	182 (15.8)	4.9	335 (15.)	4.7
60-64	143 (15.1)	4.2	156 (16.9)	4.3	299 (16.)	4.2
TOTAL	3410 (20.2)	100%	3670 (21.2)	100%	7080 (20.7)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 140

SCOLARITE DE NIVEAU SECONDAIRE (2ième cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE LA REGIONAL3

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	288 9.5 (21.4)	445 11.9 (26.2)	733 10.8 (24.)
20-24	552 18.3 (25.3)	694 18.5 (32.2)	1246 18.4 (28.7)
25-29	469 15.5 (22.)	552 14.8 (25.9)	1021 15.1 (23.9)
30-34	415 13.7 (19.1)	477 12.7 (21.7)	892 13.2 (20.4)
35-39	343 11.3 (16.7)	409 10.9 (19.2)	752 11.1 (17.9)
40-44	262 8.7 (14.5)	332 8.9 (17.8)	594 8.8 (16.2)
45-49	264 8.7 (15.4)	295 7.9 (17.7)	559 8.3 (16.6)
50-54	203 6.7 (13.9)	233 6.2 (16.8)	436 6.4 (15.3)
55-59	136 4.5 (12.7)	160 4.3 (13.9)	296 4.4 (13.3)
60-64	92 3.1 (9.7)	145 3.9 (15.8)	237 3.5 (12.7)
TOTAL	3024 100% (17.9)	3742 100% (21.6)	6766 100% (19.8)

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 141

SCOLARITE DE NIVEAU POST-SECONDAIRE
PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR
LA POPULATION ACTIVE DE LA REGIONALE

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	4 .5 (0.3)	10 2.1 (0.6)	14 1. (0.5)
20-24	95 11.2 (4.3)	51 10.7 (2.4)	146 11. (3.4)
25-29	104 12.3 (4.9)	68 14.3 (3.2)	172 12.9 (4.0)
30-34	129 15.2 (5.9)	62 13. (2.8)	191 14.4 (4.4)
35-39	142 16.7 (6.9)	76 15.9 (3.6)	218 16.5 (5.2)
40-44	106 12.5 (5.9)	63 13.2 (3.4)	169 12.8 (4.6)
45-49	104 12.3 (6.1)	49 10.3 (2.9)	153 11.6 (4.5)
50-54	71 8.4 (4.9)	51 10.7 (3.7)	122 9.2 (4.3)
55-59	45 5.3 (4.2)	18 3.8 (1.6)	63 4.8 (2.8)
60-64	48 5.7 (5.1)	28 5.9 (3.1)	76 5.8 (4.1)
TOTAL	848 100% (5.)	476 100% (2.7)	1324 100% (3.9)

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 142

POPULATION ACTIVE PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE POUR LA REGIONALE (sur laquelle fut calculée les % entre parenthèses des tableaux précédents)

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	1345 7.8 (100)	1700 9.8 (100)	3048 8.9 (100)
20-24	2185 12.9 (100)	2156 12.4 (100)	4341 12.7 (100)
25-29	2130 12.6 (100)	2134 12.3 (100)	4264 12.5 (100)
30-34	2178 12.9 (100)	2203 12.7 (100)	4381 12.8 (100)
35-39	2051 12.2 (100)	2135 12.3 (100)	4186 12.2 (100)
40-44	1806 10.7 (100)	1870 10.8 (100)	3676 10.7 (100)
45-49	1712 10.2 (100)	1662 9.6 (100)	3374 9.9 (100)
50-54	1456 8.7 (100)	1390 8. (100)	2846 8.3 (100)
55-59	1068 6.3 (100)	1154 6.7 (100)	2222 6.5 (100)
60-64	944 5.6 (100)	919 5.3 (100)	1863 5.4 (100)
TOTAL	16878 100% (100)	17323 100% (100)	34201 100% (100)

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 143

ANALPHABETISATION PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE
POUR LA POPULATION ACTIVE DE L'ETAT DU QUEBEC

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	1221 (1.1)	10.7	1031 (0.8)	9.8	2252 (0.9)	10.2
20-24	1000 (.6)	8.7	1090 (.6)	10.3	2090 (.6)	9.5
25-29	1033 (.6)	9.0	1050 (.6)	9.9	2083 (.6)	9.4
30-34	1056 (.6)	9.2	1008 (.5)	9.5	2064 (.6)	9.4
35-39	1098 (.6)	9.6	992 (.6)	9.4	2090 (.6)	9.5
40-44	1033 (.7)	9.0	900 (.6)	8.5	1933 (.6)	8.8
45-49	1115 (.8)	9.7	995 (.7)	9.4	2111 (.8)	9.6
50-54	1198 (1.0)	10.5	1178 (1.0)	11.2	2376 (1.0)	10.8
55-59	1333 (1.4)	11.6	1145 (1.2)	10.9	2478 (1.3)	11.3
[illegible]	1370 (1.9)	12.0	1173 (1.5)	11.1	2543 (1.7)	11.5
TOTAL	11460 (.8)	100%	10562 (.7)	100%	22022 (.8)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 144

SCOLARITE DE NIVEAU ELEMENTAIRE (1er cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE L'ETAT DU QUEBEC

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	6472 (6.0)	4.1	4297 (3.4)	3.5	10769 (4.6)	3.8
20-24	7570 (4.7)	4.8	5821 (3.2)	4.7	11391 (3.9)	4.8
25-29	9275 (5.3)	5.9	7334 (4.1)	6.0	16609 (4.7)	5.9
30-34	12919 (7.0)	8.3	10564 (5.7)	8.6	23482 (6.3)	8.4
35-39	19044 (10.8)	12.2	16701 (9.8)	13.6	35745 (10.1)	12.8
40-44	20157 (13.3)	12.9	16931 (10.9)	13.8	37088 (12.1)	13.3
45-49	22279 (16.2)	14.3	16655 (12.2)	13.6	38961 (14.2)	14.0
50-54	21669 (18.4)	13.9	16460 (14.0)	13.4	38129 (16.2)	13.7
55-59	18997 (20.3)	12.2	14428 (15.2)	11.7	33425 (17.7)	12.0
60-64	17795 (24.3)	11.4	13695 (18.0)	11.1	31490 (21.1)	11.3
TOTAL	156175 (11.3)	100%	122916 (9.6)	100%	279091 (9.9)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 145

SCOLARITE DE NIVEAU ELEMENTAIRE (2ième cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE L'ETAT DU QUEBEC

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	54065 (50.)	9.2	53402 (42.6)	8.7	107470 (46.1)	9.0
20-24	67817 (42.)	11.6	65885 (36.4)	10.8	133702 (39.)	11.1
25-29	71684 (40.7)	12.2	71527 (39.7)	11.7	143211 (40.2)	11.9
30-34	77567 (42.3)	13.2	80377 (43.)	13.1	157944 (42.7)	13.2
35-39	73065 (41.6)	12.5	78145 (43.5)	12.8	151210 (42.6)	12.6
40-44	63192 (41.7)	10.8	69979 (45.1)	11.4	133171 (43.4)	11.1
45-49	58063 (42.3)	9.9	62383 (45.6)	10.2	120446 (44.)	10.1
50-54	49890 (42.3)	8.5	52890 (45.1)	8.7	102780 (43.7)	8.6
55-59	40988 (43.7)	7.0	43863 (46.1)	7.1	84851 (44.9)	7.1
60-64	30062 (41.)	5.1	33607 (44.)	5.5	63669 (42.6)	5.3
TOTAL	586396 (42.6)	100%	612058 (42.7)	100%	1198454 (42.6)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 146

SCOLARITE DE NIVEAU SECONDAIRE (1er cycle)
PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA
POPULATION ACTIVE DE L'ETAT DU QUEBEC

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	27578 (25.5)	10.5	34036 (27.2)	11.3	61614 (26.4)	10.9
20-24	38753 (24.)	14.7	42172 (23.3)	14.1	80925 (23.6)	14.4
25-29	38662 (21.9)	14.6	41091 (22.8)	13.7	79753 (22.4)	14.1
30-34	37374 (20.4)	14.2	40572 (21.7)	13.5	77946 (21.1)	13.8
35-39	32157 (18.3)	12.2	35607 (19.8)	11.9	67764 (19.1)	12.0
40-44	27085 (17.9)	10.3	31043 (20.0)	10.3	58128 (19.0)	10.3
45-49	21853 (15.9)	8.3	25586 (18.7)	8.5	47439 (17.3)	8.4
50-54	18025 (15.3)	6.8	21319 (18.2)	7.1	39344 (16.7)	7.0
55-59	12862 (13.7)	4.9	16250 (17.1)	5.4	29112 (15.4)	5.2
60-64	9333 (12.8)	3.5	12601 (16.5)	4.2	21934 (14.7)	3.9
TOTAL	263682 (19.1)	100%	300277 (21.0)	100%	563959 (20.1)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 147

SCOLARITE DE NIVEAU SECONDAIRE (2ième cycle) PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR LA POPULATION ACTIVE DE L'ETAT DU QUEBEC

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	17986 7.1 (16.7)	30957 9.4 (24.7)	48943 8.4 (21)
20-24	37417 14.7 (23.2)	57374 17.3 (31.7)	94791 16.2 (27.7)
25-29	39235 15.4 (22.2)	49978 15.1 (27.7)	89213 15.3 (25.)
30-34	36529 14.4 (19.9)	45877 13.9 (24.6)	82407 14.1 (22.3)
35-39	32968 12.9 (18.8)	40254 12.2 (22.5)	73222 12.5 (20.5)
40-44	26592 10.5 (17.5)	30030 9.1 (19.5)	56622 9.7 (18.5)
45-49	22487 8.8 (16.4)	25740 7.8 (18.9)	48227 8.2 (17.6)
50-54	18167 7.2 (15.4)	21192 6.4 (18.)	39359 6.7 (16.7)
55-59	12914 5.1 (13.8)	16372 4.9 (17.2)	29286 5. (15.6)
60-64	9707 3.8 (13.3)	12912 3.9 (17.)	22619 3.9 (15.1)
TOTAL	254002 100% (18.5)	330687 100% (23.)	584689 100% (20.7)

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 145

SCOLARITE DE NIVEAU POST-SECONDAIRE
PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE POUR
LA POPULATION ACTIVE DE L'ETAT DU QUEBEC

Age	Hommes	Femmes	Total
15-19	790 .7 (.7)	1517 2.7 (1.3)	2307 1.4 (1.)
20-24	8745 8.2 (5.5)	8747 15.4 (4.8)	17495 10.7 (5.2)
25-29	16388 15.3 (9.3)	9148 16.1 (5.1)	25536 15.6 (7.1)
30-34	17939 16.8 (9.8)	8476 14.9 (4.5)	26415 16.1 (7.)
35-39	17375 16.3 (9.9)	7782 13.7 (4.3)	25157 15.4 (7.1)
40-44	13490 12.6 (8.9)	6132 10.8 (3.9)	19624 11.9 (6.4)
45-49	11415 10.7 (8.4)	5366 9.4 (3.9)	16781 10.2 (6.1)
50-54	9024 8.4 (7.6)	4386 7.7 (3.7)	13410 8.2 (5.7)
55-59	6694 6.3 (7.1)	3079 5.4 (3.2)	9773 5.9 (5.1)
60-64	4978 4.7 (6.7)	2284 4. (3.0)	7262 4.4 (4.8)
TOTAL	106843 100% (7.7)	56917 100% (4.0)	163760 100% (5.8)

Source : recensement 1961 et O. Départ

Tableau 149

POPULATION ACTIVE PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE POUR LE QUEBEC (sur laquelle fut calculée les % entre parenthèses des tableaux précédents)

Age	Hommes		Femmes		Total	
15-19	108115 (100)	7.8	125240 (100)	8.7	233355 (100)	8.3
20-24	161305 (100)	11.7	181089 (100)	12.6	342394 (100)	12.2
25-29	176277 (100)	12.8	180128 (100)	12.5	356405 (100)	12.7
30-34	183383 (100)	13.3	186875 (100)	13.1	370258 (100)	13.2
35-39	175707 (100)	12.7	179481 (100)	12.5	355188 (100)	12.6
40-44	151551 (100)	11.0	155015 (100)	10.8	306566 (100)	10.9
45-49	137214 (100)	10.0	136755 (100)	9.5	273969 (100)	9.7
50-54	117973 (100)	8.6	117425 (100)	8.2	235398 (100)	8.4
55-59	93788 (100)	6.8	95137 (100)	6.6	188925 (100)	6.7
60-64	73245 (100)	5.3	76272 (100)	5.3	149517 (100)	5.3
TOTAL	1375558 (100)	100%	1433417 (100)	100%	2811975 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 150. Zone I

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	35	1.5	14	.7	49	1.1
Elémentaire(1er)	340	14.5	207	10.	547	12.4
Elémentaire (2e)	1216	52.	1016	49.2	2232	50.7
Secondaire(1er)	358	15.3	411	19.9	769	17.5
Secondaire (2e)	247	10.6	336	16.3	583	13.2
Post-secondaire	142	6.1	79	3.8	221	5.
TOTAL	2338 (53.1)	100%	2063 (46.9)	100%	4401 / 34201	100% / 12.9%

Tableau 151. Zone II

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
66	1.6	38	.9	104	1.2
490	11.7	348	8.	838	9.9
1716	41.1	1775	41.1	3491	41.1
857	20.5	943	21.8	1800	21.2
758	18.1	1045	24.2	1803	21.2
291	6.9	174	4.	465	5.5
4178 (49.1)	100%	4323 (50.9)	100%	8501 / 34201	100% / 24.9%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSRDDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 152. Zone III

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	12	1.1	10	.9	22	1.
Elémentaire (1er)	143	12.9	101	9.6	244	11.3
Elémentaire (2e)	554	50.2	489	46.7	1043	48.5
Secondaire(1er)	187	16.9	205	19.6	392	18.2
Secondaire (2e)	144	13.	187	17.9	331	15.4
Post-secondaire	64	5.8	55	5.3	119	5.5
TOTAL	1104 (51.3)	100%	1047 (48.3)	100%	2151 34201	100% 6.3%

Tableau 153. Zone IV

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
15	1.1	0		15	.6
223	16.4	139	10.8	362	13.7
790	58.3	787	61.1	1577	59.6
195	14.4	217	16.8	412	15.6
109	8.	138	10.7	247	9.3
24	1.8	8	.7	32	1.2
1356 (51.3)	100%	1289 (48.7)	100%	2645 34201	100% 7.7%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR DDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 154. Zone V							Tableau 155. Canton Gore					
Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	45	.6	37	.4	82	.5	0		0		0	
Elémentaire(1er)	871	11.1	830	9.7	1701	10.3	8	16.	4	11.8	12	14.3
Elémentaire (2e)	3080	38.9	3644	42.4	6724	40.7	22	44.	6	17.6	28	33.3
Secondaire (1er)	1813	22.9	1894	22.	3707	22.5	10	20.	10	29.4	20	23.8
Secondaire (2e)	1766	22.3	2036	23.7	3802	23.	6	12.	12	35.3	18	21.4
Post-secondaire	327	4.1	160	1.9	487	2.9	4	8.	2	5.9	6	7.1
TOTAL	7902 (47.9)	100%	8601 (52.1)	100%	16503 / 34201	100% 48.3%	50 (59.5)	100%	34 (40.5)	100%	84 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 156. Canton d'Harrington

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	12	6.9	6	3.6	18	5.3
Elémentaire(1er)	38	21.9	29	17.5	67	19.8
Elémentaire(2e)	84	48.6	80	48.2	164	48.4
Secondaire(1er)	21	12.1	24	14.5	45	13.3
Secondaire (2e)	12	6.9	21	12.7	33	9.7
Post-secondaire	6	3.5	6	3.6	12	3.5
TOTAL	173 (51.)	100%	166 (49.)	100%	339 (100)	100%

Tableau 157. St-André d'Ar.

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0		2	1.1	2	.5
29	12.7	11	5.9	40	9.7
141	61.6	105	56.8	246	59.4
31	13.5	35	18.9	66	15.9
20	8.7	24	12.9	44	10.6
8	3.5	8	4.3	16	3.9
229 (55.3)	100%	185 (44.7)	100%	414 (100)	100%

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 159. St-André-Est							Tableau 159. Wentworth					
Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	0		0		0		0		0		0	
Elémentaire (1er)	31	9.2	27	8.5	58	8.9	2	8.3	0		2	4.8
Elémentaire (2e)	180	53.4	166	52.5	346	52.9	17	70.8	10	55.6	27	64.3
Secondaire (1er)	49	14.2	50	15.8	99	15.	3	12.5	2	11.1	5	11.9
Secondaire (2e)	45	13.3	62	19.6	107	16.4	0		4	22.2	4	9.5
Post-secondaire	33	9.8	11	3.5	44	6.7	2	8.3	2	11.1	4	9.5
TOTAL	337 (51.6)	100%	316 (48.4)	100%	653 (100)	100%	24 (57.1)	100%	18 (42.9)	100%	42 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR BDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 160. Calumet

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	0		0		0	
Elémentaire(1er)	36	15.2	22	9.3	58	12.3
Elémentaire (2e)	99	41.8	113	47.9	212	44.8
Secondaire(1er)	40	16.9	48	20.3	88	18.6
Secondaire (2e)	43	18.1	44	18.6	87	18.4
Post-secondaire	19	8.0	9	3.8	28	5.9
TOTAL	237 (50.1)	100%	236 (49.9)	100%	473 (100)	100%

Tableau 161. Carillon

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0		0		0	
17		11		28	10.7
85	0.9	41	45.1	126	48.1
33	19.3	21	23.	54	20.6
29	16.4	14	15.4	42	16.
8	4.7	4	4.4	12	4.6
171 (65.3)	100%	91 (34.7)	100%	262 (100)	100%

Source : recensement 1951 et O. Départ

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 102. St-Herman				Tableau 101. Grenville		
Niveaux	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
Aucun	0	0	0	23 2.7	6 .8	29 1.8
Elémentaire(1er)	44 16.2	14 5.7	58 11.2	95 15.9	89 11.5	224 13.9
Elémentaire (2e)	172 63.1	156 63.4	328 63.4	436 49.2	339 43.9	755 46.7
Secondaire (1er	31 11.4	43 17.5	74 14.1	141 16.7	178 23.1	319 19.7
Secondaire (2e)	16 5.9	31 12.6	47 9.1	77 9.1	124 16.1	201 12.4
Post-secondaire	8 2.9	2 .8	10 1.9	54 6.4	35 4.5	89 5.5
TOTAL	271 100% (52.4)	246 100% (47.6)	517 100% (100)	846 100% (52.3)	771 100% (47.7)	1617 100% (100)

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR 006)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

(1)(Echantillonage de 1656 personnes effectué en 1967)

Tableau 104. Lachute

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	30	1.5	24	1.1	54	1.3
Elémentaire (1er)	231	11.9	178	8.5	409	10.2
Elémentaire (2e)	771	39.5	887	42.4	1658	41.2
Secondaire (1er)	390	20.1	409	19.5	799	19.8
Secondaire (2e)	365	19.1	521	24.9	886	22.1
Post-secondaire	140	7.9	74	3.5	220	5.5
TOTAL	1939 (48.1)	100%	2093 (51.9)	100%	4020 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR DRD).

Tableau 105. Lachute (1)

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
12	1.5	2	.2	14	.9
98	12.	74	9.5	172	10.2
305	37.4	410	47.1	715	42.3
191	23.4	193	22.2	384	22.7
146	18.	160	18.5	306	18.2
64	7.7	31	3.6	95	5.6
816 (48.4)	100%	870 (51.6)	100%	1686 (100)	100%

Source : Conseil scolaire de Lachute

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 106. St-Jérusalem d'Argenteuil

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	10	1.7	4	.7	14	1.2
Elémentaire (1er)	54	9.3	34	6.2	88	7.8
Elémentaire (2e)	195	33.7	174	31.7	369	32.8
Secondaire (1er)	135	23.4	107	19.5	242	21.5
Secondaire (2e)	135	23.4	198	36.1	333	29.6
Post-secondaire	49	8.5	32	5.8	80	7.1
TOTAL	577 (51.2)	100%	549 (48.8)	100%	1126 (100)	100%

Tableau 107. Brownsburg

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
9	.9	6	.6	15	.8
63	6.9	48	4.7	111	5.8
313	34.5	379	37.4	692	36.
234	25.8	283	27.9	517	26.9
211	23.3	247	24.4	458	23.8
77	8.5	51	5.	128	6.7
907 (47.2)	100%	1014 (52.8)	100%	1921 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ. (CSR DDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 168. CHATHAM

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	17	2.2	4	.6	21	1.5
Elémentaire (1er	142	19.7	88	13.2	230	16.2
Elémentaire (2e)	437	57.7	335	50.2	772	54.2
Secondaire(1er)	98	12.9	144	21.6	242	16.9
Secondaire (2e)	44	5.9	79	11.9	123	8.6
Post-secondaire	20	2.6	17	2.5	37	2.5
TOTAL	758 (53.2)	100%	667 (46.8)	100%	1425 (100)	100%

Tableau 169. Shawbridge

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
0		2	.9	2	.5
4	1.9	2	.9	6	1.4
34	16.	22	10.6	56	13.4
68	32.1	74	35.8	142	33.9
70	33.	72	34.8	142	33.9
36	16.9	35	16.9	71	16.9
212 (50.6)	100%	207 (49.4)	100%	419 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR DDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 170. Prévost

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	0		0		0	
Elémentaire(1er)	0		0		0	
Elémentaire (2e)	4	9.5	6	13.6	10	11.6
Secondaire(1er)	23	54.8	22	50.	45	52.3
Secondaire(2e)	11	26.2	14	31.8	25	29.1
Post-secondaire	4	9.5	2	4.5	6	6.9
TOTAL	42	100% (48.8)	44	100% (51.2)	86	100% (100)

Tableau 171. Lesage

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
2	1.1	0		2	.5
18	9.8	12	6.5	30	8.1
79	43.2	84	45.2	163	44.2
50	27.3	46	24.7	96	26.
26	14.2	38	20.4	64	17.3
8	4.4	6	3.2	14	3.8
183	100% (49.6)	186	100% (50.4)	369	100% (100)

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR DDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 172. St-Hippolyte

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	6	2.4	2	.9	8	1.7
Elémentaire(1er)	29	11.8	31	13.9	60	12.8
Elémentaire (2e)	179	72.8	148	66.4	327	69.7
Secondaire(1er)	18	7.3	23	10.3	41	8.7
Secondaire (2e)	10	4.1	15	6.7	25	5.3
Post-secondaire	4	1.6	4	1.8	8	1.7
TOTAL	246 (52.5)	100%	223 (47.5)	100%	469 (100)	100%

Tableau 173. Ste-Sophie

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
4	.9	6	1.6	10	1.2
92	21.8	56	14.5	148	18.4
258	61.3	229	59.2	487	60.3
28	6.7	40	10.3	68	8.4
27	6.4	48	12.4	75	9.3
12	2.8	8	2.0	20	2.4
421 (52.1)	100%	387 (47.9)	100%	808 (100)	100%

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 174. St-Canut

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	0		0		0	
Elémentaire(1er)	43	15.8	28	10.6	71	13.2
Elémentaire(2e)	166	61.	149	56.4	315	58.8
Secondaire (1er)	34	12.5	47	17.8	81	15.1
Secondaire (2e)	23	8.5	38	14.4	61	11.4
Post-secondaire	6	2.2	2	.8	8	1.5
TOTAL	272 (50.7)	100%	264 (49.3)	100%	536 (100)	100%

Tableau 175. St-Colomban

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
6	6.2	0		6	3.6
23	23.7	9	12.9	32	19.2
17	17.5	18	25.7	35	20.9
31	31.9	25	35.7	56	33.5
15	15.6	16	22.9	34	20.4
2	2.1	2	2.9	4	2.4
97 (58.1)	100%	70 (41.9)	100%	167 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSR DDO)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 176. Ste-Monique

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	0		0		0	
Elémentaire(1er)	40	13.9	30	11.3	70	12.7
Elémentaire (2e)	208	72.7	182	68.7	390	70.8
Secondaire (1er)	24	8.4	35	13.2	59	10.7
Secondaire (2e)	10	3.5	16	0.	26	4.7
Post-secondaire	4	1.4	2	.7	6	1.1
TOTAL	286 (51.9)	100%	265 (48.1)	100%	551 (100)	100%

Tableau 177. St-Janvier

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
9	1.2	0		9	.6
117	16.7	72	10.4	189	13.6
399	56.9	438	63.5	837	60.2
106	15.1	110	15.9	216	15.5
58	8.3	68	9.8	126	9.1
12	1.7	2	.3	14	1.0
701 (50.3)	100%	690 (49.7)	100%	1391 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSDD)

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SEXE ET PAR NIVEAU

Tableau 178. St-Antoine

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	6	.6	2	.2	8	.4
Elémentaire(1er)	137	17.1	116	12.3	253	13.2
Elémentaire(2e)	487	50.2	492	52.1	979	51.2
Secondaire (1er)	197	20.3	195	20.7	392	20.5
Secondaire (2e)	122	12.6	115	12.2	237	12.4
Post-secondaire	21	2.2	24	2.5	45	2.3
TOTAL	970 (50.7)	100%	944 (49.3)	100%	1914 (100)	100%

Tableau 179. St-Jérôme

Hommes	%	Femmes	%	Total	%
39	.6	31	.4	70	.5
669	10.2	669	9.1	1338	9.6
2415	36.8	2976	40.6	5391	38.8
1533	23.3	1642	22.4	3175	22.9
1610	24.6	1874	25.6	3484	25.1
290	4.4	134	1.8	424	3.1
6556 (47.2)	100%	7326 (52.8)	100%	13882 (100)	100%

Tableau 180

SCOLARISATION DE LA POPULATION ACTIVE
PAR SEXE ET PAR NIVEAU POUR
LAFONTAINE

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	0		4	1.2	4	.6
Elémentaire(1er)	65	17.3	45	13.6	110	15.6
Elémentaire(2e)	178	47.3	176	53.2	354	50.1
Secondaire(1er)	83	22.1	57	17.2	140	19.8
Secondaire(2e)	34	9.0	47	14.2	81	11.5
Post-secondaire	16	4.3	2	.6	18	2.5
TOTAL	376 (53.4)	100%	331 (46.6)	100%	707 (100)	100%

Source : recensement 1961 et O. Départ (CSRDDO)

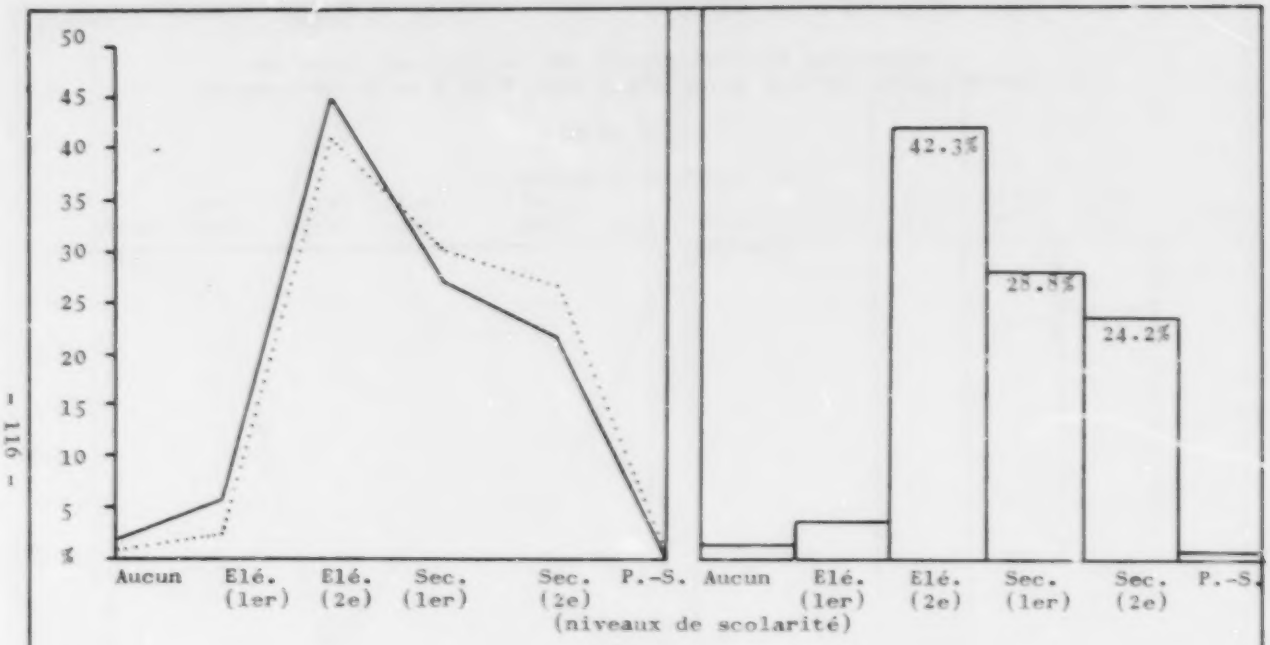

FIGURE XII

Scolarisation en % du groupe d'âge 15-19 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____; Femmes :.....

Source : O. Départ (CSR DDO)

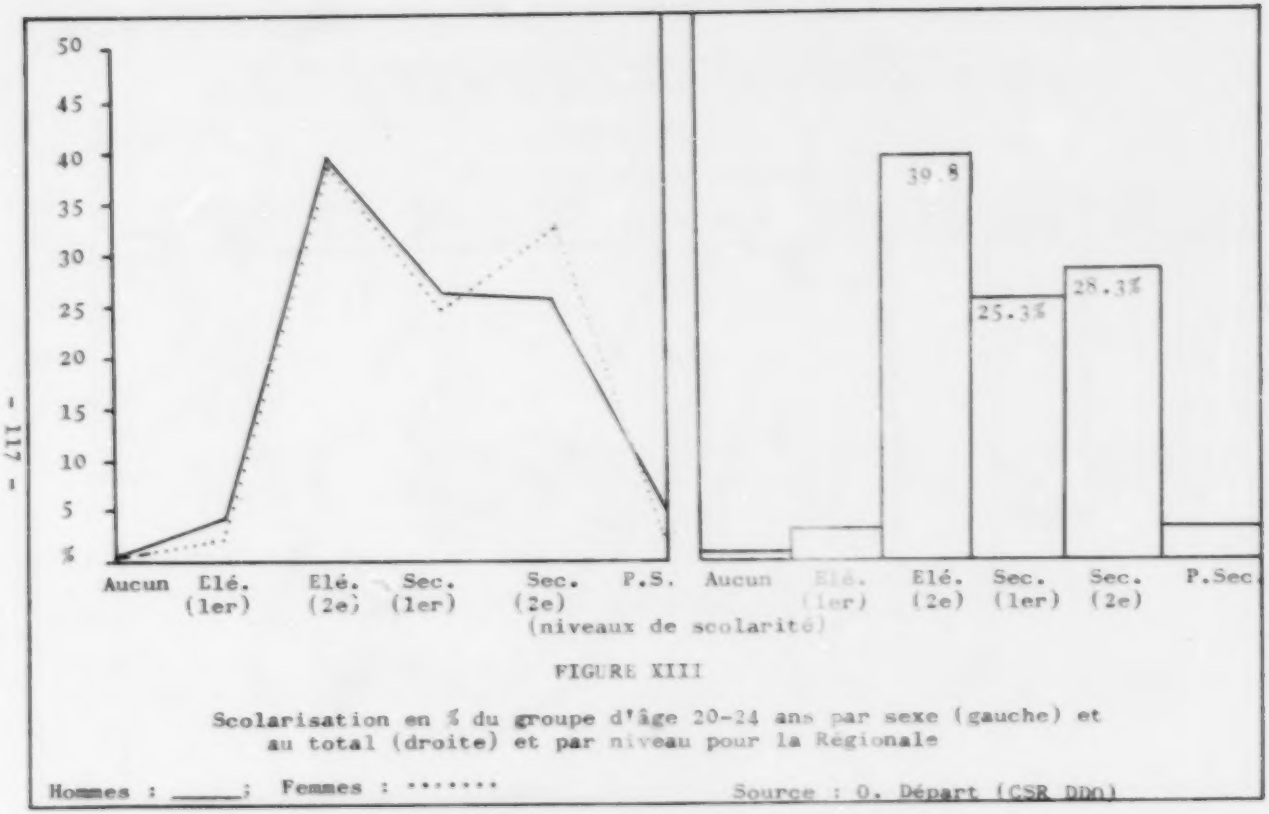

FIGURE XIII

Scolarisation en % du groupe d'âge 20-24 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____; Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

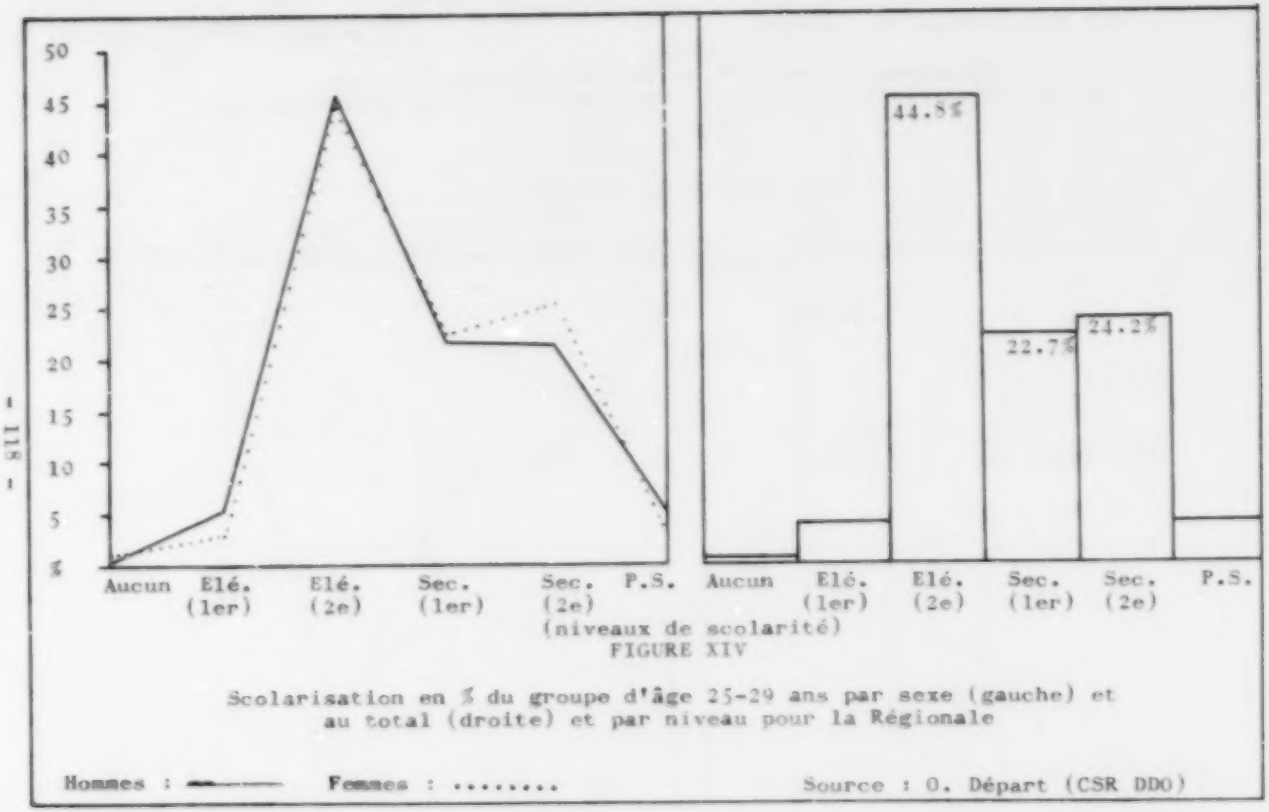

FIGURE XIV

Scolarisation en % du groupe d'âge 25-29 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : ——— Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

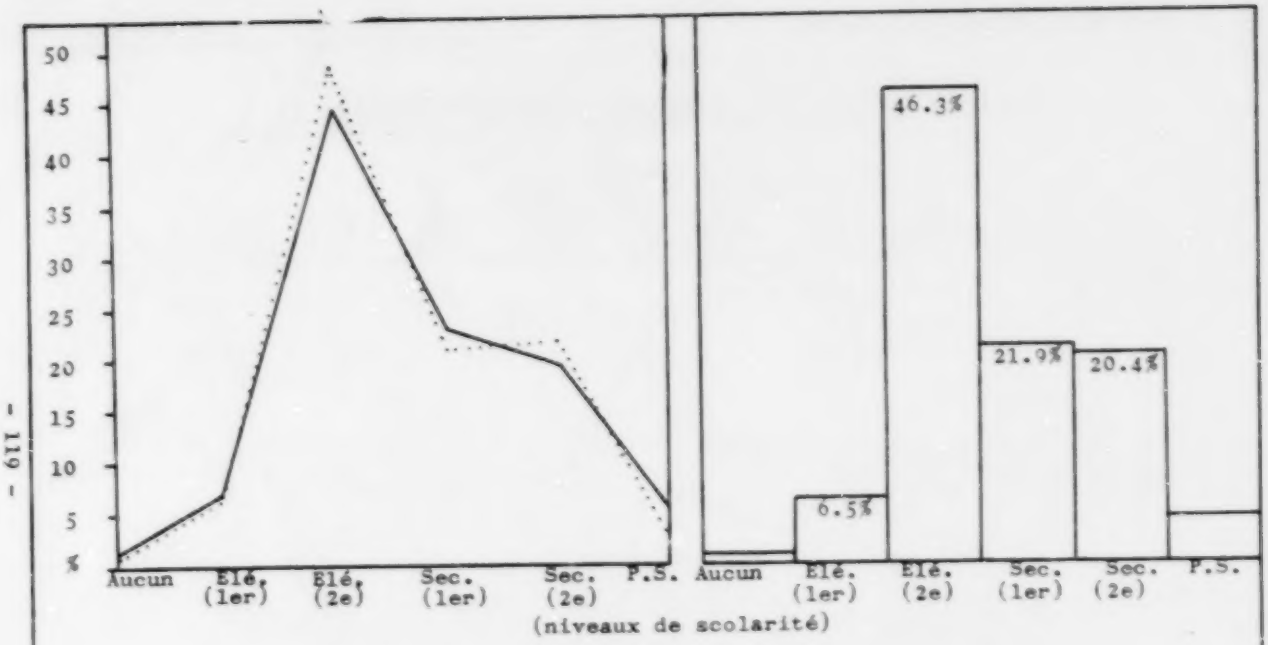

FIGURE XV

Scolarisation en % du groupe d'âge 30-34 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : 0. Départ (CSR DDO)

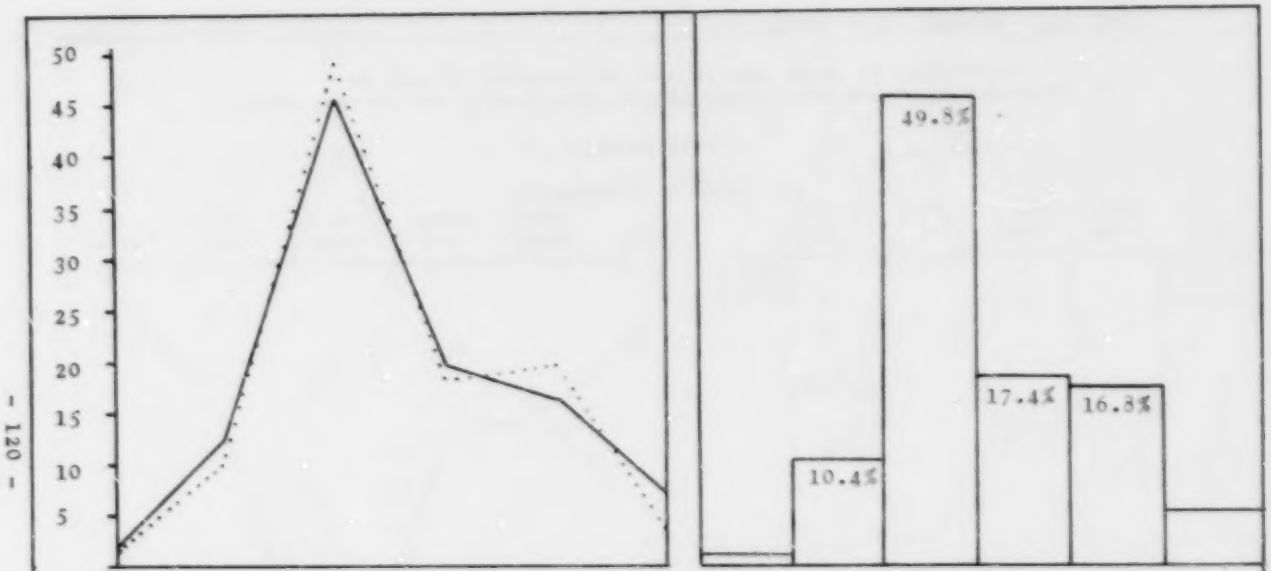

FIGURE XVI

Scolarisation en % du groupe d'âge 35-39 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

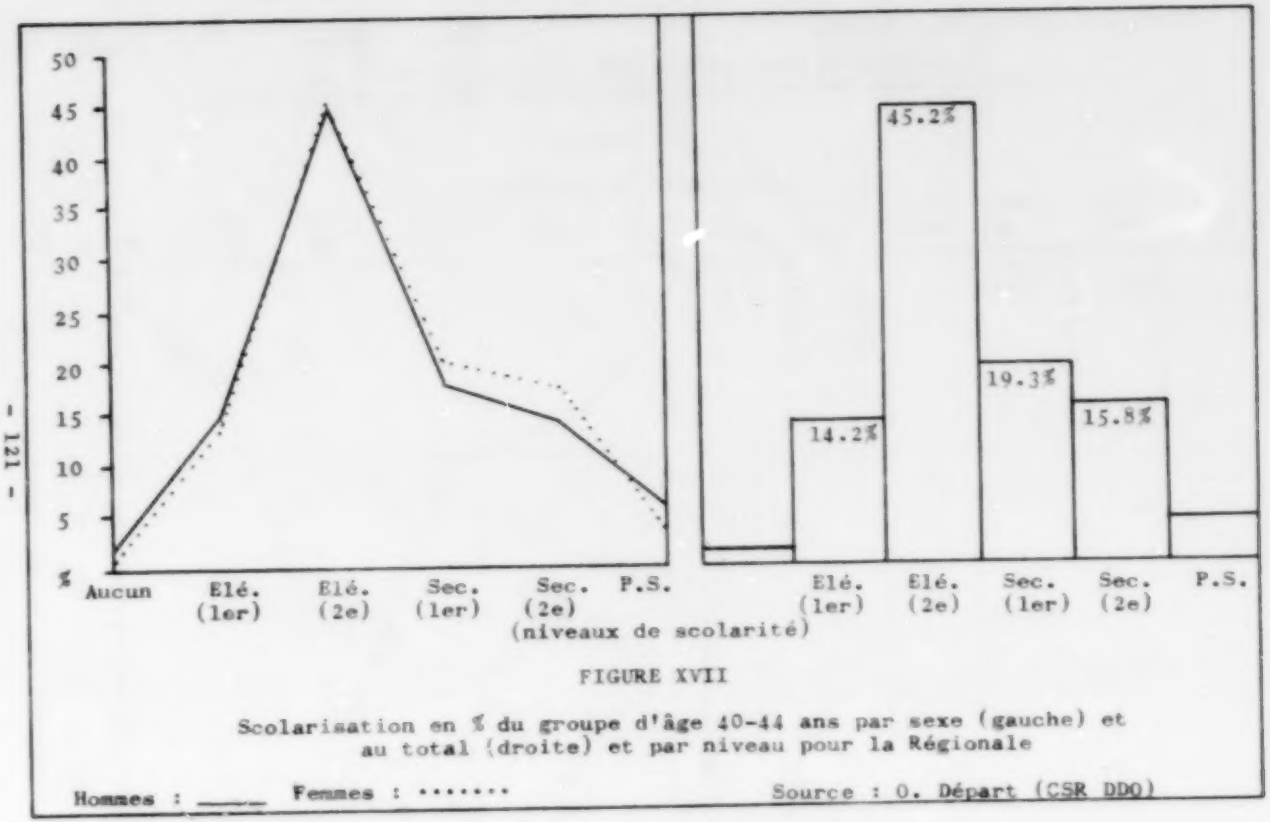

FIGURE XVII

Scolarisation en % du groupe d'âge 40-44 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

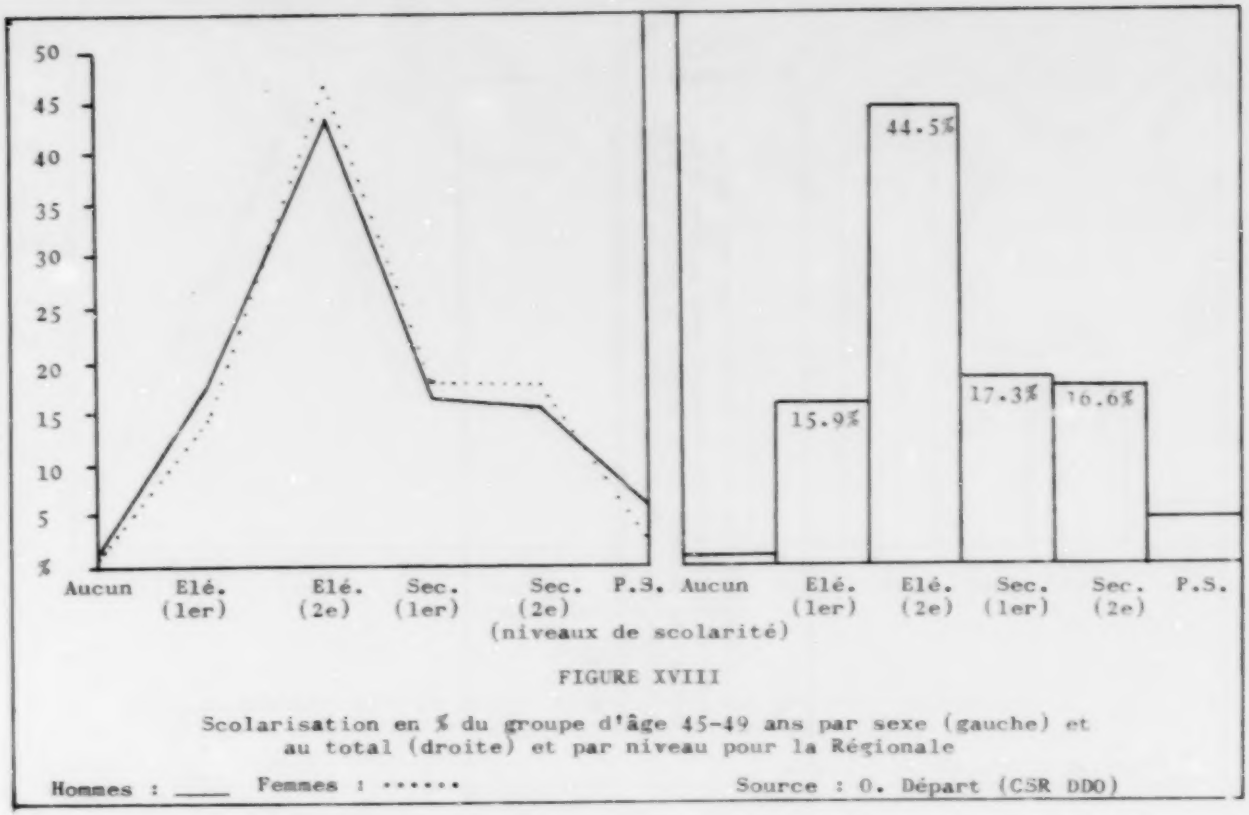

FIGURE XVIII

Scolarisation en % du groupe d'âge 45-49 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : ____ Femmes : ·····

Source : 0. Départ (CSR DDO)

Le lecteur désireux de se procurer une série de tableaux ou figures de ce document peut en faire la demande aux presses de la SSJB à la permanence de St-Jérôme. A cet effet, nous avons conservé les matrices qui ont servi à cette première édition de 500 copies.

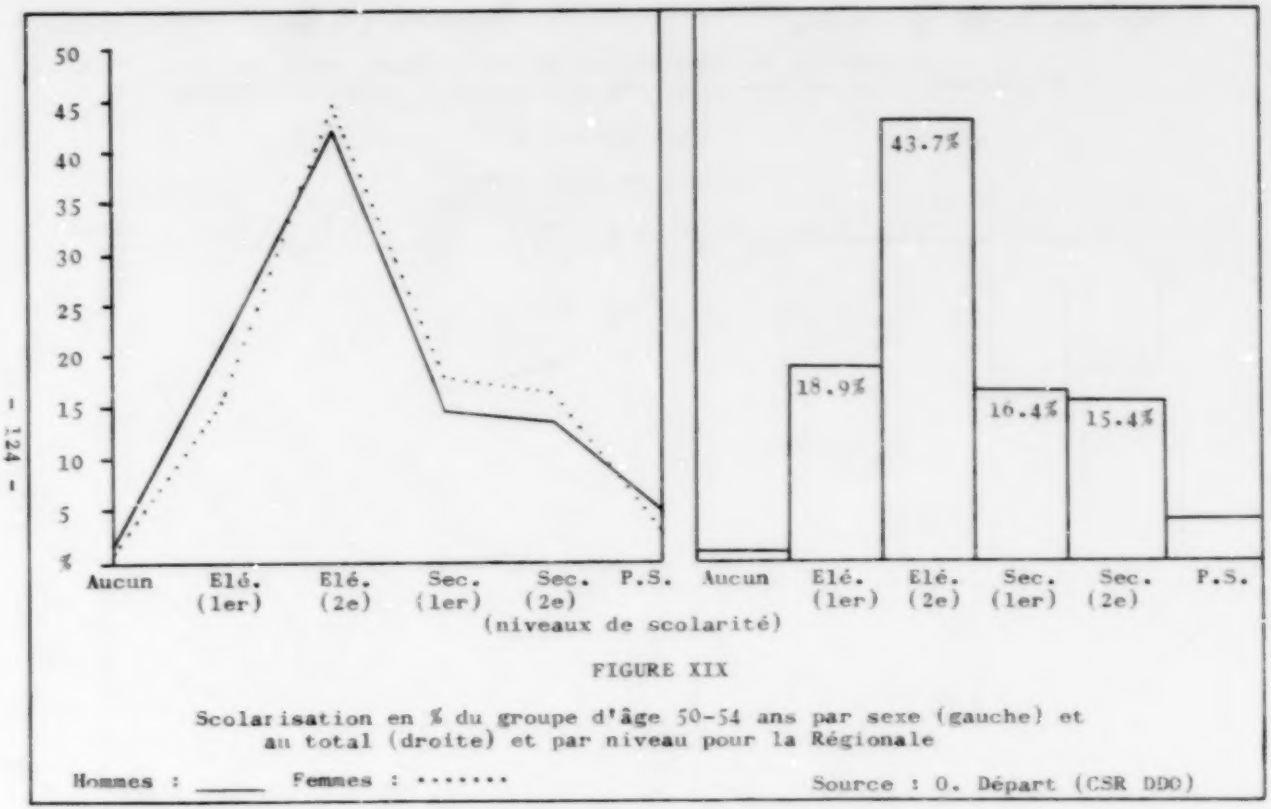

FIGURE XIX

Scolarisation en % du groupe d'âge 50-54 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

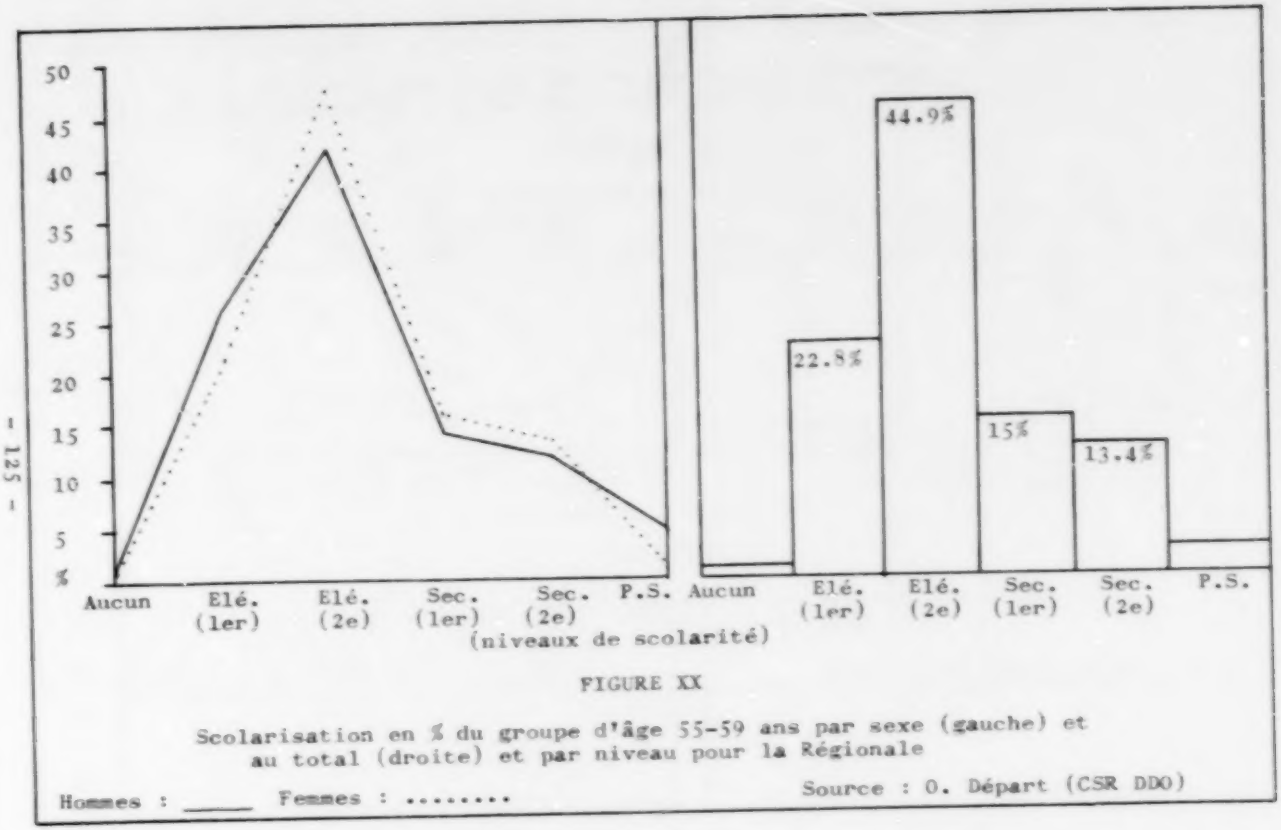

FIGURE XX

Scolarisation en % du groupe d'âge 55-59 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

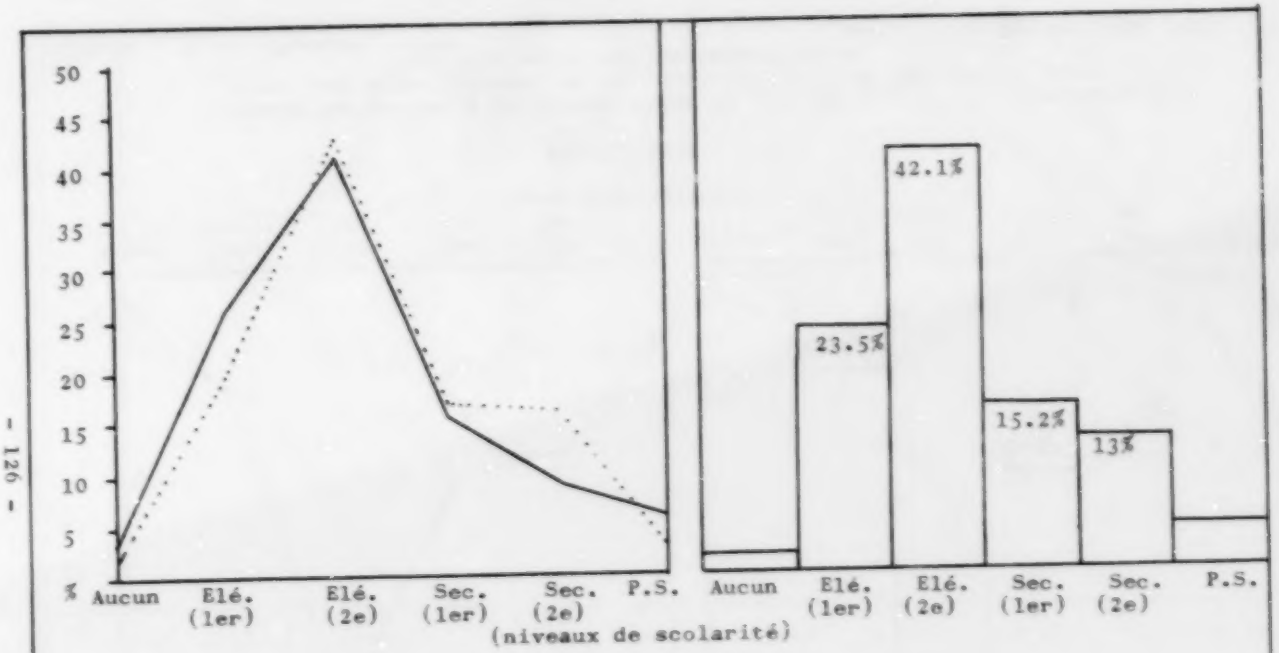

FIGURE XXI

Scolarisation en % du groupe d'âge 60-64 ans par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

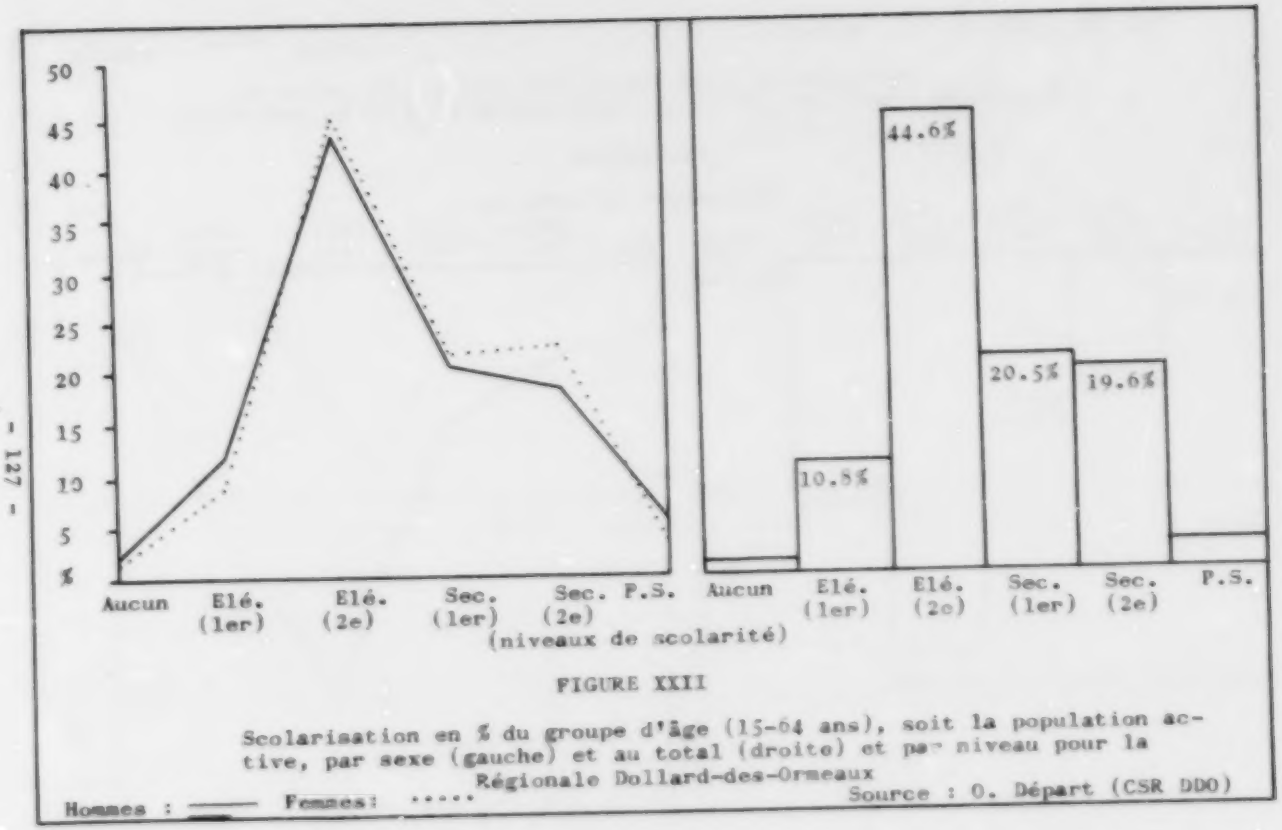

FIGURE XXII

Scolarisation en % du groupe d'âge (15-64 ans), soit la population active, par sexe (gauche) et au total (droite) et par niveau pour la Régionale Dollard-des-Ormeaux

Hommes : ——— Femmes: .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

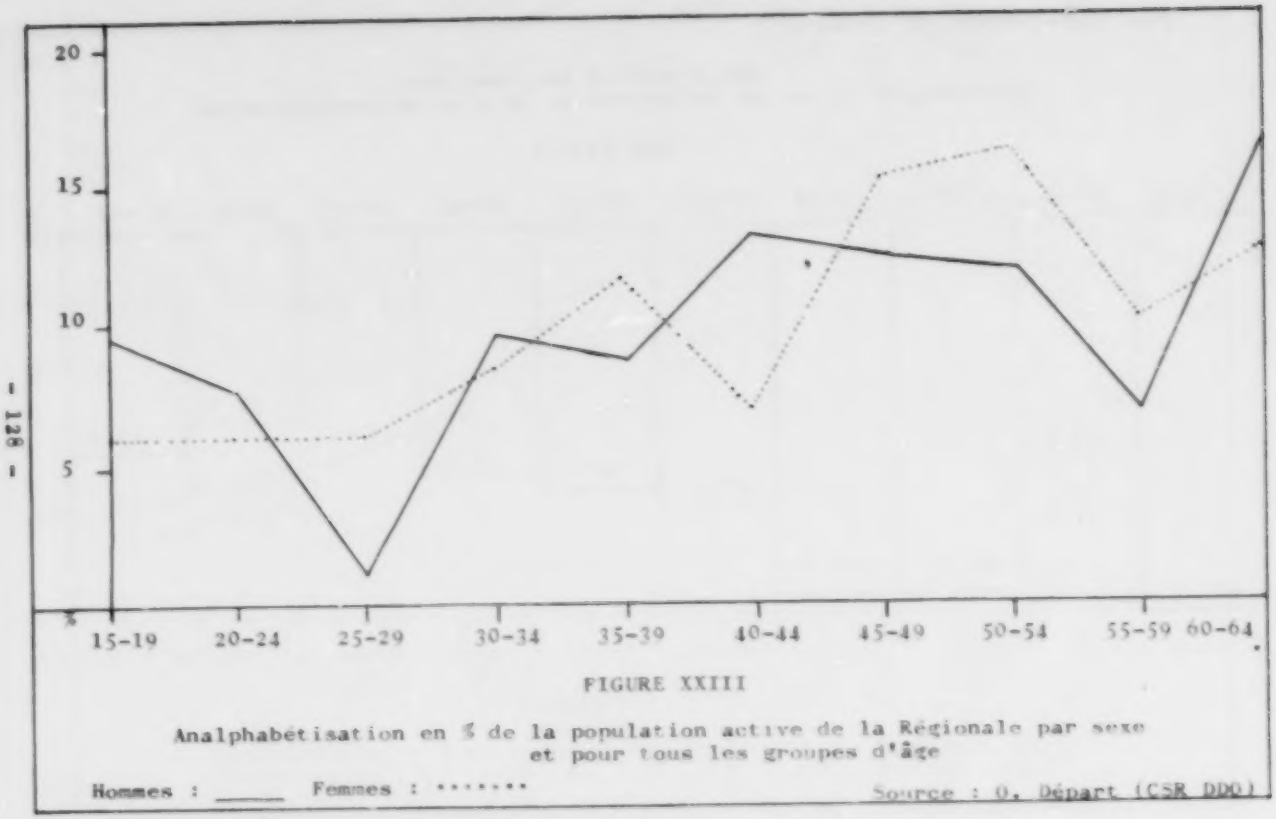

FIGURE XXIII

Analphabétisation en % de la population active de la Régionale par sexe et pour tous les groupes d'âge

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

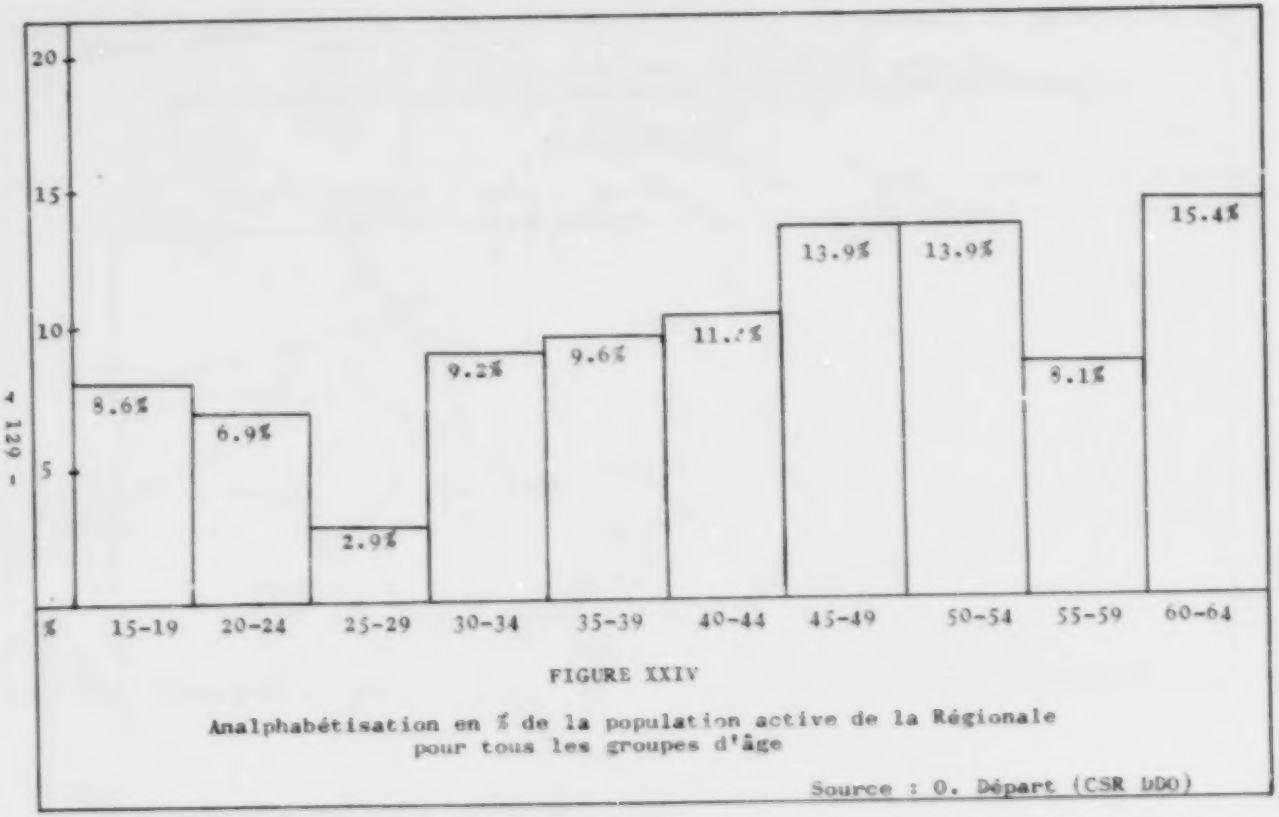

FIGURE XXIV

Analphabétisation en % de la population active de la Régionale pour tous les groupes d'âge

Source : O. Départ (CSR DDO)

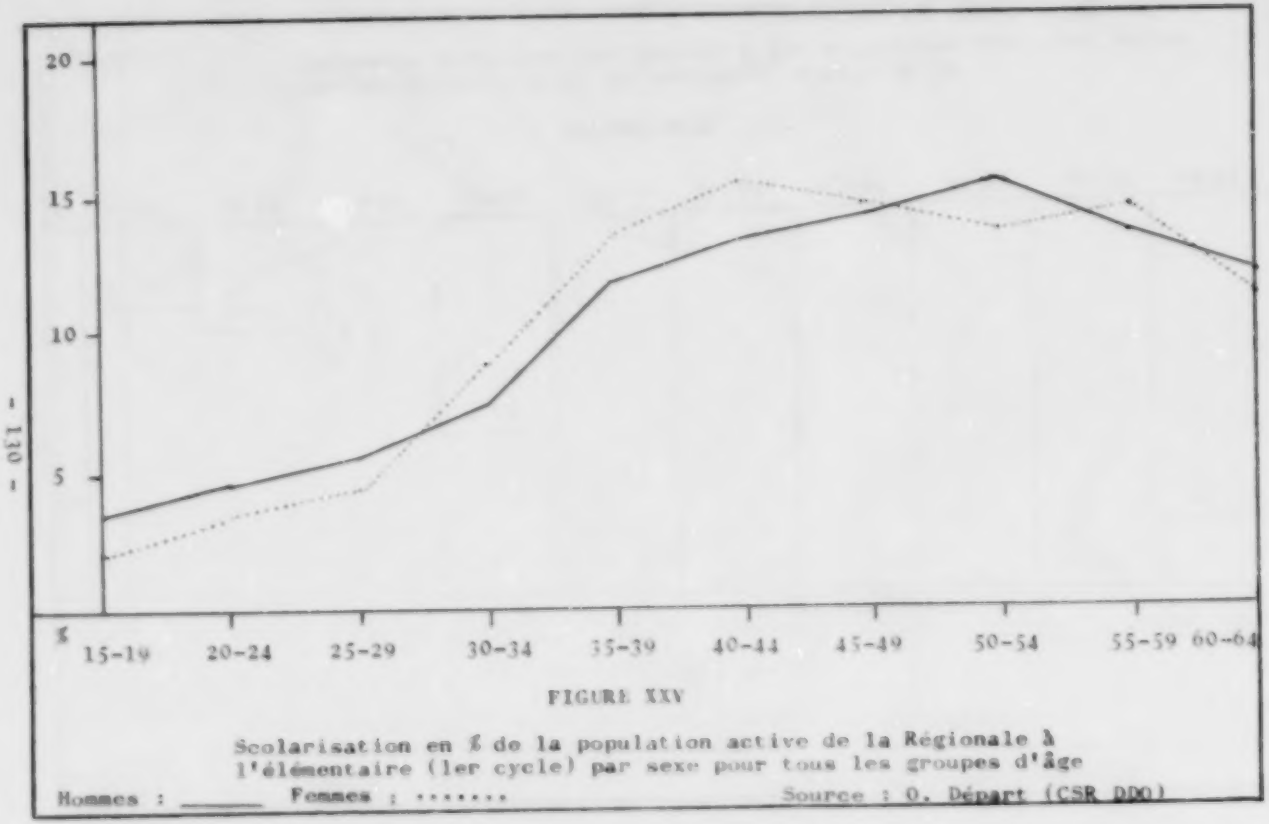

FIGURE XXV

Scolarisation en % de la population active de la Régionale à l'élémentaire (1er cycle) par sexe pour tous les groupes d'âge

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

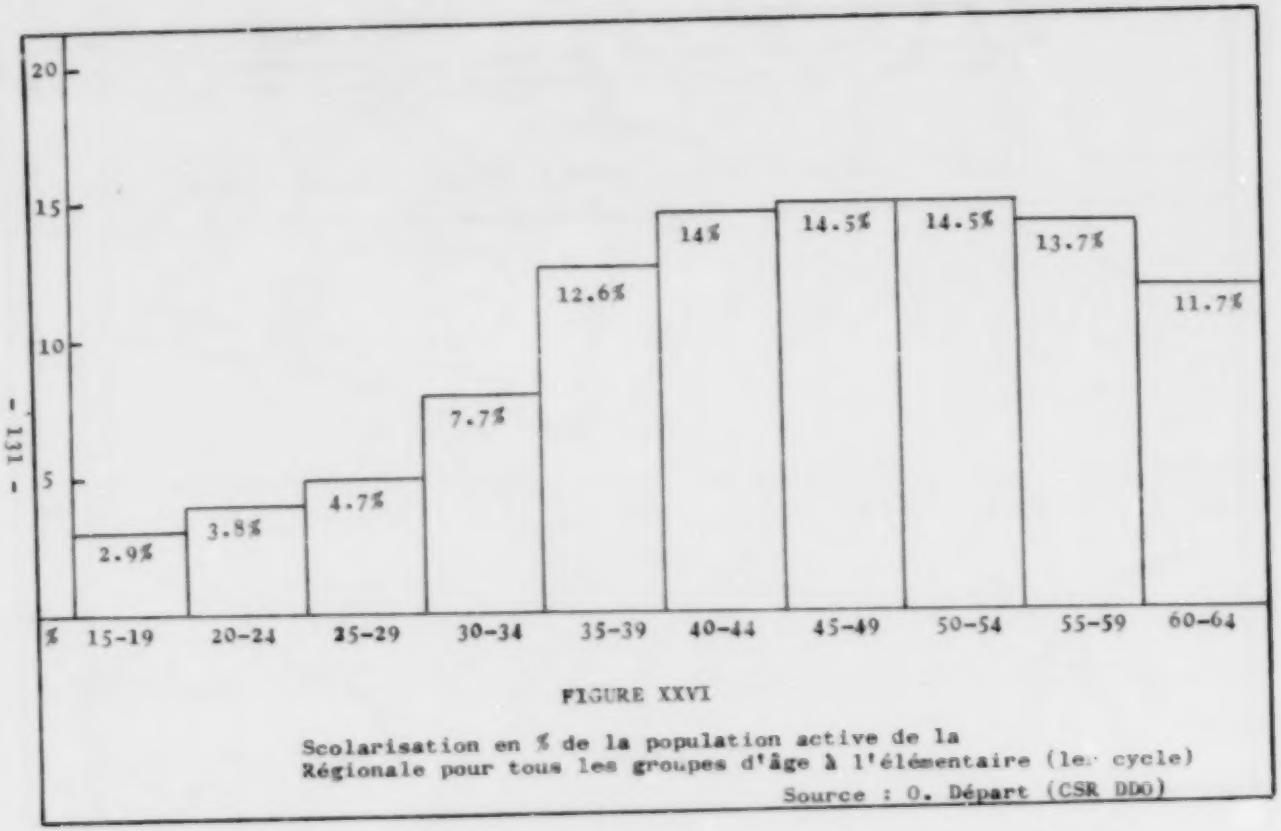

FIGURE XXVI

Scolarisation en % de la population active de la Régionale pour tous les groupes d'âge à l'élémentaire (1er cycle)

Source : O. Départ (CSR DDO)

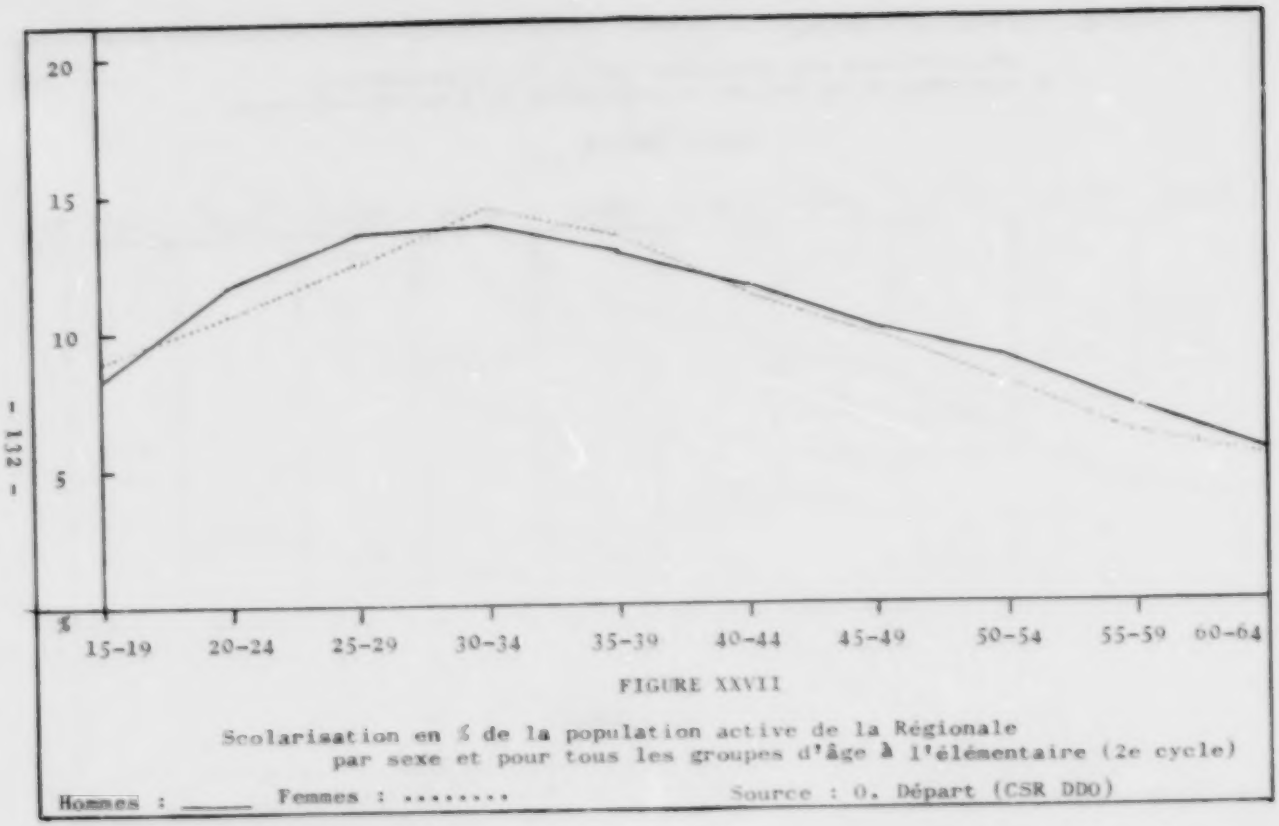

FIGURE XXVII

Scolarisation en % de la population active de la Régionale
par sexe et pour tous les groupes d'âge à l'élémentaire (2e cycle)

Hommes : _____ Femmes : ..... Source : O. Départ (CSR DDO)

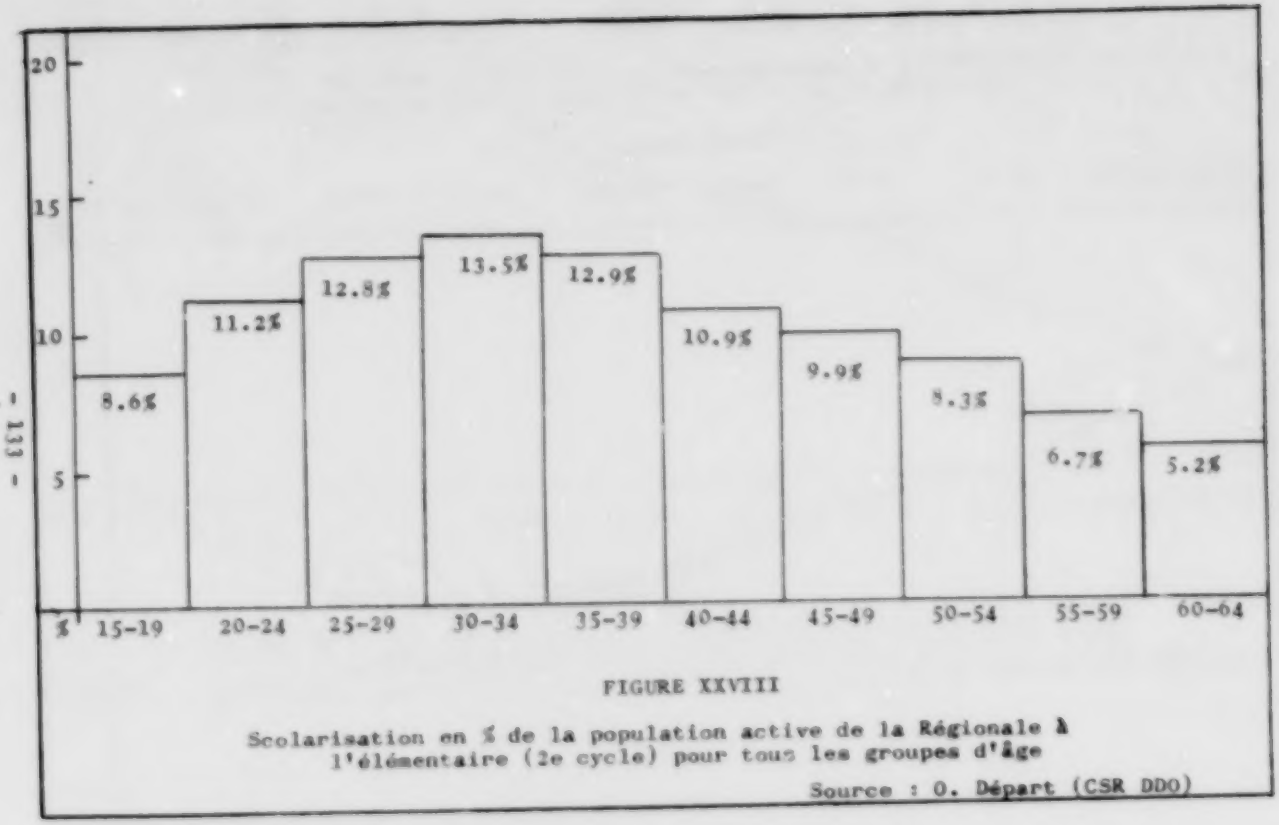

FIGURE XXVIII

Scolarisation en % de la population active de la Régionale à l'élémentaire (2e cycle) pour tous les groupes d'âge

Source : O. Départ (CSR DDO)

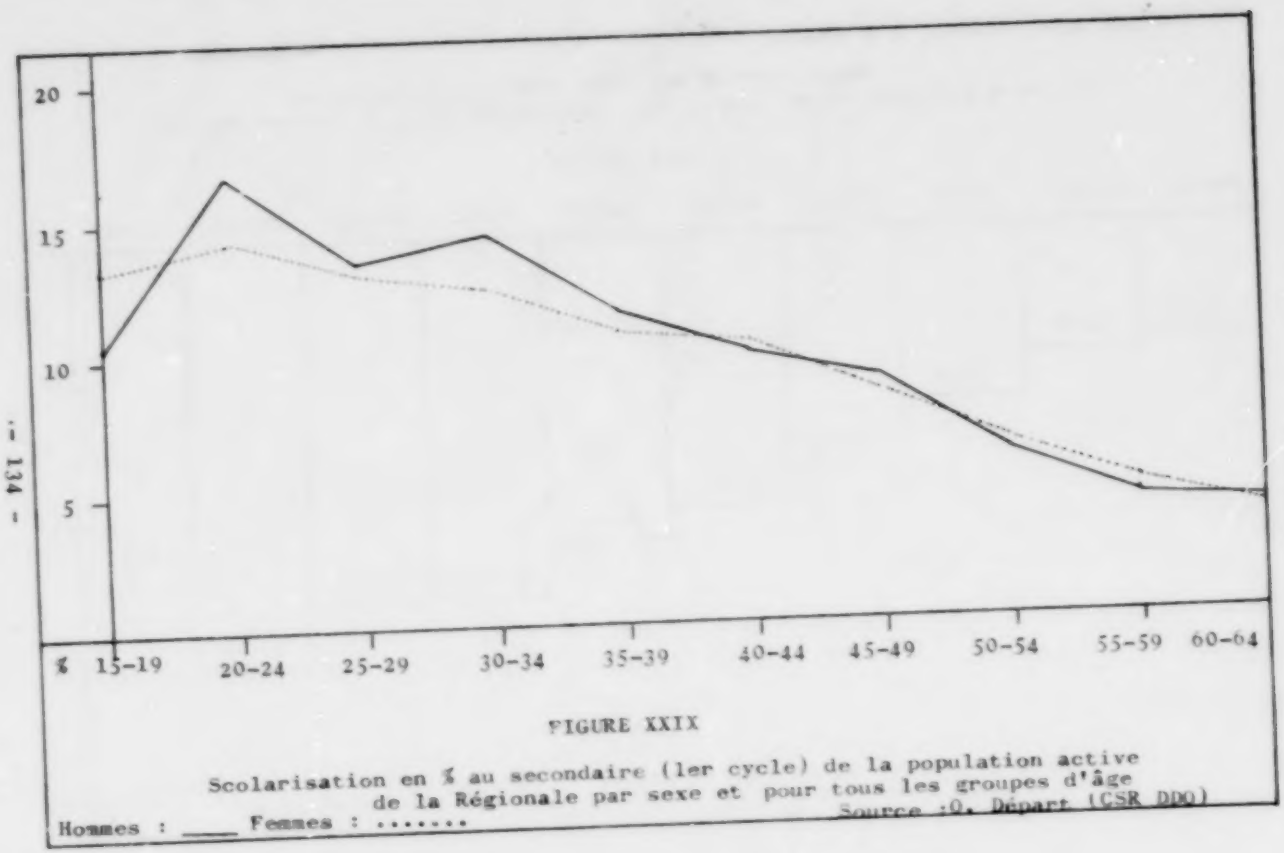

FIGURE XXIX

Scolarisation en % au secondaire (1er cycle) de la population active de la Régionale par sexe et pour tous les groupes d'âge

Hommes : ____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

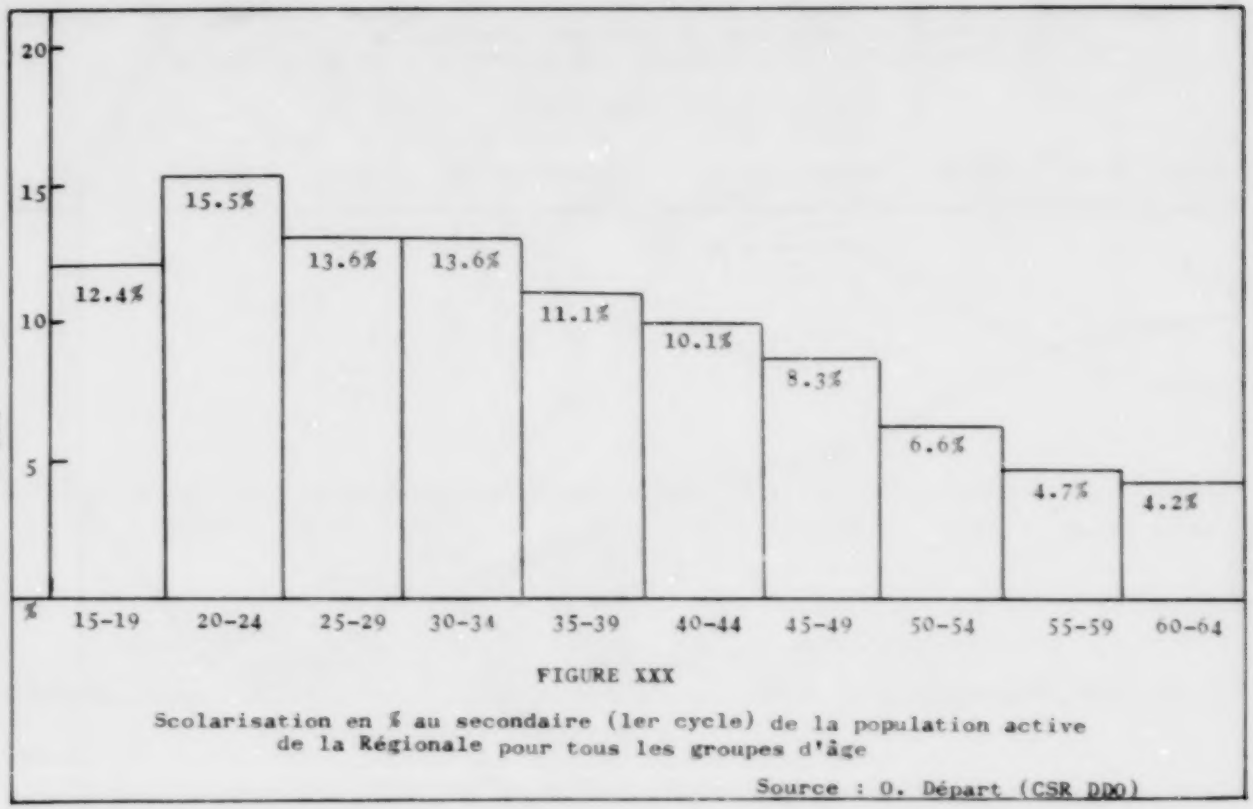

FIGURE XXX

Scolarisation en % au secondaire (1er cycle) de la population active de la Régionale pour tous les groupes d'âge

Source : O. Départ (CSR DDO)

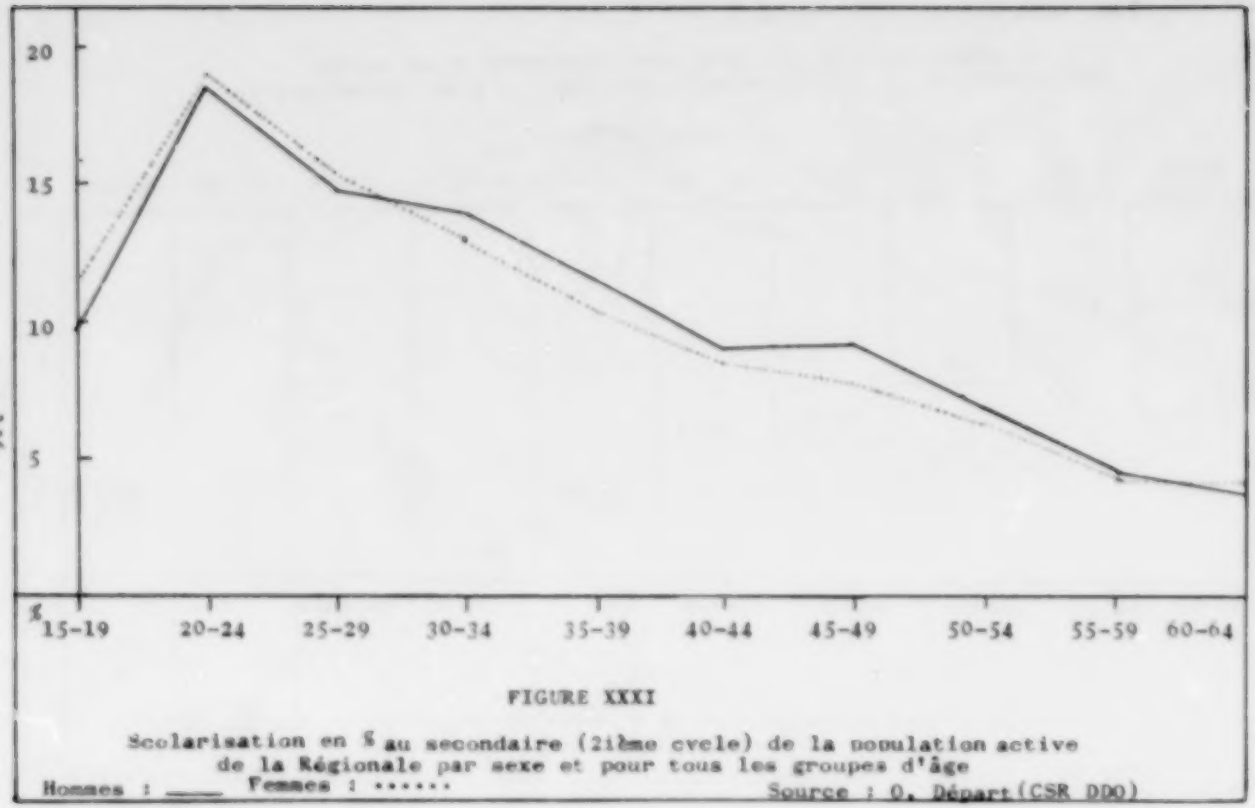

FIGURE XXXI

Scolarisation en % au secondaire (2ième cycle) de la population active de la Régionale par sexe et pour tous les groupes d'âge

Hommes : ____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

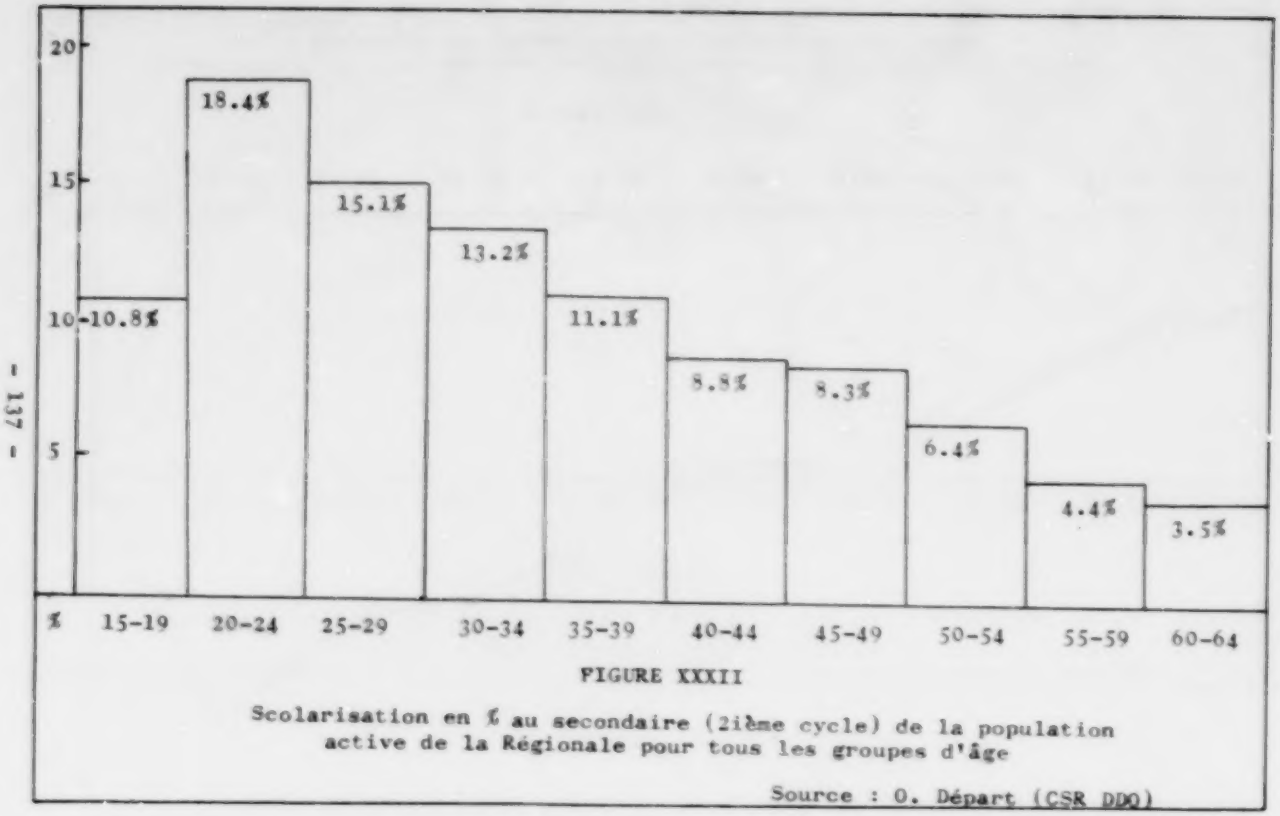

FIGURE XXXII

Scolarisation en % au secondaire (2ième cycle) de la population active de la Régionale pour tous les groupes d'âge

Source : O. Départ (CSR DDO)

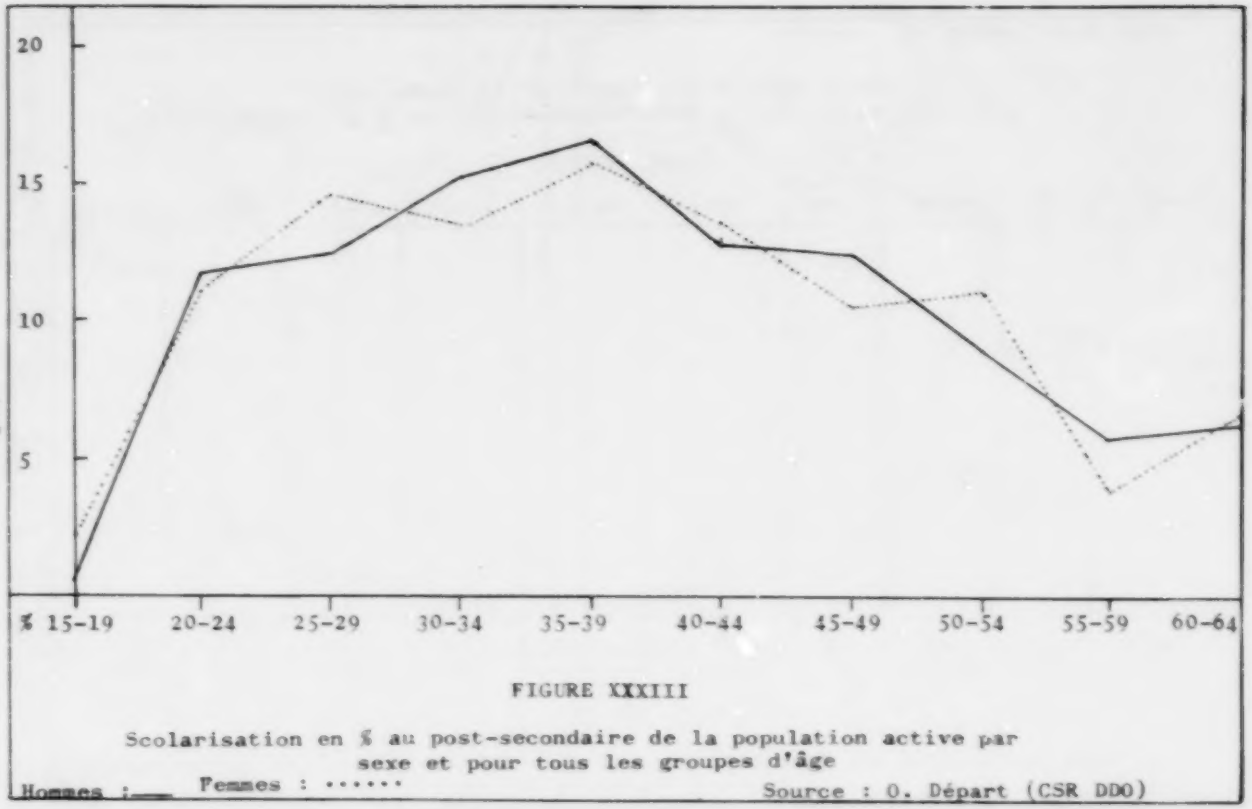

FIGURE XXXIII

Scolarisation en % au post-secondaire de la population active par sexe et pour tous les groupes d'âge

Hommes : ___ Femmes : ·····

Source : O. Départ (CSR DDO)

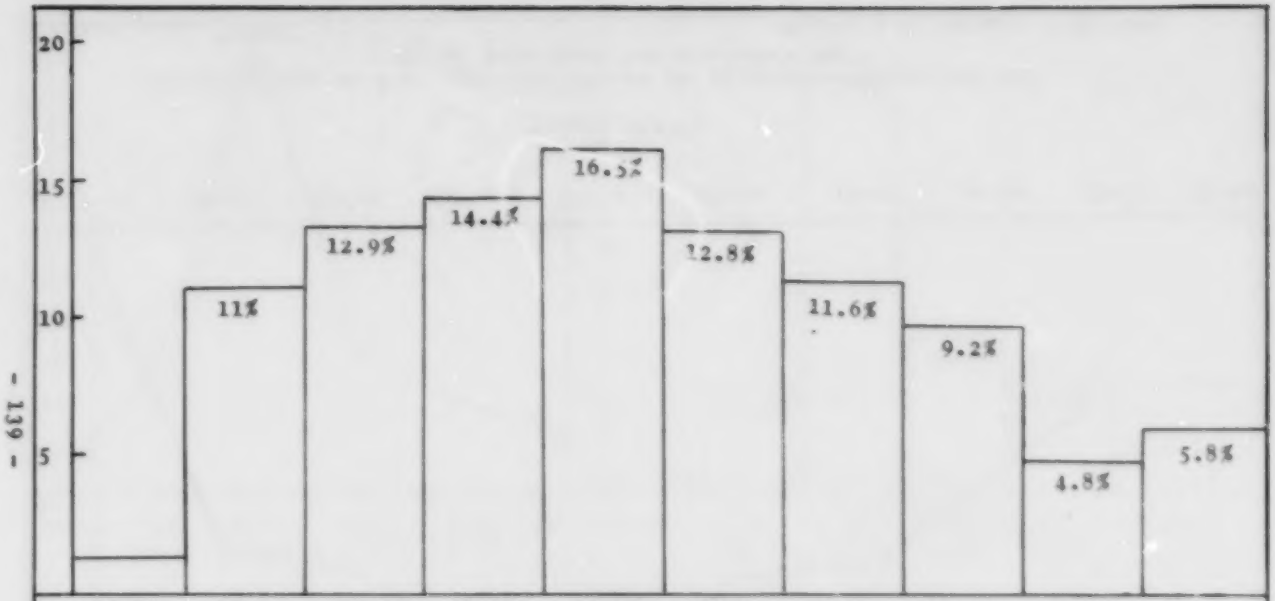

FIGURE XXXIV

Scolarisation en % au post-secondaire de la population active de la Régionale pour tous les groupes d'âge

Source : O. Départ (CSR DDO)

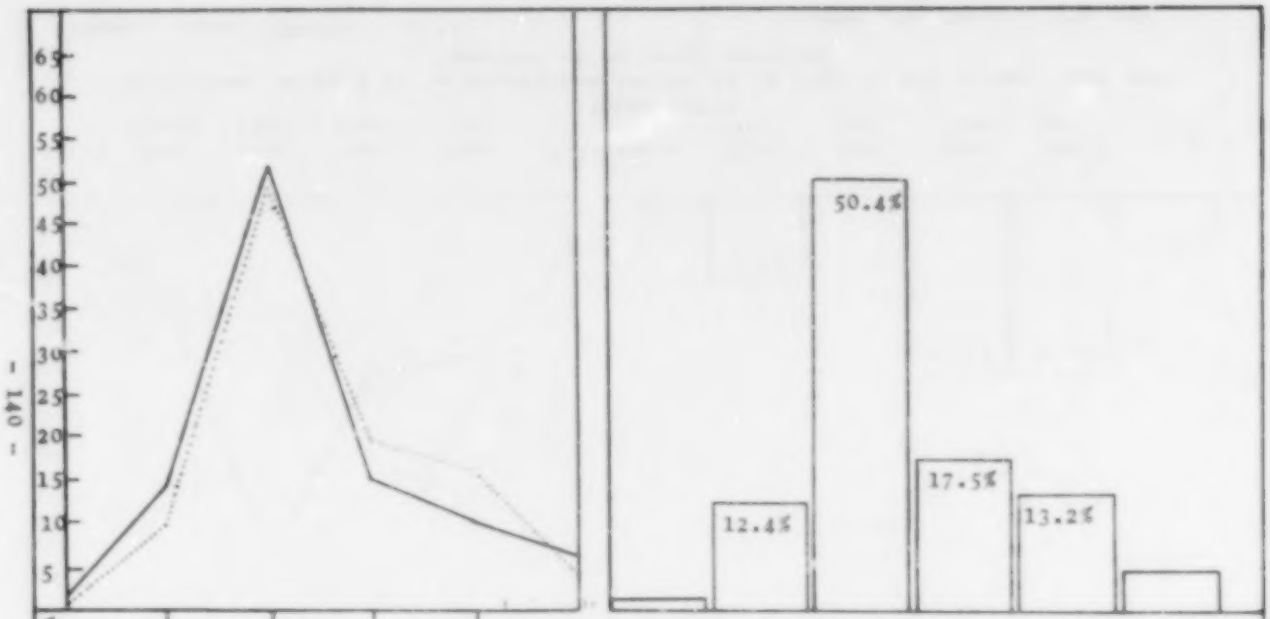

FIGURE XXXV

Scolarisation en % de la population active de la zone I par niveau, par sexe (gauche) et au total (droite)
Hommes : ___ Femmes : ....
Source : O. Départ (RDDO)

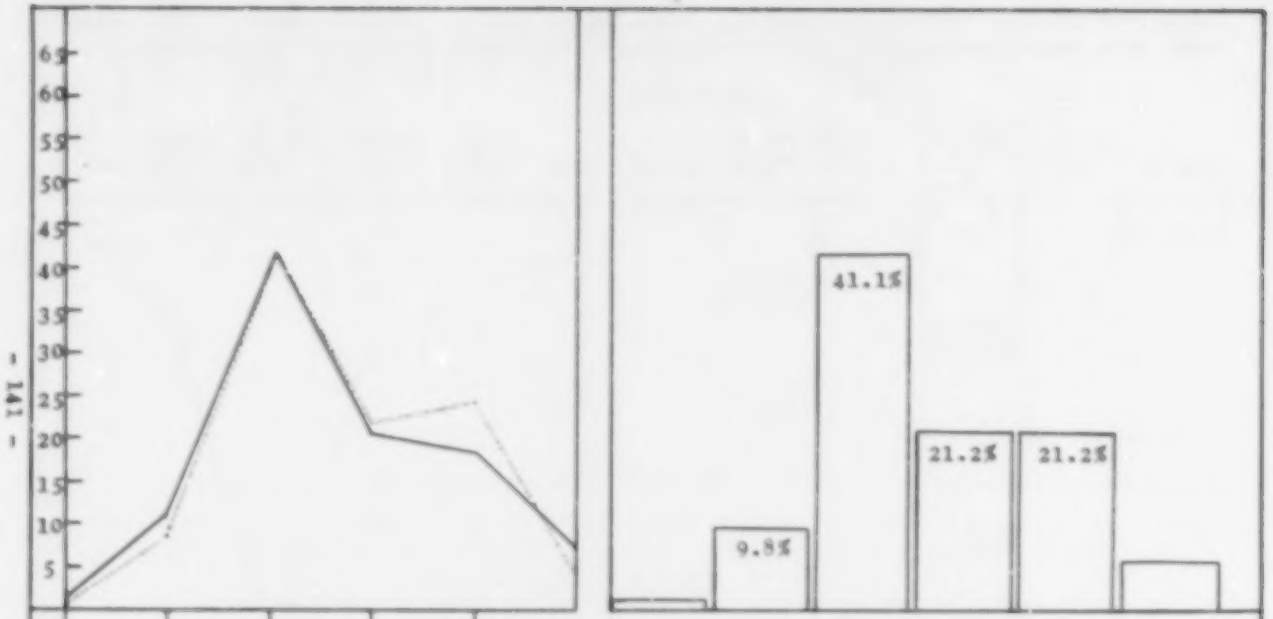

FIGURE XXXVI

Scolarisation en % de la population active de la Zone II par niveau, par sexe (gauche) et au total (droite)

Hommes : ____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

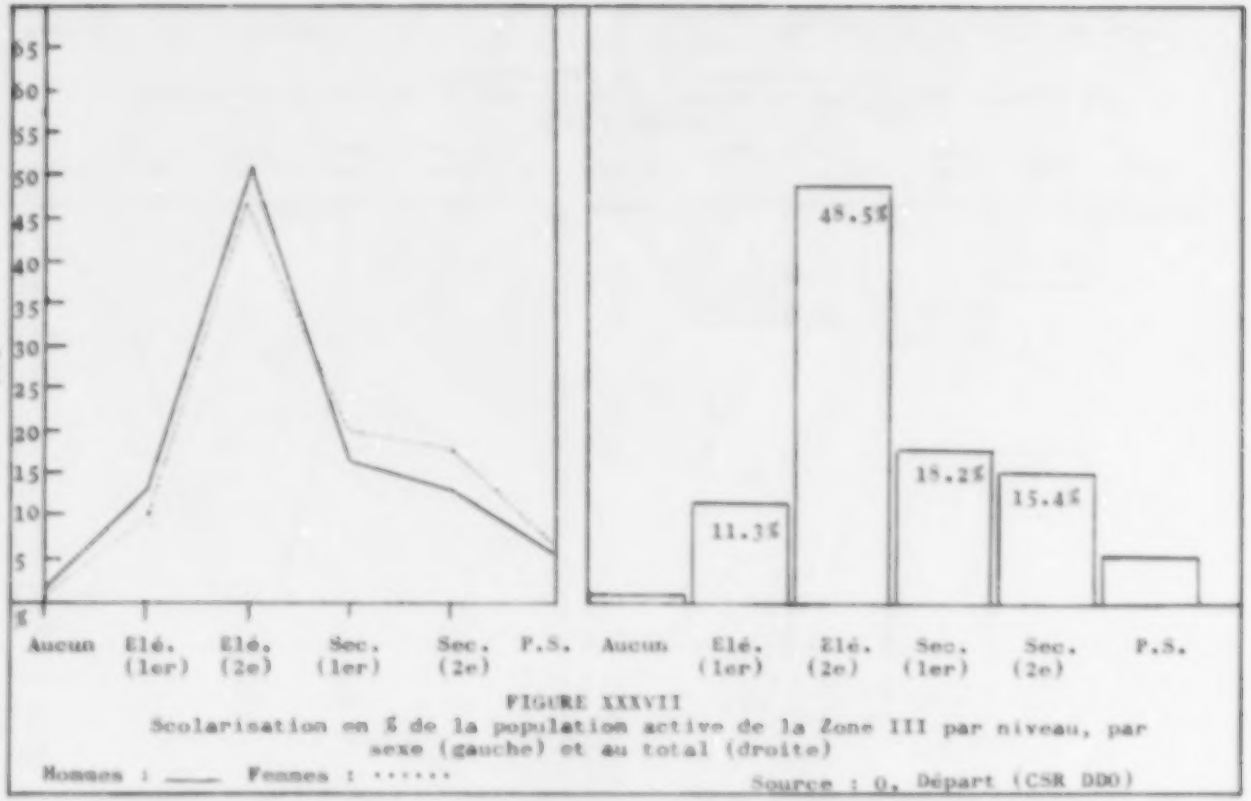

FIGURE XXXVII

Scolarisation en % de la population active de la Zone III par niveau, par sexe (gauche) et au total (droite)

Hommes : ____ Femmes : ·····

Source : O. Départ (CSR DDO)

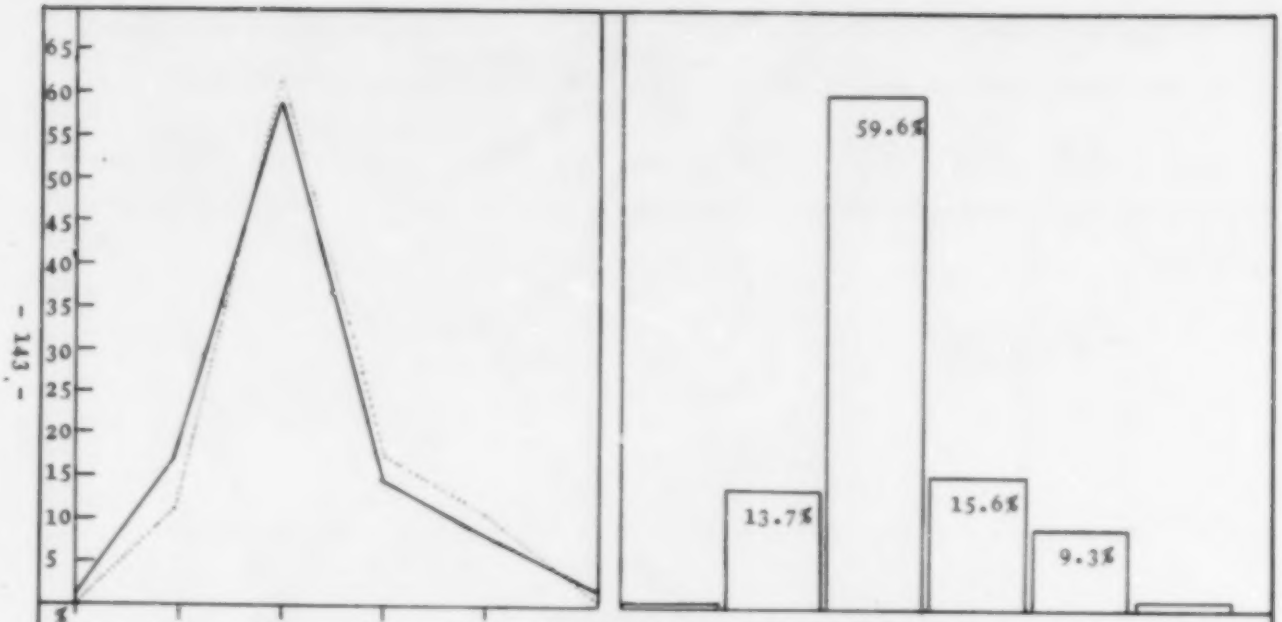

FIGURE XXXVIII
Scolarisation en % de la population active de la Zone IV par niveau, par sexe (gauche) et au total (droite)

Hommes : ——— Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

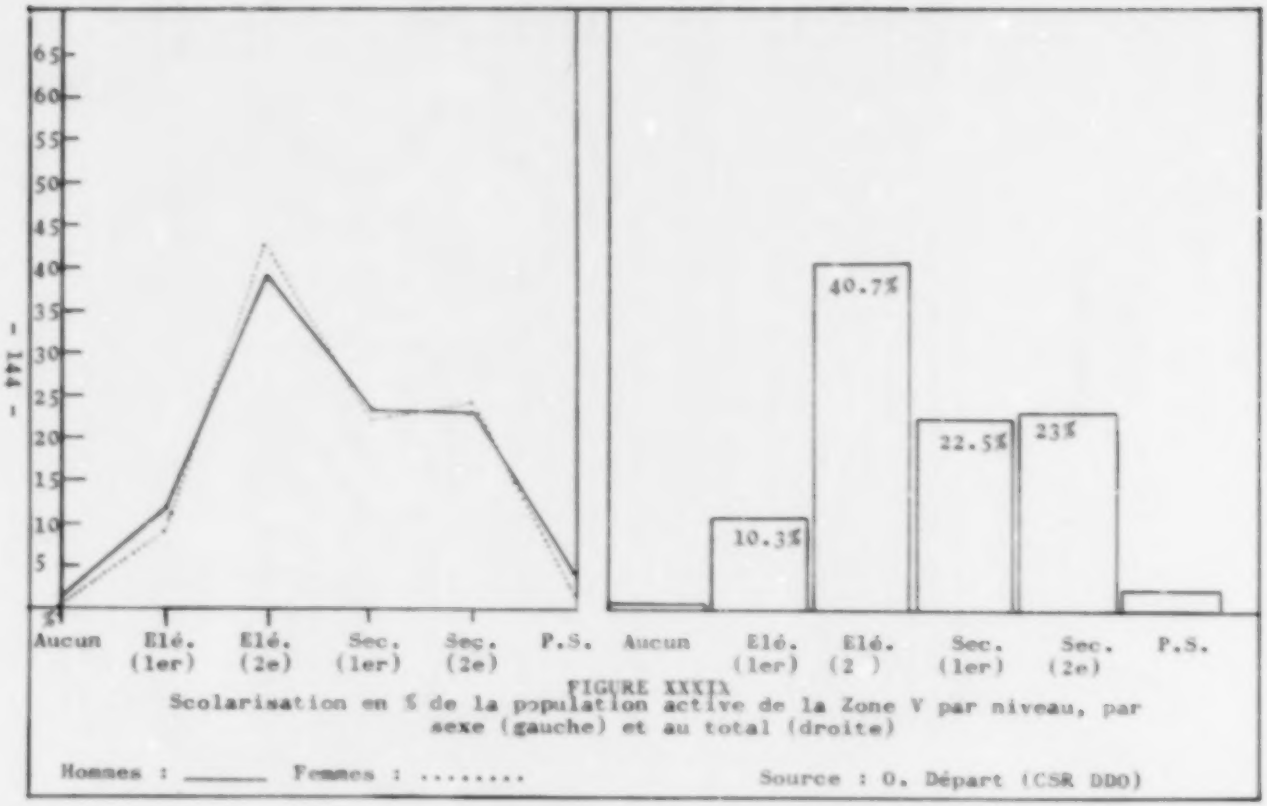

FIGURE XXXIX

Scolarisation en % de la population active de la Zone V par niveau, par sexe (gauche) et au total (droite)

Hommes : _____ Femmes : .....

Source : O. Départ (CSR DDO)

Chapitre VI

L'OFFRE D'EMPLOI

L'offre d'emploi est synonyme de chômage et comprend les individus sans-emploi ou les individus sans travail. Cette terminologie importe d'être précisée en relation avec le chapitre suivant où la "demande" ne signifie pas le "chômage" mais le nombre d'emplois disponibles sur le marché du travail. On nous saura gré d'avoir employé ici un vocabulaire uniforme correspondant davantage à la réalité où "l'offre" provient de la main-d'oeuvre et la "demande" de l'employeur.

Afin d'élaborer les statistiques ci-après, nous avons puisé à même la documentation des Centres de Main-d'Oeuvre de St-Jérôme et de Lachute.

Le Centre de Main-d'Oeuvre de St-Jérôme couvre le territoire nord-sud, de Ste-Adèle à St-Janvier, en direction ouest-est, de St-Canut à Ste-Sophie. La plus grande partie de cette juridiction coïncide avec la Régionale Dollard-des-Ormeaux sauf pour le territoire de Lesage à Ste-Adèle ressortissant de la Régionale des Laurentides.

Le Centre de Main-d'Oeuvre de Lachute s'étend du point de vue juridiction de Calumet à Montée St-Rémi et de St-Rémi d'Amherst à St-Hermas.

Tant pour St-Jérôme que pour Lachute, nous n'avons pu délimiter les frontières de l'offre et de la demande d'emploi en relation avec l'aire régionalisée de Dollard-des-Ormeaux. Les circonstances de temps et de moyens ont tenu la Commission à considérer comme telles les statistiques de ces organismes fédéraux.

Dans la région de St-Jérôme, en août 1967, quelque 2,500 personnes étaient affectées par le chômage. Notre étude, faite en mai et juin, échantillonnait 20% de ces sans-emplois, soit environ 80%. Différentes informations classiques furent retenues à l'aide desquelles, des officiers du bureau et nous-mêmes avons analysé certaines combinaisons de variables : groupe d'âge, sexe, scolarité, occupation, lieu de résidence, etc.

A noter que les groupes d'âge correspondent globalement aux jeunes adultes, à la population en pleine force de travail et aux adultes dont l'âge de 45 ans et plus ne permet pas facilement une formation nouvelle, un reclassement ou une orientation à longue échéance. Un grand nombre de facteurs furent reliés à la donnée SCOLARITE que nous avons considérée comme fondamentale en relation avec l'objet de notre enquête. Maints tableaux et figures n'offrent que des mesures en pourcentage afin de favoriser de façon plus succincte l'examen du problème.

Nous tenons cependant à effectuer quelques réflexions pertinentes : la scolarité tant féminine que masculine des sans-emploi est analogue à celle de la population active. La très grande majorité des sans-travail provient du milieu jérômien avec un fort pourcentage de la population féminine.

La formation professionnelle des sans-emploi n'est pas une indication valable des possibilités de recyclage étant donné la variété multiple des périodes de temps inscrites sous cette appellation. Le chômage le plus intense se manifeste chez les femmes catégorisées "cléricature et vente" et "non-spécialisées". Chez les hommes, les ouvriers forment 80% de la population active sans emploi.

Dans la région de Lachute, le chômage en août était d'environ 450, soit 250 hommes et 200 femmes. Les tableaux et figures présentés ici proviennent d'un relevé d'à peu près tous les dossiers du Centre de Main-d'Oeuvre cumulés au cours des trois dernières années. On a pu tirer les renseignements touchant les occupations et les emplois désirés (aspirations) selon le sexe, la scolarité par niveau et par sexe de même que le statut civil et le nombre d'emplois préalables à l'inscription au Centre de Main-d'Oeuvre.

Le tableau 196 rassemble les aspirations d'une partie des individus-chômeurs (534) des régions de St-Jérôme et Lachute.

Ces statistiques, malgré leurs insuffisances, dessinent le profil de la population active en chômage dans la région. Elles sont complétées plus loin.

Tableau 181

OFFRE D'EMPLOI EN POURCENTAGE DE 2051 INDIVIDUS PAR SEXE ET PAR GROUPE D'AGE DE LA REGION DE ST-JEROME

Groupes d'âge	Hommes	Femmes
30 ans et moins	42.9%	66.5%
31-44 ans	25.6%	22.4%
45 ans et plus	31.5%	11.1%

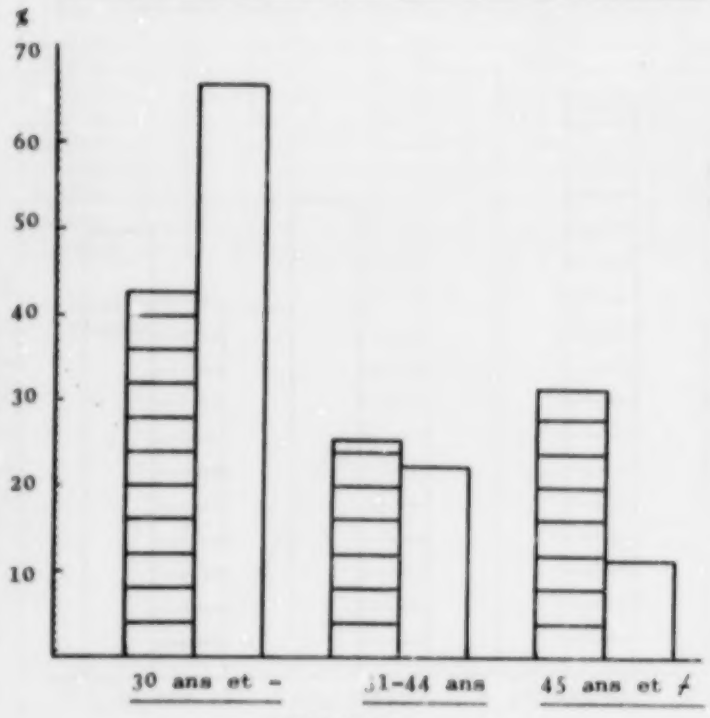

FIGURE XL

Illustration en % d'individus sans-emploi par groupe d'âge et par sexe de la région de St-Jérôme

Hommes :

Source : CMC, juin 1967

Tableau 182

SCOLARITÉ MOYENNE DE 2051 INDIVIDUS SANS EMPLOI
PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE DE LA RÉGION DE ST-JÉRÔME

Groupes d'âge	S.- H.	N.- H	S.- F.	N.-F
30 ans et moins	8.28	499	8.94	590
31 - 44 ans	6.59	295	6.56	199
45 ans et plus	5.40	367	6.42	98
Moyenne globale	6.91	1164	8.18	887

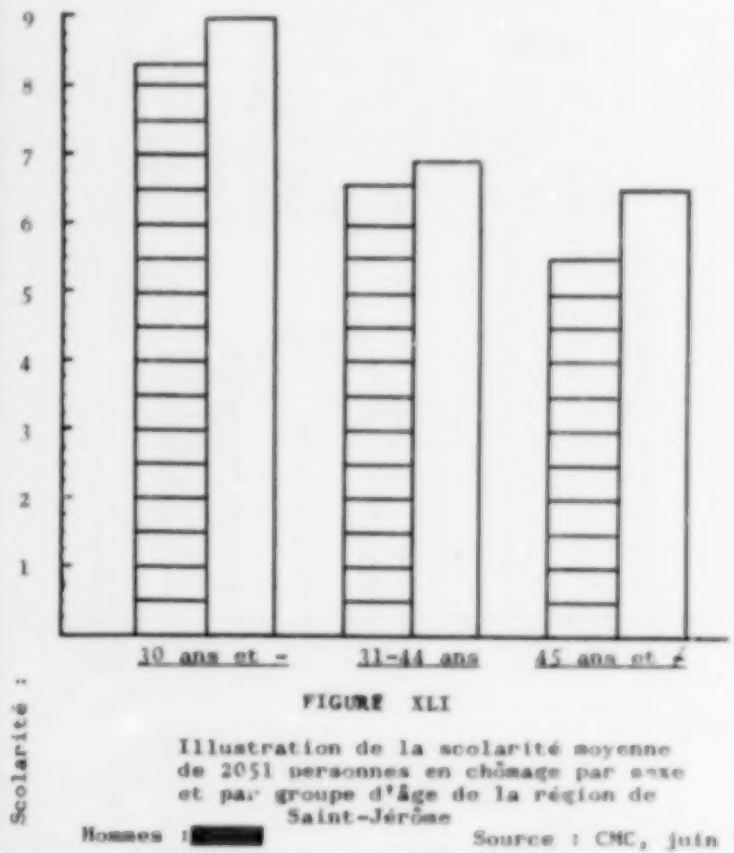

FIGURE XLI

Illustration de la scolarité moyenne de 2051 personnes en chômage par sexe et par groupe d'âge de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin '67

Tableau 183

SCOLARITE DE 1089 INDIVIDUS SANS EMPLOI PAR SEXE DU GROUPE "30 ans et moins" de la région de St-Jérôme

Scolarité	Hommes - %	N.-H.	Femmes - %	N.-F.
Aucune	0	0	0	0
1ère année	0	0	0	0
2ième "	0.4	2	0	0
3ième "	1.0	5	0	0
4ième "	1.2	6	0.8	5
5ième "	6.6	33	4.5	27
6ième "	12.0	60	11.3	67
7ième "	16.0	80	14.2	84
8ième "	17.2	86	9.6	57
9ième "	17.2	86	16.4	98
10ième "	10.8	54	12.2	72
11ième "	11.6	58	17.7	105
12ième "	4.4	22	10.5	62
13ième "	0.4	2	1.9	11
14ième "	0.2	1	0	0
15ième "	0.8	4	0.3	2
TOTAL	100.	499	100.	590

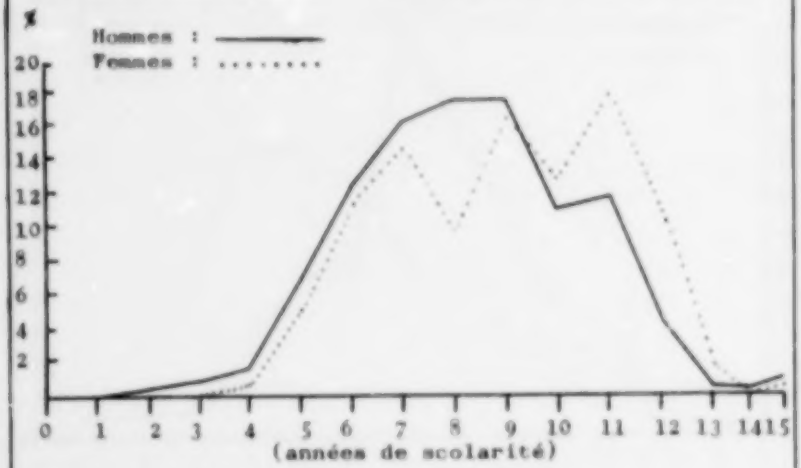

FIGURE XLII

Illustration en % de la scolarité de 1089 individus sans emploi par sexe du groupe d'âge 30 ans et moins de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967.

Tableau 184

SCOLARITE DE 497 INDIVIDUS SANS EMPLOI PAR SEXE DU GROUPE "31-44 ans" DE LA REGION DE ST-JEROME

Scolarité	Hommes - %	N.-H.	Femmes - %	N.-F.
Aucune	1.3	4	0	0
1ère année	0.3	1	0	0
2ième "	1.7	5	0	0
3ième "	5.7	17	4.5	9
4ième "	7.0	21	5.0	10
5ième "	13.1	39	15.1	30
6ième "	18.1	54	19.1	38
7ième "	23.8	71	24.6	49
8ième "	9.7	29	9.0	18
9ième "	9.4	28	13.5	27
10ième "	5.4	16	4.5	9
11ième "	1.7	5	4.	8
12ième "	1.3	4	0.5	1
13ième "	1.0	3	0	0
14ième "	0	0	0	0
15ième "	0.3	1	0	0
TOTAL	100.	298	100.	199

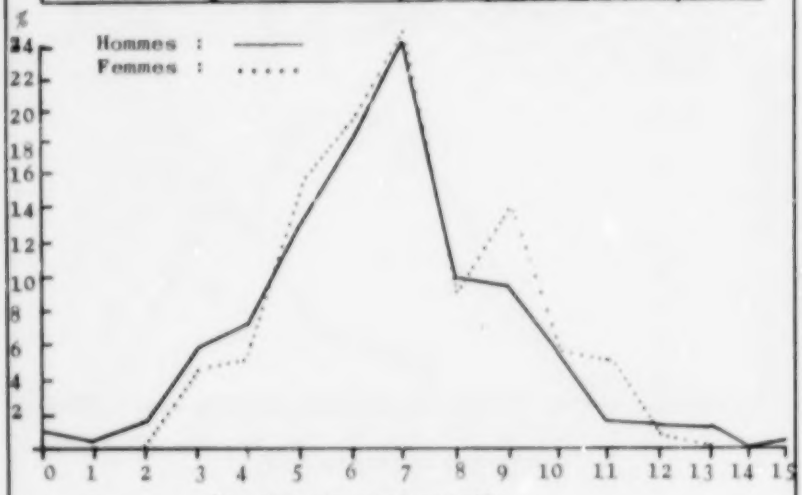

FIGURE XLIII

Illustration en % de la scolarité de 497 individus sans emploi par sexe du groupe d'âge 31-44 ans de la région de St-Jérôme

Source : CMC, juin 1967.

Tableau 185

SCOLARITE DE 465 INDIVIDUS SANS EMPLOI PAR SEXE DU GROUPE "45 ans et plus" DE LA REGION DE ST-JEROME

Scolarité	Hommes - %	N.-H.	Femmes - %	N.-F.
Aucune	4.6	17	2.0	2
1ère année	1.9	7	0	0
2ième "	5.2	19	1.0	1
3ième "	9.	33	7.1	7
4ième "	16.8	62	8.1	8
5ième "	16.3	60	21.4	21
6ième "	15.0	55	16.3	16
7ième "	11.4	42	18.3	18
8ième "	6.5	24	8.1	8
9ième "	5.9	22	5.1	5
10ième "	4.6	17	4.0	4
11ième "	1.4	5	7.1	7
12ième "	.8	3	1.0	1
13ième "	0	0	0	0
14ième "	0	0	0	0
15ième "	0.3	1	0	0
TOTAL	100.	367	100.	98

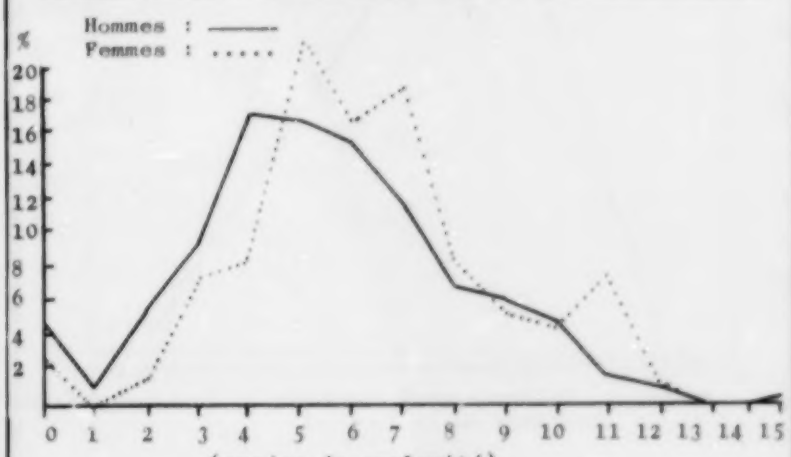

FIGURE XLIV

Illustration en % de la scolarité de 465 individus sans emploi par sexe du groupe d'âge "45 ans et plus" de la région de St-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 186

SCOLARITE MASCULINE EN POURCENTAGE DE SANS-EMPLOI PAR NIVEAU ET PAR GROUPE D'AGE DE LA REGION DE ST-JEROME

Niveaux	30 -	31-44	45 +	Moy.
Aucun	0.%	0.%	4.6%	1.5%
Elémentaire	37.2	71.	75.6	61.3
Secondaire	56.8	26.2	18.4	33.8
Post-secondai	5.8	2.9	1.1	3.3

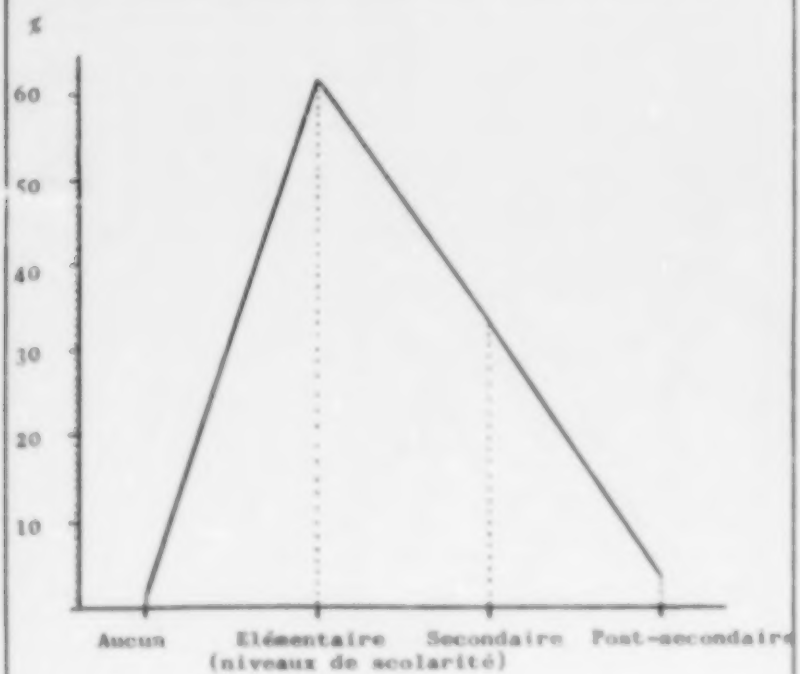

FIGURE XLV

Illustration en % de la scolarité masculine moyenne selon les niveaux des sans-emploi de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 187

SCOLARITE FEMININE EN POURCENTAGE DE SANS-EMPLOI PAR NIVEAU ET PAR GROUPE D'AGE DE LA REGION DE ST-JEROME

Niveaux	30 -	31-44	45 +	Moy.
Aucun	0.%	0.%	2.0%	.68%
Elémentaire	30.8	68.3	74.2	59.7
Secondaire	55.9	31.	21.3	36.0
Post-secondaire	12.7	.5	1.0	4.7

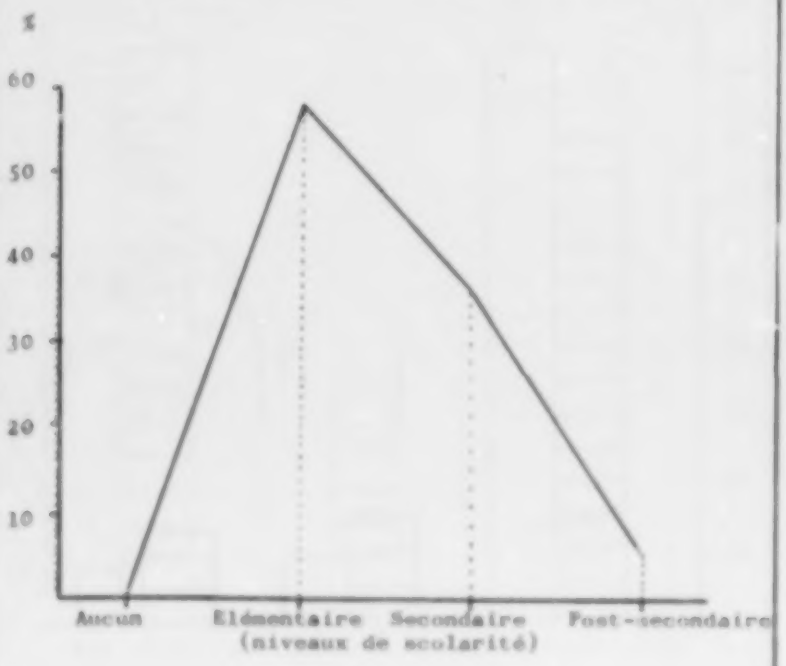

FIGURE XLVI

Illustration en % de la scolarité féminine moyenne selon les niveaux des sans-emploi de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 158

LIEU DE RESIDENCE EN POURCENTAGE DES S.-E. SANS-EMPLOI PAR SEXE DE LA REGION DE ST-JEROME

Lieu de résidence	Hommes	Femmes
St-Jérôme-métropolitain	70.9%	84.5
St-Jérôme-région nord	15.9	8.8
St-Jérôme-région sud	13.1	7.2

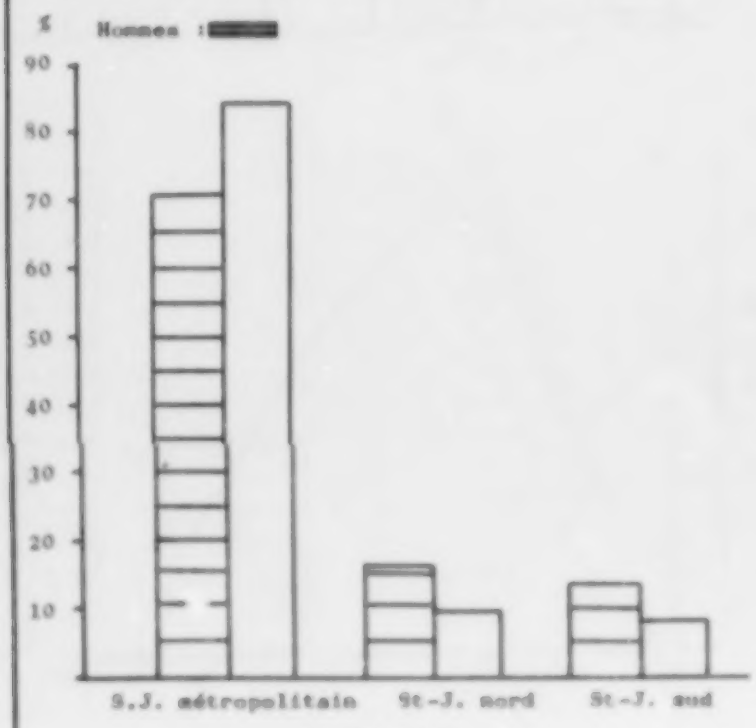

FIGURE XLVII

Illustration en % du lieu de résidence des sans emploi par sexe de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 189

FORMATION PROFESSIONNELLE EN % DES SANS-EMPLOI PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE DE LA REGION DE ST-JEROME

Groupes d'âge	Hommes	Femmes
30 ans et moins	26.7%	13.3%
31-44 ans	9.4	14.5
45 ans et plus	3.5	7.2

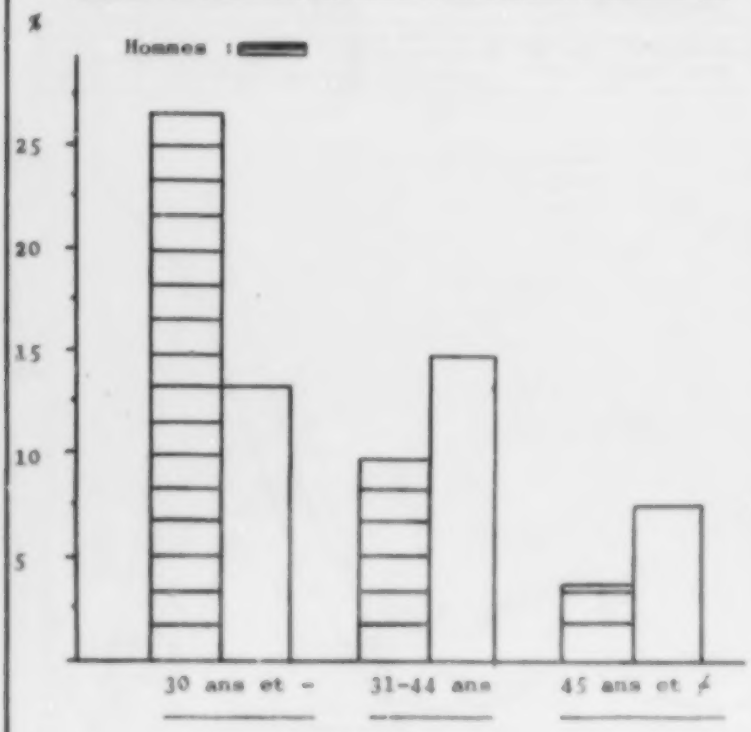

FIGURE XLVIII

Illustration en % de la formation professionnelle des sans emploi par groupe d'âge et par sexe de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 190

CATEGORIES D'OCCUPATIONS EN % DE 1164 HOMMES SANS EMPLOI PAR GROUPE D'AGE DE LA REGION DE ST-JEROME

	Catégories d'occupations	30 -	31-44	45 +
1	Professionnelle et adminis.	1.5%	.4%	.4%
2	Clérical et vente	4.1	1.2	1.3
3	Services	3.6	1.4	7.8
4	Secteur primaire	-	-	-
5	Spécialisée	4.4	9.5	10.4
6	Semi-spécialisée	12.9	5.8	2.7
7	Non-spécialisée	16.4	6.9	9.2

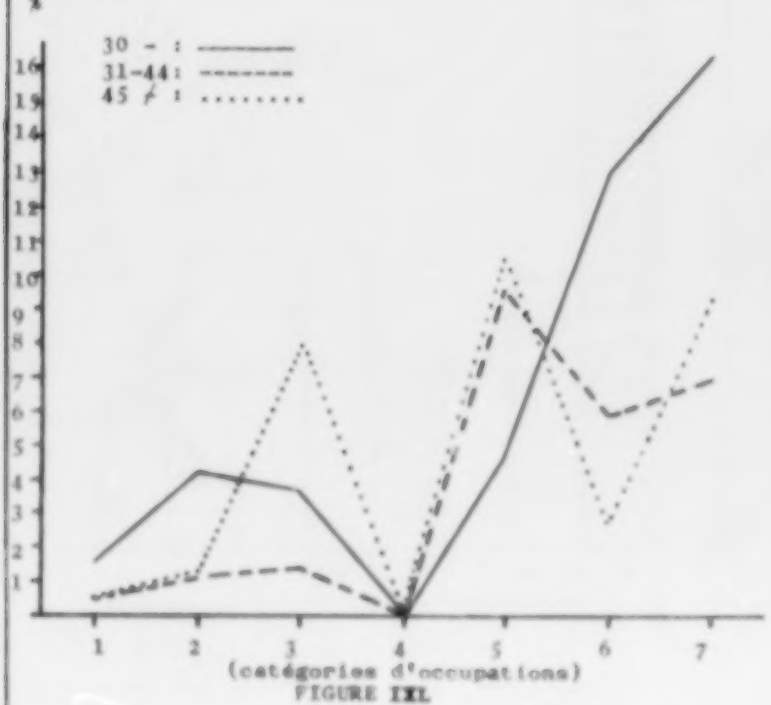

FIGURE IXL

Illustration en % des catégories d'occupations de 1164 hommes sans travail par groupe d'âge de la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 191

CATEGORIES D'OCCUPATIONS EN % DE 887 FEMMES SANS EMPLOI PAR GROUPE D'AGE DE LA REGION DE ST-JEROME

	Catégories d'occupa.	30 -	31-44	45 +
1	Profession. et admi.	.7%	.2%	.2%
2	Cléricale et vente	24.3	3.9	2.4
3	Services	9.5	3.3	2.7
4	Secteur primaire	-	-	-
5	Spécialisée	.2	.7	.3
6	Semi-spécialisée	9.4	5.2	2.2
7	Non-spécialisée	23.	8.6	3.0

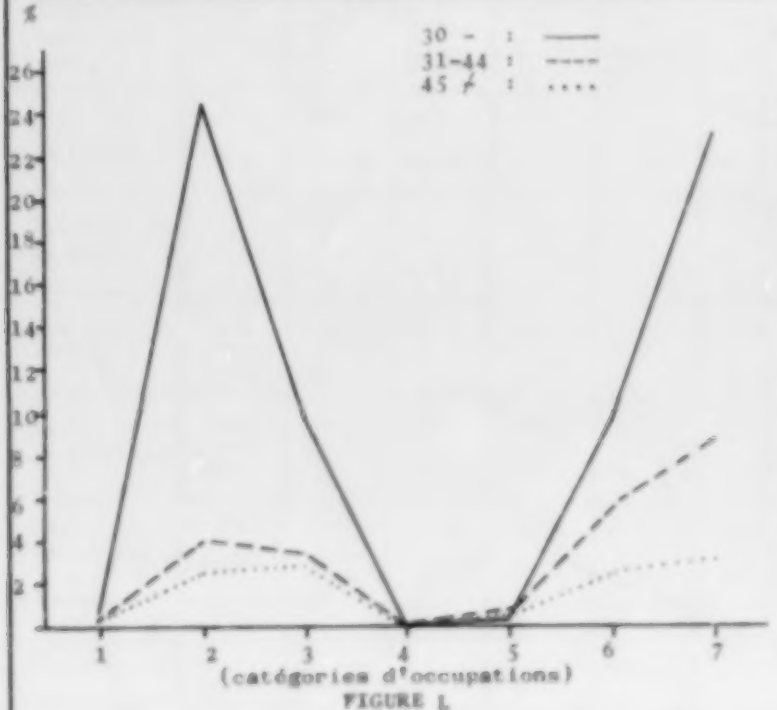

FIGURE L

Illustration en % des catégories d'occupations de 887 femmes sans travail par âge dans la région de Saint-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 192

CATEGORIES D'OCCUPATIONS EN % DE 2051 INDIVIDUS EN CHOMAGE SELON LE SEXE DE LA REGION DE SAINT-JEROME

	Catégories d'occupa.	Hommes	Femmes	Total
1	Profession. et admi.	2.3%	1.1%	3.4%
2	Cléricature et vente	6.9	30.6	37.5
3	Services	12.8	15.5	28.3
4	Secteur primaire	-	-	-
5	Spécialisée	24.4	1.2	25.6
6	Semi-spécialisée	21.4	16.8	38.2
7	Non-spécialisée	32.5	34.6	67.1

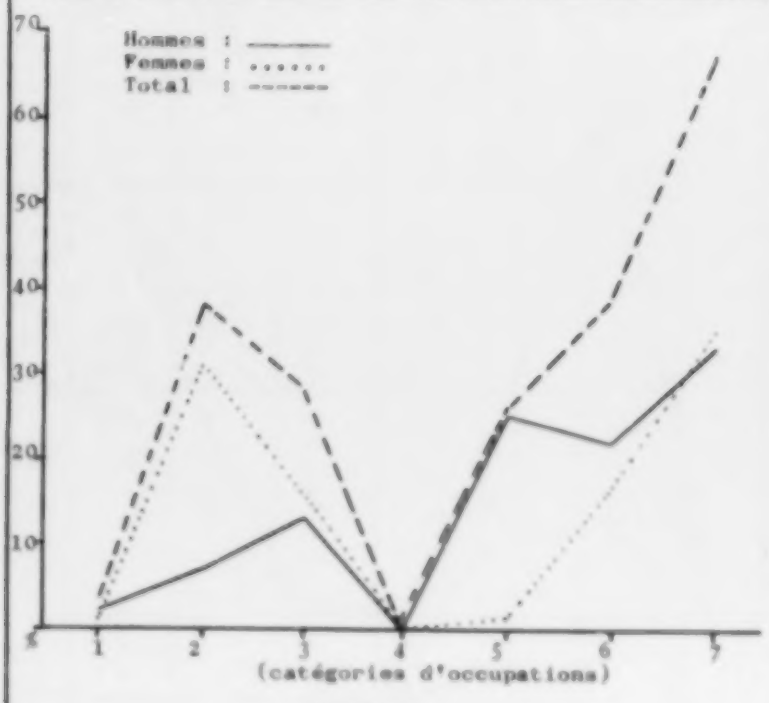

FIGURE LI

Illustration en % des catégories d'occupations de 2051 sans-travail selon le sexe de la région de St-Jérôme

Source : CMC, juin 1967

Tableau 193

CATEGORIES D'OCCUPATIONS ET EMPLOIS DESIRES PAR SEXE A PARTIR DE 4300 DOSSIERS DE SANS-EMPLOI DE LA REGION DE LACHUTE EN '65-'66-'67

Occupations	Catégories d'occupations ou emplois déclarés			Emplois désirés		
	H	F	Total	H	F	Total
Profess. et adminis.	19 .6%	4 .3%	23 .5%	16 .5%	2 .2%	18 .4%
Clérica-ture et vente	337 10.7	397 32.8	734 16.9	389 12.5	502 41.8	891 20.7
Services	252 9.1	240 19.8	492 11.3	271 8.7	285 23.8	556 12.9
Secteur primaire	4 .1	0 0	4 .1	4 .1	0 0	4 .1
Spécia-lisée	375 11.9	172 14.2	547 12.6	379 12.2	171 14.3	550 12.8
Semi-spécialisée	692 22.1	0 0	692 15.9	685 22.1	0 0	685 15.9
Non-spécialisée	1340 42.7	248 20.5	1588 36.5	1356 43.7	240 20.	1596 37.1
Etudiants	120 3.8	149 12.3	269 6.2			
TOTAL	3139	1210	4349	3100	1200	4300

Source : CMC (Lachute), juin '67

Tableau 194

SCOLARITE PAR NIVEAU ET PAR SEXE A PARTIR DE 4,300 DOSSIERS DE SANS-EMPLOI DE LA REGION DE LACHUTE EN 1965-1966-1967

Niveaux	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Aucun	89	2.9	12	1.	101	2.3
Elémentaire	1751	56.3	460	38.3	2211	51.3
Secondaire	1180	37.9	638	53.2	1818	42.2
Post-secondai	90	2.9	90	7.5	180	4.2

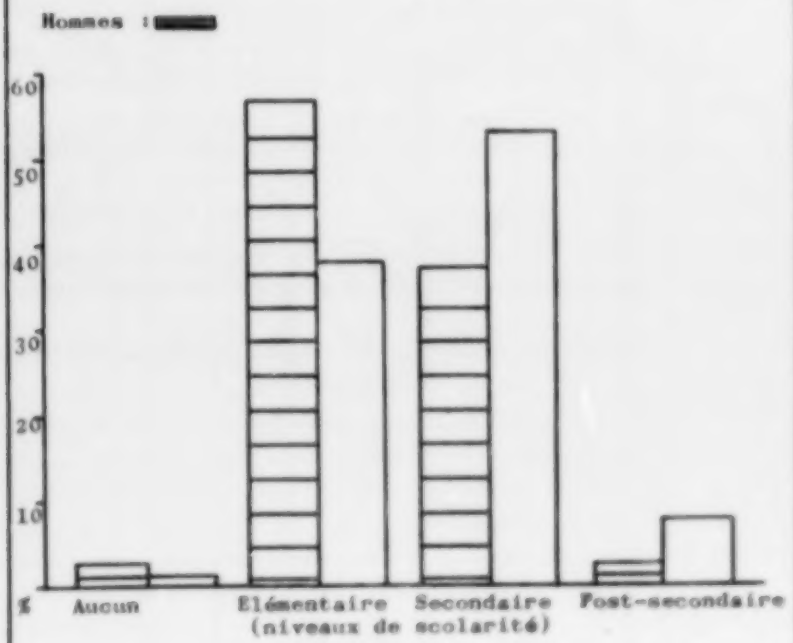

FIGURE LII

Illustration en % de la scolarité par niveau et par sexe à partir de 4,300 dossiers de sans-emploi de la région de Lachute en '65-'66-'67

Source : CMC, juin 1967

Tableau 195

STATUTS CIVILS (partie supérieure) ET EMPLOIS ANTECEDENTS (partie inférieure) SELON LE SEXE A PARTIR DE 4,300 DOSSIERS DE SANS-EMPLOI DE LA REGION DE LACHUTE EN 1965-1966-1967

Statuts civils	Hommes	Femmes	Total	%
Marié(e)	1755	734	2489	57.9
Célibataires	1172	404	1576	36.7
Séparé(e)	99	27	126	2.9
Veufs - Veuves	84	25	109	2.5
TOTAL	3110	1190	4300	100.

N. d'em. anté.	Hommes	Femmes	Total	%
Un	583	446	1029	23.9
Deux	704	352	1056	24.5
Trois	928	205	1133	26.3
Quatre	362	109	471	10.9
Cinq	407	31	438	10.2
Six	126	57	183	4.2
TOTAL	3110	1200	4310	100.

Source : CMC, juin 1967

Tableau 196

ASPIRATIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES DE 534 INDIVIDUS SANS EMPLOI DANS LES REGIONS DE SAINT-JEROME ET DE LACHUTE

Secteurs	Nombres	%
Professionnel	8	1.5
Clérical et vente	73	13.7
Services	102	19.1
Spécialisé	47	8.8
Semi-spécialisé	70	13.1
Agriculture et forêt	1	.2
Formation scolaire	233	43.6
TOTAL	534	100.

Source : CMC (St-Jérôme, Lachute), '67.

Chapitre VII

LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

Le guide de l'Opération Départ recommandait de vérifier l'état de la demande d'emploi et de la comparer avec l'offre.

Les seuls renseignements disponibles provenant du Centre de Main-d'Oeuvre de la région de St-Jérôme nous mentionnent les demandes des employeurs pour cinq catégories d'occupations de janvier à juin 1967. Nous croyons intéressant cependant de reproduire les types de réponses fournis par les conseillers de ce bureau aux entreprises : les demandes furent complétées difficilement ou facilement selon les ressources humaines sans emploi . Certaines ne furent pas remplies à cause d'une insuffisance de main-d'oeuvre compétente. Un certain nombre d'entre elles n'ont pu avoir une réponse que des compétences de l'extérieur de la région.

Afin de mieux effectuer l'évaluation comparée de l'offre avec la demande, nous présentons le tableau 198 dans lequel on peut analyser les occupations par sexe et leurs relations tantôt avec le chômage, tantôt avec les besoins de l'industrie, du commerce et des services.

Le chômage ne peut être perçu qu'à travers certaines caractéristiques des personnes sans emploi. Nous préférons insérer ces tableaux dans ce chapitre de telle façon que le lecteur puisse les relier plus facilement avec la demande d'emploi. De plus, ils offrent la possibilité d'une comparaison à cause des mêmes mois correspondants.

La population active sans-travail se compose: des chômeurs dont c'est la seule caractéristique; des individus qui sont au travail mais qui recherchent un autre emploi pour de multiples raisons (insatisfaction de l'emploi actuel); des individus en chômage mais inscrits à des cours de pré-emploi et recevant une allocation hebdomadaire; des individus qui sont en chômage partiel au sens où ils travaillent parfois ici et là; et enfin, une catégorie résiduelle, les personnes dont l'activité devient inconnue aux responsables du Centre de Main-d'Oeuvre. Les deux dernières figures visualisent l'offre et la demande d'emploi groupées par secteur en avril et mai 1967.

Tableau 197

DEMANDES D'EMPLOI PAR OCCUPATION INSCRITES AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DE SAINT-JEROME DE JANVIER A JUIN 1967

Occupations	Difficilement		Facilement		Non-complétées		A l'extérieur		Total
	% Vert.	% Hori	% Vert.	% Ho.	% Vert.	% Ho.	% Vert.	% Ho.	% Vert.
Prof. et semi-prof.	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	2 10.5	2 13.3%	4 57.1%	4 66.7%	6 3.5%
Cléricales, vente	8 26.7	8 25.8	18 15.9	18 64.3	2 10.	2 7.1	0 0	0 0	28 16.5
Services	10 33.3	10 40.	6 5.3	6 24.	8 40.	8 32.	1 14.3	1 4.	25 14.7
Spéci. et semi-spéci.	10 33.3	10 21.7	28 24.8	28 60.9	6 30.	6 13.1	2 28.6	2 4.3	46 27.1
Construction	2 6.7	2 3.1	61 53.9	61 91.5	2 10.	2 3.1	0 0	0 0	65 38.2
TOTAL	30 17.6	30 17.6	113 66.5	113 66.5	20 11.8	20 11.8	7 4.1	7 4.1	170 100.

Source : CMC, Juin 1967.

Tableau 19S

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI PAR SEXE ET PAR OCCUPATION INSCRITES AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DE ST-JEROME EN AVRIL ET MAI 1967

Occupations	DEMANDES D'EMPLOI				OFFRES D'EMPLOI			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai
Professionnelles	6 5.4%	2 3.6%	1 1.2%	6 6.5%	22 1.3%	20 1.8%	9 1.0%	3 .4%
Cléricales, vente	10 17.9	12 21.8	9 10.7	13 13.9	123 7.	106 9.7	202 23.1	183 26.4
Services	16 28.6	12 21.8	49 58.3	67 72.1	174 9.9	132 12.	87 9.9	85 12.3
Secteur primaire	1 1.8	1 1.8	0	0	6 .3	1 .1	0	0
Spéci.;semi-spéci.	2 3.6	1 1.8	9 10.7	0	126 7.2	84 7.7	187 21.4	129 18.6
Construction	16 28.6	15 27.3	0	0	760 43.4	361 33.2	10 1.1	8 1.2
Non-spécialisées	8 14.3	10 18.2	16 19.	7 7.5	540 30.8	388 35.5	378 43.3	273 40.1
TOTAL	56	55	84	93	1751	1094	873	682

Source : CMC, Juin 1967

Tableau 199

OFFRES D'EMPLOI, INDIVIDUS AU TRAVAIL MAIS DESIRANT UN EMPLOI, PAR SEXE EN AVRIL ET MAI 1967 DANS LA REGION DE SAINT-JEROME

Occupations	OFFRES D'EMPLOI				AU TRAVAIL			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai
Professionnelles	20 1.3%	15 1.9%	9 1.5	3 .5%	2 .9%	0	0	2 4.2%
Cléricales, vente	103 6.6	87 9.4	195 23.4	174 27.2	10 4.2	14 21.2	10 32.3	24 50.
Services	107 10.7	126 13.7	80 9.6	79 12.4	19 7.9	11 16.7	0	12 25.
Secteur primaire	6 .4	1 .1	0	0	0	1 1.5	0	0
Spéci.: semi-spéci	103 6.6	61 6.6	179 21.5	121 18.9	36 15.	7 10.6	6 19.4	5 10.4
Construction	713 45.9	324 35.2	10 1.2	7 1.1	40 16.7	27 40.9	0	0
Non-spécialisées	445 29.0	308 33.	360 43.2	255 39.9	133 55.4	6 9.1	15 48.4	5 10.4
TOTAL	1557	921	833	639	240	66	31	48

Source : CMC, juin 1967

Tableau 200

INDIVIDUS INSCRITS A DES COURS DE PRE-EMPLOI, TRAVAILLANT A TEMPS PARTIEL, AUX ACTIVITES INCONNUES, PAR SEXE ET PAR OCCUPATION A ST-JEROME EN AVRIL-MAI 1967

Occupations	Cours				A temps partiel				Inconnus			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai	Avril	Mai
Profession.	2 1.5	2 1.2%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	1 5.3%	0 0%	0 0%	0 0%	2 1.2%
Cléri., vente	20 10.3	19 10.9	7 17.5	9 20.9	0 0	2 50.	10 45.5	8 42.1	0 0	0 0	0 0	47 27.8
Services	7 3.6	6 3.5	7 17.5	6 13.9	0 0	0 0	12 54.5	9 47.4	18 25.4	63 23.2	0 0	22 13.
Sec. primaire	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Spé.: semi-spé	23 11.9	23 13.3	8 20.	7 16.3	0 0	0 0	0 0	1 5.3	1 1.4	7 2.6	18 75.	37 21.9
Construction	47 24.2	39 22.5	0 0	1 2.3	0 0	0 0	0 0	0 0	24 33.8	110 40.4	0 0	1 .6
Non-spécia.	95 48.9	84 48.6	18 45.	20 46.5	4 100.	2 50.	0 0	0 0	28 39.4	92 33.8	6 25.	60 35.5
TOTAL	194	173	40	43	4	4	22	19	71	272	24	169

Source : CMC, juin 1967

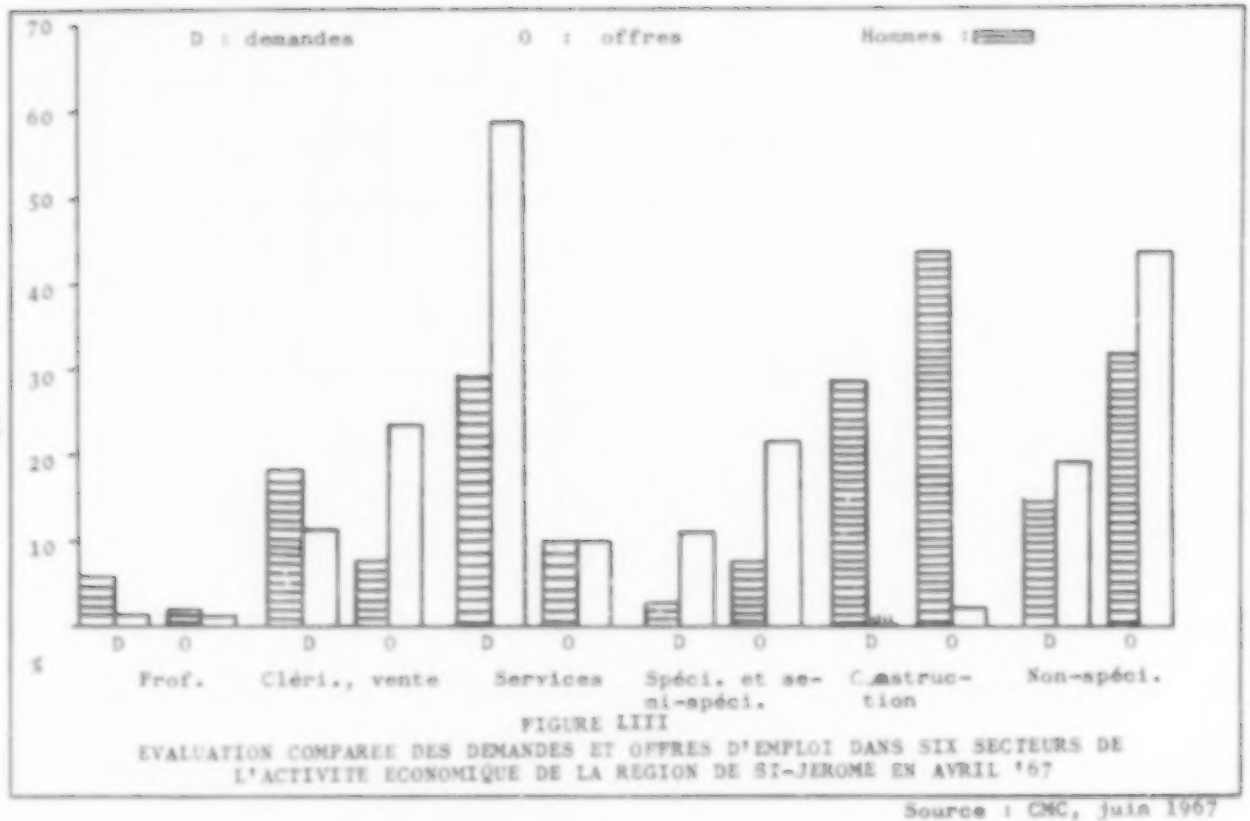

FIGURE LIII

EVALUATION COMPAREE DES DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI DANS SIX SECTEURS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION DE ST-JEROME EN AVRIL '67

Source : CMC, juin 1967

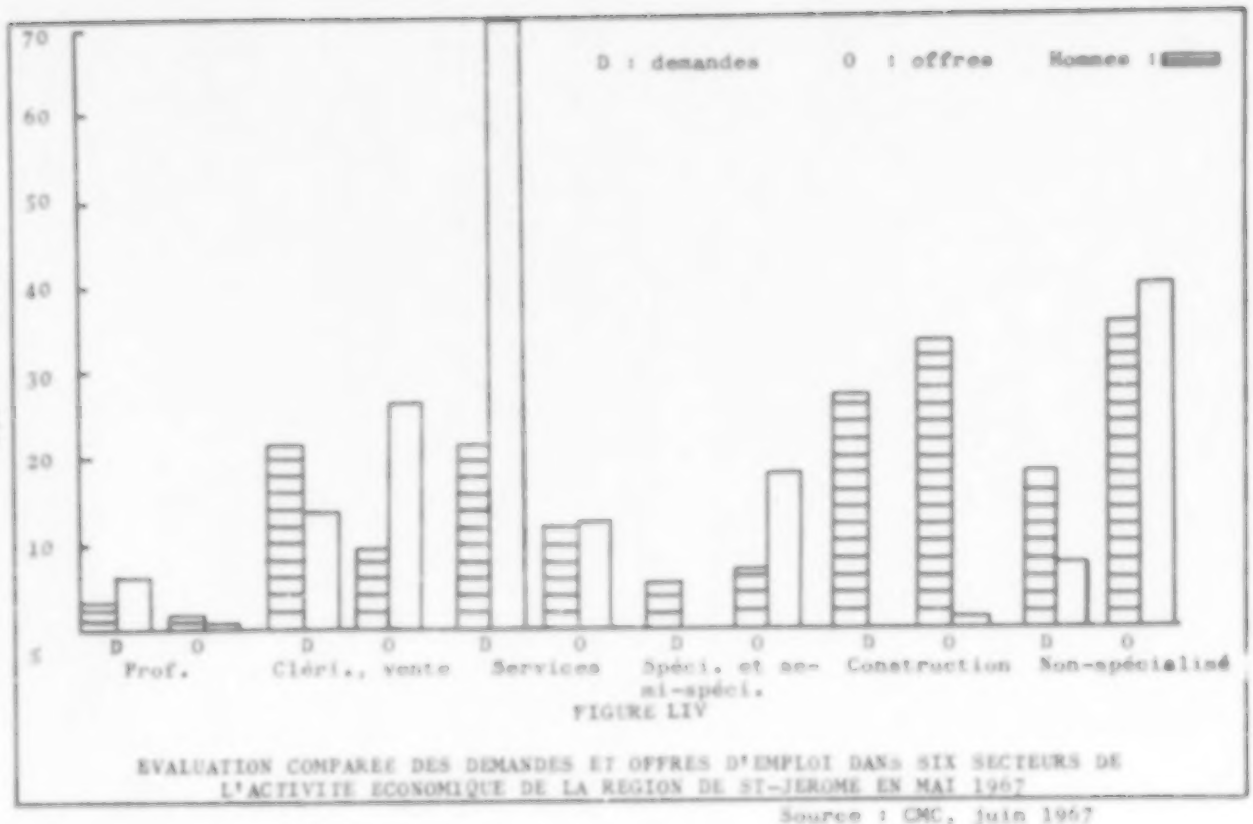

FIGURE LIV

EVALUATION COMPAREE DES DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI DANS SIX SECTEURS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION DE ST-JEROME EN MAI 1967

Source : CMC, juin 1967

Chapitre VIII

LES ASSISTÉS SOCIAUX

Les personnes assistées socialement représentent une partie notable de la main-d'oeuvre active en chômage et c'est pourquoi, elles furent incluses dans les chiffres des chapitres précédents. Elles sont constituées de deux groupes que nous devons d'abord définir.

Les personnes classifiées APTES AU TRAVAIL sont celles qui sont disponibles pour le marché du travail mais pour lesquelles on ne peut offrir aucun travail rémunérateur.

Les personnes INAPTES AU TRAVAIL sont celles qui, avec un certificat médical à l'appui, ne peuvent se permettre aucune occupation telle que présentée actuellement par l'ensemble du marché du travail.

Les 628 assistés sociaux de la région de St-Jérôme excluent la municipalité de St-Janvier. Les 192 de la région de Lachute incluent le village de Ste-Scholastique qui n'appartient pas à la Régionale Dollard-des-Ormeaux.

Les informations recueillies réfèrent aux aspects suivants : l'état civil, le nombre de dépendants, la période moyenne d'assistance, le sexe, les occupations précédant le chômage ou l'assistance, la scolarité.

Ces diverses variables furent mises en relation avec l'aptitude ou l'inaptitude au travail, une double dimension fondamentale pour la compréhension de ces statistiques. Notons aussi qu'environ 2,000 personnes vivent de l'assistance sociale dans la Régionale si l'on tient compte des dépendants des personnes inscrites au service social.

Les tableaux sur la scolarité furent compilés par groupe d'âge et par sexe en rapport avec l'aptitude ou l'inaptitude au travail. Les tableaux et figures font état de la situation tant à St-Jérôme qu'à Lachute.

Tableau 201

NOMBRE DE DEPENDANTS SELON L'APTITUDE OU NON AU TRAVAIL
DES ASSISTES SOCIAUX DE LA REGION DE ST-JEROME

Nombre de familles	Nombre de dépendants 0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Aptes	116	11	11	14	13	18	13	12	2	5	2	217
Inaptes	252	53	24	29	16	17	8	6	3	3	-	411
TOTAL	368	64	35	43	29	35	21	18	5	8	2	628

Tableau 202

NOMBRE DE DEPENDANTS SELON L'APTITUDE OU NON AU TRAVAIL
DES ASSISTES SOCIAUX DE LA REGION DE LACHUTE

Nombre de familles	Nombre de dépendants 0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Aptes	23	9	7	5	1	7	5	5			2	64
Inaptes	73	20	11	7	3	4	3	4	2		1	128
TOTAL	96	29	18	12	4	11	8	9	2		3	192

Source : Conseil de Bien-Etre, juin 1967.

Tableau 203

PERIODE MOYENNE D'ASSISTANCE SELON L'APTITUDE OU NON AU TRAVAIL DES ASSISTES SOCIAUX DE LA REGION DE ST-JEROME ...

Période d'assistance	Aptes	Inaptes	Total
Moins d'un an	180	272	452
Un à deux ans	6	33	39
Deux ans et +	-	-	12
Chroniques	31	94	125
TOTAL	217	399	628

Tableau 204. ... ET DE LA REGION DE LACHUTE

Moins d'un an	12	41	73
Un à deux ans	4	52	56
Deux ans et +	-	1	1
Chroniques	28	14	62
TOTAL	64	128	192

Tableau 205

ETAT CIVIL SELON L'APTITUDE OU NON AU TRAVAIL DES ASSISTES SOCIAUX DE LA REGION DE ST-JEROME ...

Travail	céliba.	marié	séparé	Total
Aptes	82	125	10	217
Inaptes	113	221	77	411
TOTAL	195	346	87	628

Tableau 206. ... ET DE LA REGION DE LACHUTE

Aptes	10	50	4	64
Inaptes	36	83	9	128
TOTAL	46	133	13	192

Source : Conseil de Bien-Être, juin '67

Tableau 207

CATEGORIES D'OCCUPATIONS DES ASSISTES SOCIAUX DES REGIONS DE ST-JEROME ET LACHUTE

Catégories d'occupations	St-Jérôme	Lachute	Total
Professionnelle	1 .1%	0 0	1 .1%
Cléricale et vente	26 4.1%	3 1.6%	29 3.5%
Spécialisée	32 5.1%	3 1.6%	35 4.3%
Semi-spécialisée	68 10.8%	10 5.2%	78 9.5%
Agriculture et Forêt	9 1.4%	0 0	9 1.1%
Non-spécialisée	329 52.4%	114 59.4%	443 54.%
Ménagères	140 22.3%	58 30.2%	198 24.1%
Services	23 3.7%	4 2.1%	27 3.3%
TOTAL	628	192	820

Source : Conseil de Bien-Etre, juin '67

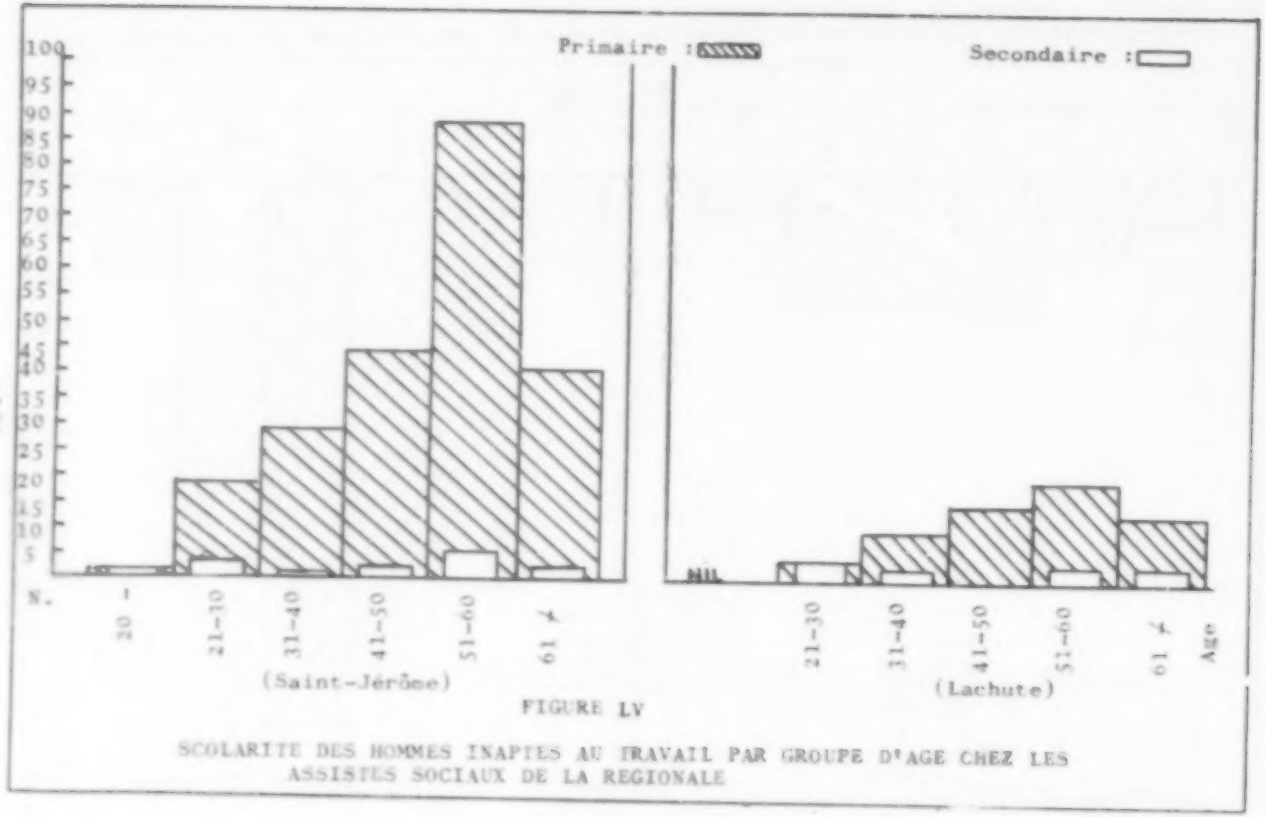

FIGURE LV

SCOLARITE DES HOMMES INAPTES AU TRAVAIL PAR GROUPE D'AGE CHEZ LES ASSISTES SOCIAUX DE LA REGIONALE

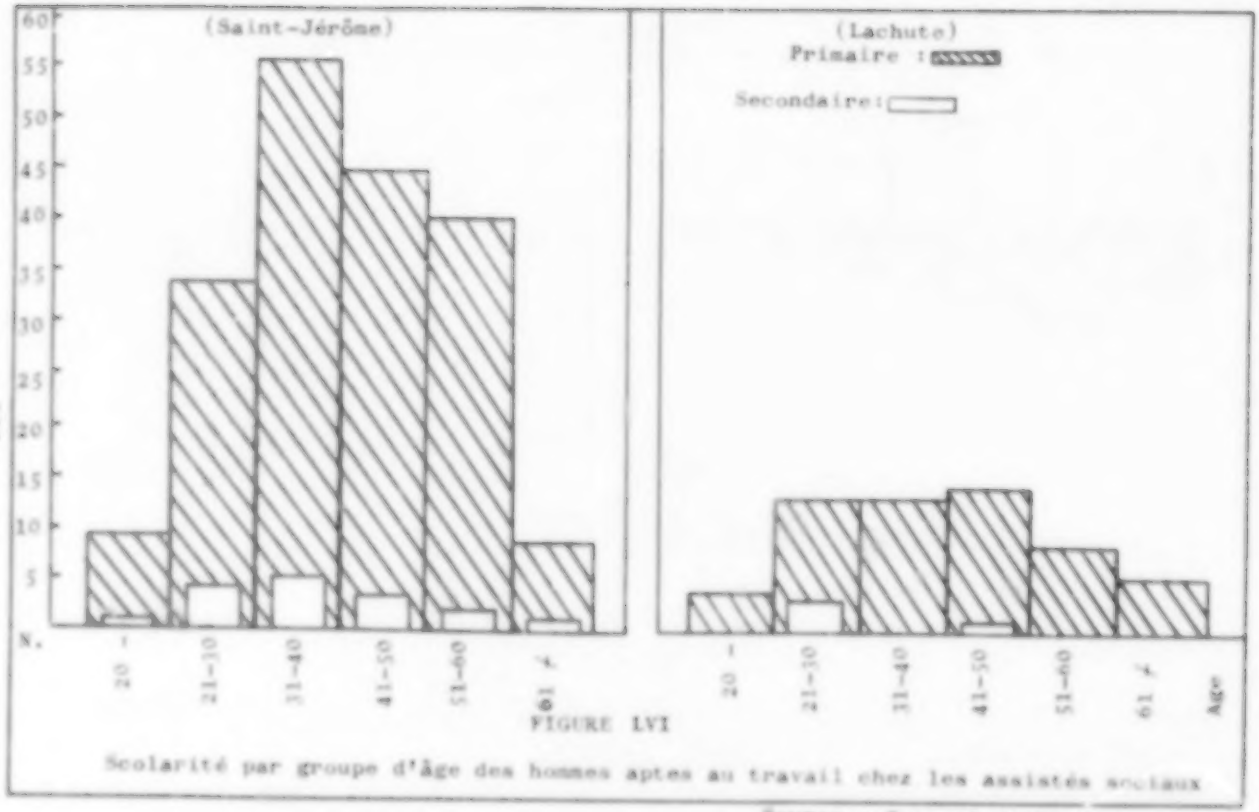

FIGURE LVI

Scolarité par groupe d'âge des hommes aptes au travail chez les assistés sociaux

Source : Conseil de Bien-Etre, '67

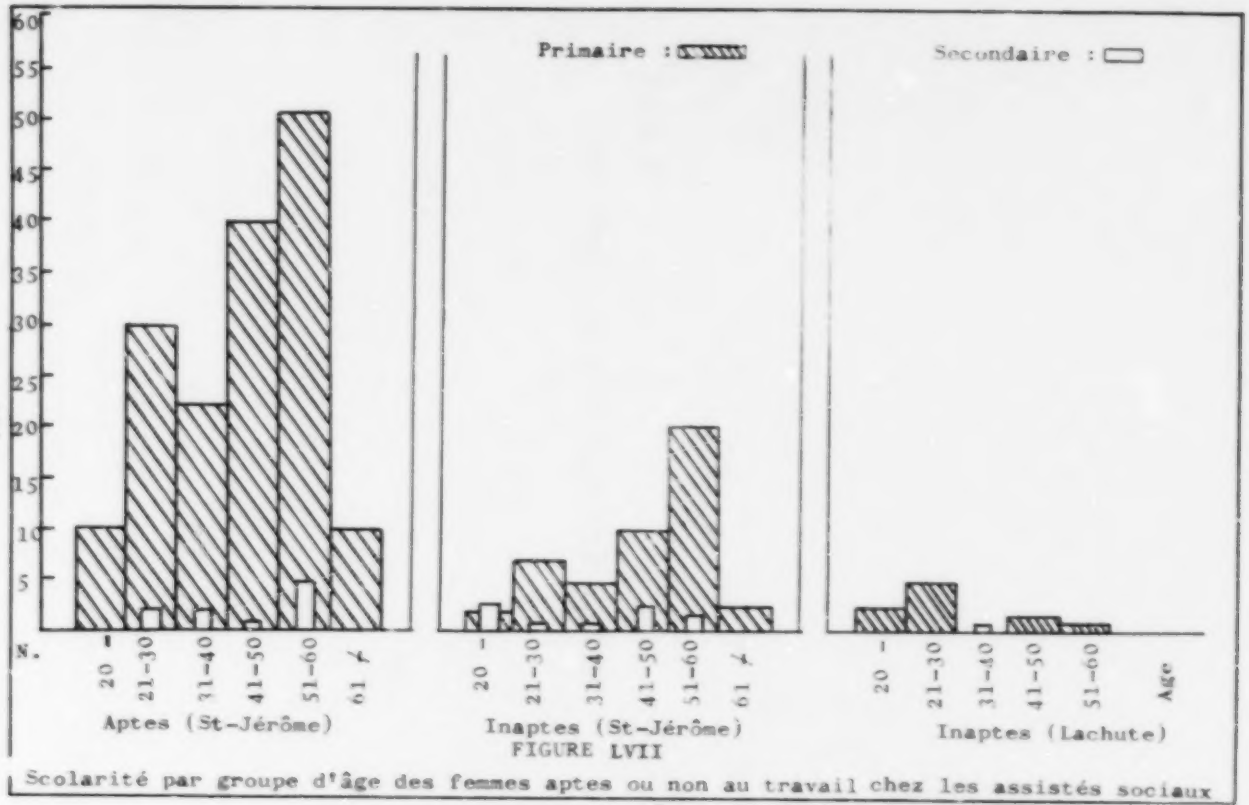

FIGURE LVII

Scolarité par groupe d'âge des femmes aptes ou non au travail chez les assistés sociaux

Source : Conseil de Bien-Etre, juin 1967

Partie II

LES RESSOURCES EDUCATIVES POUR ADULTES

Chapitre IX

LES COURS ET LES TYPES DE CLIENTÈLE

Cette 2ième partie vise à présenter le bilan des réalisations en éducation permanente sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux. Nous examinerons, en premier lieu, les cours qu' s'y donnent et la clientèle correspondante et par suite, les professeurs, l'équipement, l'orientation, l'information, l'animation, et les organismes de même que les responsables de l'éducation permanente.

Ce chapitre situe les activités éducatives en trois secteurs : scolaire, professionnel et culturel. Deux séries de tableaux illustrent la configuration des faits : d'abord, la synthèse des cours pour adultes; en second lieu, leur énumération détaillée. Toutes ces statistiques valent pour l'année académique 1966-1967.

Le tableau synthèse 208 décrit le nombre de cours (cette terminologie signifie ici une série d'heures consacrées à un sujet ou une matière échelonnée sur plusieurs mois ou même l'année scolaire ou encore l'année-degré dans le secteur scolaire), le nombre global d'heures allouées pour l'ensemble; le nombre d'étudiants des deux sexes qui ont persévéré ou non, passé ou non l'examen s'il y a lieu. La répartition fut faite en deux secteurs : public et privé. Les totaux proposent également une vue d'ensemble de la situation.

La Régionale scolaire couvre à elle seule toute l'activité déployée en matière de cours scolaires (récupération ou pré-emploi). Les cours professionnels, dispensés tant par l'école des métiers que le Centre d'apprentissage figurent dans la seconde colonne. A noter que le nombre d'heures accordées à la formation professionnelle dans notre milieu dépassent sept fois le nombre accordé à la formation académique quoique le nombre d'étudiants et de cours sont à peu près identiques. Enfin, le secteur culturel est occupé conjointement par la Régionale et les associations privées. Le nombre de cours est sensiblement égal mais le nombre d'heures dispensées par la Régionale s'avèrent trois fois plus élevées. En revanche, 50% plus d'étudiants fréquentent le secteur privé.

Le tableau 209 synthétise les cours du secteur scolaire offerts par le service d'éducation permanente de l'enseignement public. La subdivision fut faite pour les deux agglomérations de St-Jérôme et de Lachute dans la double série des cours du soir (récupération) et des cours à plein temps pour chômeurs (pré-emploi). Nous avons considéré l'élément "sexe" des personnes inscrites mais nous n'avons pu reproduire les catégories d'âge de même que les informations par trop partielles concernant les élèves ayant ou non complétés le cours dans lequel ils sont inscrits. Au moment de l'enquête, les données s'avéraient insuffisantes mais ajoutons que pour les cours de pré-emploi, secteur académique, 75% des élèves n'ont pas atteint la période d'examen. Cette constatation vaut pour les autres secteurs.

Le tableau 210 décrit l'état du secteur professionnel. La seconde catégorie comprend les cours mis sur pied par le service d'éducation permanente de l'école des métiers à l'extérieur des locaux officiels de l'institution. A noter que le secteur privé est quasi-absent de l'enseignement professionnel sauf en ce qui a trait à une certaine collaboration dans la mise en oeuvre de cours particuliers.

Les données des tableaux synthèses 211 et 212 reproduisent les réalisations culturelles des organismes publics et privés, l'un dans le secteur St-Jérôme, l'autre dans le secteur Lachute.

Les tableaux 213, 214 et 215 énumèrent tous les cours donnés en éducation des adultes avec les spécifications suivantes : la localité, l'organisme responsable, le nombre d'heures, les étudiants inscrits par sexe et par catégorie d'âge (lorsque l'information nous est parvenue). Nous avons tenu expressément à publier cet inventaire détaillé afin que le grand public et tous les intéressés puissent constater l'état des réalisations en 1966-1967 et en tenir compte dans l'élaboration des projets pour 1967-1968.

Bref, la responsabilité principale de l'éducation continue sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux tombe sous la responsabilité d'organismes publics, que près de cent cours existaient durant la dernière année totalisant approximativement une centaine de milliers d'heures et plus de quatre mille étudiants et étudiantes.

Tableau 208

COURS POUR ADULTES DANS LES SECTEURS SCOLAIRE, PROFESSIONNEL, CULTUREL ET AU TOTAL DES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES SUR LE TERRITOIRE DE LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX EN 1966-1967

ORGANISMES	SCOLAIRE			PROFESSIONNEL			CULTUREL			TOTAL		
	Cours	Heures	Etudiants	Cours	Heures	Etudiants	Cours	Heures	Etudiants	Cours	Heures	Etudiants
PUBLICS	24	5354	833	30	90870	1200	20	2647	1049	74	98871	3082
PRIVES				4	124	395	25	936	1604	29	1060	1999
TOTAL	24	5354	833	34	90994	1595	45	3583	2653	103	99931	5081

Source : Opération Départ (CSR DDO)

Tableau 209

SYNTHESE DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR SCOLAIRE A LA REGIONALE EN 1966-1967

TYPE DE COURS	Cours	Heures	Etudiants inscrits		
			Hommes	Femmes	Total
Récupération scolaire secteur St-Jérôme	6	1152	235	183	418
Récupération scolaire secteur Lachute	4	768	38	37	75
Cours de pré-emploi secteur St-Jérôme	10	2460	171	57	228
Cours de pré-emploi secteur Lachute	4	984	84	28	112
Total (St-Jérôme)	16	3612	406	240	646
Total (Lachute)	8	1752	122	65	187
GRAND TOTAL SAINT-JEROME ET LACHUTE	24	5364	528	305	833

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 210

SYNTHESE DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR PROFESSIONNEL EN 1966-1967

TYPE DE COURS 1) Organismes publics 2) Organismes privés	Cours	Heures	Etudiants inscrits		
			Hommes	Femmes	Total
1)					
A l'école des métiers	8	1572	281	0	281
Pré-emploi	3	900	58	87	145
Formation de cadres	8	17090	538	69	590
Ministère de l'Education	3	240	10	0	10
Centre d'apprentissage	8	71068	157	0	157
TOTAL	30	90870	1044	156	1200
2)					
Cours divers	4	124	300	95	395
GRAND TOTAL	34	90994	1344	251	1595

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 211

SYNTHESE DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR CULTUREL DANS LA REGION DE SAINT-JEROME EN 1966-1967

TYPE DE COURS 1) Organismes publics 2) Organismes privés	Cours	Heures	Etudiants inscrits						
			Hommes	Femmes	Total	- 20 ans	20-29 ans	30-44 ans	45 et +
1) Formation familiale	3	472		219	219	8	155	45	11
Formation artistique et artisanale	2	225	8	145	153	7	63	60	23
Formation physique	2	80	39	90	129	33	71	25	0
Cours de langues	2	240	92	138	230	35	105	80	10
Sciences humaines	1	90	5	1	6	0	1	5	0
Sciences religieuses	1	60	4	1	5	0	1	4	0
TOTAL	11	1167	148	594	742	83	396	219	44
2) Formation familiale	9	354	240	345	585	75	445	51	14
Formation physique	3	210	236	117	353	163	98	70	22
Sciences religieuses	2	38	30	210	240	51	28	73	88
Formation sociale	2	35	25	80	105	75	5	15	10
Formation personnelle	4	113	45	120	165	41	59	56	9
TOTAL	20	750	576	872	1448	405	635	265	143
GRAND TOTAL	31	1917	724	1466	2190	488	1031	484	187

Source : S. Départ (CSR DDO)

Tableau 212

SYNTHESE DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR CULTUREL DANS LA REGION DE LACHUTE EN '66-'67

TYPE DE COURS 1) Organismes publics 2) Organismes privés	Cours	Heures	Elèves inscrits		
			Hommes	Femmes	Total
1) Langues	6	720	54	105	159
Formation familiale	2	640		104	104
Formation personnelle	1	120		44	44
TOTAL	9	1480	54	253	307
2) Formation familiale	1	50		25	25
Formation personnelle	2	90	33	53	86
Cours divers	1	16	30		30
TOTAL	5	186	63	93	156
GRAND TOTAL	14	1666	117	346	463

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 213

ENUMERATION DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR SCOLAIRE A LA REGIONALE (1966-1967)

N. d'ordre	Niveaux des cours	Localité	Organisme responsable	Heures	Etudiants inscrits														
					Hommes					Femmes					Total				
					-20 ans	20-29	30-44	45 +	Total	-20 ans	20-29	30-44	45 +	Total	-20 ans	20-29	30-44	45 +	G Total
1	6e et 7e année	St-Jérôme	C.S.R. D.D.O.	192	3	6	3	3	15	1	10	5	2	18	4	16	8	5	33
2	8e et 9e année	"	"	"	22	16	8		46	15	16	8	1	40	37	32	16	1	86
3	10e et 11e année géné.	"	"	"	21	28	9	1	59	13	7	6		26	34	35	15	1	85
4	10e et 11e sciences	"	"	"	8	28	5		41	12	13	3		27	20	40	8		68
5	10e et 11e Commer.	"	"	"	25	28	3		56	13	18	6		37	38	46	9		93
6	12e année commerciale	"	"	"	9	5	3	1	18	6	22	6	1	35	15	27	9	2	53
7	6e et 7e année	"	CSR pré-emploi	540	2	3	18		23		1			1	2	4	18	3	24
8	9e année	"	"	600	15	10	18	2	45	5	3		1	9	20	13	18	3	54
9	11e année générale	"	"	660	4	11	3		18	2	3			5	6	14	3		23
10	11e Commerciale	"	"	660	2	12	3		17	2	8	3		13	4	20	6		30
11	1ère à 5e année	Lachute	C.S.R. D.D.O.																29
12	6e et 7e année	"	"																42
13	8e et 9e année	"	"																52
14	10e et 11e générale	"	"																24
15	10e et 11e commercia.	"	"																40

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 214

ENUMERATION DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR PROFESSIONNEL DANS LA REGIONALE ('66-'67)

N.d'ordre	Description	Localité	Organisme responsable	Heures	Etudiants inscrits													
					Hommes					Femmes					Total			
					20 -	20-29	30-44	45 +	Total	20 -	20-29	30-44	45 +	Total	20 -	20-29	30-44	45 +	G. tot.
1	Ajustage-mécanique	St-Jérôme	Ecole métiers	432	1	10	5		16						1	10	5		16
2	Soudure	"	"	420	2	8	5		15						2	8	5		15
3	Automobile	"	"	420	1	7	8		16						1	7	8		16
4	Machinerie lourde	"	"	360		6	6		12							6	6		12
5	Forage et dynamitage	"	"	320		4	4		8							4	4		8
6	Recyclage industriel	"	"	220			7	31	38			11	76	87			18	107	125
7	Automobile	"	"	60	1	24	3		28						1	34	3		38
8	Ajustage-mécanique	"	"	60	14	39	2		55						14	39	2		55
9	Soudure	"	"	60	12	32	1		45						12	32	1		45
10	Electricité	"	"	60	19	28	1		48						19	28	1		48
11	Dessin, lecture plans	"	"	60	12	29	7		48						12	29	7		48
12	Pilotage d'avion	De Bellefeuil.	Aéro. S.Marie	55	15	200	25		240		6	4			20	15	200	29	250
13	Saut en parachute	"	"	24	4	24	2		30	5	24	1		30	9	48	3		60
14	Physique	St-Jérôme	E. Nor. Tech.	90		2	4		6							2	4		6
15	Philoso. du travail	"	"	90		1	2		3							1	2		3
16	Mathématiques	"	"	60			1		1								1		1
17	Adminis. du personnel	"	C.S.R. D.D.Q.			15	13	3	31		2	2		4		17	15	3	35

Source : O. Départ (CSR DDQ)

Tableau 214

ENUMERATION DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR PROFESSIONNEL DANS LA REGIONALE ('00-'07)
(suite)

N.d'ordre	Description	Localité	Organisme responsable	Heures	Etudiants inscrits														
					Hommes					Femmes					Total				
					-20	20-29	30-44	45 +	Total	-20	20-29	30-44	45 +	Total	-20	20-29	30-44	45 +	Total
18	Secrétaire	St-Jérôme	C.S.R. D.D.O.			1			1	9	5			14	9	8			17
19	Transitor	"	E. prof. pri.	10			10		10								10		10
20	Plongée sous-marine	De Bellefeuille	Aéro.S.Marie	45	5	15			20						5	15			20
21	Hygiène pour coiffeurs	St-Jérôme	Comité pari.	20		10			10	10	45			55	10	55			65
22	Méthode lect. fran.	"	CSR DDO																150
23	Math. nouvelles	"	"																10
24	SEMFA	"	"																200
25	Sablier	"	"																150
26	Métho. de l'anglais	"	"																20
27	Tech. audio-visuelles	"	"																35
28	Charpente-menuiserie	"	Centre appren.	13349															17
29	Brique.-maçonnerie	"	"	8000															11
30	Electricité	"	"	12150															15
31	Métal en feuilles	"	"	12432															10
32	Peinture	"	"	10178															11
33	Plomberie-chauffage	"	"	13251															17
34	Char. menui. - métal.	"	"	1012															09

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 215

ENUMERATION DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR CULTUREL DANS LA REGION DE ST-JEROME (1966-1967)

N. d'ordre	Description	Localité	Organisme responsable	Heures	Etudiants inscrits														
					Hommes					Femmes					Total				
					- 20	20-29	30-44	45 +	Total	- 20	20-29	30-44	45 +	Total	- 20	20-29	30-44	45 +	G. Total
1	Couture	St-Janvier	Cercle fermi.	48								13	12	25			13	12	25
2	Charme, élégance	"	Loisirs S.Jan.	18						15	15	25		55	15	15	25		55
3	Tissage	Ste-Monique	Cercle fermi.	20						1	8	6		15	1	8	6		15
4	Art culinaire	St-Jérôme	S. Bon-Conseil	40						2	8			10	2	8			10
5	Couture	"	"	40						23	10	15		48	22	10	15		48
6	Personnalité	"	Jeune Chambre	30	6	5	5	1	17	5	6	4	2	17	11	11	9	3	34
7	Art culinaire	St-Hermas	Minis. Agri.	32						4	16	4	2	26	4	16	4	2	26
8	Culture physique	St-Jérôme	Ser. Récréa.	32	20	15			35	20	30	20		60	35	45	20		95
9	Yoga	"	"	48		4			4	3	22	5		30	3	26	5		34
10	Solfège	"	Minis. Educa.	25	5	3			8	2	3	8	9	22	7	6	8	9	30
11	Coupe et couture	"	E. cou., coutu.	132						3	2	5	2	12	3	2	5	2	12
12	Art culinaire	"	C.S.R. D.D.O.	120						1	45	6	2	54	1	45	6	2	54
13	Couture	"	"	320						3	94	35	7	139	3	94	35	7	139
14	Espagnol	"	"	140	2	5	2	0	9	4	11	5		20	6	16	7		29
15	Décoration intérieure	"	"	200							57	52	14	123		57	52	14	123
16	Anglais	"	"	100	8	43	26	6	83	21	46	47	4	118	29	89	73	10	201

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 215

ENUMERATION DES COURS POUR ADULTES DU SECTEUR CULTUREL DANS LA REGION DE ST-JEROME (1966-1967)

Nu. d'ordre	Description	Localité	Organisme responsable	Heures	Etudiants inscrits														
					Hommes					Femmes					Total				
					- 20	20-29	30-44	45 +	Total	- 20	20-29	30-44	45 +	Total	- 20	20-29	30-44	45 +	Total
17	Judo	S.J.- S.Hippo.	Mr Wronsky	100	90	35	35		160	30	5	5		40	120	40	40		200
18	Culture physique	"	"	50	5	15	5		25	5	17	3		25	10	32	8		50
19	Danse	St-Jérôme		45		14	11	3	28		14	11	3	28		28	22	6	56
20	Natation	De Bellefeuil	Pis. S.Marie	60	18	14	10	9	51	15	12	12	13	52	33	26	22	22	103
21	Sciences religieu.	S. S. Thérèse	Minis. Educa.	60		1	3		4			1		1		1	4		5
22	Philosophie	"	"	90		1	4		5			1		1		1	5		6
23	Prépa. à l'avenir	St-Jérôme	J.O.C.F.	20						15	5			20	15	5			20
24	Prépa. au mariage	"	S.P.M.	24	3	119	8		130	17	107	1		225	20	226	9		255
25	"	Lachute	"	24	1	56	2		59	15	44			59	16	100	2		118
26	"	Ste-Scholas.	"	24		16			16		15	1		16		31	1		32
27	Séréna	St-Jérôme	Séréna	2	3	32			35	7	28			35	10	60			70
28	Forma. chefs étu.	"	J.E.C.	15	25				25	50				50	75				75
29	Jérômiennes -marche	"	Centre famille	20							5	15	10	30		5	15	10	30
30	Catéchèse	"	Catéchèse adul.	10	3	2	5		10	7	5	18		30	10	7	23		40
31	Bible	"	Dr R. Jodoin	28	1	3	5	11	20	40	18	45	77	180	41	21	50	88	200

Source : O. Départ (CSR DDO)

Chapitre X

LES PROFESSEURS

La quasi-totalité des professeurs pour adultes enseignent dans le domaine de l'éducation permanente en sur-temps. Ils sont choisis par les organismes selon la disponibilité manifestée par les enseignants eux-mêmes, les besoins, les compétences et les aptitudes à l'enseignement. Ils proviennent de la Régionale Dollard-des-Ormeaux, de l'école des métiers du Ministère de l'Education, du Centre d'apprentissage (Ministère du Travail), de divers groupes culturels ou socio-économiques de la région.

En fait, le secteur scolaire comprend environ quarante enseignants. Tous possèdent un brevet d'enseignement ou un diplôme universitaire. Environ vingt-sept spécialistes dispensent également des cours pratiques et théoriques dans le secteur de la formation professionnelle, lesquels ont un titre académique quelconque, en plus d'avoir une certaine expérience dans le métier ou la technique enseigné. Enfin, une trentaine de professeurs possédant ou une qualification spéciale ou une expérience dans l'enseignement donnent des cours culturels soit à l'intérieur du service de la Régionale, soit dans les organismes privés et corps intermédiaires.

Globalement, une centaine de maîtres à temps partiel fournissent un apport d'une quelconque façon à l'éducation des adultes.

Chapitre XI

L'ÉQUIPEMENT

A toutes fins pratiques, abstraction faite des quelques cours de type culturel implantés ici et là sur le territoire, les deux principales villes de Lachute et de St-Jérôme abritent en leurs murs des locaux et du matériel didactique et technique qui ont répondu aux besoins de l'enseignement aux adultes.

Les informations qui suivent recensent les locaux en classes, laboratoires et ateliers utilisés actuellement par les adultes. Nous n'avons pas jugé utile d'énumérer toutes les écoles des Commissions scolaires locales et de la Régionale qui sont susceptibles de contribuer tôt ou tard au développement de l'éducation permanente. Quant aux écoles de la Régionale disponibles pour ce type d'enseignement, on voudra bien se référer au mémoire - par ailleurs des plus complet - de l'Opération 55, lequel décrit toutes les particularités physiques inhérentes à chacune d'elles.

A Lachute en 1966-1967, l'école Mgr-Lacourse servait à l'éducation permanente à raison de 12 locaux (classes), 5 ateliers et 1 laboratoire dont profitent dans l'ordre 300, 75 et 30 personnes. A St-André-Est, l'école de l'endroit accueillait 75 individus dans trois classes. A noter qu'aucun établissement de type strictement professionnel n'existe dans cette région.

A St-Jérôme, le Centre d'apprentissage des métiers et du bâtiment dispose de 6 ateliers pour 150 places-élèves et de 6 classes d'une capacité de 90 places-élèves. Tous ces locaux servent les besoins des jeunes adultes de la région des Laurentides dont quelque 90 en 1966-1967.

L'école des métiers de cette ville détient 5 ateliers, 4 classes et 1 laboratoire d'une capacité respective de 200, 65 et 25 places-élèves. En 1966-1967, les responsables utilisaient 3 ateliers et 2 classes logeant respectivement 49 et 33 élèves-adultes.

Les cours de type académique durant la dernière année scolaire se donnaient à l'école Mgr-Frenette en ce qui concerne la récupération scolaire et à l'école Mère Marie-Anne pour les cours de pré-emploi. A cette dernière institution, 20 classes, 1 laboratoire et 3 ateliers étaients à l'usage d'une population respective de 500, 30 et 90 étudiants-adultes. A l'école Mgr-Frenette, 11 classes, et 1 laboratoire, desservaient 275 et 30 élèves.

Devant cet état de fait, nous concluons que le potentiel actuel en locaux et équipement, nonobstant les recommandations futures, pourrait accomoder une population adulte triplée ou quintuplée.

Chapitre XII

L'ORIENTATION, L'INFORMATION ET L'ANIMATION

1. L'orientation

Sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux, aucun spécialiste en orientation professionnelle dans le secteur public ou rattaché à une institution d'enseignement n'est au service de la population adulte.

Dans la ville de St-Jérôme, un psychologue, spécialisé en orientation scolaire et professionnelle, reçoit des adultes en clinique privée dans laquelle il travaille à temps partiel. Celui-ci a d'ailleurs oeuvré au sein de notre Commission à titre de consultant.

A la Régionale Dollard-des-Ormeaux, le service d'orientation se consacre exclusivement à la population scolarisée.

La Commission s'est longuement interrogée sur le problème de l'orientation et elle fait part de ses suggestions au chapitre XXIII. Pour l'instant, mentionnons que l'absence d'une orientation scolaire et professionnelle paraît être une carence fondamentale.

A titre d'exemple, citons les cours de préemploi aux chômeurs. La sélection est faite par le Centre de Main-d'Oeuvre suivant des critères assez souples : désir d'étudier, optimum d'élèves par classe, bagage antérieur des candidats. A partir d'entrevues sommaires et de la bonne foi des déclarations des personnes en chômage intéressées, celles-ci reçoivent leurs lettres de créance les habilitant à s'inscrire à tel ou tel cours. On sait, pour l'avoir entendu répété à maintes reprises, que l'allocation hebdomadaire variant de $35. à $75. (selon les dépendants) attire davantage un grand nombre de chômeurs que le désir de perfectionnement académique ou professionnel...

A cause des abus qu'une telle situation engendra dans plusieurs parties du Québec, les autorités du Ministère de l'Education exigent maintenant que l'organisation d'un cours soit faite en fonction des emplois disponibles dans la région ou à l'extérieur. Les débouchés sont préalablement diffusés par les Centres de Main-d'Oeuvre.

Les élèves-adultes s'inscrivent en grand nombre à des cours académiques dont l'issue dans le monde du travail s'avère incertaine. En principe, ces cours conduisent à des études en formation professionnelle.

La seule sélection systématique se rapprochant du type d'orientation scolaire et professionnelle que la Commission conçoit pour les adultes - et dont nous traiterons dans le second tome - se pratique au Centre d'apprentissage des métiers et du bâtiment de St-Jérôme. Au début de l'année académique, les candidats subissent une batterie de tests et ont une entrevue particulière avec les responsables. Après une analyse du marché du travail dans le secteur de la construction, la Commission d'apprentissage admet le nombre de candidats susceptibles de trouver par la suite du travail dans la région. Les cours sont mis en oeuvre en fonction des besoins et des individus et des entreprises.

Nous soulignons aussi que les revendications faites par des adultes à notre Commission nous paraissent impérieuses quant à la nécessité d'une orientation professionnelle adéquate. Nos recommandations veulent pallier l'insuffisance navrante dans ce domaine.

2. L'information

Les adultes de la Régionale sont actuellement informés des cours académiques, professionnels et culturels par les media de publicité et d'information, les journaux et la radio. A St-Jérôme, il existe un poste radiophonique et trois hebdomadaires. A Lachute, un seul hebdomadaire. Le poste émetteur de St-Jérôme n'atteint pas cette région. Parfois, des circulaires sur tel ou tel cours sont expédiées par l'intermédiaire des écoles ou des membres d'organismes à certaines catégories de gens.

Le Centre d'apprentissage de la région des Laurentides a tenté une expérience directe d'information auprès des employeurs et de leurs employés dans le domaine des métiers et du bâtiment. Un dépliant est parvenu à chacun d'entre eux les invitant à inscrire des candidats ou à s'inscrire pour des cours à temps partiel offert par l'institution. Les résultats furent probants.

En général, la population adulte se plaint d'une manifeste insuffisance de renseignements adéquats sur les possibilités de perfectionnement dans divers domaines.

3. L'animation

Il n'y a pas d'animation proprement dite en éducation permanente sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux. Ce secteur étant relativement nouveau par rapport aux cours traditionnels pour adultes, il est concevable qu'on n'ait pas jusqu'ici perçu ce besoin. Cette carence explique sans doute le peu d'inscriptions aux cours de perfectionnement tandis que les spécialistes décèlent pourtant des besoins réels que les personnes en cause ne ressentent pas.

Le service d'éducation permanente de la Régionale désire toutefois dès l'an prochain pénétrer dans ce champ d'activité avec des éducateurs spécifiquement formés à cette fin.

La seule animation manifestée présentement - et qui est plutôt de l'information - réside dans les contacts personnels d'une part, et par les moyens de communications de masse d'autre part, qui incitent les gens à une éducation plus poussée. L'ancien et le nouveau ministre de l'Education ont répeté maintes fois que dans notre siècle, l'éducation n'est pas l'affaire de la jeunesse mais de toute la vie...

Nous reviendrons sur cette question au moment des constatations relatives à nos recommandations.

Chapitre XIII

LES ORGANISMES ET LES RESPONSABLES EN ÉDUCATION PERMANENTE

Nous devons distinguer ici la sphère d'activités et le type de cours des organismes en éducation permanente ainsi que des responsables qui les organisent. Trois catégories sont classiques : secteur public, secteur semi-public, secteur privé.

Le service de l'éducation permanente de la Régionale Dollard-des-Ormeaux rattaché à la direction générale de l'éducation permanente au Ministère de l'Education offre des cours académiques, culturels et professionnels (commerce et secrétariat). Les cours académiques sont de deux ordres : récupération scolaire à temps partiel et cours de pré-emploi pour la population active en chômage. Ces derniers cours se donnent le soir mais l'horaire correspond à celui des étudiants réguliers.

L'école des métiers relevant du service de l'enseignement spécialisé du Ministère de l'Education organise des cours professionnels ou de recyclage dans divers secteurs de l'économie. La coopération s'avère très étroite entre ce service et celui de la Régionale.

Dans le secteur semi-public, nous classifions le Centre d'apprentissage régi par une Commission d'apprentissage à formule tri-partite (le Ministère du Travail, les employeurs du bâtiment et les syndicats). Les cours offerts sont concentrés dans de multiples spécialités de l'industrie de la construction.

La majorité des cours en formation humaine ou culturelle proviennent du secteur privé. Mentionnons quelques organismes : l'aéroport Ste-Marie de De Bellefeuille, la Jeune Chambre de St-Jérôme, les cercles de fermières, les Soeurs du Bon-Conseil, M. Wronsky (éducation et culture physique), Dr Jodoin et quelques organismes diocésains d'action catholique ou de pastorale.

Trois personnes s'occupent à plein temps de l'éducation permanente sur le territoire : MM. Léopold Hébert (Régionale), Benjamin Cyr (école des métiers) et Claude Deschamps (Centre d'apprentissage). Ajoutons aussi le cumul de diverses responsabilités à temps partiel à ces trois endroits.

LES APPENDICES

A. INDEX DES TABLEAUX (tome I)

Numéro	Titre	Page
1-30	Population par sexe et par groupe d'âge et pourcentage par rapport à l'ensemble pour la Régionale Dollard-des-Ormeaux, les cinq zones d'analyse et les 24 municipalités civiles	17-3
31	Population en 1961 et 1966 par sexe et par zone d'analyse en chiffres absolus et en pourcentage	32
32	Population en 1961 et 1966 par sexe pour chaque municipalité et pour la Régionale	33
33	Croissance ou diminution de la population de 1961 à 1966 pour chaque municipalité et pour la Régionale - en chiffres absolus et en pourcentage	34
34	Population en 1961 et 1966 par groupe d'âge et par sexe pour l'agglomération de Saint-Jérôme	35
35	Perspectives de population par sexe et par zone d'analyse pour 1971	35
36	Perspectives de population pour 1971 par groupe d'âge et par sexe de l'agglomération de St-Jérôme	36
37	Perspectives de population pour 1971 par sexe pour les municipalités et la Régionale Dollard-des-Ormeaux	37
38-67	Répartition des salaires par sexe et par catégories de revenu pour la Régionale, les cinq zones d'analyse et les 24 municipalités civiles	42-46

Numéro	Titre	Page
68	Les femmes salariées, selon l'âge et le statut civil, en % de la population féminine de 1951 à 1961 au Canada	50
69	Taux de participation des femmes mariées à l'activité ouvrière selon le degré d'instruction et le genre de famille et selon le revenu de l'époux au Canada	51
70	Répartition des travailleuses selon certaines professions (1961) au Canada	52
71-100	Répartition de la main-d'oeuvre par sexe et par profession à la Régionale, pour les cinq zones d'analyse et les 24 municipalités civiles	53-67
101-130	Répartition de la main-d'oeuvre par secteur économique pour la Régionale, les cinq zones d'analyse et les 24 municipalités civiles	68-71
131	Taux d'activité brut, net, masculine et féminine pour la Régionale et pour les cinq zones d'analyse	72
132	Taux de main-d'oeuvre féminine, de main-d'oeuvre salariée et taux de dépendance pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	73
133	Taux d'activité brut et taux d'activité net pour chaque municipalité civile ..	74
134	Taux d'activité féminine et masculine pour chaque municipalité civile	77
135	Taux de main-d'oeuvre féminine, taux de main-d'oeuvre salariée et taux de dépendance pour chaque municipalité	80
136-142	Scolarité (pour les six niveaux) par sexe et par groupe d'âge pour la population active de la Régionale	86
143-149	Scolarité (pour les six niveaux) par sexe et par groupe d'âge pour la population active du Québec	93

Numéro	Titre	Page
150-180	Scolarisation de la population active par sexe et par niveau pour les cinq zones d'analyse et les 24 municipalités civiles	100-115
181	Offre d'emploi en % de 2051 individus par sexe et par groupe d'âge de la région de St-Jérôme	147
182	Scolarité moyenne de 2051 individus sans emploi par groupe d'âge et sexe de la région de St-Jérôme	148
183	Scolarité de 1089 individus sans emploi par sexe du groupe "30 ans et moins" de la région de St-Jérôme	149
184	Scolarité de 497 individus sans emploi du groupe "31-44 ans" de la région de Saint-Jérôme	150
185	Scolarité de 465 individus sans emploi par sexe du groupe "45 ans et plus" de la région de St-Jérôme	151
186	Scolarité masculine en % de sans-emploi par niveau et par groupe d'âge de la région de St-Jérôme	152
187	Scolarité féminine en % de sans-emploi par niveau et par groupe d'âge de la région de St-Jérôme	153
188	Lieu de résidence en % des sans-emploi par sexe de la région de St-Jérôme	154
189	Formation professionnelle en % des sans-emploi par groupe d'âge et par sexe de la région de St-Jérôme	155
190	Catégories d'occupations en % de 1164 hommes sans emploi par groupe d'âge de la région de St-Jérôme	156
191	Catégories d'occupations en % de 887 femmes sans emploi par groupe d'âge de la région de St-Jérôme	157
192	Catégories d'occupations en % de 2051 individus en chômage selon le sexe de la région de Saint-Jérôme	158

Numéro	Titre	Page
193	Catégories d'occupations et emplois désirés par sexe à partir de 4300 dossiers de sans-emploi de la région de Lachute en '65-'66-'67	159
194	Scolarité par niveau et par sexe à partir de 4300 dossiers de sans-emploi de la région de Lachute en 1965-1966-1967	160
195	Statuts civils et emplois antécédents selon le sexe à partir de 4300 dossiers de sans-emploi de la région de Lachute en 1965-1966-1967	161
196	Aspirations scolaires et professionnelles de 534 individus sans emploi dans les régions de St-Jérôme et Lachute	162
197	Demandes d'emploi par occupation inscrites au Centre de Main-d'Oeuvre de St-Jérôme de janvier à juin 1967 ...	164
198	Demandes et offres d'emploi par sexe et par occupation inscrites au Centre de Main-d'Oeuvre de St-Jérôme en avril et mai 1967	165
199	Offres d'emploi, individus au travail mais désirant un emploi, par sexe en avril et mai 1967 dans la région de Saint-Jérôme	166
200	Individus inscrits à des cours de préemploi, travaillant à temps partiel, aux activités inconnues, par sexe et par occupation à St-Jérôme en avril-mai 1967	167
201	Nombre de dépendants selon l'aptitude ou non au travail des assistés sociaux de la région de St-Jérôme	171
202	Nombre de dépendants selon l'aptitude ou non au travail des assistés sociaux de la région de Lachute	171
203	Période moyenne d'assistance selon l'aptitude ou non au travail des assistés sociaux de la région de St-Jérôme	172

Numéro	Titre	Page
204	Période moyenne d'assistance selon l'aptitude ou non au travail des assistés sociaux de la région de Lachute	172
205	Etat civil selon l'aptitude ou non au travail des assistés sociaux de la région de St-Jérôme	172
206	Etat civil selon l'aptitude ou non au travail des assistés sociaux de la région de Lachute	172
207	Catégories d'occupations des assistés sociaux des régions de St-Jérôme et de Lachute	173
208	Cours pour adultes dans les secteurs scolaire, professionnel, culturel et au total des organismes publics et privés sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux en 1966-1967	180
209	Synthèse des cours pour adultes du secteur scolaire à la Régionale en 1966-1967	181
210	Synthèse des cours pour adultes du secteur professionnel en 1966-1967 ...	182
211	Synthèse des cours pour adultes du secteur culturel de la région de Saint-Jérôme en 1966-1967	183
212	Synthèse des cours pour adultes du secteur culturel de la région de Lachute en 1966-1967	184
213	Enumération des cours pour adultes du secteur scolaire à la Régionale (66-67)	185
214	Enumération des cours pour adultes du secteur professionnel dans la Régionale en 1966-1967	186
215	Enumération des cours pour adultes du secteur culturel dans la région de St-Jérôme en 1966-1967	188

B. INDEX DES FIGURES (tome I)

Numéro	Titre	Page
I	Illustration en % de la croissance ou de la diminution de la population entre 1961 et 1966 pour chaque zone d'analyse et pour la Régionale	38
II	Illustration en % de la croissance ou de la diminution de la population entre 1966 et 1971 pour chaque zone d'analyse et pour la Régionale	39
III	Illustration en % de la population de 1966 comparée à 1971 pour chaque zone d'analyse par rapport à l'ensemble de la Régionale	40
IV	Croissance de la main-d'oeuvre féminine au Canada selon le statut civil	49
V	Taux d'activité brut pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	75
VI	Taux d'activité net pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	76
VII	Taux d'activité féminine pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	78
VIII	Taux d'activité masculine pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	79
IX	Taux de main-d'oeuvre féminine pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	81
X	Taux de main-d'oeuvre salariée pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	82

Numéro	Titre	Page
XI	Taux de dépendance pour la Régionale et les cinq zones d'analyse	83
XII-XXII	Scolarisation en % (dix groupes d'âge et l'ensemble) par sexe et au total et par niveau pour la Régionale	116-127
XXIII-XXXIV	Scolarisation en % de la population active de la Régionale à (chaque niveau) par sexe pour tous les groupes d'âge	128-139
XXXV-XXXIX	Scolarisation de la population active de (chaque zone) par sexe et par niveau	140-144
XL	Illustration en % d'individus sans emploi par groupe d'âge et par sexe de la région de St-Jérôme	147
XLI	Illustration de la scolarité moyenne de 2051 personnes en chômage par sexe et par groupe d'âge de la région de Saint-Jérôme	148
XLII	Illustration en % de la scolarité de 1089 individus sans emploi par sexe du groupe d'âge 30 ans et moins de la région de St-Jérôme	149
XLIII	Illustration en % de la scolarité de 497 individus sans emploi par sexe du groupe d'âge 31-44 ans de la région de St-Jérôme	150
XLIV	Illustration en % de la scolarité de 465 individus sans emploi par sexe du groupe d'âge 45 ans et plus de la région de St-Jérôme	151
XLV	Illustration en % de la scolarité masculine moyenne selon les niveaux des sans-emploi de la région de St-Jérôme	152
XLVI	Illustration en % de la scolarité féminine moyenne selon les niveaux des sans-emploi de la région de St-Jérôme	153

Numéro	Titre	Page
XLVII	Illustration en % du lieu de résidence des sans emploi par sexe de la région de Saint-Jérôme	154
XLVIII	Illustration en % de la formation professionnelle des sans emploi par groupe d'âge et par sexe de la région de St-Jérôme	155
IXL	Illustration en % des catégories d'occupations de 1164 hommes sans travail par groupe d'âge de la région de St-Jérôme	156
L	Illustration en % des catégories d'occupations de 887 femmes sans travail par âge de la région de St-Jérôme	157
LI	Illustration en % des catégories d'occupations de 2051 sans-travail selon le sexe de la région de St-Jérôme	158
LII	Illustration en % de la scolarité par niveau et par sexe à partir de 4300 dossiers de sans-emploi de la région de Lachute en '65-'66-'67	160
LIII	Evaluation comparée des demandes et offres d'emploi dans six secteurs de l'activité économique de la région de St-Jérôme en avril 1967	168
LIV	Evaluation comparée des demandes et offres d'emploi dans six secteurs de l'activité économique de la région de St-Jérôme en mai 1967	169
LV	Scolarité des hommes inaptes au travail par groupe d'âge chez les assistés sociaux de la Régionale	174
LVI	Scolarité par groupe d'âge des hommes aptes au travail chez les assistés sociaux	175
LVII	Scolarité par groupe d'âge des femmes aptes ou non au travail chez les assistés sociaux	176

C. INDEX ANALYTIQUE (tome I)

Présentation 2

Introduction 3

PARTIE I L'INVENTAIRE DEMOGRAPHIQUE 10

I LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX 11

1. Le cadre historique 11
2. Le cadre géographique 11
3. Les cinq zones d'analyse 12
4. Les cadres locaux 12

II LA POPULATION 15

III LE REVENU DES SALARIES 41

IV LA STRUCTURE D'OCCUPATIONS 47

V LA SCOLARITE 84

VI L'OFFRE D'EMPLOI 145

VII LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI 163

VIII LES ASSISTES SOCIAUX 170

PARTIE II LES RESSOURCES EDUCATIVES POUR ADULTES 177

IX LES COURS ET LES TYPES DE CLIENTELE 178

X LES PROFESSEURS 190

XI L'EQUIPEMENT 191

XII L'ORIENTATION, L'INFORMATION ET L'ANIMATION .. 193

1. L'orientation 193

2. L'information 194

3. L'animation 195

XIII LES ORGANISMES ET LES RESPONSABLES EN EDUCATION PERMANENTE 196

LES APPENDICES

A. Index des tableaux (tome I) 197

B. Index des figures (tome I) 202

C. Index analytique (tome I) 205

RAPPORT PUBLIE SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR L'EDUCATION PERMANENTE DE LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX, 300 LONGPRE, ST-JEROME.

LEOPOLD HEBERT, PRESIDENT.
BERTRAND BLONDIN, SECRETAIRE-COORDONNATEUR ET RESPONSABLE DE LA REDACTION.

AVEC LA COLLABORATION DE LA SSJB DU DIOCESE DE ST-JEROME.

E D U Q 837044 B

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR L'EDUCATION PERMANENTE A LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

D
187

TOME 2
(1967)

- LES BESOINS DE LA POPULATION
- LE PLAN RÉGIONAL

E D U Q 837044 B

Partie III

LES BESOINS DE LA POPULATION

Chapitre XIV

LA POPULATION ACTIVE AU TRAVAIL

OU SANS-EMPLOI

Introduction

1. Cette troisième partie ouvre la tranche centrale de notre mémoire, laquelle se complète d'une quatrième (Plan régional en éducation permanente). Jusqu'à maintenant, nous avons évalué diverses facettes de notre population et nous avons cumulé les réalisations en éducation permanente sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux (tome I). Les chapitres XIV à XIX auraient pu faire l'objet d'une approche tout à fait autre. Notre démarche alors aurait été l'analyse des besoins par rapport aux types de cours ou d'enseignement à offrir : académique, professionnel, culturel. Nous avons préféré plutôt une méthode cernant les besoins des groupes caractéristiques de la population adulte : les travailleurs, les femmes, les assistés sociaux, les jeunes adultes. Nous sommes conscients toutefois que, d'une manière ou d'une autre, les recoupements sont inévitables, les cours suggérés pour un secteur défini de la population peuvent être adaptés à d'autres. Analytiquement d'ailleurs, la population active comprend ici tant les travailleurs que les chômeurs, les femmes que les jeunes. C'est pourquoi, nos recommandations s'adressent aux organismes désireux d'ouvrir leurs cadres à toute la population, abstraction faite des caractéristiques particulières de chaque groupe.

Polyvalence

2. La population active, particulièrement celle dont la scolarité et la spécialisation sont faibles, anticipe un enseignement qui corresponde à sa promotion autant qu'à celle de la vie économique. Pour cette raison, à l'instar du système éducatif officiel, il faudra orienter la formation des adultes vers la polyvalence où les notions assimilées convergent à une intégration de l'homme dans la société contemporaine. C'est ici qu'il sera possible d'amalgamer des éléments de formation académique, professionnelle et culturelle dans le cadre d'un programme adapté à l'individu. La formation intégrale exige par ailleurs un décloisonnement des cours où les sciences, les langues, la technique, la culture favoriseront l'équilibre et l'harmonie de la personnalité des adultes.

Formation professionnelle

3. La Commission s'est interrogée sur la qualité, les besoins et l'orientation des cours de récupération et des cours de pré-emploi tant pour le secteur professionnel qu'académique. Comme nous le soulignons à maintes reprises dans ce rapport, il est navrant de constater l'absence de débouchés de certains cours dans le monde du travail. En soi, les cours académiques sont valables mais s'ils ne sont pas conjugués ou complétés d'une spécialisation, les résultantes pour l'adulte sont nulles. La Commission considère qu'en plus de la polyvalence préconisée au paragraphe ci-dessus, les responsables doivent effectuer une synchronisation entre les disciplines académique et professionnelle tout en axant leur préoccupation vers le secteur professionnel répondant directement aux besoins du monde du travail.

Programmation

4. Dans le même esprit, la Commission constate qu'il y aurait lieu de se pencher davantage sur les problèmes individuels de chaque adulte inscrit à un cours. Provenant de milieux divers, les étudiants et étudiantes à ce niveau possèdent une expérience, un bagage de formation et des pré-requis différents. En conséquence, elle encourage la programmation par matière sous forme de crédits semblables à ceux de l'enseignement post-secondaire. Cette réforme suppose du même coup la promotion par matière reliée à l'examen dont nous parlerons plus loin. Une expérience pilote fut tentée à l'été '67 au service d'éducation permanente de la Régionale alors qu'un Comité a préparé un programme spécial pour les classes de 11ième année. Celui-ci se composait de matières de base et à options centrées sur le monde du travail. Les résultats positifs devraient entraîner une généralisation de ce système à tous les degrés et pour tous les cours.

Connaissances linguistiques et humaines

5. Dans le cadre de cette programmation par matière, nous croyons important de préciser que certaines disciplines peu nécessaires à l'adulte peuvent disparaître. Il en est de même quant aux heures consacrées à certaines notions, lesquelles pourraient être réduites avec profit et sans préjudice pour l'étudiant. En revanche, certaines disciplines mériteraient d'être intensifiées, notamment quant aux connaissances en langues et en sciences humaines. Par ailleurs, cela ne doit pas nuire aux impérieuses nécessités d'une formation plus spécialisée.

Rôle des pédagogues

6. Nous sommes au courant qu'on repense à l'heure actuelle les programmes pour adultes grâce à l'Opération Sésame lancée par la direction générale de l'Education permanente. D'ici la formulation d'une politique officielle à cet égard, la Commission croit que les programmes de l'éducation des adultes dans chacun des secteurs doivent être préparés par des équipes de pédagogues en coopération avec les professeurs. De plus, ces différents programmes devraient parvenir aux enseignants plusieurs semaines à l'avance, de telle sorte que soient évitées les anomalies constatées ces derniers temps.

Pédagogie en éducation des adultes

7. La question traitée précédemment appelle un corrolaire : la pédagogie en éducation des adultes. Présentement, les professeurs en éducation permanente sont les mêmes que ceux du système régulier sauf au Centre d'apprentissage de St-Jérôme où les maîtres dispensent des leçons à des jeunes adultes. Lors d'une audience de notre Commission, les élèves-adultes ont noté leur satisfaction des cours actuels. Toutefois, tous les maîtres n'ont pas la pédagogie propre à l'enseignement aux adultes. La Commission souhaite que, graduellement, les maîtres à ce niveau puissent partir de l'expérience et des réalités concrètes des adultes pour aboutir aux principes et aux théories scientifiques. Cette méthode comporte une démarche inverse de la pédagogie courante où l'application succède à l'énoncé des principes. A court terme, il y aurait lieu d'offrir des cours aux professeurs de ce secteur en méthodologie de l'enseignement aux adultes comme on le fait pour les cycles de l'élémentaire et du secondaire. Les professeurs intéressés à ce type d'enseignement devraient être tenus de s'inscrire à des cours organisés conjointement avec l'Ecole Normale de la région ou la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Les maîtres

8. A long terme, vu l'ampleur que prendra éventuellement l'éducation permanente, la Commission croit souhaitable qu'on embauche des enseignants consacrés exclusivement à ce domaine. Déjà, nous assure-t-on, en 1967-1968, quelques-uns oeuvreront à plein temps. Les budgets et les élèves s'accroissant, il sera possible dans quelques années de doter ce type d'éducation d'un corps professoral particulier. A cette fin, nous pensons que nos écoles de pédagogie, particulièrement celle sise sur le territoire

de la Régionale, auraient avantage à inscrire une option à leur programme d'études pour les futurs maîtres de l'enseignement aux adultes.

La recherche

9. Egalement à longue échéance, nous formulons le voeu qu'un certain nombre de professeurs actifs, compétents et intéressés à ce type de pédagogie soient libérés pour approfondir certains problèmes spécifiques. Ces personnes pourraient, le cas échéant, explorer un système de fiches programmées, l'application du système Dewey à l'enseignement, le travail en équipe et les diverses formes de dynamique de groupes, bref, toutes les méthodes pédagogiques nouvellement en usage dans le système d'éducation régulier.

Recyclage des maîtres

10. La Commission a pris connaissance des efforts entrepris pour le recyclage et le perfectionnement des maîtres en exercise, surtout ceux de l'élémentaire, à la Régionale Dollard-des-Ormeaux. Six séries de cours furent mises en oeuvre en 1966-1967. A ce sujet, la Commission endosse les prises de position fréquentes de la Corporation des Instituteurs Catholiques (CIC) préconisant une accessibilité plus grande des maîtres aux cours de perfectionnement (sur place), un éventail plus étendu d'options ou de cours et la reconnaissance par crédit des efforts déployés à cette participation au renouveau pédagogique.

Les manuels

11. Nous déplorons que, parfois, des manuels périmés pour les élèves d'âge scolaire soient refilés aux élèves-adultes. A court terme, nous insistons pour que les mêmes livres servent à l'un comme à l'autre secteur. A longue échéance toutefois, la Commission considère qu'il serait impérieux que les adultes disposent de manuels spécifiques et adaptés. Par ailleurs, si le Québec ne peut, à cause de sa faible population, produire de tels livres, nous croyons qu'on devrait importer des manuels des pays francophones plus avancés et mieux équipés dans l'enseignement aux adultes. Nous soutenons, en effet, qu'un livre, rigoureusement bien fait pour les jeunes, peut n'être pas indiqué pour les adultes. D'où l'urgence de pallier cet inconvénient à l'avenir.

Le matériel didactique

12. Le problème que nous venons d'explorer est relié directement au matériel didactique. A ce point de vue, les adultes devraient jouir des mêmes possibilités que les jeunes. Pour cela, les techniques audio-visuelles, tels le film, la diapositive, le magnétophone, les laboratoires, les ateliers sont susceptibles de convenir autant à ceux-là qu'à ceux-ci. Les organismes en éducation permanente auraient avantage à suivre les expériences de télévision scolaire en cours dans certaines commissions scolaires du Québec (dont au Saguenay-Lac-St-Jean) et de faire en sorte que ces techniques puissent éventuellement être adaptées aux adultes de la région.

Les examens

13. Les élèves-adultes subissent à l'heure actuelle deux séries d'examens (du moins ceux des cours académiques), l'une par le Ministère de l'Education conduisant à un diplôme officiel, l'autre par les professeurs de la Régionale menant à une attestation de fin d'études. Beaucoup trop d'étudiants (environ 75%) échouent aux épreuves officielles. Cette situation nous paraît la résultante de facteurs multiples : le manque d'entraînement à la vie intellectuelle; un laps de temps trop court; des matières trop denses; un classement des étudiants effectué très rapidement, etc... Nous croyons que la promotion par matière entraîne également un examen unique pour chacune, lequel serait préparé par des professeurs spécialisés, soumis au Ministère pour approbation, et proposé au sujet. Ainsi, l'on ne devrait pas déplorer plus de dix pour cent d'échecs aux examens selon la norme du système d'enseignement officiel. Afin de remédier à cet état de choses, le programme devrait comprendre, selon nous, des examens périodiques ou infra-semestriels comptant pour la moitié des succès scolaires d'un étudiant. L'autre moitié formerait les concours officiels uniques au terme de la scolarité.

Les diplômes

14. Enfin, nous pensons que le diplôme officiel couronnant le succès d'une série d'épreuves doit être reconnu par les employeurs comme pleinement équivalent de celui qu'obtiennent les élèves réguliers. Les personnes ayant échoué pourraient recevoir une attestation d'études

décernée par la Régionale et sanctionnant les études suivies, quitte à ce qu'elles puissent, lors des reprises, décrocher le document du Ministère.

L'homogénéité des groupes

15. Au cours de ses recherches, la Commission a constaté un certain manque d'homogénéité des élèves tant du point de vue de l'âge que des aptitudes à réussir telle ou telle année de scolarité. Dans la mesure où la chose est possible, il serait souhaitable que le clivage soit effectué en fonction de l'âge et des capacités intellectuelles des candidats.

Code d'éthique

16. L'aspect disciplinaire aux cours (surtout ceux de pré-emploi) inquiète bon nombre de professeurs et d'élèves - adultes sérieux. Ceux-ci ont fortement suggéré que des règlements soient élaborés et que leur observance devienne une condition sine qua non pour l'admission à un cours. Les sanctions à ce code d'éthique varieraient d'intensité selon l'importance de l'offense mais on ne doit pas craindre d'aller jusqu'à l'expulsion des récédivistes. Cette question, quoique d'importance secondaire, mérite quand même une certaine attention de la part des responsables.

Les besoins économiques de formation

17. Le marché du travail(auquel nous préférons l'expression monde du travail) tant dans la région de St-Jérôme que de Lachute s'avère très difficile à évaluer. Le chômage persiste dans tous les secteurs, surtout dans ceux des services et des ouvriers spécialisés ou non spécialisés. L'offre d'emploi dépasse sans commune mesure la demande si bien qu'on estime à quelque 3000 individus (hommes et femmes) qui sont incapables de déboucher sur une occupation rentable. C'est par ailleurs un truisme que d'affirmer la relation linéaire entre chômage et absence de formation professionnelle. La perception de ce lien semble suffisante pour nécessiter le retour aux études en masse de la plupart des sans-emploi. La demande d'emploi, abstraction faite de la compétence des candidats, est pratiquement inexistante. Le problème crucial origine du manque d'industries et de là, à la quasi-impossibilité de former des travailleurs aptes à occuper les emplois disponibles. Dans ce contexte, les besoins de formation par rapport à la situation économique sont difficiles à déceler et le choix des cours l'est encore davantage.

Les besoins et la mobilité

18. La Commission a quand même tenté de percevoir, en autant que faire se peut, les besoins de l'industrie, du commerce et des services en général afin de recommander certaines mesures en vue de la formation de la population active en chômage ou au travail mais désireuse de changer d'emploi. Nous insistons, de plus, sur le fait que l'on doit s'assurer avant tout nouveau programme de la mobilité géographique des personnes intéressées à le suivre dans le cas où le marché régional du travail ne serait pas suffisant pour absorber cette main-d'oeuvre sans doute plus compétente.

L'industrie

19. Dans le domaine industriel, les besoins se font sentir du côté du machinisme, de la mécanique et du dessin industriel. De même en est-il de la couture industrielle pour les dames sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant. Par ailleurs, il nous paraît essentiel que les cours dispensés en apprentissage puissent être complétés par des stages dans les industries. Une collaboration entre les employeurs et les agents de l'éducation devrait s'engager au plus tôt à cette fin.

La forêt et l'agriculture

20. L'industrie agricole et forestière résiste avec difficulté aux assauts de l'automation dans certaines zones de la Régionale. Bien que n'ayons pu inventorier à fond ce secteur, des cours devraient y être organisés afin de canaliser certains besoins particuliers. Pour les agriculteurs, des participants à notre Commission ont mentionné des cours de coopération et de comptabilité. Pour les travailleurs forestiers, des cours de mesure du bois, des cours sur les essences des arbres, etc. A ce sujet, nous recommandons de s'inspirer du mémoire de la commission d'étude "la zone rurale en conclle" qui a proposé déjà quelques solutions au problème de la main-d'oeuvre dans les milieux ruraux.

Le tourisme

21. Pour les Laurentides, un secteur longtemps négligé est l'industrie touristique. Plus précisément, le domaine de l'hôtellerie et du restaurant. La Commission suggère des cours de métiers spécialisés en pâtisserie, cuisine, service aux tables, etc. Certaines spécialités ici souffrent d'une absence de main-d'oeuvre compétente.

Les services

22. Les services en accord avec le gonflement du secteur tertiaire requièrent une main-d'oeuvre plus abondante, partant plus spécialisée. Un enseignement en technologie commerciale, en administration d'entreprises et en vente doit être disponible à brève échéance. On fera remarquer qu'il existe à l'heure actuelle certains cours dans ce domaine. Toutefois, nous ne les croyons ni suffisants, ni programmés en fonction des besoins nouveaux des bureaux de tous genres de plus en plus automatisés. Pour le secteur de St-Jérôme en particulier, nous suggérons de mettre l'accent sur la langue française écrite et parlée et sur la dactylographie française. Les carences à ce niveau sont fort nombreuses chez nous. Dans une autre branche, nous conseillons la mise en oeuvre de cours de dépannage en appareils électro-ménagers (petits moteurs, auto-neige, machine à gazon, machine à coudre), etc.

La construction

23. Dans l'industrie de la construction et dans d'autres secteurs saisonniers de l'économie, les responsables en éducation permanente peuvent perfectionner des travailleurs par des cours lors des périodes dites "mortes". Par exemple, il serait possible d'exposer des notions de lecture de plans à des menuisiers, etc. Le progrès dans ces domaines comme ailleurs exige un recyclage permanent de la main-d'oeuvre.

Rôle du patronat

24. Actuellement, peu de patrons (notamment dans la petite et moyenne industrie) offrent des cours de recyclage à leur personnel. L'objectif principal de l'éducation permanente devrait être la connaissance des besoins des industries et la collaboration avec le patronat dans l'organisation du perfectionnement de la main-d'oeuvre. Nous proposons dans une autre partie de ce mémoire des mesures concrètes visant à l'intégration du monde patronal dans l'oeuvre éducationnelle. Sans sa collaboration entière, il sera impossible de formuler des politiques réalistes de formation professionnelle.

Structures d'accueil

25. La Commission croit de son devoir de recommander aux responsables de la formation de la main-d'oeuvre sur le territoire de la Régionale d'établir des structures

d'accueil afin d'être prêts rapidement à répondre à la demande de travailleurs compétents pour les nouvelles industries. Nous souhaitons par ailleurs une collaboration des centres de main-d'oeuvre et des bureaux de placement de la région quant aux demandes d'emploi de nature à favoriser la mise en oeuvre des types de cours en réponse aux besoins de l'économie.

RECOMMANDATIONS

(1) Nous recommandons que la polyvalence soit instaurée à l'éducation permanente en assurant l'intégration des types d'enseignement culturel, professionnel et académique de telle sorte qu'on dispense à l'adulte une formation intégrale.

(2) Nous recommandons qu'on prenne en considération les besoins particuliers de chaque adulte et qu'à cette fin, la programmation par matière soit instituée en appuyant sur la formation professionnelle et la préparation au monde du travail.

(3) Nous recommandons que les programmes soient préparés par des équipes multidisciplinaires de professeurs et de pédagogues et que ces syllabus parviennent aux intéressés avant l'ouverture des cours.

(4) Nous recommandons qu'on repense les connaissances à transmettre en priorité aux adultes et qu'on fasse disparaître les disciplines peu nécessaires tout en intensifiant les notions en langues et en sciences humaines.

(5) Nous recommandons que l'on modifie les éléments de pédagogie pour adultes et qu'en conséquence, des cours spéciaux de méthodologie soient offerts aux professeurs engagés dans ce secteur.

(6) Nous recommandons qu'à long terme, seuls les enseignants désireux de se consacrer aux adultes à plein temps soient embauchés et que les écoles de pédagogie inscrivent à leur programme une option particulière pour les futurs maîtres de ce niveau.

(7) Nous recommandons qu'à longue échéance, l'on étudie la possibilité de libérer des professeurs afin d'effectuer des recherches sur des méthodes pédagogiques nouvelles, tels le système de fiches pro-

grammées, le système Dewey appliqué à l'enseignement, les diverses techniques de dynamique de groupes, la taxonomie, etc.

(8) Nous recommandons qu'on accroisse les programmes de recyclage des maîtres en favorisant l'accessibilité, la multiplicité et la reconnaissance par crédit des cours dans ce domaine.

(9) Nous recommandons que les mêmes manuels servent temporairement et pour les jeunes et pour les adultes et qu'à longue échéance, des manuels spécifiques soient adaptés aux adultes et, s'il est jugé nécessaire, importés de pays francophones.

(10) Nous recommandons qu'on développe au plus haut point le matériel didactique en usage tant pour les jeunes que pour les adultes et que les techniques audio-visuelles , tels la télévision éducative, expérimentée dans certaines régions québécoises, soient mises éventuellement à la disposition de l'éducation permanente.

(11) Nous recommandons la promotion par matière, l'établissement d'examens infra-semestriels comptant pour la moitié des succès scolaires d'un étudiant et l'administration d'une série d'examens uniques au terme de la scolarité.

(12) Nous recommandons que le diplôme officiel du Ministère de l'Education sanctionnant un cours d'études soit reconnu comme tel par les employeurs, c'est-à-dire au même titre que celui des élèves réguliers, et qu'une attestation soit accordée par les services d'éducation permanente régionaux à ceux qui échouent aux examens du Ministère.

(13) Nous recommandons que les groupes d'études pour adultes soient plus homogènes et que la sélection tienne compte de l'âge et des capacités intellectuelles des candidats.

(14) Nous recommandons qu'un code d'éthique disciplinaire soit élaboré et rigoureusement observé par les responsables et les étudiants-adultes.

(15) Nous recommandons que les cours de formation professionnelle débouchent vers l'économie régionale et qu'à défaut de cette exigence, l'on s'assure de la mobilité géographique des participants.

(16) Nous recommandons que des cours soient organisés dans le secteur industriel de type manufacturier et qu'ils soient complétés par des stages industriels.

(17) Nous recommandons de mettre sur pied des cours dans les domaines agricole et forestier afin de répondre aux besoins particuliers de ce secteur économique.

(18) Nous recommandons que certaines techniques et disciplines de l'industrie touristique soient enseignées, spécialement dans l'hôtellerie et le restaurant.

(19) Nous recommandons la formation de spécialistes pour les services, notamment en technologie commerciale, et que dans le cadre d'options multiples, l'accent soit placé sur la langue parlée et la dactylographie françaises.

(20) Nous recommandons que lors des périodes mortes pour l'industrie de la construction ou autres, des cours de perfectionnement soient dispensés à ces travailleurs.

(21) Nous recommandons la collaboration intense du patronat et des responsables de l'éducation permanente ainsi que l'institution de cours de recyclage à l'intention du personnel des industries.

(22) Nous recommandons que, vu l'absence actuelle d'une forte demande de main-d'oeuvre spécialisée, les services régionaux d'éducation permanente s'efforcent d'ériger des structures d'accueil de nature à répondre rapidement aux besoins de nouvelles industries.

Chapitre XV

LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

La situation

26. Dans la plupart des pays industriels, environ le tiers de la main-d'oeuvre active est composé de femmes. Aux Etats-Unis en 1964, 25 millions de femmes contre 50 millions d'hommes occupent un emploi. Au Canada, 28.1% de la population active, soit près de deux millions, sont des femmes. Ce phénomène va croissant, particulièrement depuis la seconde guerre mondiale. Au Québec, comme dans les régions de St-Jérôme et Lachute, l'envahissement du travail par les femmes mariées se compare aux sociétés américaines, canadiennes ou européennes. La progression s'accentue de jour en jour.

Le travail féminin

27. Le monde s'interroge à bon droit ces années-ci sur le travail de la femme à l'extérieur du foyer où la confinait son rôle traditionnel. Tous constatent que l'émancipation féminine va de pair avec cette présence plus intense de la femme dans la vie professionnelle et sociale. Pour un grand nombre, la vie familiale ne suffit plus, à cause de l'allégement des tâches domestiques, à enrichir leur personnalité. De même les loisirs et le confort modernes favorisent l'affranchissement féminin et les aspirations d'égalité qui en découlent. Etant donné les besoins particuliers de la participation des femmes à la production et à la croissance économique, la Commission s'est interrogée sur les mesures à prendre afin de rendre compatible la vie de la femme comme épouse, comme mère et comme travailleuse. Auparavant, nous tenons à esquisser quelques remarques sur le rôle de la femme au foyer.

La femme au foyer

28. Pour des raisons diverses, un grand nombre de femmes préfèrent la vie familiale vécue intégralement. Il s'agit d'une option libre que chacune peut prendre elle-même selon qu'elle correspond à sa personnalité. En effet, la création d'un foyer, les rapports d'affection entre mari et enfants, le climat d'accueil, de sérénité de la maison trouvent chez plusieurs leur plénitude. C'est pourquoi,

sans aller contre le courant féministe ni dans la conception de "la femme à la maison" selon la perspective traditionnelle, la Commission s'est préoccupée de la mission de la femme, de la meilleure éducation possible pour la réaliser dans le milieu où sa vocation l'appelle. Il reste que la femme demeurera toujours l'élément central de la cellule familiale. Sans abandonner son foyer, la femme mariée peut donc apporter sa contribution à la société. Un ensemble de mesures permettront dans ce cadre de l'éducation des adultes de revaloriser la population active féminine tant aux points de vue personnel que familial, technologique que social.

Retour au travail

29. Afin de sensibiliser les responsables en éducation permanente, nous tenons à dégager ici quelques traits ou difficultés des femmes mariées désireuses de retourner dans le monde du travail à la suite d'une absence, plus ou moins prolongée. Il faut signaler le rôle et la conception de l'éducation traditionnelle au Canada français où la famille sacrifiait l'instruction des jeunes filles au bénéfice des garçons sous prétexte que le travail de ces dernières était temporaire. On optait alors pour le métier le plus facile et le plus rentable à court terme. Dans l'examen du problème, il faut donc tenir compte de deux facteurs : le manque de formation professionnelle et générale valable de même que l'absence d'orientation. Chez la main-d'oeuvre féminine, d'autres aspects valent d'être soulignés lorsqu'il est question de retour au travail. De par ses fonctions au sein de la famille, la femme a vécu un type de relations sociales personnelles, informelles où les sentiments prédominaient. Elle s'engagera dans un type de relations humaines formelles et fonctionnelles à l'intérieur d'un cadre industriel, technique, rationnel, d'où une difficulté singulière d'adaptation au travail, difficulté d'ordre psycho-social. En plus, il faut mentionner que l'absence de la femme du monde du travail pendant un certain nombre d'années n'a pas empêché la modernisation des techniques de travail. Alors, elle se sent moins compétente et accepte n'importe quel travail. Elle ne s'intéressera pas aux activités syndicales ne croyant rien avoir à revendiquer. Au surplus, les tâches familiales la priveront facilement des loisirs nécessaires à cette participation. Les employeurs abusent souvent de cette situation allant même jusqu'à refuser le bénéfice des assurances sociales. En cela, ils abusent de la crédulité de leurs employées féminines affirmant que les femmes plus âgées font courir de plus grands risques aux employeurs que les jeunes travailleuses. Comme plusieurs ont déjà connu un travail en usine parfois très dévalorisant, des femmes désirent retourner aux études avant leur rentrée dans le monde du travail. Là aussi, des difficultés très nettes se posent.

Retour aux études

30. De nombreux éléments se présentent comme des obstacles de retour aux études chez les femmes : la prolifération des cours par correspondance et la valeur douteuse de ces cours, les exigences académiques des institutions d'enseignement, l'absence d'information quant aux débouchés et aux perspectives d'emploi, le coût souvent excessif des cours pour adultes, la rigidité des programmes et des horaires, le manque d'orienteurs et d'éducateurs spécialisés pour adultes, l'ignorance de l'expérience culturelle et sociale de l'adulte dans l'évaluation des équivalences, le manque d'initiation au travail intellectuel. Au plan personnel, pour les jeunes femmes en particulier, la pénurie d'équipements sociaux tels les garderies, les maternelles et les cantines entraînent une difficile conciliation des études et de la vie familiale et sociale. Les paragraphes subséquents illustrent le type de solutions à envisager afin d'obvier aux obstacles de la formation professionnelle des femmes dans le but de favoriser ce retour au travail.

Secrétariat

31. Le travail de secrétariat, surtout pour les femmes compétentes, devient une carrière de plus en plus rémunératrice et intéressante dont la demande ne fait que s'accentuer avec le transfert graduel des occupations vers le secteur des services. Des cours accélérés de réentraînement pour les personnes qui ont déjà reçu une formation en ce sens n'existent nulle part ni à plein temps, ni à temps partiel. Ces cours pourraient être organisés pour des femmes mariées de retour au travail à la suite de responsabilités familiales. Une expérience pilote devrait être tentée selon les besoins et le nombre de demandes, à temps plein ou à temps partiel. A plein temps, des cours de quatre semaines consécutives, à raison de 30 heures par semaine, pour un total de 120 heures. A temps partiel, des cours s'étendant sur 14 semaines, à raison de neuf heures hebdomadaires.

Programme-type

32. Voici le contenu d'un programme-type de ces cours:

A. <u>Français (15 heures)</u> : revision des règles de grammaire élémentaire, tout spécialement les accords des participes passés. Quelques dictées de lettres d'affaires. Composition de lettres d'affaires à donner comme devoir à domicile.

B. Anglais (12 heures) : revision des règles de grammaire; emploi des verbes auxiliaires; verbes irréguliers. Quelques dictées de lettres d'affaires. Composition de lettres comme devoir à domicile.

C. Dictaphone (5 heures) : maniement d'un appareil-type; exercices avec différentes voix et différents accents, en français et en anglais. Le dictaphone doit s'apprendre en pratiquant le dactylo.

D. Dactylo (40 heures) : ré-apprentissage du clavier. Chaque élève doit pouvoir suivre la méthode avec laquelle elle est familière. Chaque heure de dactylo en classe doit être doublée d'une heure de pratique à domicile. La vitesse à la fin du cours doit être d'environ 45 mots à la minute. Chaque élève doit travailler sur un dactylo électrique au moins 10 heures. A cause du nombre réduit de dactylographes électriques, il faudra effectuer une certaine rotation.

E. Organisation moderne du travail (6 heures) : le monde moderne du travail, les nouvelles structures de gestions des compagnies, le syndicalisme, les échelles de salaires en vigueur (métiers de bureaux), les bénéfices marginaux, le régime des rentes et autres déductions à la source, les systèmes d'assurance des compagnies, les lois du travail, etc... sont des éléments essentiels au travailleur contemporain. Cela évitera l'abus du patronat sur les conditions réelles de salaires et de travail dans l'entreprise.

F. Dossiers (2 heures) : n'importe quel employé responsable doit tôt ou tard faire du classement. Les dossiers étant la mémoire de l'information, on doit donner des éléments de la logique du classement manuel.

G. Option : sténo ou comptabilité (40 heures) : ré-apprentissage des sténogrammes. Dictées françaises et anglaises. Il peut y avoir de l'intérêt à étudier la technique du "speed-writing" et à l'enseigner dans certaines classes. Il est entendu qu'avec 40 heures de sténo, les élèves n'auront pas acquis de vitesse. Elles seront plutôt équipées pour débuter. Toutefois, un certain nombre n'auront jamais à s'en servir vraiment même si la description de leur emploi mentionne la sténographie.
Pour ce qui est de la comptabilité : notions et opérations comptables couvrant débit et crédit; journal, caisse-recettes, grand livre; livre d'inventaire; feuille de paye; déductions à la source; comptes de différentes natures, définitions (capital-action, valeurs, obligations, etc.).

Réalisation

33. Une personne responsable, de préférence une femme, pourrait suivre de près l'expérience pilote. Elle aurait pour tâche d'orienter et de sélectionner les candidates, de prendre contact avec les professeurs et étudiantes, de voir à la bonne marche des cours. Il va sans dire que cette série de cours devrait être gratuite.

L'auxiliaire familiale

34. L'auxiliaire familiale se révèle de plus en plus en vogue de nos jours. Dans plusieurs professions, on a créé des fonctions auxiliaires : auxiliaire social, auxiliaire infirmière, bientôt professeur auxiliaire et auxiliaire familiale sont des titres courants. Des cours d'auxiliaire familiale permettraient à des jeunes filles d'embrasser une carrière répondant aux besoins des mères surchargées, malades, disparues, celles qui ont délaissé leur foyer, celles qui veulent retourner au travail, celles dont le mari est décédé, etc... C'est pourquoi, il est d'une extrême urgence de créer un nouveau titre et de donner une nouvelle formation à celles que plusieurs appellent leurs bonniches. Ces jeunes filles pleines de bonne volonté nous arrivent très souvent de milieux ruraux et elles sont exploitées dans nos centres urbains. On leur demande de 12 à 15 heures par jour de travail et l'on trouve raisonnable de les rémunérer à $20. par semaine. A telle enseigne on trouve très difficile maintenant d'embaucher des jeunes qui acceptent de travailler en service domestique. Ces cours devraient comprendre une formation théorique et pratique et les candidates, posséder une base académique équivalente à une 9ième année. On devra choisir les intéressés à la suite de tests valables et rigoureux.

Programme-type

35. Le programme doit contenir les 10 éléments suivants:

A. <u>L'ENFANT (STAGE THEORIQUE)</u> :
   a) Puériculture : 1e Soins au nouveau-né
      2e Développement psycho-moteur d'un enfant de 0 à 1 an
   b) Pédiatrie : 1e Maladies du nouveau-né et de l'enfant (symptômes)
      2e Le nursing de chacune de ces maladies

c) Premiers soins : 1e Blessures légères, accidents, intoxications, fractures, hémorragies, perte de conscience, etc.
2e Soins d'urgence

d) Nutrition : 1e Alimentation d'un bébé
2e Alimentation d'un enfant

e) Psychologie : 1e Développement psychique d'un enfant de 1 à 5 ans
2e Psychologie d'âge scolaire

f) Education : 1e Ecole maternelle (programme scolaire)
2e Ecole élémentaire (relations parents-maîtres)

B. L'ENFANT (STAGE PRATIQUE) :

a) La visite d'une pouponnière
b) La visite d'une pédiatrie
c) Stage dans un bureau de santé permettant la rencontre de nouveau-nés dans les familles
d) La visite d'une école maternelle
e) Une rencontre avec des jardinières d'enfants
f) Une visite d'une crèche (psychologie des enfants)
g) Une rencontre avec un psychologue

C. LA CUISINE (STAGE THEORIQUE):

a) Catégorie des aliments et le pourquoi : protides, lipides, glucides, sels minéraux et vitamines
b) Elaboration de menus

D. LA CUISINE (STAGE PRATIQUE) :

a) Laboratoire de nutrition à l'école même
b) Rencontre avec les diététistes d'une institution
c) Visite des cuisines des institutions concernées

E. L'ENTRETIEN MENAGER (STAGE PRATIQUE) :

a) Lavage, repassage, ménage, reprisage
b) Comment se servir des appareils ménagers électriques ?

F. LA COUTURE (STAGE PRATIQUE) :

a) Comment poser un bouton ?
b) Comment faire un bord de robe, etc. ?

G. LE BUDGET (STAGE THEORIQUE) :

a) Comment boucler un budget ?
b) Comment administrer un budget familial avec l'argent disponible ?

H. LA MORALE (THEORIE) :

a) La justice
b) La conscience professionnelle
c) Le secret professionnel

I. LA PERSONNALITE :

a) L'étiquette sociale
b) Comment recevoir des gens ?
c) Comment répondre au téléphone ?
d) Comment s'habiller ?
e) Psychologie féminine et masculine, etc.

J. LE SYNDICALISME :

a) La possibilité d'une société professionnelle (de type syndical) pour les auxiliaires familiales ?
b) Convention collective possible ?

Réalisation

36. Nous considérons que la réalisation de ces cours doit être entreprise dans les plus brefs délais. Ils doivent être gratuits et mériter une sanction officielle pour les candidates qui auront réussi les examens. Le Gouvernement du Québec serait bien avisé par la suite d'engager un certain nombre d'entre elles pour du travail dans les familles défavorisées (sur recommandation des organismes de bien-être). Par contre, le Centre de Main-d'Oeuvre ou tout bureau de placement trouverait facilement de l'emploi à ces diplômées. Enfin, une expérience pilote devrait être mise en oeuvre à St-Jérôme et à Lachute au cours de la prochaine année.

Couture industrielle

37. L'industrie du textile, florissante dans la région, requiert des spécialistes nombreux en couture industrielle. Nous croyons que les services de l'éducation permanente pourraient faire surgir ici une expérience pilote en accord avec le patronat. L'apprentissage pourrait être effectué à l'intérieur même de l'usine dont le tiers du temps serait consacré à la partie théorique et le reste, à la partie pratique. L'industriel et les services éducationnels défrayeraient le coût de ces cours. Une attestation sanctionnerait les efforts des participantes. Nous sommes en mesure d'affirmer que les usines de textile de la région accorderaient leur appui à une telle initiative dont la réalisation ouvrirait des débouchés à une partie de la main-d'oeuvre féminine intéressée.

Travail à temps partiel

38. Le travail à mi-temps pour la femme mariée répond peut-être davantage à la personne qui veut travailler à l'extérieur, qui désire conserver du temps pour les tâches domestiques et le loisir, qui a une profession ou un métier et qui veut rendre service à la société. Les difficultés du travail à mi-temps se posent lorsqu'il s'agit de trouver des auxiliaires familiales, d'occuper un emploi dans sa localité et surtout d'obtenir un emploi suffisamment rémunérateur pour compenser le paiement de la remplaçante au foyer si la femme mariée possède des enfants. Ajoutons que le désir des femmes en ce sens est motivé parce qu'elles peuvent, à un moment donné, faire face plus aisément à leurs responsabilités familiales, parce qu'elles peuvent ainsi perfectionner leurs connaissances professionnelles et faciliter le retour au travail à temps plein et enfin, parce qu'elles peuvent rendre service à un secteur du travail ne requérant pas une main-d'oeuvre à temps plein. La Commission estime que le travail à mi-temps ou à temps partiel doit être protégé, organisé et réglementé, afin qu'il ne nuise pas aux possibilités et aux conditions de travail de la main-d'oeuvre féminine qui exerce sa profession à temps plein. Elle souhaite par ailleurs que la société et, particulièrement, le secteur de l'éducation permanente, fasse une étude exhaustive de la situation. Enfin, elle recommande que le patronat s'efforce d'ouvrir, dans la mesure des besoins il va sans dire, des postes à mi-temps ou à temps partiel pour les femmes.

Garderies d'enfants

39. Le travail féminin, l'éducation permanente et les besoins économiques de la famille sont des facteurs parmi d'autres qui obligent la femme à quitter le foyer où réside des enfants en bas âge. Nous estimons nécessaire de demander aux autorités compétentes au plan québecois ou au plan régional de mettre sur pied des garderies semblables à la conception que l'on se fait des pré-maternelles dans notre société. Les parents confieraient leurs jeunes enfants le matin à un endroit spécialement aménagé à cette fin, et sous la responsabilité d'un personnel compétent en psycho-pédagogie, en médecine, en puériculture et dans les autres disciplines connexes pour les soins des petits. Le Ministère de l'Education, comme nous le disons ci-haut, a déjà songé à créer des pré-maternelles; nous voulons le prolongement de cette éventuelle initiative non seulement pour les enfants de deux ou trois ans mais de six mois ou un an. Cette réalisati-

on, comparable à ce point de vue aux nations socialistes, pourrait être intégrée aux écoles maternelles déjà équipées tout en y ajoutant les locaux et le personnel. Le service s'étendrait durant toute la journée et même durant la soirée et pourrait être utilisé à peu de frais par une grande partie de la population incapable de retenir ou de payer une gardienne lors des moments passés, parfois de façon obligatoire, à l'extérieur du foyer.

Emplois féminins

40. La Commission a aussi étudié la situation d'ensemble du marché du travail féminin dans la région et il nous paraît que les demandes d'emploi les plus fréquentes se concentrent dans les secteurs suivants : sténographie, dactylographie, secrétariat, éducation, auxiliaire familiale, la vente, la coiffure, le service aux tables, le service aux chambres, la cuisine et la couture. Nous croyons que pour ces occupations, outre les suggestions faites précédemment, l'on devrait apporter une attention particulière à développer les compétences requises.

Résultats partiels d'un sondage

41. Les Commissions sur le travail féminin ont effectué un sondage auprès des femmes. Environ 160 ont répondu au questionnaire lors de contacts individuels. Nous croyons les résultats suffisamment valables pour nous permettre de les publier. Voici une partie des compilations de ce sondage :

LE RETOUR AU TRAVAIL

Désir ou non	Groupes d'âge			
	- 30 ans	31-40 ans	41-50 ans	Total
NON	27	37	30	94
OUI	17	24	15	56
TOTAL	44	61	45	150

OCCUPATIONS DES FEMMES AU TRAVAIL

Catégories	Groupes d'âge			
	- 30	31-40	41-50	Total
Professionnelles	6	6	2	14
Employées de bureau	14	11	3	28
Ouvrières	4	0	6	10
Services	8	8	5	21
TOTAL	32	25	16	73

LA SCOLARITE

Niveaux	Groupes d'âge			
	- 30	31-40	41-50	Total
Moins de 7 années	7	18	28	53
Moins de 11 années	34	18	26	78
12ième et plus	15	5	9	29
TOTAL	56	41	63	160

CHOIX DE COURS DE RECUPERATION

Types	Groupes d'âge			
	- 30	31-40	41-50	Total
Secrétariat	7	6	0	13
Cours académiques	2	0	4	6
Autres	11	4	0	15
TOTAL	20	10	4	34

CHOIX DE COURS EN FORMATION HUMAINE

Types	Groupes d'âge			
	- 30	31-40	41-50	Total
Personnalité	9	7	0	16
Langues	5	10	6	21
Littérature & Arts	8	4	5	17
Arts domestiques et décoration intérieure	16	9	8	33
Sciences humaines	5	8	6	19
TOTAL	43	38	25	106

RECOMMANDATIONS

(23) Nous recommandons que tous les organismes responsables de l'éducation des adultes étudient en profondeur les problèmes des femmes qui désirent retourner au travail et que des solutions soient préconisées afin de réduire les obstacles d'adaptation par une formation académique et professionnelle facilitée et adéquate.

(24) Nous recommandons qu'une expérience pilote soit tentée pour des cours de réentraînement au travail de secrétariat, à plein temps ou à temps partiel, pour les femmes désireuses de retourner au monde du travail.

(25) Nous recommandons que ce cours de recyclage comprennent les matières suivantes : français (15 heures); anglais (12 heures);dictaphone (5 heures); dactylo (40 heures); organisation du travail moderne (6 heures); dossiers (2 heures) et une option en sténo ou comptabilité (40 heures).

(26) Nous recommandons une expérience pilote de cours de formation d'auxiliaire familiale pour les jeunes filles dont le contenu englobera des éléments de base pratiques et théoriques en sciences familiales.

(27) Nous recommandons que le cours d'auxiliaire familiale permette aux candidates d'être engagées par les organismes de bien-être et les familles dans le besoin.

(28) Nous recommandons que les responsables en éducation permanente, en accord avec les patrons des usines de textile, mettent sur pied une expérience pilote d'apprentissage de couture industrielle dans le milieu même de travail à St-Jérôme et à Lachute.

(29) Nous recommandons que la programmation de ces cours se compose d'un tiers de matières théoriques et le reste, d'éléments pratiques.

(30) Nous recommandons qu'une étude soit faite sur le travail à mi-temps et à temps partiel pour les femmes et que ce type d'emploi soit protégé, organisé et réglementé afin de ne pas nuire aux possibilités et aux conditions de travail de la main-d'oeuvre féminine qui exerce sa profession à plein temps.

(31) Nous recommandons que le patronat s'efforce d'ouvrir, à la mesure de ses besoins, des postes à mi-temps et à temps partiel répondant ainsi aux désirs d'un grand nombre de femmes désireuses de retourner au travail.

(32) Nous recommandons qu'on étudie immédiatement la possibilité d'ouvrir des garderies d'enfants prolongeant les pré-maternelles dont on conçoit la réalisation depuis quelques années. Que ces garderies soient intégrées aux écoles maternelles, qu'elles soient gratuites et dotées de tout le personnel compétent en mesure de remplacer les parents appelés à l'extérieur du foyer par le travail ou les cours de perfectionnement.

(33) Nous recommandons qu'on attache une particulière importance à former des femmes dans les domaines suivants où s'ouvrent des emplois: sténographie, dactylographie, éducation, auxiliaire familiale, vente, coiffure, service aux tables, service aux chambres, cuisine et couture.

Chapitre XVI

LES ASSISTÉS SOCIAUX

L'assistance-chômage

42. L'assistance-chômage est accordée aux familles nécessiteuses qui ne reçoivent aucun salaire ou aucune aide d'un régime social déjà établi tels que : pension d'invalide, pension de mère nécessiteuse, prestation d'assurance-chômage, prestation de la Commission des accidents du travail, etc. Elle est accompagnée de montants en rapport avec le nombre de dépendants d'un chef de famille en mesure d'élaborer une preuve d'indigence.

Les effectifs

43. L'assistance-chômage n'est pas remboursable par le bénéficiaire. L'assisté social est aidé afin de lui permettre de réintégrer le marché du travail en lui assurant l'aide financière nécessaire pour vivre en attendant cette solution. Les statistiques transmises par le Conseil du Bien-Être du diocèse de St-Jérôme pour la Régionale (cf chapitre VIII) établissent que 625 chefs de famille dans la région de St-Jérôme comprenant 1566 personnes et 192 chefs de famille dans la région de Lachute totalisant 525 individus sont secourus par le Ministère du Bien-Être social et de la Famille. Au total, 2091 personnes vivent de l'assistance-sociale.

Le statut civil

44. Les statistiques nous permettent de constater que les conditions par rapport au statut civil ne semblent pas être un facteur primordial d'emploi. La proportion des célibataires, des personnes mariées ou séparées aptes au travail prouve que l'offre dépasse d'emblée la demande. Ces chiffres n'offrent pas de conclusions valables de cause à effet entre le statut civil des personnes et le fait qu'elles soient aptes ou inaptes au travail.

Les "aptes au travail"

45. Les quelque 800 personnes assistées socialement (non inclus leurs dépendants) à la Régionale Dollard-des-Ormeaux ne contribuent pas à l'économie du pays et la situation

devenant chronique, il y a risque que les enfants de ces familles soient plus tard à la charge de l'Etat. D'autre part, chaque individu a le droit de travailler et les 281 personnes aptes au travail ne peuvent trouver d'emploi à cause de leurs limites ou des carences de notre société, soit au plan du marché du travail, soit au plan éducationnel, ou les deux à la fois.

Les "inaptes au travail"

46. En ce qui a trait aux personnes inaptes au travail, il serait intéressant de vérifier le genre d'emploi qu'elles pourraient occuper étant donné leur état de santé. Le gouvernement doit favoriser un marché du travail spécifique pour ces gens inaptes au travail (inaptes en relation au monde du travail actuel). Le cas échéant, il serait financièrement plus rentable de subventionner l'industrie et autres à cette fin. Ainsi, comme dans le cas des gens inscrits au Centre de Main-d'Oeuvre, leur travail contribuerait à l'économie du pays sous toutes ses formes.

Au plan psycho-social

47. Dans cette perspective, il convient d'ajouter que ces gens se sentiraient utiles à l'intérieur de leur communauté. Ces effets se répercuteraient auprès des dépendants, de telle façon que notre société passerait au stade de la prévention. Ces argents au service de l'assistance-sociale serviraient mieux leurs fins s'ils étaient investis dans l'économie, source d'emplois. Par ailleurs, au plan psycho-social, la Commission souhaite qu'une certaine animation sociale reliée à l'éducation permanente soit effectuée chez les assistés sociaux afin de fournir à ces individus les possibilités de sortir de leurs conditions et dans la mesure du possible, de les intégrer à la société. C'est sans doute par la prise en charge de leurs responsabilités d'êtres humains sur tous les plans que les gens assistés socialement parviendront au statut de citoyens à part entière.

Les cas chroniques

48. A St-Jérôme comme à Lachute, nous constatons que les assistés sociaux vivant cette condition depuis plus d'un an sont fort considérables. Il en est de même des cas chroniques. La Corporation du Service Social et les autres organismes de bien-être doivent apporter des solutions à ces problèmes. Certaines expériences américaines en matière de réhabilitation se sont avérées fructueuses. L'emploi d'un travailleur social auprès d'une quarantaine de ces cas chroniques avait permis la réhabilitation de plus de la moitié après un an. Sur le plan finan-

cier, les économies réalisées par l'Etat furent importantes et, tenant compte de la contribution de l'individu à la production, les chiffres démontraient avantageusement le succès de cette initiative. Une expérience semblable pourrait être tentée chez nous avec le support des organismes en question.

La scolarité masculine

49. La très vaste majorité des assistés sociaux masculins n'ont qu'un cours élémentaire. Sur 213 aptes au travail, 18 seulement possèdent une instruction de type secondaire bien souvent non complétée. Environ la moitié de cette population se situe entre 20 et 40 ans. Comme ces gens reçoivent de l'assistance-chômage, ce sont des chômeurs chroniques. Parmi les assistés inaptes au travail, une dizaine tout au plus n'a qu'une scolarité dépassant l'élémentaire. Nous croyons qu'une coopération très étroite entre la Corporation du Service Social et le Conseil régional de l'éducation permanente devrait être soutenue afin de hausser le niveau de scolarité de ces gens et leur procurer une spécialisation de nature à les intégrer à plus ou moins longue échéance selon les cas au monde du travail.

La scolarité féminine

50. Chez les assistées sociales, la scolarité n'est pas tellement plus grande sauf que le problème se pose différemment. Les études faites à ce sujet concluent que très peu de femmes sont assistées alors qu'elles pourraient occuper un emploi si on leur en offrait un. Par contre, plusieurs femmes sont inaptes au travail. D'autres, aptes au travail, ne le peuvent pas à cause des enfants. Bref, il y aurait lieu d'étudier plus en profondeur ces cas et se demander si un travail spécifique, par exemple, à mi-temps, ne résolverait pas en partie leurs problèmes. Par ailleurs, comme dans le cas des hommes, il semble bien évident que l'éducation joue un rôle primordial dans les possibilités de promotion sociale de ces personnes.

Cours pratiques

51. Lors de l'étude des besoins en éducation permanente des assistés sociaux, la sous-commission a insisté particulièrement, outre la nécessité d'informer la population sur les problèmes de ces gens, pour la mise sur pied de cours tels le budget familial, l'art culinaire, l'hygiène, l'habitation, la planification familiale, bref, un ensemble de recettes dispensées dans l'optique des cours de formation humaine dont nous traiterons plus loin.

Le groupe s'est posé la question à savoir si ces personnes pouvaient suivre des cours étant donné leurs conditions de vie. Par la suite, il fut suggéré de donner ces cours à domicile, c'est-à-dire dans leur milieu, en les groupant par cellules par exemple.

Commission inter-ministérielle

52. L'assistance sociale s'avère un problème épineux chez nous, particulièrement par le fait qu'un fort taux de chômage persiste. Pour l'Etat, il s'agit là d'une mise de fonds perdus et sans aucune valeur pour la société. C'est pourquoi, la Commission se demande si une commission inter-ministérielle formée des ministères intéressés à ces problèmes ne pourrait pas apporter des solutions à long terme. Cette Commission aurait pour objectif de mettre à la disposition des gens assistés socialement les moyens aptes à leur permettre d'aspirer à un meilleur statut. Les Conseils de Bien-Etre et les Corporations de Service Social devraient être appelés à collaborer à cette oeuvre de salut collectif pour la nation québecoise.

RECOMMANDATIONS

(34) Nous recommandons que la Corporation du Service Social du diocèse de St-Jérôme collabore étroitement avec les responsables de l'éducation permanente sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux afin de permettre aux assistés sociaux aptes ou inaptes au travail de parfaire leur formation en vue de les intégrer au marché du travail.

(35) Nous recommandons que la Corporation du Service Social travaille en étroite coopération avec tous les organismes responsables de la main-d'oeuvre (ceux du gouvernement québecois et fédéral en particulier) afin de procurer à cette population assistée socialement des emplois compatibles avec leurs difficultés propres.

(36) Nous recommandons que la Corporation du Service Social travaille en accord avec les gouvernements municipaux, québecois et fédéral s'il y a lieu, à créer des sources d'emploi particulières aux assistés sociaux handicapés, physiquement ou mentalement, compte tenu de leurs capacités.

(37) Nous recommandons que la Corporation du Service Social tente une expérience de réhabilitation auprès des dépendants chroniques en collaboration avec les services d'éducation permanente, le Centre de Main-d'Oeuvre et l'éventuel bureau de placement québecois dans la région.

(38) Nous recommandons que le Gouvernement du Québec forme une Commission inter-ministérielle, laquelle serait composée de représentants du Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, du Ministère de la Santé, du Ministère du Travail et du Ministère de l'Education. Cette Commission aurait pour but de s'intéresser activement à la population assistée socialement afin de mettre à sa disposition des moyens de nature à enrayer son état de dépendance.

(39) Nous recommandons que des expériences d'animation sociale reliée à l'éducation permanente soit faite chez les assistés sociaux afin qu'ils puissent sortir de leurs conditions et s'intégrer à la société.

(40) Nous recommandons que le Conseil de Bien-Etre du diocèse de St-Jérôme en collaboration avec la Corporation du Service Social forme un comité spécial, composé de divers représentants du milieu, lequel comité étudiera les problèmes des assistés sociaux et éveillera le public en général à ces problèmes.

(41) Nous recommandons que des cours d'utilité pratique, tels le budget familial, l'art culinaire, l'hygiène, l'habitation, la planification familiale soient donnés dans des cadres informels, par petites cellules, à l'intérieur des domiciles et qu'on favorise ainsi par les intéressés la solution de leurs problèmes personnels et familiaux.

Chapitre XVII

LES JEUNES ADULTES

Introduction

53. La Commission a circonscrit quelques problèmes propres aux jeunes adultes, c'est-à-dire aux personnes ayant quitté le monde scolaire mais n'étant pas entièrement ou complètement intégrées au monde du travail. Dans cette catégorie, on retrouve les jeunes chômeurs, les apprentis en cours de formation à un métier, les étudiants-adultes inscrits à des cours de pré-emploi de type académique, les jeunes désireux de changer de travail pour une raison ou pour une autre, les jeunes handicapés et partiellement inaptes à occuper une fonction dans le monde du travail régulier. Nous avons tenté d'abord d'enquêter aux moyens d'appels téléphoniques et de sondages écrits sur les aspirations de cette jeunesse et tout en effectuant une brève interprétation des résultats, nous dégageons quelques conclusions en vue de la promotion individuelle de ces jeunes dont l'âge varie entre 15 et 30 ans.

Enquête téléphonique

54. Nous avons procédé à trois séries d'appels téléphoniques aux garçons et aux filles (au total, 375) qui ont quitté le système scolaire en 11ième année en 1965-1966 à trois écoles secondaires : Marie-Anne, Prévost et Mgr-Frenette. L'école Mère Marie-Anne groupait des filles des sections sciences-lettres et générales. Sur 84 finissantes, 8 occupaient une fonction au travail, 8 appartenaient à la catégorie de la population active en chômage, 68, soit plus de 80%, persévéraient dans les cadres de l'éducation. Le premier tableau de ce chapitre illustre ces données. Une autre étude faite selon le même processus auprès des jeunes filles du cours commercial (11ième et 12ième année) nous révèle des résultats inverses, 81% sont au travail un an après leurs études. Le cours commercial, disons-le, débouche sur le travail. Il s'agit d'un cours terminal où les orientations ultérieures dans le système d'éducation sont pratiquement inexistantes. Enfin, notre enquête fut conduite auprès des étudiants et des étudiantes de l'école Mgr-Frenette où une majorité comparable (78.4%) à celle de l'école Mère

Tableau 216

RESULTATS D'UNE ENQUETE TELEPHONIQUE AUPRES DES FINISSANTES DES ECOLES SECONDAIRES MERE-MARIE-ANNE (haut) ET PREVOST (bas) A SAINT-JEROME EN 1965-1966

Occupations	Sciences-Lettres	Sciences-Lettres	Générale	Générale	Total	%
Nombre d'appels	20	23	23	18	84	-
Au travail	--	--	5	3	8	9.5
En chômage	--	7	--	1	8	9.5
Aux études	20	16	18	14	68	80.9

Occupations	12ième année Commerciale	11ième année Commerciale	11ième année Commerciale	TOTAL	%
Nombre d'appels	24	19	15	58	-
Au travail	21	15	11	47	81
En chômage	3	2	2	7	12
Aux études	-	2	2	4	6.9

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 217

RESULTATS D'UNE ENQUETE TELEPHONIQUE AUPRES DES FINISSANTS ET FINISSANTES DE L'ECOLE MGR-FRENETTE A ST-JEROME EN 1965-1966

Occupations	Sec. V		Sec. V		Sec. V		Recyclage		Classique		Sc.-math.		Géné. math		Générale		Sc-math.		Sc-lettres		Générale		Générale		Total		Grand Total	
Sexe	G	F	G	F	G	F	G	F	G		G		G		G		G		G		G		G		G	F		%
Appels	8	10	11	6	5	10	9	12	25		26		24		20		20		9		18		19		194	38	232	
Au travail	2	2	3	-	2	1	5	3	-		-		7		8		1		-		7		1		36	6	42	18.1
En chômage	-	-	1	1	-	-	-	3	-		-		2		-		-		-		1		-		4	4	8	3.4
Aux études	6	8	7	5	3	9	4	6	25		26		15		12		19		9		10		18		155	27	182	78.4

Marie-Anne poursuit des études post-secondaires. Par contre, une plus forte proportion est au travail (18.1% contre 9.5%) et un nombre moins élevé de chômeurs s'y trouvent (3.4% et 9.5%). Les tableaux 216 et 217 illustrent ces données

Enquête écrite

55. La Commission a effectué aussi un sondage écrit auprès de jeunes adultes de St-Jérôme et de la région. Le questionnaire fut utilisé sous trois formes d'approches différentes: par voie de courrier, par voie de rencontres de groupes, par voie de contacts individuels. Quatre cent trente-et-une personnes furent rejointes par la poste. Voici la répartition des individus atteints: 250 chômeurs inscrits au Centre de Main-d'Oeuvre de St-Jérôme; 103 élèves ayant abandonné les études secondaires à la régionale Dollard-des-Ormeaux à St-Jérôme et à Lachute au cours de l'année 1965-1966; 36 candidats ayant abandonné les cours de métiers et de techniques à l'école de métiers de St-Jérôme durant les années 1965-1966 et 1966-1967; 42 élèves ayant complété leur formation au niveau des métiers à l'école des métiers de St-Jérôme, année 1965-1966. De ce nombre de 431, 85 retournèrent leurs formules, soit environ 20%. Les sondages de groupes furent faits chez les 88 apprentis du Centre d'apprentissage des métiers du bâtiment des Laurentides et les 67 jeunes inscrits aux cours de préemploi académique de la Régionale. Enfin, 35 jeunes furent rencontrés individuellement dans la région de St-Jérôme. Au total, 275 jeunes adultes ont répondu aux questions de la Commission.

Les résultats

56. Selon la tendance de l'analyse de ce sondage, nous avons établi la dichotomie suivante : ceux qui ont plus d'une 9ième année d'études; ceux qui ont une 9ième année d'études et moins. La subdivision se compose des trois catégories : en chômage, en emploi et aux études. Le 3ième élément indique les pourcentages de ceux et celles qui ont déjà suivi des cours de perfectionnement aux plans académique, professionnel et culturel (cf tableau 218). Les entrées furent inscrites en relation avec les groupes d'âge de 16-20 et 21-30 ans, selon le sexe et l'origine géographique (St-Jérôme ou la région). Comme le sondage ne résulte pas d'un échantillonnage rigoureusement scientifique, il serait dangereux à notre avis d'interpréter trop étroitement les éléments quantitatifs apparaissant dans chaque tableau. Le tableau 218 expose simplement les activités professionnelles des interviewés, les autres explicitant les choix aux questions fermées

Tableau 21[illegible]

ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU SCOLAIRES DE 275 JEUNES ADULTES PAR GROUPE D'AGE, PAR SEXE ET SELON DEUX TYPES DE SCOLARITE DANS LA REGION DE ST-JEROME

						9e année et +			9e année et -			Cours de perfectionnement		
		N	S.J.	Région	moy. sco.	Chômage	Emploi	Etudes	Chômage	Emploi	Etudes	Scolaire	Prof.	Culturel
16-20 ans	M	126	73	53	8.7	7/14 50%	7/14 50%	11/25	41/50 82%	9/50 18%	51/101	5.6%	0.3%	4%
	F	52	42	10	9.8	3/26 11.5%	23/26 88.5%	3/29	14/20 70%	6/20 30%	3/23	9.6%	5.8%	5.8%
21-30 ans	M	69	44	25	8.4	8/20 40%	12/20 60%	0/20	38/49 75.7%	11/49 22.4%	0/49	10.1%	16.1%	2.9%
	F	28	17	11	9.8	6/15 40%	9/15 60%	1/16	8/12 66.6%	4/12 33.3%	0/12	14.3%	32.2%	--
TOTAL		275	176	99	9.1	24/75 32%	51/75 68%	15/90	101/131 77.1%	30/131 22.9%	54/185	8.4%	11.3%	3.6%

Source : O. Départ (CSR DDO), 1967.

Tableau 219

MOTIVATIONS D'ABANDON OU DE PERSEVERANCE SCOLAIRE ET ORIENTATIONS DE 273 JEUNES ADULTES PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE SELON DEUX TYPES DE SCOLARITE DANS LA REGION DE ST-JEROME

		9e année et +				9e année et -					
	Age	16-20		21-30		16-20		21-30			
	Sexe	F	M	F	M	F	M	F	M	%	
	Nombre : 273	20	25	10	20	23	101	12	42		
	Raisons non formulées	5	5	3	1	2	40	0	3		A.
A	Maladie	4.8	-	14.3	-	17.3	4.9	8.3	-	8.2	
	Incapacité physique	4.8	-	-	-	4.3	1.6	-	2.2	1.7	
	Difficulté à apprendre	-	-	-	-	9.5	18	16.7	17.4	7.7	Pourquoi avez-vous abandonné votre formation ?
%	Manque d'argent	23.8	45.	23.1	58.	57.1	32.7	58.3	67.4	45.7	
	Pas d'aptitude	-	-	-	5.3	-	3.3	-	6.5	1.9	
	N'aime pas l'étude	-	15.	7.6	5.3	9.5	32.7	16.7	19.6	13.3	
	Formation terminée	61.9	30.	53.8	31.6	4.8	3.3	-	-	23.2	
	Mal orienté	23.8	15.	-	26.3	4.8	19.8	16.7	26.1	10.6	
B	Pour avoir de la sécuri.	6.9	12.	6.3	40.	21.7	26.7	16.7	55.3	25.7	B.
	Pour avoir une promotion	10.3	4.	-	20.	13.	5.9	8.3	24.3	10.8	
	Pour se perfectionner	41.4	36.	62.5	55.	52.2	44.5	41.7	59.3	49.1	Pourquoi désirez-vous poursuivre votre formation ?
%	Causes de change. tech.	-	16.	6.3	15.	8.7	8.9	-	22.4	12.9	
	Changer de position	3.4	8.	12.5	10.	34.9	11.9	33.3	18.4	16.6	
	Satisfaction personnelle	20.7	12.	43.8	15.	17.	14.9	16.7	22.4	9.7	
C	Non	14.5	12.	25.	30.	8.7	3.9	16.7	6.4	17.1	C.
	Oui	85.5	88.	75.	70.	91.3	96.1	83.3	93.6	82.9	
%	Temps plein	31.6	22.7	-	50.	61.9	23.7	50.	58.7	37.3	Aimeriez-vous continuer votre formation?
	Temps partiel (soir)	68.4	77.3	100.	50.	38.1	76.3	50.	41.3	62.7	
D	A caractère académique	16.8	18.2	16.7	28.6	66.6	22.6	20.	43.5	31.6	D.
	A caractère professionnel	47.4	77.3	75.	71.4	23.8	71.2	70.	56.5	61.8	Inscrivez la formation désirée
%	Loisirs et culture	37.9	59.1	66.3	64.3	80.6	79.4	60.	97.4	66.9	

Source : G. Départ (CSR 800), 1967.

Tableau 220

INTERET OU PRATIQUE DE LOISIRS PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE DE 275 JEUNES ADULTES DE LA REGION DE ST-JEROME EN 1967

Age	Sexe	Nombre	S'intéressent ou s'adonnent ... (en général)							
			Sports	Campisme	Chasse Pêche	Danse Populaire	Cinéma	Arts	Lecture	Syndicat
16-20	M	126	118 / 93.7%	54 / 42.9%	76 / 60.3%	40 / 30.9%	106 / 84.1%	36 / 28.6%	32 / 25.4%	6 / 4.8%
	F	52	44 / 84.6%	25 / 48.1%	5 / 9.6%	29 / 55.8%	32 / 61.5%	12 / 23.2%	40 / 76.9%	3 / 5.8%
21-30	M	69	66 / 95.5%	23 / 33.3%	47 / 68.1%	22 / 31.9%	27 / 39.1%	17 / 24.6%	27 / 39.1%	9 / 13%
	F	28	22 / 78.6%	5 / 17.9%	6 / 21.4%	16 / 57.1%	28 / 100%	15 / 53.6%	27 / 96.4%	0 / --
TOTAL		275	250 / 90.9%	107 / 38.9%	134 / 48.7%	107 / 38.9%	193 / 70.2%	80 / 29.1%	126 / 45.8%	18 / 6.5%

Source : O. Départ (CSR DDO)

Tableau 221

FORMATION ACQUISE ET DESIREE DE 275 JEUNES ADULTES PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE DE LA REGION DE ST-JEROME EN 1967

Age	Sexe	N	Scolarité 9e et +	Scolarité 9e -	Ont déjà suivi des cours de perfectionnement N	Ont déjà suivi des cours de perfectionnement 9e et +	Ont déjà suivi des cours de perfectionnement 9e -	Aimeraient cont. leur formation: Non	Oui 9e et + Jour	Oui 9e et + Soir	Oui 9e et - Jour	Oui 9e et - Soir	Genre de formation désirée: Scolaire 9e et +	Scolaire 9e -	Profes. 9e et +	Profes. 9e -	Loisirs 9e et +	Loisirs 9e -	Non stipulé
21-30 ans	M	125	25	101	29/125	12/25	17/100	5/25	4/101	23/25	2/22	19/22	94/101	22/97	2/4	4/12	2/22	22/97	13/22	29/97	4
		%	20.0	80	23.2	12	16.8	12	3.9	88	22.7	77.3	96	23.7	70.1	33.3	22.6	77.3	59.1	79.4	
	F	52	29	23	11/52	2/29	9/23	10/29	2/23	19/29	6/19	13/19	21/23	13/21	8/21	7/19	14/27	4/19	1/21	11/19	17/23	1
		%	56.	44	21.2	27.5	13.	34.5	8.7	65.5	31.6	68.4	91.3	61.9	38.1	36.8	66.6	47.4	23.5	57.9	40.9	
10-20 ans	M	69	20	49	20/69	9/20	11/49	0/20	3/49	14/20	2/14	2/14	23/49	27/49	12/49	4/14	20/49	10/14	26/49	9/14	11/49	0
		%	29	71	29	45	22.4	30	6.1	70	50	50	93.9	55.1	44.1	28.6	41.5	71.4	53.1	64.3	67.4	
	F	24	16	12	12/28	5/16	7/12	4/16	2/12	12/16	0/12	12/12	10/12	3/10	7/10	2/14	8/10	2/14	7/10	8/14	8/10	1
		%	57	43	40.3	30	41.7	25	16.7	75	-	100	83.3	30	70	14.3	80	75	70	66.6	80	
	N	80	195		74/275	26/80	48/195	9/80	11/195	67/80	14/67	49/67	174/195	58/174	106/174	12/67	72/174	41/67	109/174	41/67	121/174	0
	%	33	67	26.1	33.	24.5	25.1	5.9	74.4	26.9	73.1	94.1	39.1	60.9	25.4	77.3	67.2	62.6	61.2	75.1	

Source : O. Départ (C.R 300)

suggérées par notre enquête. Le tableau 219, dont les chiffres traduisent un pourcentage, révèle les motivations de l'abandon de la formation, des raisons de la poursuivre, du désir de poursuivre un certain type de perfectionnement (82.9% d'acquiescement) et du type de formation choisie. Le tableau suivant fait état des horizons divers ou champs d'activités des loisirs des jeunes interviewés : par ordre de priorité, on perçoit le sport, le cinéma, la lecture, la chasse et la pêche, le campisme, la danse, les arts, le syndicalisme. Les centres d'intérêt varient suivant le sexe et l'âge des personnes interrogées. Enfin, le dernier tableau nous informe, dans des catégories similaires à celles établies précédemment, de la scolarité, des cours de perfectionnement suivis, du désir ou non de poursuivre des cours de formation tant à temps plein qu'à temps partiel et enfin, du genre de formation désirée (académique, professionnel ou culturel).

Conclusion

57. Nous pourrions analyser longuement chacune des catégories de réponses à notre enquête. Nous préférons laisser aux lecteurs le soin de tirer leurs propres observations. Nous croyons, en effet, que nos recommandations dans ce domaine doubleraient celles déjà émises dans des chapitres ou sections différentes de ce document. Nos suggestions relatives à la main-d'oeuvre et aux structures en éducation permanente proposent, par ailleurs, l'intégration des jeunes au même titre que les autres. Nous soulignons toutefois l'anormalité d'une situation qui permet à des jeunes dès leur sortie de l'école de ne pas posséder un bagage suffisant de formation spécialisée. L'orientation des polyvalentes vers l'initiation au travail et l'édification de cours pratiques favorisent cet impératif qui est de fournir aux jeunes les instruments aptes à l'épanouissement intégral de leur personnalité.

RECOMMANDATIONS

(42) Nous recommandons qu'en coopération avec le service de l'enfance exceptionnelle de la Régionale, une Commission d'étude examine spécifiquement les possibilités de formation des jeunes adultes handicapés et leur intégration au monde du travail.

(43) Nous recommandons que tous les organismes en éducation permanente, spécialement le Conseil régional de l'Education permanente, se préoccupent davantage des problèmes des jeunes adultes et leur adaptation au monde du travail.

Chapitre XVIII

LA FORMATION HUMAINE

Identification

58. Les besoins d'une formation humaine ou besoins culturels entendus dans l'acceptation la plus large du concept de culture, devant être définis "non seulement en fonction des structures mouvantes de l'économie ou des exigences scolaires des employeurs mais surtout par référence directe aux difficultés typiques des personnes dans leur vie quotidienne et dans leurs loisirs" (document de travail, p. 69), nous avons cru bon d'identifier ce secteur : FORMATION HUMAINE au lieu de culture populaire ou cours culturels car ces dernières expressions nous paraissent trop restrictives.

Les limites

59. Le champ d'action ici étant tellement vaste, nous avons dû poser des limites à notre recherche. En effet, notre activité s'est bornée à inventorier le secteur des cours formels dit culturels, laissant de côté, en conséquence, toute la partie récréative dite loisirs culturels où l'on retrouve toutes les formes de manifestations humaines, littéraires, artistiques, musicales, théâtrales, artisanales (bien que sur ce dernier point, nous y consacrons quelques paragraphes). Nous considérons ces éléments culturels comme n'étant pas moins importants mais notre rayon d'action aurait alors pris une dimension disproportionnée par rapport à nos disponibilités. Tout de même, nous insistons pour que les responsables de loisirs de la région mettent tout en oeuvre afin d'exploiter au maximum les ressources disponibles en matière culturelle pour toutes les catégories d'adultes.

Les réalisations

60. Circonscrivant notre objet d'étude aux cours proprement dits, nous avons examiné les différentes réalisations à travers le territoire de la Régionale. On retrouvera au premier tome de ce rapport les éléments de formation humaine dispensés ici (sauf les cours à la radio et à la télévision provenant de Montréal ou d'ailleurs).

On remarque que ce secteur d'éducation s'est relativement peu développé. Il se limite à quelques exceptions près, aux langues, aux diverses notions des sciences domestiques, au sport. Sur une quarantaine de cours, une vingtaine exigent un déboursé monétaire et l'effort en ce domaine provient tout autant du secteur privé que public.

Un sondage

61. Tant à St-Jérôme qu'à Lachute, les groupes de travail ont effectué un sondage chez plus d'une centaine de personnes. Les tableaux et figures reproduites dans les pages suivantes font état des résultats de ces enquêtes et des besoins exprimés par la population pour ces différents sujets. Il nous paraît impérieux et vital que le service d'éducation permanente de la Régionale en accord avec le Conseil Régional de l'Education permanente (dont nous proposons plus loin la création) développe avec célérité une série de cours dans les domaines personnel, familial et social de la formation humaine. Le mode de priorité de ces cours figure dans le Plan de la 4ième partie. Le questionnaire comportait une série de trente cours, dix pour la formation personnelle, dix pour la formation familiale et dix pour la formation sociale. Il s'adressait et aux hommes et aux femmes au nombre de 109. Afin de catégoriser nos résultats, nous illustrons le tout par rapport à trois variables : le sexe, le statut social (dichotomisé en ouvriers et professionnels), l'âge (moins de 30 ans, 31 à 40 ans, 41 ans et plus). Les mêmes données sont présentées sous ces trois variables dans les tableaux et elles sont ordonnées par ordre prioritaire de choix dans les figures correspondantes. Le sujet interviewé cochait en effet les cours (de 1 à 10) selon une gradation subjective. La Commission constate avec amertume que le secteur de la formation humaine fut trop longtemps négligé dans le secteur public. Aussi, elle soutient qu'une action énergique doit être entreprise de ce côté et ce, à brève échéance.

Les choix

62. Dans la section "sujet d'intérêt personnel", les choix suivants (par ordre de préséance) furent faits : Personnalité, français parlé, méthodes de travail intellectuel, éducation physique, littérature, musique et théâtre, cinéma, bible, arts plastiques et artisanat. Dans la section, "sujet d'intérêt familial": budget, éducation familiale, psychologie des enfants, sexologie, planification familiale, décoration intérieure, catéchèse, arts domestiques, jardinage, puériculture. Dans la

Tableau 222

SONDAGE DES BESOINS EN FORMATION HUMAINE POUR LES SUJETS D'INTERET PERSONNEL

Sujets	Hommes	Femmes	Ouvriers	Profes.	0-30	31-40	41 +	% sur 109	Ordre des choix
Français parlé	52 67%	17 55%	65 65%	4 40%	20 55%	33 76%	16 57%	69 63.3%	2
Méthodes de travail intellec.	52 67%	16 51%	60 60%	8 80%	24 66%	26 60%	18 64%	68 62.3%	3
Bible	5 6.4%	1 3.2%	3 3%	3 30%	3 8.3%	1 2.3%	2 7.1%	6 5.5%	8
Arts plastiques	2 2.5%	2 6.4%	3 3%	1 10%	1 2.8%	1 2.3%	2 7.1%	4 3.6%	9
Education Physique	18 23%	5 16%	20 20%	3 30%	11 30%	5 11%	7 25%	23 21.1%	
Personnalité	53 68%	25 80%	74 74%	4 40%	23 64%	38 88%	17 60%	78 71.5%	1
Musique et théâtre	7 9%	10 32%	16 16%	1 10%	9 25%	4 9.3%	4 14%	17 15.6%	6
Artisanat	2 2.5%	2 6.4%	4 4%	0 --	0 --	3 7%	1 3.6%	4 3.6%	9
Littérature	11 14%	10 32%	16 16%	5 50%	9 25%	7 16%	5 18%	21 19.2%	5
Cinéma	9 11%	4 13%	11 11%	2 20%	6 16%	4 9.3%	2 7.1%	13	7
TOTAL	78	31	99	10	36	43	28	109	

Source : O. Départ (RDDO)

Tableau 223

SONDAGE DES BESOINS EN FORMATION HUMAINE POUR LES SUJETS D'INTERET FAMILIAL

Sujets	Hommes	Femmes	Ouvriers	Profes.	0-30 ans	31-40	41 +	% sur 109	Ordre des choix
Budget	47 60%	18 58%	61 61%	4 40%	20 55%	27 63%	17 60%	65 59.6%	1
Sexologie	32 41%	12 39%	38 38%	6 60%	22 61%	16 37%	6 21%	43 39.6%	4
Education familiale	46 58%	11 35%	52 52%	5 50%	13 36%	24 56%	20 71%	57 53.2%	2
Puériculture	1 1.2%	4 13%	5 5%	0 -	2 5.5%	1 2.3%	1 3.6%	5 4.6%	10
Décoration intérieure	5 6.4%	16 51%	20 20%	1 10%	10 28%	5 11%	6 21%	21 19.2%	6
Arts domestiques	3 3.8%	5 16%	8 8%	0 -	1 2.6%	3 7%	3 10%	8 7.2%	8
Jardinage	4 5.1%	3 9.7%	7 7%	0 -	1 2.6%	3 7%	2 7.1%	7 6.4%	9
Planification familiale	19 24%	3 9.7%	21 21%	1 10%	10 28%	9 21%	3 10%	22 20.2%	5
Catéchèse	7 9%	7 22%	8 8%	6 60%	2 5.5%	4 9.3%	8 28%	14 12.8%	7
Psychologie des enfants	30 38%	14 45%	40 40%	4 40%	16 44%	19 44%	8 28%	44 40.3%	3
TOTAL	78	31	99	10	36	43	28	109	

Source : O. Départ (RDDO)

Tableau 224

SONDAGE DES BESOINS EN FORMATION HUMAINE POUR LES SUJETS D'INTERET SOCIAL

Sujets	Hommes	Femmes	Ouvriers	Profes.	0-30 ans	31-40	41 +	% sur 109	Ordre des choix
Dynamique de groupe	33 42%	12 39%	37 37%	8 80%	15 41%	18 41%	12 43%	45 41.2%	2
Relations humaines	45 57%	24 31%	61 61%	8 80%	25 69%	28 65%	16 57%	69 64.2%	1
Politique	22 28%	4 13%	25 25%	1 10%	9 25%	11 25%	6 21%	26 23.8%	6
Economique	24 30%	5 16%	28 28%	1 10%	10 28%	13 30%	6 21%	29 26.6%	5
Histoire	7 9%	0 --	6 6%	1 10%	3 8.3%	4 9.3%	0 --	7 6.4%	10
Coopération	12 15%	2 6.4%	13 13%	1 10%	5 14%	7 16%	2 7.1%	14 12.8%	9
Syndicalisme	31 39%	11 35%	41 41%	1 10%	14 39%	17 39%	10 35%	42 38.5%	3
Psychologie	10 12%	13 41%	22 22%	1 10%	6 16%	12 28%	4 14%	23 21.1%	7
Education nationale	11 14%	5 16%	14 14%	2 20%	5 14%	6 14%	4 14%	16 14.7%	8
Sociologie	29 37%	9 11%	31 31%	7 70%	11 30%	16 37%	8 28%	38 34.8%	4
TOTAL	78	31	99	10	36	43	25	109	

Source : O. Départ (RDDO)

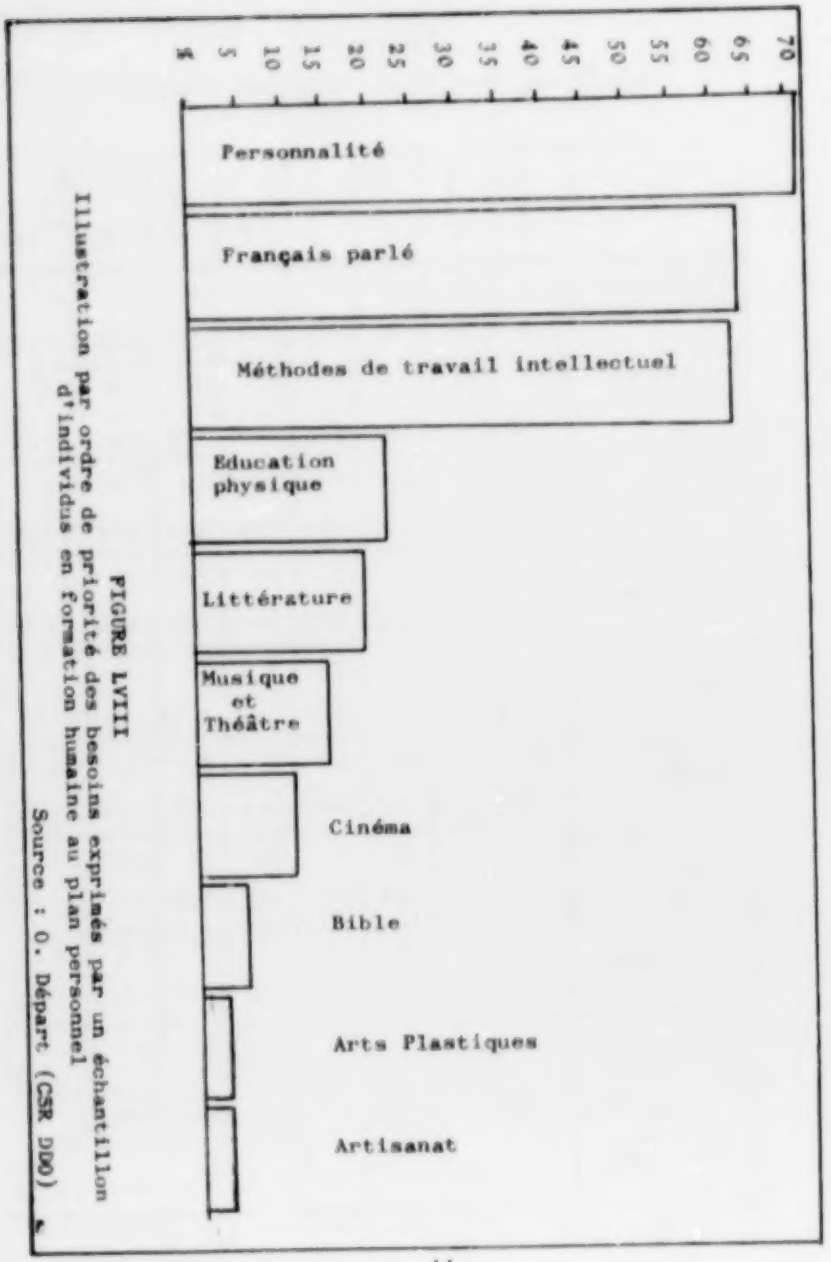

FIGURE LVIII

Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus en formation humaine au plan personnel

Source : O. Départ (CSR DDO)

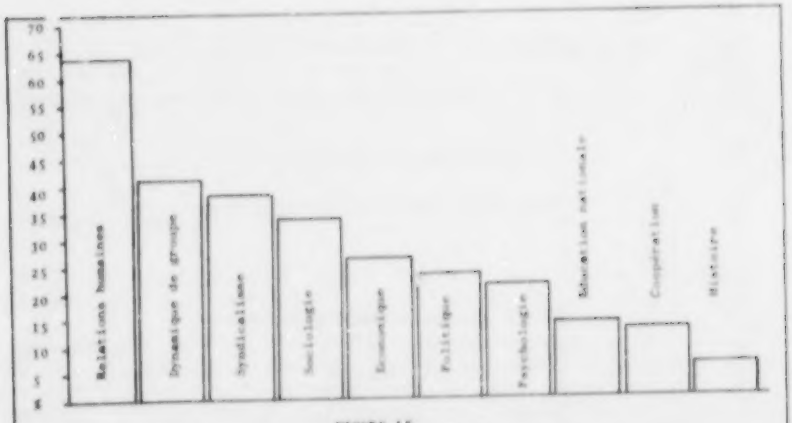

FIGURE LX

Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus en formation humaine au plan social

Source : G. Départ (CSR UQO)

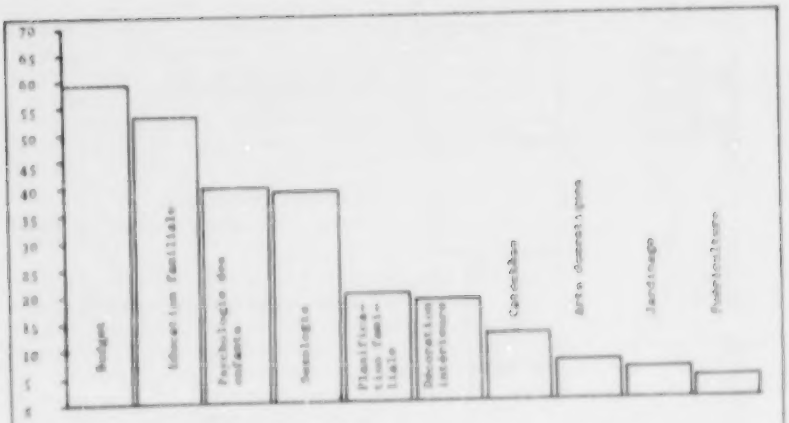

FIGURE LXI

Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus en formation humaine au plan familial

Source : G. Départ (CSR UQO)

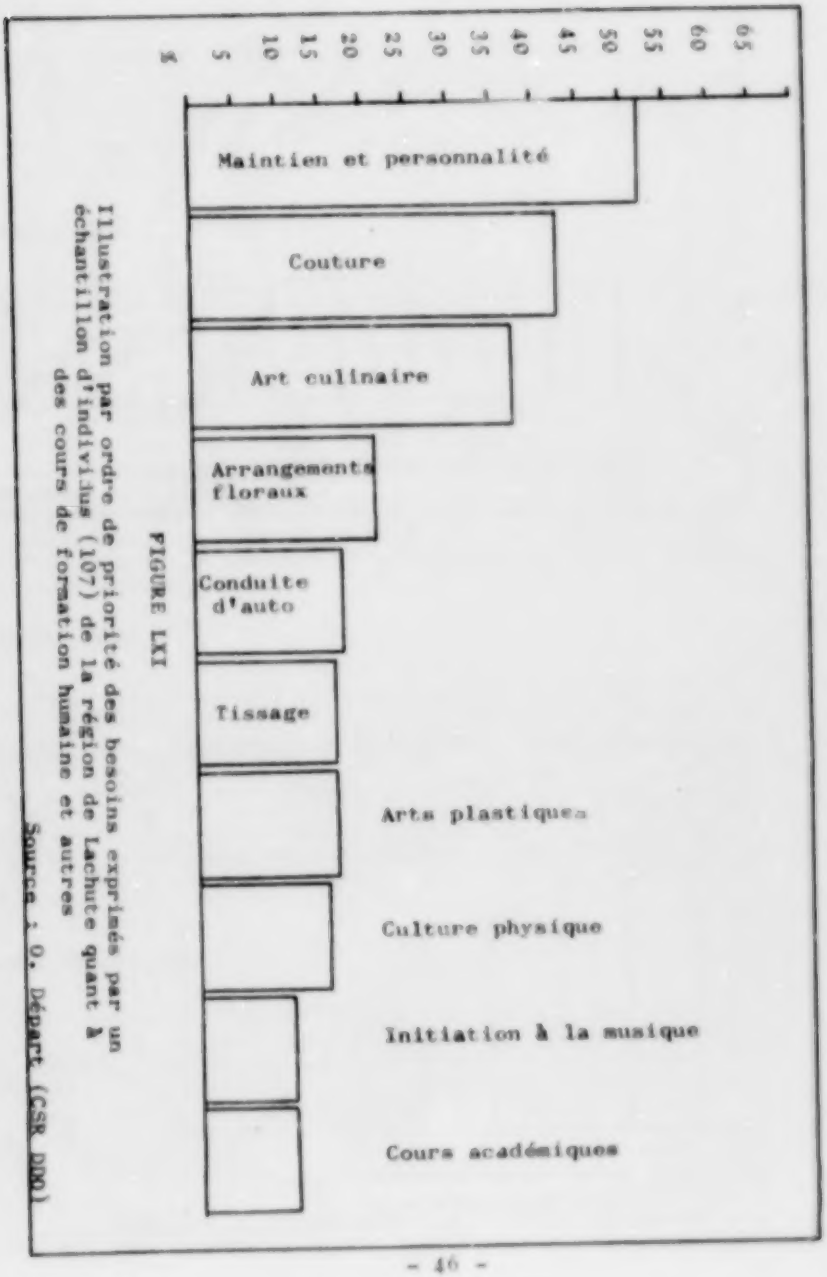

FIGURE LXI

Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus (107) de la région de Lachute quant à des cours de formation humaine et autres

Source : O. Départ (CSR DRO)

section "sujet d'intérêt social" : relations humaines, dynamique de groupe, syndicalisme, sociologie, économique, politique, psychologie, éducation nationale, coopération, histoire. Nous sommes conscients du caractère non exhaustif de cette nomenclature. C'est pourquoi, il y aura lieu de la compléter à la mesure des besoins.

Pédagogie active

94. Au chapitre XIV, nous avons esquissé des éléments de pédagogie pour adultes. Nous tenons à préciser ici la nécessité de prévoir des méthodes particulières dans l'enseignement des matières de formation humaine aux adultes. Par exemple, nous croyons qu'en général, les cours magistraux doivent être substitués par des méthodes actives sous forme de dynamique de groupe, de recherche en groupe, d'interrogations à partir de l'expérience acquise par les participants dans les domaines les plus divers. Il sera peut être bon d'utiliser davantage les techniques audio-visuelles. De toute façon, l'on devra viser à faire participer les auditeurs plutôt que de les tenir confinés à un pupitre tentant de comprendre le savant exposé d'un conférencier.

Le domaine privé

95. Nous avons demandé au paragraphe 91 à la Régionale de faire diligence dans l'organisation de cours en formation humaine. Nous ne voulons nullement confier l'exclusivité de ce secteur au domaine public. Aussi, la Commission encourage les organismes privés, les corps intermédiaires, les mouvements à buts culturel et éducatif en particulier, à promouvoir des initiatives en ce sens tout en prenant bien garde de les coordonner par l'intermédiaire du CREF dont nous définissons le rôle au chapitre XXIII.

Cours de français parlé

96. A l'intérieur des priorités préconisées plus haut, nous tenons à appuyer un aspect qui est apparu fondamental à notre Commission. C'est l'urgence de cours de "français parlé". Nous n'insisterons pas tellement sur le fait capital, connu et constaté de tous, de la détérioration de notre langue parlée. Des mesures énergiques doivent donc être prises afin de pallier cette insuffisance de l'expression verbale française et correcte chez trop de Canadiens français, tant parmi les professionnels que chez les enseignants ou les ouvriers. Cette carence de la langue parlée dans toutes les sphères de notre société

produit un handicap dans la communication, un blocage généralisé au niveau de l'expression et un obstacle dans toutes les relations humaines. La langue étant le véhicule de la pensée et de la culture, nous considérons cet élément de formation humaine comme l'objectif premier. Ces cours peuvent être intégrés à des ateliers de langue parlée, dispensés à l'intérieur d'un laboratoire de langues et selon des méthodes d'enseignement moderne des langues vivantes : phonétique, diction, grammaire, vocabulaire sont des éléments indispensables. De même, il sera possible d'y inclure une initiation au français international détruisant par là le joual et le franglais. Nous voyons cet enseignement comme "très populaire", c'est-à-dire qu'il doit s'adresser à toutes les catégories de la population, d'une manière intensive, sous les soins des meilleurs spécialistes. En plus, nous faisons la suggestion que les cours de français des programmes d'enseignement scolaire et professionnel soient liés à une intégration du vocabulaire technique français pour chacun des métiers ou professions. L'on sait que l'Office de la langue française du Québec publie périodiquement des éléments de vocabulaire de chacune des spécialités professionnelles. Les enseignants pourront s'y référer avec profit.

Diplôme en formation humaine

66. Pour éviter la dispersion des énergies et stimuler une motivation déjà existante mais susceptible de découragement, nous croyons qu'un diplôme en formation humaine devrait être institué de telle sorte que ces cours soient valorisés tant aux yeux des participants que des employeurs. Un éventail de cours permettrait à chacun de choisir selon ses besoins, ses talents et ses aspirations. Certains cours seraient évidemment requis dans les différents domaines selon les catégories pré-déterminées par notre Commission : personnelle, familiale et sociale.

Institut de formation humaine

67. Afin de populariser ce secteur de l'enseignement aux adultes, la Commission préconise la fondation d'un Institut de formation humaine. En plus d'être responsable de ces cours, cet organisme pourrait éventuellement combler un secteur peu prolifique dans la région de St-Jérôme et dans celle de Lachute : les loisirs culturels. Sis dans les cadres physiques du Centre de Formation en éducation permanente dont nous réclamons la fondation au chapitre suivant, l'Institut de formation humaine aménagerait des locaux tant pour les cours que pour les loisirs de l'esprit (théâtre, musique, peinture, etc...). Cela favoriserait chez les adultes

au moment où nous entrons dans la civilisation des loisirs la valorisation et l'enrichissement de leur personnalité.

Centre de culture québecoise

68. A titre de complément à cet Institut de Formation humaine, la Commission suggère un CENTRE DE CULTURE QUEBECOISE. Ce centre, aussi intégré au Centre de formation en éducation permanente, aurait un but de création, de production, de récréation des adultes dans divers domaines de l'art canadien-français. Devant la très grande demande de meubles canadiens authentiques et d'objets utilitaires ou ornementaux de même style, nous croyons qu'il y aurait moyen en formant de véritables artisans, de développer une industrie lucrative en utilisant notre potentiel humain qui est déjà sur place. En recréant ces beaux meubles faits à la main, ces magnifiques casseroles de cuivre et de fer, ces faïences d'autrefois, les courtes-pointes et les tapis tressés, bon nombre de personnes qui bricolent sans maître et sans but précis, pourraient se préparer soit une nouvelle carrière pour ceux qui ont vraiment du talent, ou des loisirs productifs pour ceux qui le désirent.

Cours théoriques et pratiques

69. Nous croyons que ce Centre de culture québecoise pourrait dispenser des cours, en plus de l'initiation aux formes d'art québecois, dans les domaines suivants: l'ébénisterie, la céramique, la ferronnerie, l'habitation canadienne sous le régime français, le meuble canadien et son évolution en Nouvelle-France, l'art de forger les métaux et la céramique, le dessin, la peinture, etc. Notre Commission recommande aussi la formation d'artisans en poterie et céramique dans les cadres de ce Centre de la culture québecoise. Un spécialiste pourrait élaborer un programme d'études dans ce domaine typiquement québecois en référence avec les meubles des origines de la colonie. Des formes d'assiettes, de tasses et soucoupes seraient faciles à reproduire en terre glaise rouge ou en grès. Des modes de fabrication moderne remplaceraient celles d'autrefois. La main-d'oeuvre serait employée surtout pour faire la décoration et donner de la texture aux morceaux de céramique. C'est ainsi que nous pourrions fabriquer des objets d'art contemporain grâce à des cours et des méthodes d'enseignement particulier comme nous le soulignons ci-haut. Tel qu'exposé dans ce paragraphe, les cours théoriques et pratiques (fabrication d'objets d'art) se conjugueraient à ce Centre de culture québecoise de telle sorte qu'on répondrait ainsi aux besoins d'enrichissement et de valorisation de l'individu dans son milieu.

Centre de préparation à la retraite

70. Outre l'Institut de Formation humaine et le Centre de culture québecoise, nous proposons également la mise en oeuvre d'un "Centre de préparation à la retraite" à titre de complément indispensable aux instruments culturels déjà suggérés. Il ne s'agit pas d'un organisme pour vieillards en tant que tel. Nous le concevons plutôt comme un cadre pour les personnes d'âge mûr intéressées à meubler leurs loisirs par l'apprentissage de divers éléments théoriques et pratiques d'ordre culturel. Nous croyons que ce "Centre de préparation à la retraite" devrait aussi faire partie du Centre de formation en éducation permanente et s'intégrer étroitement à l'Institut de formation humaine et au Centre de culture québecoise. La fonction principale de ce Centre serait d'accueillir les individus d'un certain âge et de leur procurer les outils de nature à répondre à leurs intérêts personnels, humains et culturels.

RECOMMANDATIONS

(44) Nous recommandons aux responsables de loisirs de la région de mettre tout en oeuvre afin d'exploiter au maximum et sous des formes multiples les ressources disponibles en matière culturelle.

(45) Nous recommandons que le service d'éducation permanente de la Régionale, en accord avec le CREP, développe avec célérité une série de cours en formation humaine, particulièrement celle dont fait état le sondage de la Commission, dans les trois catégories mentionnées : personnelle, familiale et sociale.

(46) Nous recommandons que les organismes privés du milieu, dont ceux à but culturel et éducatif, poursuivent leurs initiatives dans l'organisation de cours de formation humaine tout en les coordonnant avec le CREP.

(47) Nous recommandons, à titre prioritaire, la mise sur pied de cours de langue française parlée accessibles à toutes les catégories de la population, avec des moyens audio-visuels modernes et sous les soins des meilleurs spécialistes.

(48) Nous recommandons que les cours de français dans le secteur de l'enseignement professionnel favorisent l'usage du vocabulaire technique de notre langue et qu'à cette fin, les enseignants s'inspirent des bulletins de l'Office de la langue française du Québec.

(49) Nous recommandons qu'on adopte des méthodes particulières dans ces divers stages de formation humaine, par exemple la technique de dynamique de groupe, en partant de l'expérience des participants.

(50) Nous recommandons la valorisation des cours en formation humaine par l'institution "d'un diplôme en formation humaine" comportant des cours optionnels choisis dans chacune des catégories définies par notre Commission.

(51) Nous recommandons la fondation d'un Institut de Formation humaine qui aurait la responsabilité des sessions sus-mentionnées et qui jouerait en même temps le rôle de centre culturel pour la population adulte tant de St-Jérôme que de Lachute.

(52) Nous recommandons la fondation d'un Centre de culture québecoise, relié à l'Institut de Formation humaine, dont l'objectif serait de stimuler la création et la production de l'art canadien-français.

(53) Nous recommandons que les autorités de ce Centre coopèrent avec les spécialistes en poterie, en céramique et en ébénisterie afin de former ici des artisans orientés vers la fabrication d'objets d'art contemporain modelés sur des éléments culturels typiquement québecois.

(54) Nous recommandons la mise en oeuvre d'un "Centre de préparation à la retraite" pour les personnes d'âge mûr intéressées à des éléments théoriques et pratiques d'ordre culturel.

Chapitre XIX

UN CENTRE DE FORMATION EN ÉDUCATION PERMANENTE

Justification

71. La Commission d'enquête s'est penchée sur la nécessité d'ériger à St-Jérôme et à Lachute un Centre de Formation en Éducation permanente. Plusieurs motifs ont porté les membres des diverses sous-commissions à faire des recommandations précises en ce sens. D'abord, maintes suggestions contenues dans ce document ne peuvent être réalisées sans l'apport d'un édifice spécifique. Mentionnons les besoins de la formation humaine, des cours de formation spécialisée et académique, de la mise en oeuvre de certaines expériences pilotes, etc. En second lieu, nous soutenons que, sur le plan psychologique, les adultes ne se sentent pas aussi à l'aise dans les mêmes cadres physiques que les adolescents. Enfin, il serait nécessaire qu'on puisse à long terme encadrer la formation des adultes dans une ou plusieurs institutions particulières. Toutefois, considérons des éléments plus précis afin de justifier cette initiative.

Cours de pré-emploi

72. Les cours de pré-emploi pour la population adulte, en raison d'horaires mieux équilibrés, favoriseraient sans doute l'accession d'un plus grand nombre de personnes. Les femmes s'inscriraient davantage à des cours du jour si l'occasion leur en était offerte. Les hommes étudieraient dans une atmosphère plus normale durant la journée, compte tenu de l'engagement de professeurs permanents. Bref, l'adulte aurait ainsi la possibilité de jouir des mêmes droits que ceux accordés aux jeunes.

Cours à temps partiel

73. A plusieurs moments, des participants aux sous-commissions ont fait allusion à l'impraticabilité pour des adultes de s'adonner à la récupération, le soir. Des mères de famille peuvent difficilement se libérer au moment où le mari et les enfants sont au foyer. Les personnes dont le travail les appelle en soirée, notamment dans certaines industries et services, n'ont pas les mêmes chances que les autres. Comme l'on con-

naît chez nous la surpopulation scolaire au cours de la journée et que simultanément, il serait opportun de céduler des cours de formation pour adultes, nous voyons là un aspect qui milite en faveur d'un Centre tel que proposé.

Intégration

74. La Commission croit, qu'étant donné l'accent préconisé sur la formation professionnelle dans le cadre des programmes de l'éducation permanente, une institution spécifique répondrait mieux à ces besoins. Par ailleurs, nous avons déjà insisté sur l'intégration des cours scolaires et professionnels. Un édifice exclusivement à la disposition des adultes servirait mieux cette double fin visant à la synthèse de ces deux types d'apprentissage.

L'école des métiers

75. Nous avons pensé que l'école des métiers de St-Jérôme dont l'enseignement sera éventuellement intégré partiellement à la polyvalente, partiellement au Collège d'enseignement général et professionnel, devrait être aménagée en embryon du Centre de Formation en Education permanente. L'école des métiers, de par ses particularismes physiques, intégrerait à brève échéance les éléments professionnel, scolaire et humain de l'éducation continue. A long terme et à la mesure des besoins, il deviendra possible d'ériger un Centre plus fonctionnel. De même à Lachute, une institution scolaire ou autre pourrait être affectée aux mêmes objectifs que celle de l'école des métiers pour le pôle de St-Jérôme.

Les services

76. Un service d'orientation pour adultes (dont nous recommandons la mise en marche au chapitre XXIV) accroîtrait son efficacité et ses potentialités s'il installait ses locaux dans des lieux communs à l'éducation permanente. D'autre part, un tel Centre devrait pouvoir abriter aussi tout le secteur de l'administration. Il en est de même quant à l'information et à l'animation.

La formation humaine

77. Enfin, le Centre de Formation de l'Education permanente aura pour but d'intégrer aussi tout le secteur de

la formation humaine ou de la culture. Comme nous l'avons souligné au chapitre précédent, l'Institut de Formation humaine, le Centre de culture québecoise, le Centre de préparation à la retraite sont les trois organismes devant trouver place dans l'édifice que nous recommandons d'aménager et éventuellement, de bâtir. Nous croyons donc cet ensemble de facteurs suffisamment complet pour motiver la création d'un Centre en éducation permanente dans les délais les plus brefs.

RECOMMANDATIONS

(55) Nous recommandons que soit érigé dans la région un Centre de Formation en Education permanente pour les multiples raisons évoquées dans ce chapitre.

(56) Nous recommandons que ce Centre réponde aux besoins des cours de pré-emploi, de récupération scolaire, de formation humaine ainsi que pour les expériences pilotes suggérées au chapitre XV.

(57) Nous recommandons que l'école des métiers de St-Jérôme soit convertie à court terme en Centre de Formation en Education permanente, et qu'une institution à Lachute puisse être affectée aux mêmes fins.

(58) Nous recommandons que ce Centre loge les services d'orientation, d'administration, d'information et d'animation en éducation permanente.

(59) Nous recommandons que ce Centre intègre également l'Institut de Formation humaine, le Centre de culture québecoise et le Centre de préparation à la retraite dont nous faisons état dans le chapitre précédent.

Partie IV

LE PLAN REGIONAL D'EDUCATION PERMANENTE

Chapitre XX

LES OBJECTIFS DU PLAN

Un Plan

78. La planification n'est pas une prédiction ou une vue futuriste décrite en relation avec l'imagination, la sensibilité ou l'improvisation. Au contraire, un Plan nécessite une prise de conscience des ressources humaines et matérielles d'un territoire, une réflexion sur la situation présente et ses conditionnements politiques, sociologiques et psychologiques dans le milieu à planifier. Il s'agit pour nous, à partir des matériaux accumulés dans les trois premières parties de ce rapport, d'élaborer les jalons d'une politique d'ensemble, de déterminer l'ordre des priorités de nos recommandations, d'en cerner dans toute la mesure du possible les conséquences prévisibles et finalement, d'en prévoir les échéances et le mode de financement. Nous tenterons de réaliser, du moins en grande partie, ces conditions bien que nous n'ignorons pas l'ampleur de la tâche ni les difficultés, compte tenu d'une masse d'éléments non disponibles à cause des facteurs de temps et de moyens financiers.

Egalité des chances

79. La priorité fondamentale pour tous de s'instruire, de se cultiver, de récupérer la formation nécessaire à la vie contemporaine croît dans la mesure où la société la considère comme telle. Il faudra qu'à l'avenir, le développement de l'éducation continue, effectué en fonction du Plan, sanctionne cette égalité des chances à l'accession à l'éducation, aux points de vue : financier, bagage antérieur, locaux, horaires, conditions de travail et services à offrir à des milliers de personnes désireuses de se perfectionner.

Formation intégrale

80. Au cours de ce rapport, nous avons appuyé fréquemment sur l'utilité immédiate d'une formation professionnelle pour les adultes, particulièrement pour les quelque 3000 individus sans emploi, lesquels vivent dans cette situation à cause d'une absence de formation.

Nous tenons cependant à préciser qu'une telle orientation doit s'inscrire dans l'optique d'une éducation complète, équilibrée et humaniste pour tous. Celle-ci suppose qu'à l'intérieur de programmes structurés autour de matières académiques et professionnelles, l'on puisse accorder aux adultes une considération aussi grande que possible à la formation culturelle, récréative, humaine.

Collaboration

81. La Commission estime que le plan ne peut être réalisé sans l'attention particulière de tous les organismes d'éducation, publics et privés, aux personnes qui ont dépassé l'âge scolaire. Cet "âge scolaire" n'a plus de sens de nos jours puisque la scolarisation s'effectue constamment suivant des orientations et des caractéristiques propres à chaque individu. L'esprit à créer commande que l'intérêt se manifeste tout autant à l'égard de l'adulte que de l'enfant ou l'adolescent. La logique de cette réflexion nous pousse à dire que dorénavant, pour ne prendre qu'un exemple, les services de la Régionale soient tout autant disponibles à celui-là qu'à celui-ci.

Changement de mentalité

82. Les comportements des adultes tout autant que des agents de l'éducation devront au besoin se transformer et adopter les nouvelles dimensions de la société contemporaine, lesquelles impartissent aux personnes de tout âge une accélération dans l'apprentissage des connaissances dont on sait, d'après le rapport Parent, que le volume double à tous les dix ans. À cette fin, l'instruction permanente est chose du présent et plus encore, de l'avenir. Cet esprit nouveau que nous suggérions précédemment aux organismes d'éducation suppose une même correspondance chez les adultes et les responsables à tous les échelons du bon fonctionnement du système d'éducation.

Individualisation

83. Les réformes pédagogiques en cours ont pour objectif principal l'individualisation de l'enseignement. Celle-ci préconise une attention particulière à chaque élève, une réponse à ses problèmes, à son adaptation au milieu, à la matière, à l'éducateur. Il n'en va pas autrement, a fortiori, pour l'adulte dont l'expérience, le milieu de vie, la formation académique ou technique revêtent une diversité certes plus étendue. L'enseignement aux adultes signifie une variété multiple d'expérimenta-

tions en matière pédagogique. Le système éducatif doit offrir par ailleurs un éventail de cours, de programmes, d'options, d'horaires, de locaux et de types de formation. C'est donc aussi au sens de l'adaptation fonctionnelle à l'adulte que nous entendons l'expression "individualisation de l'enseignement".

Les structures

84. Le premier objectif de l'ordre des moyens s'impose: mettre en place les mécanismes nécessaires à l'action. Avant tout engagement, il s'agit d'échafauder une structure cohérente, permanente, harmonieuse, ralliant toutes les énergies déployées en éducation permanente sur le territoire de la Régionale. Cette structuration gravite autour du Conseil régional de l'Éducation permanente dont nous décrirons la composition, les objectifs et le fonctionnement au chapitre XXIII. Sans un tel organisme, sans la clarification des pouvoirs et l'établissement de relations formelles entre les secteurs d'activités en éducation permanente, il est impensable d'espérer une égalité des conditions et des modes d'accessibilité des adultes à l'éducation. Tous ces facteurs valent au même titre pour la réorganisation du service d'éducation permanente de la Régionale Dollard-des-Ormeaux auquel notre rapport consacre des recommandations précises et un organigramme spécifique.

L'orientation

85. Une des premières priorités que nous constatons et dont nous traitons les composantes diverses au chapitre XXIV, c'est l'orientation scolaire et professionnelle centrée sur les besoins des adultes et basée sur une connaissance approfondie du monde du travail. Cet objectif nous paraît tellement important qu'on ne saurait le remettre à plus tard sous aucune considération de compétence ou de moyens financiers. Sans cela, il y a risque que toute réforme dans le domaine de l'éducation permanente ne puisse pas atteindre en profondeur les revendications pressantes d'une large partie de la population active.

L'information et l'animation

86. Nous ferons état ici tant de l'information que de l'animation comme des objectifs liés et fondamentaux. Il y a un produit à vendre, un besoin à créer, un conditionnement à actionner et c'est par l'information et l'animation sous toutes ses formes que l'on peut éveiller l'état de somnolence qui caractérise trop d'adultes

dont les besoins pourtant sont immenses. L'éducation permanente ne doit pas répondre uniquement aux besoins perçus chez certaines catégories de gens. En plus de correspondre aux nécessités éprouvées, elle se proposera de stimuler le goût et l'intérêt de milieux divers envers le perfectionnement personnel. C'est là une des responsabilités d'une information exhaustive et d'une animation profonde à travers toutes les strates socio-économiques de notre population.

Le personnel

87. Nous avons constaté dans la 2ième tranche de cette enquête que seules trois personnes se consacrent à plein temps dans la formation des adultes chez nous. Nous croyons qu'il faudrait à court terme doubler et plus tard tripler et quadrupler le nombre de responsables dans ce secteur. Nous sommes conscients des efforts financiers que cela représente mais une politique en éducation permanente, telle que nous tentons de l'esquisser, ne peut être traduite dans la réalité sans un personnel de choix, rompu à ces questions et suffisamment nombreux pour entreprendre ces tâches gigantesques de formation généralisée des adultes.

Les besoins économiques de formation

88. Au chapitre XIV, notre Commission préconise certains objectifs particuliers pour les secteurs scolaire et professionnel. Nous avons relié ces domaines pour les raisons que nous avons déjà mentionnées. Les échéances qui suivent cédulent la mobilisation des efforts à ce niveau. Toutefois, nous ne saurions trop insister sur le fait que la situation économique tant à St-Jérôme qu'à Lachute oblige à des restrictions fort compréhensibles. En effet, les besoins économiques de formation évolueront ici de façon considérable par l'implantation de nouvelles industries.

La formation humaine

89. L'échéancier de ce secteur sera plus précis étant donné qu'il n'a pas à tenir compte de la conjoncture économique même si l'on doit prendre en considération les conditions de réalisation et les moyens financiers à la disposition des responsables. Nous proposons deux blocs de réalisations : d'un côté, trois séries de cours en formation humaine échelonnées sur trois ans; de l'autre, trois organismes à mettre sur pied dans la mesure où les disponibilités du milieu le permettront.

Le travail féminin

90. L'on sait l'importance du travail des femmes de nos jours dans notre société. Ce fait est davantage caractéristique à notre région où des statistiques révèlent une forte proportion de la main-d'oeuvre féminine en chômage. Les expériences pilotes projetées, les éléments de formation suggérés spécifiquement pour cette catégorie de la main-d'oeuvre exigeront des efforts singuliers et soutenus.

Les assistés sociaux

91. Une zone défavorisée comme celle des régions de Lachute et St-Jérôme compte davantage d'assistés sociaux. Cette raison nous incite à octroyer à ce domaine une énergie non moins impérieuse. Si les nôtres veulent sortir d'un certain marasme économique, comme nous l'avons déjà écrit, il faut à tout prix accroître l'apport de cette main-d'oeuvre défavorisée à l'essor économico-social de la région. Les Commissions d'études suggérées, étant donné la complexité des problèmes, détermineront les orientations précises à suivre tant pour l'éducation permanente que pour les autres secteurs de promotion collective.

Un Centre en éducation permanente

92. L'ouverture d'un Centre en éducation permanente y compris les services et les organismes auquel nous proposons le rattachement fait partie intégrante de ce Plan. Nous considérons cet édifice et ses composantes comme des éléments propres à résoudre les difficultés rencontrées en éducation des adultes.

Le financement

93. Nous aborderons la question du financement plus loin. Dans le cadre de ces objectifs, l'ordre des moyens inclut évidemment le budget. Le Plan esquissé ne signifie pas nécessairement des sommes fantastiques ou inconsidérées. A l'heure actuelle, plus de $700,000. annuellement sont engloutis en éducation permanente sur notre territoire. Il faudra planifier ces montants, autofinancer certains services, décrocher des octrois pour des projets importants et, jusqu'à un certain point, requérir de la collectivité régionale les sommes nécessaires à un investissement massif pour l'avancement personnel de chacun tout autant que de la société elle-même. L'apport de tous contribuera à la réalisation de ce Plan.

RECOMMANDATIONS

(60) Nous recommandons que le développement de l'éducation permanente au cours des prochaines années sanctionne cette égalité des chances à l'accession à l'éducation pour tous les adultes des points de vue suivants : financier, bagage antérieur, locaux, horaires, conditions de travail, service.

(61) Nous recommandons qu'on dispense aux adultes une formation intégrale, c'est-à-dire complète, équilibrée et humaniste en considérant les éléments de formation culturelle, récréative et humaine.

(62) Nous recommandons que les organismes en éducation accordent une attention particulière aux adultes et que les services de la Régionale leur soient plus facilement accessibles.

(63) Nous recommandons que l'individualisation de l'enseignement aux adultes soit reconnue tant au point de vue pédagogique qu'administratif.

(64) Nous recommandons qu'on tienne pour prioritaire l'érection des structures proposées tant pour le Conseil régional de l'Education permanente que pour le service d'Education permanente de la Régionale.

(65) Nous recommandons que l'on favorise l'expansion des services d'orientation, d'information et d'animation aux adultes.

(66) Nous recommandons qu'on accroisse sensiblement le personnel au service de la population adulte.

(67) Nous recommandons que l'on porte un intérêt impérieux aux suggestions faites quant au Centre de Formation en Education permanente.

Chapitre XXI

LES ÉCHÉANCES

Méthode d'approche

94. L'objet de notre enquête, outre l'inventaire et l'étude des politiques à suivre en éducation des adultes, avait pour but d'ordonner les réalisations possibles sur le territoire de la Régionale au cours des trois prochaines années académiques : 1967-1968, 1968-1969 et 1969-1970. Nous croyons, en effet, qu'un terme plus long représenterait de la prospective basée sur des calculs scientifiques dont les éléments font rigoureusement défauts. Cependant, dans ce cadre triennal, nous projetons deux grandes étapes qui peuvent être devancées ou reculées selon les implications concrètes des réalisations prévues. Ces deux échéances globales déterminent la période 1967-1968 au cours de laquelle seront mises en chantier la plupart des orientations proposées et la période 1968-1970, laquelle amplifiera et assoiera solidement les expériences mises en marche dans le terme 1967-1968. Certaines données ne peuvent faire l'objet d'échéances précises car il nous fut impossible d'en circonscrire toutes les particularités. Toutefois, certaines réalisations que nous qualifions d'à long terme en comparaison de celles à court terme (l'année qui vient et peut-être l'autre) dépasseront inéluctablement les trois années en deçà desquelles, le plan devrait prendre forme dans la réalité. Ce chapitre vise à étayer les priorités et les ensembles de problèmes. A cette fin, nous le présentons par catégories de sujets.

Les structures

95. Dès la présentation de ce document, les principaux agents de l'éducation permanente sous l'instigation du service d'Education permanente de la Régionale devraient être réunis afin d'étudier les modalités et de mettre au point la création du Conseil régional en Education permanente. Ce Conseil sera en quelque sorte le moteur et le noyau chargé de la réalisation du Plan dont nous explicitons ici les lignes de faîtes. De plus, le directeur de l'Education permanente à la Régionale devra s'apprêter à mettre en marche la structuration de son service à partir du modèle proposé plus loin. En 1967-1968, l'on pourrait définir les responsabilités des di-

visions de l'orientation, de l'information et de l'animation, de la formation humaine. En 1968-1970, les étapes seront complétées par les divisions de la formation académique et de l'administration. Nous échelonnons ces dernières réalisations (formation académique et administration) sur les deux dernières années du Plan, étant donné que le responsable actuel consacre la majeure partie de son temps à ces deux secteurs.

Orientation

96. Comme nous le soumettons subséquemment, un orienteur professionnel doit être à la disposition des adultes, du moins à temps partiel, dès 1967. Au cours de l'année 1967-1968, et sûrement en septembre 1968, ce conseiller devra être affecté à cette tâche à temps plein. Progressivement, cette personne devra s'appuyer sur un bureau de recherches qu'elle aura mise en place afin de détecter les emplois disponibles dans la région par l'intermédiaire des centres de main-d'oeuvre et des bureaux de placement. Ce bureau de recherches pourra aider avantageusement à la programmation en réponse aux besoins.

Animation

97. L'animation, dont nous définirons brièvement le contenu ultérieurement, fera partie du programme d'action dès la première année par l'embauche d'animateurs à temps partiel. Vers septembre 1968 ou au plus tard, septembre 1969, un animateur à temps plein s'occupera conjointement avec les responsables en éducation des adultes à déclencher en profondeur une puissante offensive dans la formation des adultes, laquelle s'inscrit dans l'optique de la croissance économique et sociale de la région.

Information

98. Comme nous le soulignons plus loin, il faut distinguer deux types principaux d'information: celui des moyens de communications de masse (radio et journaux) auxquels on requerra fréquemment, d'une façon intense, en s'assurant leur coopération dans la diffusion des nouvelles, des commentaires et des renseignements de tous genres relatifs à la formation des adultes; celui de l'information scolaire et professionnelle qui viendra préciser sur place et de façon détaillée les avenues possibles tant pour les cours dans la région qu'à l'extérieur de même que des débouchés possibles. Dans un domaine comme dans l'autre, il faudra s'accommoder au début de personnes à temps partiel mais il devra être possible d'obtenir les services d'une personne consacrée exclusivement à cette

tâche en septembre 1968 et de deux personnes, responsable chacune de l'un et l'autre domaine, en septembre 1969.

Cours académiques et professionnels

99. Les échéances des réformes et des projets dans ce secteur ne sont pas très précises étant donné qu'il s'agit plutôt d'un continuum dont il n'apparaît pas possible de tracer rigoureusement les lignes de démarcation. Ces réalisations sont tellement profondes et diversifiées, suivant en cela le système scolaire officiel qui met actuellement de l'avant les recommandations du rapport Parent, qu'elles doivent être entreprises très rapidement et menées progressivement. En 1967-1968, l'on devrait être en mesure d'amorcer des solutions quant aux programmes polyvalents, l'accentuation vers le professionnel, la promotion et l'examen par matière, les recommandations touchant aux manuels, aux maîtres, aux multiples options préconisées en formation spécialisée, à l'individualisation de l'enseignement. En 1968-1970, on devra s'employer à consolider les initiatives prises en 1967-1968 tout en faisant la part des besoins nouveaux qui surgiront dans la vie économique, notamment industrielle, de la région. Nous croyons, enfin, qu'il s'agit ici d'un programme dont l'échéance débordera les périodes prévues, vu le renouvellement constant des besoins de formation.

Le travail féminin

100. Dès l'année 1967-1968, il serait indiqué d'amorcer les études recommandées dans le secteur du travail féminin et aussi, du travail à temps partiel pour les femmes. Outre ces éléments dont on ne connaîtra pas les orientations avant le terme '68-'70, nous croyons que certaines expériences pilotes peuvent être tentées dès 1967-1968 en recyclage de secrétariat, en couture industrielle et en formation d'auxiliaires familiales pour la population féminine. En 1968-1970, il sera nécessaire d'instituer ces expériences en permanence s'il y a lieu et de les extensionner par rapport aux réponses obtenues. Enfin, les garderies d'enfants, dont on aura commencé l'étude en '67-'68, devraient être en mesure d'opérer en 1968.

La formation humaine

101. Le chapitre XVIII fait état de trente cours en formation humaine dont le choix fut effectué par un échantillon de la population. Ces cours portent sur des sujets d'intérêt personnel, familial et social. Nous croyons qu'au cours de 1967, les dix premiers choix dans

l'une ou l'autre série de sujets peuvent faire l'objet d'un cours spécifique (notamment pour les trois ou quatre cours sélectionnés prioritairement par les adultes): personnalité, français parlé, méthodes de travail intellectuel, budget, éducation familiale, psychologie, sexologie, relations humaines, dynamique de groupe, syndicalisme, etc. Au cours des années 1968-1970, l'on devrait être en mesure de lancer les vingt autres cours, toujours selon leur importance et les besoins qui se dégageront éventuellement. Dès l'année 1967-1968, une Commission du CREP pourrait analyser plus en détails les modalités de réalisation de l'Institut de Formation humaine, du Centre de culture québecoise et du Centre de préparation à la retraite, organismes devant être rattachés (comme nous l'avons proposé précédemment) au Centre en éducation permanente dès sa création à l'automne 1968 ou 1969. Au moment de la concrétisation de cet Institut de Formation humaine, le moment sera bien choisi pour constituer le cours et le diplôme en formation humaine que nous avons recommandés.

Le Centre de Formation

102. La présente année sera consacrée à l'étude d'un projet pour le Centre de Formation en Education permanente y compris les services et organismes devant y appartenir. En septembre 1968 ou 1969, aussitôt que l'école des métiers sera libérée de sa fonction actuelle, et de façon similaire à Lachute dans la mesure où l'on pourra trouver une institution propice, l'on devrait mettre en chantier les installations nécessaires en vue de la reconversion et de l'ouverture du Centre dans le sens souhaité au chapitre XIX.

Les assistés sociaux

103. Nous ne pouvons déterminer l'action concrète à entreprendre chez les assistés sociaux durant la prochaine année. Nous croyons qu'on devra cependant créer les commissions de travail sus-mentionnées, lesquelles élaboreront des solutions devant être traduites dans la réalité en 1968-1970.

Le financement

104. Cette question sera traitée au chapitre suivant mais nous croyons que les échéances du financement ne peuvent faire l'objet de recommandations précises, étant donné qu'elles s'intègrent à chacune des étapes de réalisation des projets.

TABLEAU - SYNTHESE DU PLAN REGIONAL EN EDUCATION PERMANENTE

Secteurs	1967-1968 (1ère étape)	1968-1970 (2ième étape)
95. Structures	Fondation du CREP. Divisions de la forma. humaine, l'orien., l'anima. et l'infor. à la Régionale	Divisions de la formation académique et de l'administration au service de l'Education permanente de la Régionale
96. Orientation	Conseiller à temps partiel et bureau de recherches	Conseiller à temps plein et service intégré au Centre en Edu. permanente
97. Animation	Animateurs à temps partiel	Animateur à temps plein
98. Information	Informateurs à temps partiel	Deux à temps plein : information de masse; infor. scolaire et professi.
99. Académi. et profession.	Polyvalence, promotion, examen, manuels, maîtres, options, etc...	Approfondissement des réformes et prolongement
100. Travail féminin	Etudes sur le travail féminin Expériences : secrétariat, couture industrielle et auxiliaires famili.	Réalisations des études sur le travail féminin Garderies d'enfants
101. Formation humaine	Dix cours prioritaires Etudes des trois organismes suggérés.	Vingt autres cours recommandés et intégration des orga. au Centre
102. Centre	Etudes et élaborations des plans	Mise sur pied du Centre et intégration des organismes et services
103. Assistés sociaux	Commissions d'études	Réalisations des recommandations
104. Financement	Intégration à chacune des étapes des divers projets recommandés.	

RECOMMANDATIONS

(68) Nous recommandons la fondation du CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE dès l'automne 1967.

(69) Nous recommandons la mise en opération dès 1967-1968 des divisions de l'orientation, de l'information et de l'animation, de la formation humaine au service d'Education permanente de la Régionale Dollard-des-Ormeaux.

(70) Nous recommandons que l'organigramme de ce service soit complété en 1968-1970 par la division de la formation académique et la division de l'administration.

(71) Nous recommandons l'engagement d'un conseiller en orientation à temps partiel en 1967-1968 et à plein temps, au plus tard en septembre 1968.

(72) Nous recommandons la mise sur pied d'un bureau de recherche en 1967-1968, lequel aura pour but de coopérer à la programmation des cours en engageant des relations constantes avec les Centres de Main-d'Oeuvre et l'éventuel bureau québecois de placement.

(73) Nous recommandons l'embauche d'animateurs à temps partiel en 1967-1968 et d'un animateur à plein temps durant le terme 1968-1970.

(74) Nous recommandons la nomination de responsables à temps partiel en 1967-1968, puis à plein temps en 1968-1970, dans les secteurs de l'information de masse et de l'information scolaire et professionnelle pour adultes.

(75) Nous recommandons qu'en 1967-1968, l'on amorce des solutions quant aux programmes polyvalents, l'accentuation vers le professionnel, la promotion et l'examen par matière, les manuels, les maîtres, etc. et qu'en 1968-1970, l'on poursuive progressivement l'approfondissement de ces réformes.

(76) Nous recommandons qu'on lance dès cette année (1967-1968) les expériences pilotes en recyclage de secrétariat, en couture industrielle et en formation d'auxiliaires familiales et qu'au cours des deux années suivantes ('68-'70), l'on généralise ces expériences s'il y a lieu.

(77) Nous recommandons que l'on étudie au cours de l'année 1967-1968 les questions relatives au travail à temps partiel et à temps plein pour les femmes.

(78) Nous recommandons que des études soient entreprises en '67-'68 en vue de l'instauration de garderies d'enfants et que celles-ci soient ouvertes au début du terme 1968-1970.

(79) Nous recommandons qu'on institue au cours de l'année 1967-1968 les dix cours prioritaires en formation humaine et que les 20 autres soient offerts en 1968-1970 à raison de 10 par année, complétant ainsi le programme triennal des cours de ce type dans les domaines personnel, familial et social.

(80) Nous recommandons l'étude en 1967-1968 de l'Institut de Formation humaine, du Centre de culture québecoise et du Centre de préparation à la retraite ainsi que la mise en opération de ces organismes dans le cadre du Centre de Formation en Education permanente au cours de la période 1968-1970.

(81) Nous recommandons le lancement des cours et du diplôme de Formation humaine décerné par l'Institut en 1968-1970.

(82) Nous recommandons d'étudier les modalités et les plans du Centre de Formation en Education permanente en 1967-1968 et l'édification de cette maison en 1968-1970.

(83) Nous recommandons qu'on tienne en 1967-1968 les études suggérées sur les assistés sociaux et qu'on réalise les recommandations faites durant les années 1968-1970.

Chapitre XXII

LE FINANCEMENT

La Régionale

105. Nous ne connaissons pas les états financiers de tous les organismes en éducation permanente. Ceux de la Régionale et de l'école des métiers nous permettent cependant d'esquisser quelques grandes lignes à ce sujet. Au service d'éducation permanente de la Commission scolaire régionale, les dépenses comprennent principalement le traitement des enseignants et des responsables ainsi que le matériel didactique. Des subventions provenant du Ministère de l'Education ont permis de réaliser un surplus brut de $30,504. en '66-'67. Deux secteurs se partagent les postes budgétaires, l'académique et les cours de perfectionnement, totalisant des dépenses de $44,316.50 et des recettes de $59,240. (y compris $4,000. de frais d'inscription à des cours). L'excédent s'élève donc à $14,923.50. Le secteur des cours aux sans-travail a coûté $61,169.50 et les subventions gouvernementales de remboursement sont de $76,750., un surplus de $15,580.50.

Affectations des revenus

106. Le rapport du service de l'Education permanente suggère l'utilisation suivante du surplus brut de $30,504. : remboursement à la Commission scolaire du traitement du directeur et de la secrétaire (1966-1967), $12,575.; paiement de frais divers (papeterie et poste), $4,500. (1966-1967); loyer pour les cours académiques, de langues et les chômeurs, $5,000. (1966-1967); animation (1967-1968), $2,500.; achat d'équipement de bureau (1967-1968), $5,000.

L'école des métiers

107. A l'école des métiers, les dépenses en formation professionnelle s'élèvent à environ $40,000. comprenant et les traitements et l'achat du matériel. Le directeur de l'éducation permanente fait l'évaluation suivante : $4.50 par jour-élève (cours de cuisinier); $4.00 par jour-élève d'un cours de fille de table; $15.00 par jour-élève (forage et dynamitage); $35.00 par jour-élève pour un cours de machinerie lourde.

Investissements de $700,000. par an

108. Les investissements dans l'éducation des adultes dans la région couverte par notre enquête s'élèvent à environ $700,000. Voici comment nous comptabilisons ce montant : $127,561. au service d'Education permanente de la Régionale; $216,160. d'allocations aux chômeurs de la région de St-Jérôme; $105,000. d'allocations aux chômeurs de la région de Lachute; $40,000. à l'école des métiers et $200,000. au Centre d'apprentissage des métiers du bâtiment des Laurentides. La Commission s'est posée la question, à savoir si une utilisation plus rationnelle de ces sommes ne favoriserait pas l'accroissement des services aux adultes, notamment quant aux quelque $320,000. versés aux sans-travail de la région ? De toute façon, une Commission du CREP devrait étudier en détail l'allocation des dépenses dans ce secteur dont le montant atteindra bientôt le million de dollars. Ajoutons que nous n'avons pas considéré ici les argents dépensés par les organismes privés, somme toute assez minimes.

L'excédent

109. Le service d'Education permanente de la Régionale a déjà proposé certaines solutions quant aux excédents bruts de l'année fiscale 1966-1967. Nous en faisons état au paragraphe 106. Nous nous demandons cependant si le montant de $5,000. alloué en location pour les locaux de la Régionale ne pourrait pas réaliser une partie des projets que nous proposons ? Nous pensons, en effet, que la Commission scolaire peut offrir gratuitement ses classes aux adultes dont le loyer, de toute façon, est renfloué par le revenu courant provenant soit des contribuables directement par l'impôt foncier, soit par le Gouvernement du Québec. Nous constatons par ailleurs qu'un service d'Education permanente ayant un surplus brut de l'ordre de $10,504. sur un budget de quelque $125,000. devrait projeter pour l'avenir l'engagement d'un personnel plus nombreux et la multiplication des services à la population adulte. Toutefois, il faut noter que le service d'Education permanente ne fonctionne que depuis un an et les surplus réalisés n'étaient pas prévus. D'autre part, la Commission tient à faire mention de l'excellente administration de ce département.

L'apport gouvernemental

110. La direction générale de l'Education permanente au Ministère de l'Education n'exerce ses activités que depuis un an et demi. Les services régionaux, en conséquen-

ce, sont financés directement par l'autorité gouvernementale dont une partie des fonds provient du gouvernement fédéral dans le cadre des programmes de pré-emploi. A l'heure actuelle, aucune dépense à l'éducation permanente n'est admissible au budget régulier des Commissions scolaires. L'octroi des subventions découle des projets soumis par les directeurs régionaux d'éducation permanente au gouvernement québecois qui répartit son budget selon des normes qu'il ne nous a pas été donné de constater ou d'étudier. En 1967-1968, le traitement du directeur du service d'éducation des adultes sera admissible. Le budget alloué sera de $10. l'heure pour les cours à temps partiel, compte tenu de la répartition par tête de population. La directive gouvernementale stipule également que 80% de ces fonds doivent être employés à l'académique et 20% aux autres cours.

Dépenses admissibles

111. La Commission est d'avis qu'il est impossible à une Régionale de dispenser un enseignement continu sans planifier et sans connaître d'avance les sources de revenus auxquelles elle a droit. A l'heure actuelle, la direction générale de l'Education permanente approuve chacun des projets de cours académiques, de cours culturels ou de cours spécialisés (technologie commerciale et formation des maîtres). La Régionale devrait être en mesure de préciser elle-même ses priorités même si elle est tenue de se référer à un plan d'ensemble. Or, les normes budgétaires imposées aux Commissions scolaires depuis quelques années définissent justement les orientations du Ministère de l'Education. Pourquoi ne pas adopter la même politique en regard de l'Education permanente ? A l'avenir, la seule option possible nous paraît être d'inscrire des normes budgétaires au chapitre de l'Education permanente dans les directives aux Régionales. Ces normes tiendront compte toutefois des retards à rattrapper, des besoins grandissants des adultes et du développement extraordinaire de l'Education permanente ces dernières années. Ces facteurs motivent l'accroissement maximum de la part consacrée à ce secteur.

10% du budget à l'éducation permanente

112. La Commission recommande que le budget alloué aux Commissions scolaires soit d'environ 10% aux fins de l'éducation permanente. A la Régionale Dollard-des-Ormeaux, cela représenterait environ $400,000. Toutes les dépenses doivent être admises : personnel de cadre et clérical; manuels et matériel didactique; traitements des enseignants (suivant l'échelle officielle du Minis-

tère); investissements dans des édifices (Centre de Formation en Education permanente); location de locaux; achat d'équipement, etc... Il faudra accroître les montants consacrés à la formation professionnelle et à la formation humaine. Considérant les sommes investies actuellement au service de l'Education permanente, le budget sera alors triplé.

La gratuité des services

113. La Commission a aussi étudié certains aspects plus pratiques du financement. Les services en éducation des adultes doivent continuer à être dispensés gratuitement à l'instar de l'orientation globale de l'éducation au Québec. Nous n'oublions pas que les adultes engagés dans des cours de perfectionnement sont pour la plupart assez dépourvus financièrement parce qu'ils manquent de spécialisation. L'instruction les aidera à gravir l'échelle sociale de la même façon qu'elle favorise les jeunes d'âge scolaire provenant de milieux défavorisés. Sur tous les plans, la gratuité se justifie à titre de service collectif. En revanche, nous croyons que des frais d'inscription minimes puissent être exigés à des individus stimulant par là une certaine motivation au perfectionnement.

Les allocations et cours de pré-emploi

114. La Commission d'enquête mentionne également son appréciation au principe de l'allocation de versements aux sans-travail engagés dans des études à temps plein. En plus de leur donner un outil de perfectionnement et de reclassement, cette allocation hebdomadaire (dont le montant varie de $35. à $75. selon les dépendants) permet à la famille et à l'individu de vivre dans l'attente d'une situation plus lucrative fournie par un emploi régulier. Nous croyons que, tout en poursuivant cette même politique, des critères plus rigoureux et une orientation plus poussée devront à l'avenir présider aux choix des gens habilités à s'inscrire à des cours de pré-emploi. Nous reviendrons sur cette question au chapitre XXIV. Nous soutenons aussi que le nombre de semaines (52) prévues dans la dernière loi fédérale ne sont pas suffisantes pour assurer une récupération adéquate chez un grand nombre de personnes. Nous croyons que 104 semaines ou deux ans ne sont pas superflus pour plusieurs sans-travail désireux d'acquérir une véritable formation. Il y aurait donc lieu d'amender la loi en ce sens. Qu'il nous suffise de dire que l'Ontario a déjà résolu ce problème en augmentant elle-même la période consacrée à ce type de perfectionnement. Le Québec serait bien avisé d'imiter l'Ontario, avec ou sans l'accord des autorités fédérales.

La formation humaine

115. La Commission s'est aussi interrogée sur les modalités du financement des cours en formation humaine. Après avoir pris en considération qu'il pouvait y avoir deux types de clientèles, les mieux pourvus d'une part, et la plus grande partie de la population d'autre part, et que certains sont plus en mesure de payer que d'autres, nous avions d'abord songé à des frais d'inscription plus élevés pour certains cours dont l'auditoire serait composé de catégories spécifiques de gens. Par exemple, nous pensions aux cours de peinture, de littérature, de sociologie, d'histoire, etc. Par la suite, la Commission a considéré le principe de l'égalité des chances, de l'universalité des besoins en éducation et de la tendance des Etats modernes à rendre gratuits pour tous, les programmes de différents domaines. C'est pourquoi, elle recommande des frais d'inscription uniformes et minimes aux cours de Formation humaine de façon telle qu'aucune discrimination ne soit exercée dans ces politiques d'éducation.

Le Centre de Formation

116. La rentabilité d'une institution comme le Centre de Formation en éducation permanente ne sera pas plus grande que ne le serait une école publique. Afin d'assurer un financement normal, le même processus que pour d'autres investissements publics devrait s'établir ici. C'est-à-dire un emprunt dont l'amortissement s'étend sur plusieurs années. A St-Jérôme, l'école des métiers ne comprendrait qu'un investissement pour l'aménagement et l'équipement. De même à Lachute. Les frais de fonctionnement seront assumés par les budgets courants des divers secteurs de l'éducation des adultes (formation professionnelle, services, formation humaine).

Conclusions

117. Le financement se pose à chacune des étapes des réformes à entreprendre. A long terme, il faut voir la possibilité pour la population d'investir davantage dans l'éducation et beaucoup moins pour ses divertissements multiples et son confort personnel. Une option reste à prendre et les gens s'y engageront dans la mesure où ils saisiront les immenses potentialités que représente l'apprentissage des connaissances dans maints domaines. Le Gouvernement du Québec, la Commission scolaire régionale et toute la population doivent contribuer au financement du Plan en éducation permanente.

RECOMMANDATIONS

(84) Nous recommandons que le montant de $5,000. prévu en paiement de loyer pour les écoles de la Régionale par son service d'Education permanente soit consacré à des projets soumis par le Plan régional.

(85) Nous recommandons que les régionales scolaires, en accord avec les priorités du Ministère de l'Education, déterminent elles-mêmes leurs besoins propres en éducation permanente.

(86) Nous recommandons que les dépenses encourues par une Régionale au titre de l'Education permanente fassent partie intégrante des dépenses admissibles du Ministère de l'Education.

(87) Nous recommandons que les normes budgétaires du Ministère allouent jusqu'à 10% du budget d'une Commission scolaire Régionale à l'éducation permanente.

(88) Nous recommandons que tous les cours en éducation permanente, dispensés par les organismes publics, soient gratuits, quitte à ce que des frais d'inscription minimes soient exigés.

(89) Nous recommandons qu'on poursuive la politique d'allocations aux sans-travail à condition que des critères plus rigoureux président à la sélection des élèves-adultes.

(90) Nous recommandons que la période de 52 semaines pour la formation professionnelle des sans-travail soit portée à 104 semaines par l'Etat du Québec.

(91) Nous recommandons que l'aménagement et l'équipement du Centre de Formation en Education permanente soient financés par un emprunt à long terme, à l'instar des autres édifices publics.

Chapitre XXIII

LES STRUCTURES

Absence de coordination

118. Les artisans de l'éducation permanente chez nous n'y oeuvrent que depuis un an à peine. Cette année a permis de constater ce que chacun pouvait faire dans un domaine ou dans un autre. Elle a amorçé des relations qui ont aidé la coordination de certains programmes. Elle a servi d'expérience commune et individuelle. Sauf en formation humaine, comme nous l'avons noté, le secteur privé n'est pas présent dans le champ de l'éducation permanente. Jusqu'à un certain point, cette absence contribue à une coordination plus rapide. Cependant, la Commission regrette l'absence d'intégration des divers projets d'éducation des adultes dans la région. Pour une illustration de cette réalité, on n'a qu'à déplorer le fait que l'école des métiers et le Centre d'apprentissage offrent parfois des cours similaires en métiers du bâtiment. Des contacts constants au sein d'un organisme structuré et fonctionnel éviteraient de telles anomalies et de tels gaspillages des ressources.

Au niveau gouvernemental

119. A ce niveau où se décident les politiques de formation de la main-d'oeuvre, nous nageons en plein équivoque. Les gouvernements fédéral et québecois tiennent tous deux à s'approprier ce domaine. On fait de la surenchère politique sur le dos d'une population démunie tant au plan intellectuel que spécialisé. Nous ne pouvons que regretter cette situation du fait que le fédéral finance les projets, sélectionne les travailleurs tandis que le Québec organise les cours et les "vend" à son vis-à-vis d'Ottawa qui lui, a de l'argent pour les acheter. Le ministère fédéral de la main-d'oeuvre, depuis sa fondation, a pris les devants des politiques de main-d'oeuvre. Le gouvernement québecois désire rattraper le temps perdu et décide de l'implantation de bureaux régionaux qui viendront doubler ceux des Centres de Main-d'Oeuvre. Constitutionnellement, les politiques du travail et de la formation des travailleurs relèvent des Etats provinciaux. Cela à cause des liens très étroits avec d'une part, le travail, de l'autre, l'éducation, deux domaines de la plus stricte compétence des provinces.

En revanche, Ottawa prétend qu'à cause des compétences économiques sur lesquelles il a juridiction, la formation de la main-d'oeuvre lui revient puisqu'elle assure le développement et la croissance de ce secteur. La clarification des prérogatives de l'Etat canadien et de l'Etat du Québec en matière de main-d'oeuvre devra se faire bientôt. La Commission considère qu'à cause du statut particulier du Québec, des implications éducationnelles, de la formation professionnelle, de la promotion du travail et de la croissance économique régionale, les politiques de main-d'oeuvre, tant du point de vue reclassification, chômage que de la formation, autorisent l'Etat du Québec à revendiquer l'entière et complète responsabilité de ce champ d'action.

Gouvernement du Québec

120. Entre les divers ministères québecois et même à l'intérieur de chacun, l'on ne sait trop qui est responsable de la formation de la main-d'oeuvre active. D'un côté, il y a une division de la formation professionnelle à la Direction générale de l'Education permanente, de l'autre, le Service de l'enseignement spécialisé régit les écoles techniques et de métiers, lesquelles offrent des cours aux adultes depuis longtemps. Au Ministère du Travail, des responsables représentent l'Etat au sein des Comités paritaires, lesquels ont engendré les Commissions d'apprentissage d'où les Centres d'apprentissage pour la formation "métier" de jeunes adultes et d'adultes. Il existe des Centres dans diverses catégories d'occupations dont celles des métiers du bâtiment et de la construction. Une dizaine d'autres ministères (tourisme, santé, famille) font également de l'éducation des adultes. Un Comité interministériel tente actuellement de départager les juridictions. La Commission croit de son devoir d'insister pour qu'on mette au point à brève échéance une solution administrative et logique à ce problème extrêmement préjudiciable aux adultes.

Le niveau "métier"

121. Lors de l'étude de cette question, la Commission a rencontré des avis partagés. Certains voulaient une centralisation absolue de toute l'éducation au Ministère de l'Education. D'autres opinaient pour confier la formation de strict caractère académique à l'Education et la formation de strict caractère métier au Ministère du Travail. Tous déploraient par contre les doublures de cours d'un ministère à l'autre, notamment les cours de type métier. Ici, il convient de signaler ce qu'on entend par formation professionnelle et le genre d'enseignement qui doit y correspondre. Trois types de

formation professionnelle peuvent être envisagés: celui de niveau "technique" requérant une forte base théorique dont la responsabilité appartiendra d'ici quelque temps aux Collèges d'enseignement général et professionnel; celui de niveau "initiation au travail" bientôt confié aux écoles secondaires polyvalentes et formant des individus pour des emplois des secteurs semi-spécialisés et non-spécialisés de l'industrie et des services; enfin, le niveau métier spécialisant des personnes directement en fonction des besoins du secteur "spécialisé" de l'économie. Ce dernier domaine est revendiqué par les ministères du travail et de l'éducation. Ce département intégrant le réseau des écoles techniques et de métiers allègue que la formation professionnelle dépend du secteur de l'éducation. Le Ministère du Travail déplore que son homologue ne connaisse pas suffisamment les besoins des employeurs tandis que lui, par son association avec le patronat et le syndicat au sein des Comités paritaires, est davantage en mesure de répondre aux besoins de l'individu et de l'économie. La Commission souhaite, de toute façon, un partage clair et net des champs d'activités au niveau "métier".

Formule tri-partite

122. Que la formation "métier" soit du ressort d'un ministère ou d'un autre, la Commission a étudié les modalités des formules tri-partites au sein des Comités paritaires, des Commissions et des Centres d'apprentissage. À l'heure actuelle, les Centres d'apprentissage oeuvrent dans une industrie donnée (construction, chaussures, imprimerie). Celui des Laurentides, sis à St-Jérôme, se confine pour l'instant au bâtiment. Toutefois, une tendance se dessine afin d'implanter éventuellement des Centres polyvalents par la multiplication des spécialisations. La formule à trois parties comprend des représentants patronaux, syndicaux et de l'Etat. La Commission considère que ce mode d'organisation est excellent étant donné que le point de départ se joue à deux niveaux interdépendants: les besoins de l'industrie en spécialistes et la possibilité, le goût et l'inclination de l'individu vers un apprentissage spécifique qui sera complété éventuellement par des stages pratiques dans l'entreprise. Notre Commission, tant par les tenants d'une thèse que de l'autre, à savoir au Ministère de l'Education ou du Travail, souhaite que cette formule se répande dans tous les milieux éducatifs afin que les employeurs comme les employés puissent participer à l'élaboration des politiques les concernant directement. Nous nous proposons plus loin d'associer les patrons et les syndiqués dans l'éducation des adultes au sein du Conseil régional de l'Education permanente.

Le Conseil régional de l'Education permanente

123. Nous avons analysé brièvement les conflits administratifs qui se produisent à l'échelon supérieur de la formation des adultes. Il n'en va pas autrement dans la réalité régionale. Comme l'unité ou l'autorité unique ne semble pas une solution évidente ou même souhaitable, nous croyons que cette diversité requiert une coordination que pourra effectuer un CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE (CREP). Cet organisme nouveau n'a pas pour but de remplacer les structures déjà existantes mais de planifier, orienter et développer leurs activités dans le sens manifesté tout au long de ce mémoire. Cette modalité consultative permettra, croyons-nous, d'éviter la dispersion des énergies et la duplication des efforts au plan régional.

Rôle et fonction

124. Nous concevons le rôle premier de ce Conseil non pas dans le sens de l'exécution, de l'administration mais plutôt d'animation, de consultation et de coordination des politiques mises en oeuvre tant dans le secteur privé que public, au Ministère de l'Education comme au Ministère du Travail, Ce sera un organe de liaison entre le Centre de Main-d'Oeuvre et l'éventuel bureau de placement du Québec, le monde patronal et le monde syndical, les organismes pour l'éducation des jeunes et l'éducation des adultes. Ce Conseil servira toutes les catégories de la population : les sans-travail, les assistés sociaux, les femmes, les jeunes adultes. Nous ne croyons pas qu'initialement, ce Conseil puisse être un organe administratif avec des pouvoirs définis par une loi. Nous le voyons comme celui qui examinera tout ce qui se fait en éducation permanente, qui l'approuvera ou le désapprouvera, qui exprimera ses désirs aux organismes-membres, qui orientera les grandes politiques en éducation des adultes, quitte à ce qu'ensuite, les milieux responsables les traduisent dans le concret. Bref, ce Conseil régional de l'Education permanente sera responsable de la mise en exécution du PLAN en assignant les tâches, en canalisant les sources de financement, en ordonnant tout le développement et la planification de l'éducation permanente.

Coopération

125. La Commission souhaite qu'à ce stade-ci tombent les barrières qui divisent le milieu éducationnel. Elle

désire vivement que les organismes oeuvrant à l'éducation continue apportent une collaboration aussi désintéressée que possible, qu'ils acceptent délibérément de consulter le Conseil avant toute initiative à lancer. Nous croyons de même que, compte tenu de son caractère représentatif, les responsables en éducation permanente accepteront de plein gré son orientation. Ce Conseil sera consultatif mais à certains égards, il faudra le considérer dans un rôle beaucoup plus vaste. Son autorité morale devra être aussi grande qu'il sera nécessaire afin que l'éducation permanente soit pleinement actualisée et démocratisée au bénéfice de toutes les couches de notre population.

Les organismes-membres

126. Ce Conseil régional de l'Education permanente comprendra environ quinze membres, peut-être un peu plus afin d'assumer son caractère représentatif, mais il ne devra pas, au nom de l'efficacité, dépasser vingt membres. Les membres proviendront de tous les milieux, tant à Lachute qu'à St-Jérôme, tout en respectant la représentativité de l'élément féminin et de l'élément jeunesse. Nous présentons les noms des premiers organismes qui devraient être invités à déléguer un représentant bien que nous n'ayons pas la prétention d'être exhaustif et que d'autres, le cas échéant, puissent s'y ajouter. Voici cette liste : la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux; le Ministère de l'Education (école des métiers); le Ministère du Travail (Commission d'apprentissage); le Centre de Main-d'Oeuvre; l'éventuel bureau de placement du Québec; le Ministère de l'Industrie et du Commerce; le Ministère du Tourisme; le Conseil de Bien-Être; le Conseil des laïcs du diocèse; la Commission Industrielle de St-Jérôme; le Conseil de planification économique des Laurentides; le pôle jérômien du CEGEP; les syndicats d'enseignants; le Conseil du Travail; un représentant des associations patronales; un représentant des organismes privés en éducation des adultes, etc. Nous tenons à spécifier que ce représentant d'organisme devra être disponible et en mesure de présenter le point de vue de son milieu tout en faisant rapport à ce dernier de façon périodique.

Composition et organigramme

127. Le Conseil régional de l'Education permanente sera donc formé de tous les organismes intéressés à la vie économique, sociale et éducationnelle de la collectivité sur le territoire de la Régionale. Il devra se réunir environ une fois par mois. Un exécutif de trois à cinq membres, composé principalement des responsables

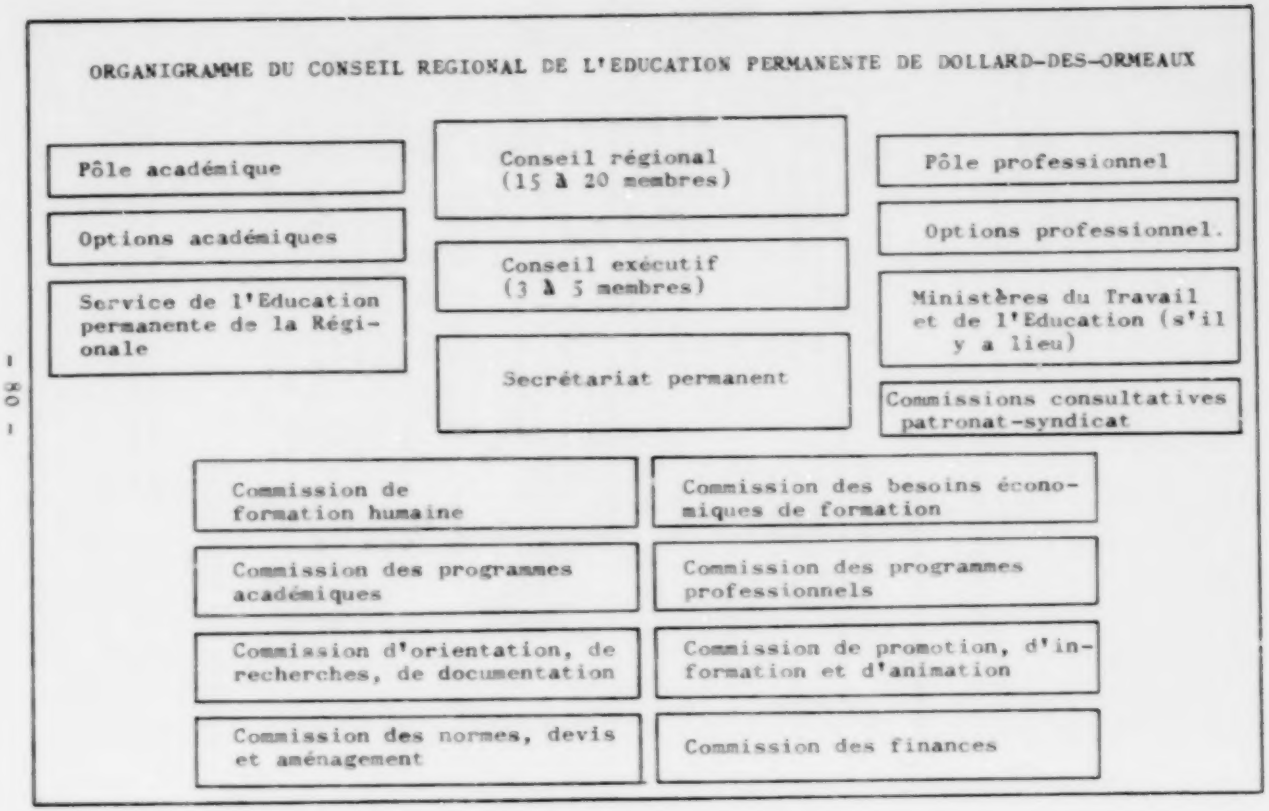
ORGANIGRAMME DU CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
Pôle académique
Options académiques
Service de l'Education permanente de la Régionale
Conseil régional (15 à 20 membres)
Conseil exécutif (3 à 5 membres)
Secrétariat permanent
Pôle professionnel
Options professionnel.
Ministères du Travail et de l'Education (s'il y a lieu)
Commissions consultatives patronat-syndicat
Commission de formation humaine
Commission des besoins économiques de formation
Commission des programmes académiques
Commission des programmes professionnels
Commission d'orientation, de recherches, de documentation
Commission de promotion, d'information et d'animation
Commission des normes, devis et aménagement
Commission des finances

directs auprès des adultes, pourra tenir des séances hebdomadaires afin de liquider nombre de problèmes mineurs. Un secrétariat permanent, avec un personnel à plein temps, sera chargé de toutes les tâches généralement attribuées à un tel organe de liaison. Huit commissions, dépendantes du Conseil, peuvent être formées couvrant autant de secteurs: Commission de main-d'oeuvre et des besoins économiques de formation; Commission des programmes académiques; Commission des programmes professionnels; Commission de formation humaine; Commission d'orientation, de recherches et de documentation; Commission des normes, devis et aménagement; Commission de promotion, d'information et d'animation; Commission des finances. Ces groupes travailleront en relations très étroites entre eux (notamment les Commissions sur les programmes) et feront des rapports réguliers au Conseil. Les membres de ces huit cellules peuvent être recrutés dans divers milieux mais il va de soi que le président (et même le secrétaire si possible) soit un membre officiel du Conseil. Notre organigramme comprend également deux pôles : le pôle académique, assumé par le service de l'Education permanente de la Régionale; le pôle professionnel où oeuvrent les Ministères de l'Education (école des métiers) et du Travail (Centre d'apprentissage). En ce secteur, nous prévoyons la création de commissions consultatives groupant des responsables de l'industrie et des syndicats. Une Commission pourrait être créée pour chacun des grands secteurs de l'économie où l'un et l'autre groupes feraient part de leurs besoins respectifs. Au besoin, les responsables pourront compléter ou modifier cet organigramme. Le plus important demeure le Conseil et son activité.

Service d'Education permanente de la Régionale

128. Principale responsable conjointement avec l'école des métiers et le Centre d'apprentissage de la formation des adultes sur son territoire, la Régionale par son service d'Education permanente devra se donner des cadres, du personnel afin de réaliser une tranche importante qui lui revient dans le Plan régional que nous avons soumis. Dans l'organigramme qui décrit les divisions et l'affectation des postes, nous prévoyons cinq grands secteurs à ce service : la division de l'administration, la division de l'orientation, la division de la formation humaine, la division de la formation académique, la division de l'animation et de l'information. A la tête de chacune, il faudra éventuellement un directeur responsable, un directeur-adjoint s'il y a lieu et un personnel clérical selon les nécessités. Le service doit être dirigé par un directeur général assisté d'un adjoint lorsque les ressources financières et surtout, le partage

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE DE LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

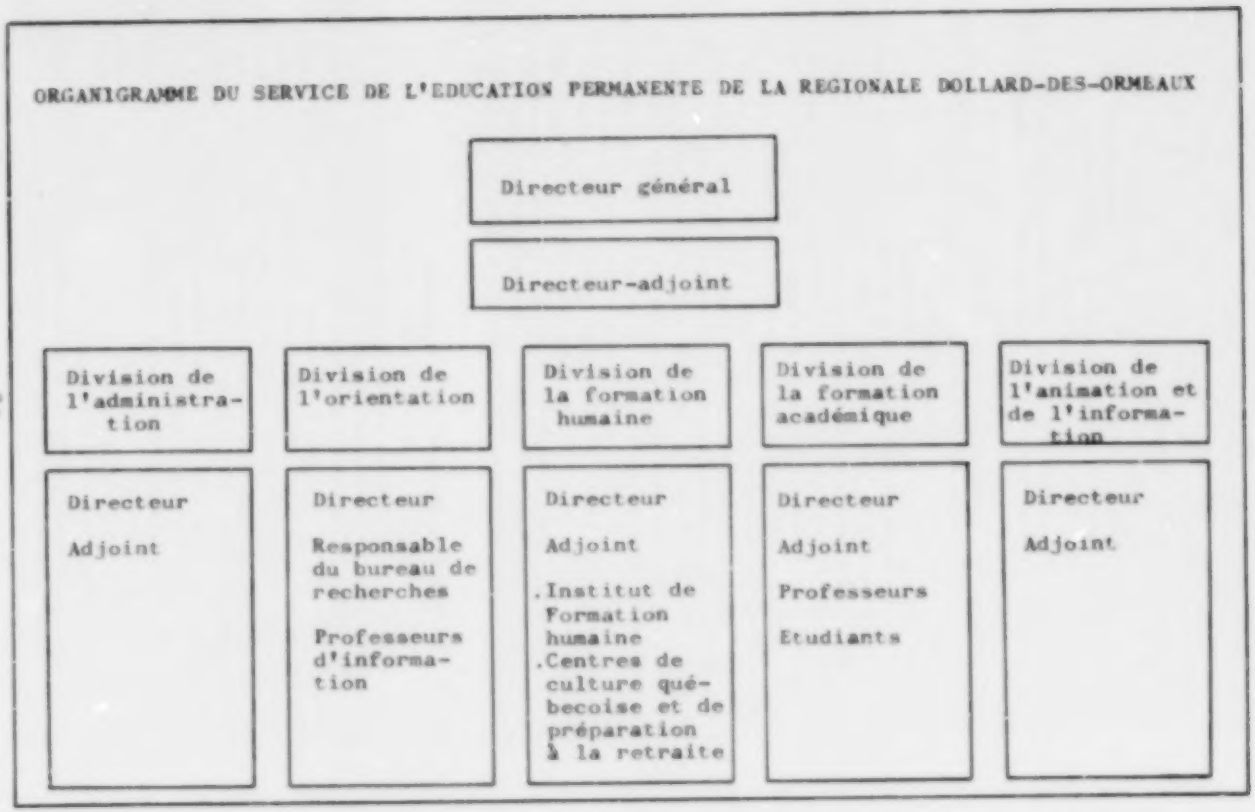

des tâches l'indiqueront. Nous ne concevons pas qu'il soit possible d'instituer à court terme un tel service dans sa forme définitive. Nous croyons qu'on devrait au fur et à mesure faire les nominations précitées, affecter, de façon corrélative, les responsabilités. D'ici 1970, il sera possible de mettre en place les mécanismes prévus par notre organigramme, modifié s'il y a lieu par des circonstances pratiques que nous ne pouvons à l'avance déterminer.

RECOMMANDATIONS

(92) Nous recommandons qu'à cause des implications éducationnelles, de la formation professionnelle, de la promotion du travail et de la croissance de l'économie régionale, toutes les politiques de main-d'oeuvre relèvent de l'entière responsabilité de l'Etat du Québec.

(93) Nous recommandons qu'on mette au point le plus tôt possible les juridictions respectives des Ministères de l'Education et du Travail dans la formation professionnelle des adultes.

(94) Nous recommandons que dans le champ de l'éducation permanente, l'on puisse répandre la formule alliant les patrons, les syndicats et l'Etat dans le même sens que l'expérience des Centres d'apprentissage l'a réalisée depuis leur mise sur pied.

(95) Nous recommandons la mise en oeuvre à brève échéance d'un Conseil consultatif de coordination de l'éducation des adultes que nous appelons le CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE (CREP).

(96) Nous recommandons que le rôle de ce Conseil en soit un d'animation, de coordination, de planification dans les secteurs publics et privés et qu'il soit un organe de liaison au service de toutes les catégories de la population.

(97) Nous recommandons que ce Conseil régional de l'Education permanente soit responsable de la mise en exécution du Plan, lequel sera réalisé par les organismes responsables.

(98) Nous recommandons que les groupes ou mouvements, publics et privés, apportent une coopération soutenue à ce Conseil et qu'ils s'y réfèrent quant à l'orientation de l'éducation permanente sur le territoire de la Régionale.

(99) Nous recommandons que ce Conseil soit composé de 15 à 20 membres représentatifs de tous les milieux de la vie économique, sociale et éducationnelle tant de St-Jérôme que de Lachute.

(100) Nous recommandons que ce Conseil ait un secrétariat permanent, un exécutif de trois à cinq membres et qu'il soit composé de huit commissions de travail, toutes prévues dans notre organigramme.

(101) Nous recommandons que des commissions consultatives soient créées associant le patronat et le syndicat de chacun des secteurs de l'économie.

(102) Nous recommandons que le service d'Education permanente de la Régionale se structure à partir de l'organigramme que nous soumettons et comprenant cinq grandes divisions : l'administration, l'orientation, la formation humaine, la formation académique, l'animation et l'information.

Chapitre XXIV

L'ORIENTATION, L'INFORMATION ET L'ANIMATION

Division de l'orientation

129. Nous avons souligné dans la 2ième tranche de ce mémoire l'absence de conseillers en orientation affectés au service de la population adulte et ce, à temps plein. Les échéances proposées pour l'engagement d'un conseiller à temps partiel puis à temps complet sont de nature à répondre aux besoins pressants du milieu. Ce conseiller en orientation occupera la direction de la division de l'orientation au service de l'Education permanente de la Régionale. Cette division demandera à être progressivement mise en marche, des recherches devront y être entreprises afin de relier les connaissances du monde du travail à celles des responsables de cours, de telle sorte que le travail du système scolaire puisse s'ajuster à celui des compétences que l'économie requiert. Des spécialistes en information seront aussi rattachés à cette division de l'orientation et en conséquence, à son directeur.

Orientation scolaire et professionnelle

130. La Commission est en accord avec les spécialistes de l'orientation qui soutiennent qu'on ne saurait dissocier l'orientation scolaire de l'orientation professionnelle. Toutefois, tout en admettant que la formation de base est la même pour tous les conseillers, quel que soit le type d'activités menés par la suite, nous croyons qu'une information approfondie des secteurs suivants s'avère indispensable à celui qui désire travailler chez les adultes : conditions du marché du travail, spécialisations multiples de l'industrie, exigences précises des employeurs de la région, débouchés possibles dans le champ de l'éducation partout au Québec. Sans verser dans l'hérésie, la Commission soutient que l'orientation professionnelle chez la population active acquiert une importance autrement plus grande que l'orientation scolaire.

Orientation des sans-travail

131. Il s'avère impérieux selon nous de développer l'orientation scolaire et professionnelle particulièrement pour la population active en chômage. Lors des contacts

que des membres de la Commission ont eus avec des élèves-adultes des cours de pré-emploi, il fut remarqué que plusieurs se sont inscrits à ces cours sans but précis, sans connaître les disponibilités du marché du travail et sans avoir mesuré au préalable leur aptitude avec telle ou telle formation. Au surplus, certains adultes se sont dit déçus d'être engagés dans une voie sans issue. Du point de vue de l'orientation, les individus en chômage ont besoin d'une véritable orientation, différente de la sélection actuelle, visant à résoudre l'équation entre d'une part, les disponibilités d'emploi, de l'autre, les aptitudes personnelles des candidats. Toutes ces raisons militent dans le sens d'une orientation professionnelle pour l'adulte même si, dès lors, l'individu devra choisir lui-même le champ d'activité qui lui correspond.

Information scolaire et professionnelle

132. La Commission considère qu'en général, les spécialistes en information scolaire et professionnelle dans les écoles officielles souffrent d'un manque de préparation adéquat pour le travail auprès des adultes. En conséquence, nous soutenons qu'il y aurait lieu de préparer des compétences qui pourront ensuite faire connaître aux intéressés les objectifs de tel cours, les possibilités d'emplois, les cours dispensés ailleurs au Québec pour les adultes, etc. C'est ainsi que la Commission se croit justifié d'appeler ces gens "des informateurs scolaires et professionnels pour adultes" voulant préciser par là l'optique dans laquelle elle conçoit cette information.

Information publicitaire

133. Tout au long de ses travaux, notre Commission a pris connaissance d'une absence manifeste d'information chez les adultes quant aux différentes options offertes par les divers organismes d'éducation. En regard de ce problème, nous recommandons qu'on intensifie la publicité de ces cours dans les journaux, à la radio et à l'intérieur des foyers grâce à la publication d'un dépliant. Une information réitérée, bien orchestrée et aussi exhaustive que possible rejoindra tous les adultes et les convaincra de ce désir de perfectionnement.

Information des demandes d'emploi

134. La majorité des gens désireux de changer d'emploi ou même, cherchant un emploi, n'ont pas les informations nécessaires de la demande des employeurs. Nous soulignons ce problème afin d'inciter les responsables de l'engage-

ment dans l'industrie et les services, les Centres de Main-d'Oeuvre et, éventuellement, le bureau québecois de main-d'oeuvre à publier les demandes d'emploi dans les journaux ou par tout autre moyen de telle sorte que les sans-travail puissent s'y référer.

Un seul recensement annuel

135. La Commission d'enquête de l'Opération Départ a déploré à maintes reprises l'insuffisance de sources statistiques valables, complètes et à jour. Nous avons constaté également que les organismes publics locaux, dans plusieurs villes et paroisses, font chacun leur petit recensement. Il en est ainsi de la Paroisse, du Conseil scolaire et du Conseil municipal. Il semble évident qu'un bon nombre d'informations se doublent et se triplent. Il y a dans ces méthodes éparses un gaspillage éhonté d'énergies et d'argent d'autant plus que des erreurs majeures s'y glissent volontiers. Enfin, ces petits recensements effectués sans critères scientifiques fournissent très peu de renseignements valables. Nous suggérons qu'il y ait au Québec un recensement annuel et complet entrepris par le bureau québecois de la statistique et que cet inventaire soit disponible peu de temps après la cueillette des informations. Ainsi, dans chaque région, les organismes publics et privés pourront consulter ces sources officielles. De plus, les chercheurs à l'échelle régionale y puiseraient là des renseignements indispensables.

L'animation en éducation permanente

136. Intimement lié à l'information est apparu ces dernières années le besoin d'animation dans tous les domaines. La Commission confirme son assentiment aux projets d'animation du service d'Education permanente de la Régionale bien qu'elle désire souligner la différenciation notable entre l'animation "sociale", beaucoup plus profonde, rentable à long terme, suscitant la motivation à tous les égards et une prise de conscience collective des problèmes généraux qui se posent à une collectivité, et l'animation en éducation permanente qui consiste à multiplier à court terme les inscriptions à des cours. Cette dernière, plus particulière, peut cependant concourir au succès de l'animation sociale telle que conçue dans ce paragraphe. Cette animation en éducation permanente permettra aussi de rejoindre tous les milieux géographiques et sociologiques de la région. Enfin, elle croit qu'une coopération soutenue entre la division de l'orientation et la division de l'information et de l'animation à la Régionale Dollard-des-Ormeaux sera essentielle au succès de la vaste entreprise proposée.

RECOMMANDATIONS

(103) Nous recommandons que le conseiller en orientation pour les adultes soit aussi responsable de la division de l'orientation avec la tâche suivante : orienter les adultes en accord avec leurs goûts et leurs aptitudes dans la récupération scolaire et le monde du travail; mettre sur pied un bureau de recherches sur le marché du travail; coopérer avec les spécialistes en information professionnelle.

(104) Nous recommandons que ce conseiller en orientation ait une connaissance suffisamment grande des conditions du marché de l'emploi, des multiples spécialisations de l'industrie, des exigences précises des employeurs de la région ainsi que des débouchés dans le champ de l'éducation des adultes partout au Québec.

(105) Nous recommandons que des informateurs scolaires et professionnels pour adultes soient embauchés, tenant compte de leurs connaissances du marché du travail et des cours en éducation des adultes au Québec.

(106) Nous recommandons qu'on intensifie la publicité des cours pour adultes dans les journaux, la radio ainsi que par la publication d'un dépliant servi à chaque foyer de la région.

(107) Nous recommandons aux bureaux de placement de la région de publier périodiquement les demandes d'emploi de telle sorte que les sans-travail puissent s'y référer.

(108) Nous recommandons que le bureau québecois de la statistique fasse un inventaire annuel complet de nos ressources humaines et que les informations soient disponibles à brève échéance à chaque région.

(109) Nous recommandons que des spécialistes en animation rejoignent tous les milieux géographiques et sociologiques de la région afin de promouvoir sur tous les plans l'éducation permanente.

Chapitre XXV

CONCLUSIONS

Destination du mémoire

137. Nous voilà au terme de notre mémoire. Son contenu renferme des statistiques fort volumineuses, 139 constatations jugées pertinentes et presqu'autant de recommandations que les membres participants à l'Opération Départ veulent adresser à la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux, aux autorités gouvernementales québecoises et à tous les organismes publics, semi-publics et privés du milieu qui déploient des activités multiples en éducation permanente.

L'esprit du rapport

138. Ce rapport d'enquête fera l'objet d'analyses, de discussions, de controverses. Il attirera sans doute des critiques de certains milieux. Notre objectif fondamental n'était pas de faire l'unanimité, cela aurait été impossible, mais de tenter d'exposer dans ses grandes lignes une situation puis de dégager les idées maîtresses de nature à solutionner les immenses et douloureux problèmes qu'affrontent les organismes responsables de l'éducation permanente dans la région. Nous ne regrettons pas notre franc-parler car nous sommes conscients que seule l'exposition objective des faits et l'illustration de la réalité dans toutes ses dimensions peuvent amener une mutation généralisée vers un mieux-être collectif.

Des recommandations à l'action

139. Ce document, qui a demandé des heures de travail incalculables, ne doit pas s'entasser dans les filières comme l'ont connu d'autres rapports d'enquête. Nous réitérons qu'il est incomplet, que certaines erreurs ont pu se glisser ici et là, qu'à l'approche du concret, certaines solutions peuvent être contre-indiquées mais nous souhaitons vivement, étant donné notre dévouement et notre intérêt à la cause de l'éducation permanente, que l'ensemble de nos recommandations, plus précisement le PLAN REGIONAL, accouche éventuellement dans la réalité économico-éducationnelle.

Partie V

LES APPENDICES

D. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'OPERATION DEPART DE LA REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Nom	Fonction à l'Opération Départ	Occupation
HEBERT Léopold	Président	Directeur du service de l'éducation permanente à la Régionale
CAUCHON Léon	Vice-Président (Lachute)	Chef du personnel
LABELLE Jacques	Vice-Président (St-Jérôme)	Directeur de district, service de l'éducation des adultes (CECM)
BLONDIN Bertrand	Secrétaire-coordonnateur et responsable de la rédaction	Sociologue et professeur à la Régionale Dollard-des-Ormeaux
THIBAULT Mme Jean-Paul	Trésorière	Ménagère
ALARY Hervé	Prés. "Inventaire démographique"	Directeur des études à la Régionale
BARBEAU Paul-Emile	Prés. "Inventaire démographique"	Directeur des études à la Régionale
COMEAU Rémi	Prés. "Inventaire des ressources"	Professeur à la Régionale
LEMAY André	Prés. "Inventaire des ressources"	Professeur à la Régionale
MEILLEUR JEAN	Prés. conjoint "Main-d'Oeuvre	Officier au Centre de Main-d'Oeuvre
BRIAND Gaétan	Prés. conjoint "Main-d'Oeuvre	Officier au Centre de Main-d'Oeuvre
AUBERT André	Prés. "Assistés sociaux"	Directeur du Conseil de Bien-Etre
DESCHAMPS Claude	Prés. "Jeunes Adultes"	Directeur du Centre d'apprentissage
MAURICE Rita Mlle	Prés. "Travail Féminin"	Secrétaire "Centre socio-pastoral"
GRAVEL Mme Roger	Prés. "Travail Féminin"	Ménagère
JODOIN Roderick	Prés. "Formation humaine"	Médecin
PAQUETTE Mme Jacques	Prés. "Formation humaine"	Ménagère
CYR Benjamin	Consultant	Directeur de l'éducation permanente à l'école des métiers
ROBERGE C.-Auguste	Consultant	Conseiller technique au Ministère de l'Education (bureau régional)

I COMMISSION CONJOINTE "MAIN-D'OEUVRE" ET "ASSISES SOCIAUX"

A. Secteur St-Jérôme: Jean Meilleur et André Aubert, présidents conjoints
Benjamin Cyr (éducation permanente); Robert-N. Lecavalier (professeur); Maurice Ragault (professeur); Guy Monette (étudiant-adulte); André Simard (Centre de Main-d'Oeuvre); Fernand Coupal (ouvrier); Claude Deschamps (éducation permanente); Bertrand Blondin (sociologue).

B. Secteur Lachute : Gaétan Briand, président
Marcel Grondin (chef du personnel); Philippe Guénette (chef du personnel); Jacques Brodeur (chef du personnel); Doris Champagne (agent d'affaires); Germain Joly (agent d'assurances); Jacques Lépine (curé); Yvon Mailloux (curé).

II COMMISSION DU TRAVAIL FEMININ

A. Secteur St-Jérôme : Mlle Rita Maurice, présidente
Mme Louise Bouvrette (secrétaire); Mme Edouard Gagnon (vendeuse); Mme André Joyal (secrétaire); Mlle Madeleine Labelle (secrétaire); Mme Berthe Lepage (ménagère); Mlle Yolande Martineau (travailleuse sociale); Mme Isabelle Plante (directrice de cours); Mme Thérèse Lachance (vendeuse); Mlle Marie-Marthe Richer (infirmière); Mlle Colette Richer (conseillère en main-d'oeuvre).

B. Secteur Lachute : Mme Roger Gravel, présidente
Mme Roger Rochon (ménagère); Mme Antonio Patry (ménagère); Mme Liguori Chevrier (ménagère); Mme Rosaire Lapointe (ménagère); Mme Paul-Emile Barbeau (ménagère); Mlle Lucille Papineau (infirmière); Mme Réal Morissette (ménagère); Mme Benoit Clément (ménagère); Mme Pierre Joly (ménagère); Mme Nicole Cayer (ménagère).

III COMMISSION DE LA FORMATION HUMAINE (CULTURE)

A. Secteur St-Jérôme : Dr Roderick Jodoin, président
Mlle Louise Allaire (assistante-principal); Mme Raymonde Bouchard (professeur); Pierre Hurtubise (directeur de la récréation); Gérard Maisonneuve (comptable); Mme Françoise Marchand (ménagère); Mme René Maurice (ménagère); Gilles Perreault (professeur); Frère Marcel Royer (professeur); Edouard Sarrazin (ouvrier); Soeur Thérèse Martin (professeur); Jean-Pierre Potvin (ouvrier); André Desjardins (professeur); Marcel Régimbald (Prés. S.P.M.); Suzanne Lamarche (technicienne en bibliothéconomie; Jean Kominick (artisan).

B. Secteur Lachute : Mme Jacques Paquette, présidente Mme Suzanne Cousineau, ménagère; Noreen Gow Mrs (ménagère); Mme Marcel Gionet (ménagère); Mlle Juliette Rodrigue (professeur); Mme Arthur Villemaire (ménagère).

IV COMMISSION DES JEUNES ADULTES :

A. Secteur St-Jérôme : Claude Deschamps, président. Raymond Lebeau (permanent, JOC); Mlle Lise Godin (permanente, JOCF); Richard Goyette (comptable); Lionel Renaud (professeur); Mme Rita Nadon (secrétaire).

B. Secteur Lachute : Gaétan Desforges, président. Camille Cousineau, ingénieur; Jean-Paul Husereau (curé); Conrad-H. Legault, secrétaire; Ronald Hébert (secrétaire); Jos Santini (centre de main-d'oeuvre); Fernand Berthiaume (journaliste); Paul Desaulniers (agent d'assurances); Noël Campeau (notaire).

A TITRE DE CONSULTANTS :

Guy BRASSARD (délégué du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour la région des Laurentides); Mme Kenzie Cowan (ménagère); Jean-Paul Duquette (avocat); Marc Fortin (journaliste); Yves Matteau (conseiller en orientation); Guy Mercier (directeur général de la SSJB); Henri-Paul Bordeleau (psychologue); Aimé Thibault (pharmacien).

****

E. LISTE DES RECOMMANDATIONS

LA POPULATION ACTIVE AU TRAVAIL OU SANS EMPLOI

(1) Nous recommandons que la polyvalence soit instaurée à l'éducation permanente en assurant l'intégration des types d'enseignement culturel, professionnel et académique de telle sorte qu'on dispense à l'adulte une formation intégrale.

(2) Nous recommandons qu'on prenne en considération les besoins particuliers de chaque adulte et qu'à cette fin, la programmation par matière soit instituée en appuyant sur la formation professionnelle et la préparation au monde du travail.

(3) Nous recommandons que les programmes soient préparés par des équipes multidisciplinaires de professeurs et de pédagogues et que ces syllabus parviennent aux intéressés avant l'ouverture des cours.

(4) Nous recommandons qu'on repense les connaissances à transmettre en priorité aux adultes et qu'on fasse disparaître les disciplines peu nécessaires tout en intensifiant les notions en langues et en sciences humaines.

(5) Nous recommandons que l'on modifie les éléments de pédagogie pour adultes et qu'en conséquence, des cours spéciaux en méthodologie soient offerts aux professeurs engagés dans ce secteur.

(6) Nous recommandons qu'à long terme, seuls les enseignants désireux de se consacrer à plein temps soient embauchés et que les écoles de pédagogie inscrivent à leur programme une option particulière pour les futurs maîtres de ce niveau.

(7) Nous recommandons qu'à longue échéance, l'on étudie la possibilité de libérer des professeurs afin d'effectuer des recherches sur des méthodes pédagogiques nouvelles, tels le système de fiches programmées, le système Dewey appliqué à l'enseignement, les diverses techniques de dynamique de groupes, la taxonomie, etc.

(8) Nous recommandons qu'on accroisse les programmes de recyclage des maîtres en favorisant l'accessibilité, la multiplicité et la reconnaissance par crédit des cours dans ce domaine.

(9) Nous recommandons que les mêmes manuels servent temporairement et pour les jeunes et pour les adultes et qu'à longue échéance, des manuels spécifiques soient adaptés aux adultes et, s'il est jugé nécessaire, importés de pays francophones.

(10) Nous recommandons qu'on développe au plus haut point le matériel didactique en usage tant pour les jeunes que pour les adultes et que les techniques audio-visuelles, tels la télévision éducative, expérimentée dans certaines régions québecoises, soient mises éventuellement à la disposition de l'éducation permanente.

(11) Nous recommandons la promotion par matière, l'établissement d'examens infra-semestriels comptant pour la moitié des succès scolaires d'un étudiant et l'administration d'une série d'examens uniques au terme de la scolarité.

(12) Nous recommandons que le diplôme officiel du Ministère de l'Education sanctionnant un cours d'études soit reconnu comme tel par les employeurs, c'est-à-dire au même titre que celui des élèves réguliers, et qu'une attestation soit accordée par les services d'éducation permanente régionaux à ceux qui échouent aux examens du Ministère.

(13) Nous recommandons que les groupes d'études pour adultes soient plus homogènes et que la sélection tienne compte de l'âge et des capacités intellectuelles des candidats.

(14) Nous recommandons qu'un code d'éthique disciplinaire soit élaboré et rigoureusement observé par les responsables et les étudiants-adultes.

(15) Nous recommandons que les cours de formation professionnelle débouchent vers l'économie régionale et qu'à défaut de cette exigence, l'on s'assure de la mobilité géographique des participants.

(16) Nous recommandons que des cours soient organisés dans le secteur industriel de type manufacturier et qu'ils soient complétés par des stages industriels.

(17) Nous recommandons de mettre sur pied des cours dans les domaines agricole et forestier afin de répondre aux besoins particuliers de ce secteur économique.

(18) Nous recommandons que certaines techniques et disciplines de l'industrie touristique soient enseignées, spécialement dans l'hôtellerie et le restaurant.

(19) Nous recommandons la formation de spécialistes pour les services, notamment en technologie commerciale, et que dans le cadre d'options multiples, l'accent soit placé sur la langue parlée et la dactylographie françaises.

(20) Nous recommandons que lors des périodes "mortes" pour l'industrie de la construction ou autres, des cours de perfectionnement soient dispensés à ces travailleurs.

(21) Nous recommandons la collaboration intense du patronat et des responsables de l'éducation permanente ainsi que l'institution de cours de recyclage à l'intention du personnel des industries.

(22) Nous recommandons que, vu l'absence actuelle d'une forte demande de main-d'oeuvre spécialisée, les services régionaux d'éducation permanente s'efforcent d'ériger des structures d'accueil de nature à répondre rapidement aux besoins de nouvelles industries.

LA POPULATION ACTIVE FÉMININE

(23) Nous recommandons que tous les organismes responsables de l'éducation des adultes étudient en profondeur les problèmes des femmes qui désirent retourner au travail et que des solutions soient préconisées afin de réduire les obstacles d'adaptation par une formation académique et professionnelle facilitée et adéquate.

(24) Nous recommandons qu'une expérience pilote soit tentée pour des cours de réentraînement au travail de secrétariat, à plein temps ou à temps partiel, pour les femmes désireuses de retourner au monde du travail.

(25) Nous recommandons que ce cours de recyclage comprennent les matières suivantes : français (15 heures); anglais (12 heures); dictaphone (5 heures); dactylo (40 heures); organisation du travail moderne (6 heures); dossiers (2 heures) et une option en sténo ou comptabilité (40 heures).

(26) Nous recommandons une expérience pilote de cours de formation d'auxiliaire familiale pour les jeunes filles dont le contenu englobera des éléments de base pratiques et théoriques en sciences familiales.

(27) Nous recommandons que le cours d'auxiliaire familiale permette aux candidates d'être engagées par les organismes de bien-être et les familles dans le besoin.

(28) Nous recommandons que les responsables en éducation permanente, en accord avec les patrons des usines de textile, mettent sur pied une expérience pilote d'apprentissage de couture industrielle dans le milieu même de travail à St-Jérôme et à Lachute.

(29) Nous recommandons que la programmation de ces cours se compose d'un tiers de matières théoriques et le reste, d'éléments pratiques.

(30) Nous recommandons qu'une étude soit faite sur le travail à mi-temps et à temps partiel pour les femmes et que ce type d'emploi soit protégé, organisé et reglementé afin de ne pas nuire aux possibilités et aux conditions de travail de la main-d'oeuvre féminine qui exerce sa profession à plein temps.

(31) Nous recommandons que le patronat s'efforce d'ouvrir, à la mesure de ses besoins, des postes à mi-temps et à temps partiel répondant ainsi aux désirs d'un grand nombre de femmes désireuses de retourner au travail.

(32) Nous recommandons qu'on étudie immédiatement la possibilité d'ouvrir des garderies d'enfants prolongeant les prématernelles dont on conçoit la réalisation depuis quelques années. Que ces garderies soient intégrées aux écoles maternelles, qu'elles soient gratuites et dotées de tout le personnel compétent en mesure de remplacer les parents appelés à l'extérieur du foyer par le travail ou les cours de perfectionnement.

(33) Nous recommandons qu'on attache une particulière importance à former des femmes dans les domaines suivants où s'ouvrent des emplois : sténographie, dactylographie, éducation, auxiliaire familiale, vente, coiffure, service aux tables, service aux chambres, cuisine et couture.

LES ASSISTÉS SOCIAUX

(34) Nous recommandons que la Corporation du Service Social du diocèse de St-Jérôme collabore étroitement avec les responsables de l'éducation permanente sur le territoire de la Régionale Dollard-des-Ormeaux afin de permettre aux assistés sociaux aptes ou inaptes au travail de parfaire leur formation en vue de les intégrer au marché du travail.

(35) Nous recommandons que la Corporation du Service Social travaille en étroite coopération avec les organismes responsables de la main-d'oeuvre (ceux du gouvernement québecois et fédéral en particulier) afin de procurer à cette population assistée socialement des emplois compatibles avec leurs difficultés propres.

(36) Nous recommandons que la Corporation du Service Social travaille en accord avec les gouvernements municipaux, québecois et fédéral s'il y a lieu, à créer des sources d'emploi particulières aux assistés sociaux handicapés, physiquement ou mentalement, compte tenu de leurs capacités.

(37) Nous recommandons que la Corporation du Service Social tente une expérience de réhabilitation auprès des dépendants chroniques en collaboration avec les services d'éducation permanente, le Centre de Main-d'Oeuvre et l'éventuel bureau de placement québecois dans la région.

(38) Nous recommandons que le Gouvernement du Québec forme une Commission inter-ministérielle, laquelle serait composée de représentants du Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, du Ministère de la Santé, du Ministère du Travail et du Ministère de l'Education. Cette Commission aurait pour but de s'intéresser activement à la population assistée socialement afin de mettre à sa disposition des moyens de nature à enrayer son état de dépendance.

(39) Nous recommandons que des expériences d'animation sociale reliée à l'éducation permanente soient faites chez les assistés sociaux afin qu'ils puissent sortir de leurs conditions et s'intégrer à la société.

(40) Nous recommandons que le Conseil de Bien-Etre du diocèse de St-Jérôme en collaboration avec la Corporation du Service Social forme un comité spécial, composé de divers représentants du milieu, lequel comité étudiera les problèmes des assistés sociaux et éveillera le public en général à ces problèmes.

(41) Nous recommandons que des cours d'utilité pratique, tels le budget familial, l'art culinaire, l'hygiène, l'habitation, la planification familiale soient donnés dans des cadres informels, par petites cellules, à l'intérieur des domiciles et qu'on favorise ainsi par les intéressés la solution de leurs problèmes personnels et familiaux.

LES JEUNES ADULTES

(42) Nous recommandons qu'en coopération avec le service de l'enfance exceptionnelle de la Régionale, une Commission d'étude examine spécifiquement les possibilités de formation des jeunes adultes handicapés et leur intégration au monde du travail.

(43) Nous recommandons que tous les organismes en éducation permanente, spécialement le Conseil régional de l'Education permanente, se préoccupent davantage des problèmes des jeunes adultes et leur adaptation au monde du travail.

LA FORMATION HUMAINE

(44) Nous recommandons aux responsables de loisirs de la région de mettre tout en oeuvre afin d'exploiter au maximum et sous des formes multiples les ressources disponibles en matière culturelle.

(45) Nous recommandons que le service d'Education permanente de la Régionale, en accord avec le CREP, développe avec célérité une série de cours en formation humaine, particulièrement celle dont fait état le sondage de la Commission, dans les trois catégories mentionnées : personnelle, familiale et sociale.

(46) Nous recommandons que les organismes privés du milieu, dont ceux à but culturel et éducatif, poursuivent leurs initiatives dans l'organisation de cours de formation humaine tout en les coordonnant avec le CREP.

(47) Nous recommandons, à titre prioritaire, la mise sur pied de cours de langue française parlée accessibles à toutes les catégories de la population, avec des moyens audio-visuels modernes et sous les soins des meilleurs spécialistes.

(48) Nous recommandons que les cours de français dans le secteur de l'enseignement professionnel favorisent l'usage du vocabulaire technique de notre langue et qu'à cette fin, les enseignants s'inspirent des bulletins de l'Office de la langue française du Québec.

(49) Nous recommandons qu'on adopte des méthodes particulières dans ces divers stages de formation humaine, par exemple la technique de dynamique de groupe, en partant de l'expérience des participants.

(50) Nous recommandons la valorisation des cours en formation humaine par l'institution "d'un diplôme en formation humaine" comportant des cours optionnels choisis dans chacune des catégories définies par notre Commission.

(51) Nous recommandons la fondation d'un Institut de formation humaine qui aurait la responsabilité des sessions sus-mentionnées et qui jouerait en même temps le rôle de centre culturel pour la population adulte tant de St-Jérôme que de Lachute.

(52) Nous recommandons la fondation d'un Centre de culture québecoise, relié à l'Institut de formation humaine, dont l'objectif serait de stimuler la création et la production de l'art canadien-français.

(53) Nous recommandons que les autorités de ce Centre coopèrent avec les spécialistes en poterie, en céramique et en ébénisterie afin de former ici des artisans orientés vers la fabrication d'objets d'art contemporain modelés sur des éléments culturels typiquement québecois.

(54) Nous recommandons la mise en oeuvre d'un "Centre de préparation à la retraite" pour les personnes d'âge mûr intéressées à des éléments théoriques et pratiques d'ordre culturel.

UN CENTRE DE FORMATION EN ÉDUCATION PERMANENTE

(55) Nous recommandons que soit érigé dans la région un Centre de Formation en Education permanente pour les multiples raisons évoquées dans ce chapitre.

(56) Nous recommandons que ce Centre réponde aux besoins des cours de pré-emploi, de récupération scolaire, de formation humaine ainsi que pour les expériences pilotes suggérées au chapitre XV.

(57) Nous recommandons que l'école des métiers de St-Jérôme soit convertie à court terme en Centre de Formation en Education permanente, et qu'une institution à Lachute puisse être affectée aux mêmes fins.

(58) Nous recommandons que ce Centre loge les services d'orientation, d'administration, d'information et d'animation en éducation permanente.

(59) Nous recommandons que ce Centre intègre également l'Institut de Formation humaine, le Centre de culture québecoise et le Centre de préparation à la retraite dont nous faisons état dans le chapitre précédent.

LES OBJECTIFS DU PLAN

(60) Nous recommandons que le développement de l'éducation permanente au cours des prochaines années sanctionne cette égalité des chances à l'accession à l'éducation pour tous les adultes des points de vue suivants : financier, bagage antérieur, locaux, horaires, conditions de travail, service.

(61) Nous recommandons qu'on dispense aux adultes une formation intégrale, c'est-à-dire complète, équilibrée et humaniste en considérant les éléments de formation culturelle, récréative et humaine.

(62) Nous recommandons que les organismes en éducation accordent une attention particulière aux adultes et que les services de la Régionale leur soient plus facilement accessibles.

(63) Nous recommandons que l'individualisation de l'enseignement aux adultes soit reconnue tant au point de vue pédagogique qu'administratif.

(64) Nous recommandons qu'on tienne pour prioritaire l'érection des structures proposées tant pour le Conseil régional de l'Education permanente que pour le service de l'Education permanente de la Régionale.

(65) Nous recommandons que l'on favorise l'expansion des services d'orientation, d'information et d'animation aux adultes.

(66) Nous recommandons qu'on accroisse sensiblement le personnel au service de la population adulte.

(67) Nous recommandons que l'on porte un intérêt impérieux aux suggestions faites quant au Centre de Formation en Education permanente.

LES ÉCHÉANCES

(68) Nous recommandons la fondation du CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE dès l'automne 1967.

(69) Nous recommandons la mise en opération dès 1967-1968 des divisions de l'orientation, de l'information et de l'animation, de la formation humaine au service d'Education permanente de la Régionale Dollard-des-Ormeaux.

(70) Nous recommandons que l'organisation de ce service soit complétée en 1968-1970 par la division de la formation académique et la division de l'administration.

(71) Nous recommandons l'engagement d'un conseiller en orientation à temps partiel en 1967-1968 et à plein temps, au plus tard en septembre 1968.

(72) Nous recommandons la mise sur pied d'un bureau de recherche en 1967-1968, lequel aura pour but de coopérer à la programmation des cours en engageant des relations constantes avec les Centres de Main-d'Oeuvre et l'éventuel bureau québecois de placement.

(73) Nous recommandons l'embauche d'animateurs à temps partiel en 1967-1968 et d'un animateur à plein temps durant le terme 1968-1970.

(74) Nous recommandons la nomination de responsables à temps partiel en 1967-1968, puis à plein temps en 1968-1970, dans les secteurs de l'information de masse et de l'information scolaire et professionnelle pour adultes.

(75) Nous recommandons qu'en 1967-1968, l'on amorce des solutions quant aux programmes polyvalents, l'accentuation vers le professionnel, la promotion et l'examen par matière, les manuels, les maîtres, etc. et qu'en 1968-1970, l'on poursuive progressivement l'approfondissement de ces réformes.

(76) Nous recommandons qu'on lance dès cette année (1967-1968) les expériences pilotes en recyclage de secrétariat, en couture industrielle et en formation d'auxiliaires familiales et qu'au cours des deux années suivantes ('68-'70), l'on généralise ces expériences s'il y a lieu.

(77) Nous recommandons que l'on étudie au cours de l'année 1967-1968 les questions relatives au travail à temps partiel et à temps plein pour les femmes.

(78) Nous recommandons que des études soient entreprises en '67-'68 en vue de l'instauration de garderies d'enfants et que celles-ci soient ouvertes au début du terme 1968-1970.

(79) Nous recommandons qu'on institue au cours de l'année 1967-1968 les dix cours prioritaires en formation humaine et que les 20 autres soient offerts en 1968-1970 à raison de 10 par année, complétant ainsi le programme triennal des cours de ce type dans les domaines personnel, familial et social.

(80) Nous recommandons l'étude en 1967-1968 de l'Institut de Formation humaine, du Centre de culture québecoise et du Centre de préparation à la retraite ainsi que la mise en opération de ces organismes dans le cadre du Centre de Formation en Education permanente au cours de la période 1968-1970.

(81) Nous recommandons le lancement des cours et du diplôme de Formation humaine décerné par l'Institut en 1968-1970.

(82) Nous recommandons d'étudier les modalités et les plans du Centre de Formation en Education permanente en 1967-1968 et l'édification de cette maison en 1968-1970.

(83) Nous recommandons qu'on tienne en 1967-1968 les études suggérées sur les assistés sociaux et qu'on réalise les recommandations faites durant les années 1968-1970.

LE FINANCEMENT

(84) Nous recommandons que le montant de $5,000. prévu en paiement de loyer pour les écoles de la Régionale par son service d'Education permanente soit consacré à des projets soumis par le Plan régional.

(85) Nous recommandons que les régionales scolaires, en accord avec les priorités du Ministère de l'Education, déterminent elles-mêmes leurs besoins propres en éducation permanente.

(86) Nous recommandons que les dépenses encourues par une Régionale au titre de l'Education permanente fassent partie intégrante des dépenses admissibles du Ministère de l'Education.

(87) Nous recommandons que les normes budgétaires du Ministère allouent jusqu'à 10% du budget d'une Commission scolaire Régionale à l'éducation permanente.

(88) Nous recommandons que tous les cours en éducation permanente, dispensés par les organismes publics, soient gratuits, quitte à ce que des frais d'inscription minimes soient exigés.

(89) Nous recommandons qu'on poursuive la politique d'allocations aux chômeurs à condition que des critères plus rigoureux président à la sélection des élèves-adultes.

(90) Nous recommandons que la période de 52 semaines pour la formation professionnelle des sans-travail soit portée à 104 semaines par l'Etat du Québec.

(91) Nous recommandons que l'aménagement et l'équipement du Centre de Formation en Education permanente soient financés par un emprunt à long terme, à l'instar des autres édifices publics.

LES STRUCTURES

(92) Nous recommandons qu'à cause des implications éducationnelles, de la formation professionnelle, de la promotion du travail et de la croissance de l'économie régionale, toutes les politiques de main-d'oeuvre relèvent de l'entière responsabilité de l'Etat du Québec.

(93) Nous recommandons qu'on mette au point le plus tôt possible les juridictions respectives des Ministères de l'Education et du travail dans la formation professionnelle des adultes.

(94) Nous recommandons que dans le champ de l'éducation permanente, l'on puisse répandre la formule alliant les patrons, les syndicats et l'Etat dans le même sens que l'expérience des Centres d'apprentissage l'a réalisée depuis leur mise sur pied.

(95) Nous recommandons la mise en oeuvre à brève échéance d'un Conseil consultatif de coordination de l'éducation des adultes que nous appelons le CONSEIL REGIONAL DE L'EDUCATION PERMANENTE (CREP).

(96) Nous recommandons que le rôle de ce Conseil en soit un d'animation, de coordination, de planification dans les secteurs publics et privés et qu'il soit un organe de liaison au service de toutes les catégories de la population.

(97) Nous recommandons que ce Conseil régional de l'Education permanente soit responsable de la mise en exécution du Plan, lequel sera réalisé par les organismes responsables.

(98) Nous recommandons que les groupes ou mouvements, publics et privés, apportent une coopération soutenue à ce Conseil et qu'ils s'y réfèrent quant à l'orientation de l'éducation permanente sur le territoire de la Régionale.

(99) Nous recommandons que ce Conseil soit composé de 15 à 20 membres représentatifs de tous les milieux de la vie économique, sociale et éducationnelle tant de St-Jérôme que de Lachute.

(100) Nous recommandons que ce Conseil ait un secrétariat permanent, un exécutif de trois à cinq membres et qu'il soit composé de huit commissions de travail, toutes prévues dans notre organigramme.

(101) Nous recommandons que des commissions consultatives soient créées associant le patronat et le syndicat de chacun des secteurs de l'économie.

(102) Nous recommandons que le service d'Education permanente de la Régionale se structure à partir de l'organigramme que nous soumettons et comprenant cinq grandes divisions: l'administration, l'orientation, la formation humaine, la formation académique, l'animation et l'information.

L'ORIENTATION, L'INFORMATION ET L'ANIMATION

(103) Nous recommandons que le conseiller en orientation pour les adultes soit aussi responsable de la division de l'orientation avec la tâche suivante: orienter les adultes en accord avec leurs goûts et leurs aptitudes dans la récupération scolaire et le monde du travail; mettre sur pied un bureau de recherches sur le marché du travail; coopérer avec les spécialistes en information professionnelle.

(104) Nous recommandons que ce conseiller en orientation ait une connaissance suffisamment grande des conditions du marché de l'emploi, des multiples spécialisations de l'industrie, des exigences précises des employeurs de la région ainsi que des débouchés dans le champ de l'éducation des adultes partout au Québec.

(105) Nous recommandons que des informateurs scolaires et professionnels pour adultes soient embauchés, tenant compte de leurs connaissances du marché du travail et des cours en éducation des adultes au Québec.

(106) Nous recommandons qu'on intensifie la publicité des cours pour adultes dans les journaux, la radio ainsi que par la publication d'un dépliant servi à chaque foyer de la région.

(107) Nous recommandons aux bureaux de placement de la région de publier périodiquement les demandes d'emploi de telle sorte que les sans-travail puissent s'y référer.

(108) Nous recommandons que le bureau québecois de la statistique fasse un inventaire annuel complet de nos ressources humaines et que les informations soient disponibles à brève échéance à chaque région.

(109) Nous recommandons que des spécialistes en animation rejoignent tous les milieux géographiques et sociologiques de la région afin de promouvoir sur tous les plans l'éducation permanente.

F. INDEX DES TABLEAUX (tome III)

Numéro	Titre	Page
216	Résultats d'une enquête téléphonique auprès des finissantes des écoles secondaires Mère-Marie-Anne et Prévost à St-Jérôme en 1965-1966	31
217	Résultats d'une enquête téléphonique auprès des finissantes et finissants de l'école Mgr-Prenette à St-Jérôme en 1965-1966	32
218	Activités professionnelles ou scolaires de 275 jeunes adultes par groupe d'âge, par sexe et selon deux types de scolarité de la région de St-Jérôme	34
219	Motivations d'abandon ou de persévérance scolaire et orientations de 275 jeunes adultes par groupe d'âge et par sexe selon deux types de scolarité dans la région de St-Jérôme	35
220	Intérêt ou pratique de loisirs par groupe d'âge et par sexe de 275 jeunes adultes de la région de St-Jérôme en 1967	36
221	Formation acquise et désirée de 275 jeunes adultes par groupe d'âge et par sexe de la région de St-Jérôme en 1967	37
222	Sondage des besoins en formation humaine pour les sujets d'intérêt personnel	41
223	Sondage des besoins en formation humaine pour les sujets d'intérêt familial	42
224	Sondage des besoins en formation humaine pour les sujets d'intérêt social	43

G. INDEX DES FIGURES (tome II)

Numéro	Titre	Page
LVIII	Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus en formation humaine au plan personnel	44
LIX	Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus en formation humaine au plan familial	45
LX	Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus en formation humaine au plan social	45a
LXI	Illustration par ordre de priorité des besoins exprimés par un échantillon d'individus (107) de la région de Lachute quant à des cours de formation humaine et autres	46

H. BIBLIOGRAPHIE

- Rapport Parent, Commission d'enquête sur l'éducation au Québec, IIième partie, chapitre IX, pp. 117-125, Québec, 1964.

- Rapport Ryan, Comité d'étude sur l'éducation des adultes, Québec, 1963.

- Rapport Béliale, Comité d'étude sur l'éducation physique, les loisirs et les sports, Québec, 1964.

- Rapport Tremblay, Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, Québec, 1962.

- Rapport Latour, Comité d'étude sur l'orientation des loisirs dans la région de St-Jérôme, St-Jérôme, 1964.

- "La promotion des adultes, défis nouveaux pour l'Université", Colloque organisé par l'Association canadienne des dirigeants de l'éducation des adultes des universités de langue française, 1er au 3 février '67, Extension de l'Enseignement, Université de Montréal.

- "Pour une politique de l'éducation des adultes au niveau post-secondaire", Institut Canadien d'Education des Adultes, mémoire présenté au Ministre de l'Education du Québec, juillet, 1967.

- "La zone rurale en concile", rapport d'une analyse socio-économique des besoins de la zone rurale du diocèse de St-Jérôme, 1966.

- Plan d'équipement régional, Opération 55, COmité REgional de Planification Scolaire de la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux, mai 1965.

- Document de travail de l'Opération Départ, Québec, février 1967.

I. INDEX ANALYTIQUE (tome II)

PARTIE III LES BESOINS DE LA POPULATION 1

XIV LA POPULATION ACTIVE AU TRAVAIL OU SANS EMPLOI 2

1. Introduction. 2. Polyvalence. 3. Formation professionnelle. 4. Programmation. 5. Connaissances linguistiques et humaines. 6. Rôle des pédagogues. 7. Pédagogie en éducation des adultes. 8. Les maîtres. 9. La recherche. 10. Recyclage des maîtres. 11. Les manuels. 12. Le matériel didactique. 13. Les examens. 14. Les diplômes. 15. L'homogénéité des groupes. 16. Code d'éthique. 17. Les besoins économiques de formation. 18. Les besoins et la mobilité. 19. L'industrie. 20. La forêt et l'agriculture. 21. Le tourisme. 22. Les services. 23. La construction. 24. Rôle du patronat. 25. Structures d'accueil.

Recommandations 10

XV LA POPULATION ACTIVE FEMININE 11

26. La situation. 27. Le travail féminin. 28. La femme au foyer. 29. Retour au travail. 30. Retour aux études. 31. Secrétariat. 32. Programme-type. 33. Réalisation. 34. L'auxiliaire familiale. 35. Programme-type. 36. Réalisation. 37. Couture industrielle. 38. Travail à temps partiel. 39. Garderies d'enfants. 40. Emplois féminins. 41. Résultats partiels d'un sondage.

Recommandations 21

XVI LES ASSISTES SOCIAUX 25

42. L'assistance-chômage. 43. Les effectifs. 44. Le statut civil. 45. Les "aptes au travail". 46. Les "inaptes au travail". 47. Au plan psycho-social. 48. Les cas chroniques. 49. La scolarité masculine. 50. La scolarité féminine. 51. Cours pratiques. 52. Commission inter-ministérielle.

Recommandations 28

XVII LES JEUNES ADULTES 30

53. Introduction. 54. Enquête téléphonique. 55. Enquête écrite. 56. Les résultats. 57. Conclusion.

Recommandations 38

XVIII LA FORMATION HUMAINE 39

58. Identification. 59. Les limites. 60. Les réalisations. 61. Un sondage. 62. Les choix. 63. Pédagogie active. 64. Le domaine privé. 65. Cours de français parlé. 66. Diplôme en formation humaine. 67. Institut de formation humaine. 68. Centre de culture québecoise. 69. Cours théoriques et pratiques. 70. Centre de préparation à la retraite.

Recommandations 50

XIX UN CENTRE DE FORMATION EN EDUCATION PERMANENTE 52

71. Justification. 72. Cours de pré-emploi. 73. Cours à temps partiel. 74. Intégration. 75. L'école des métiers. 76. Les services. 77. La formation humaine.

Recommandations 54

PARTIE IV LE PLAN REGIONAL D'EDUCATION PERMANENTE 55

XX LES OBJECTIFS DU PLAN 56

78. Un Plan. 79. Egalité des chances. 80. Formation intégrale. 81. Collaboratior 82. Changement de mentalité. 83. Individualisation. 84. Les structures. 85. L'orientation. 86. L'orientation. 87. Le personnel. 88. Les besoins économiques de formation. 89. La formation humaine. 90. Le travail féminin. 91. Les assistés sociaux. 92. Un Centre en éd- ation permanente. 93. Le financement.

Recommandations 61

XXI LES ECHEANCES 62

94. Méthode d'approche. 95. Les structures. 96. Orientation. 97. Animation. 98. Information. 99. Cours académiques et professionnels. 100. Le travail féminin. 101. La formation humaine. 102. Le Centre de Formation. 103. Les assistés sociaux. 104. Le financement.

Recommandations 67

XXII LE FINANCEMENT 69

105. La Régionale. 106. Affectation des revenus. 107. L'école des métiers. 108. Investissements de $700,000. par an. 109. L'excédent. 110. L'apport gouvernemental. 111. Dépenses admissibles. 112. 10% du budget à l'éducation permanente. 113. La gratuité des services. 114. Les allocations et cours de pré-emploi. 115. La formation humaine. 116. Le Centre de Formation. 117. Conclusions.

Recommandations 74

XXIII LES STRUCTURES 75

118. Absence de coordination. 119. Au niveau gouvernemental. 120. Gouvernement du Québec. 121. Le niveau "métier". 122. Formule tri-partite. 123. Le Conseil régional de l'Education permanente. 124. Rôle et fonction. 125. Coopération. 126. Les organismes-membres. 127. Composition et organigramme. 128. Service d'Education permanente de la Régionale.

Recommandations 83

XXIV L'ORIENTATION, L'INFORMATION ET L'ANIMATION 85

129. Division de l'orientation. 130. Orientation scolaire et professionnelle. 131. Orientation des sans-travail. 132. Information scolaire et professionnelle. 133. Information publicitaire. 134. Information des demandes d'emploi. 135. Un seul recensement annuel. 136. L'animation en éducation permanente.

Recommandations 88

XXV CONCLUSIONS 89

137. Destination du mémoire. 138. L'esprit du rapport. 139. Des recommandations à l'action.

PARTIE V LES APPENDICES 91

A. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ENQUETE ... 92

E. LISTE DES RECOMMANDATIONS 95

F. INDEX DES TABLEAUX (tome II) 111

G. INDEX DES FIGURES (tome II) 112

H. BIBLIOGRAPHIE 113

I. INDEX ANALYTIQUE 114

RAPPORT PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ÉDUCATION PERMANENTE DE LA RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX, 300 LONGPRÉ, ST-JÉRÔME.

LÉOPOLD HÉBERT, PRÉSIDENT.
BERTRAND BLONDIN, SECRÉTAIRE-COORDONNATEUR ET RESPONSABLE DE LA RÉDACTION.

AVEC LA COLLABORATION DE LA SSJB DU DIOCÈSE DE ST-JÉRÔME.